

UNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE

ECOLE DOCTORALE COGNITION, EDUCATION, INTERACTIONS (CEI)

La participation des employés à des démarches de développement durable dans les organisations : approche psycho-sociale

THÈSE DE DOCTORAT

Discipline : Psychologie
Spécialité : Psychologie sociale et environnementale

Présentée
et soutenue publiquement par :

Inga WITTENBERG

Le 26 octobre 2012, devant le jury ci-dessous

Directeurs de thèse :
Mme Ghozlane FLEURY-BAHI, Professeur à l'Université de Nantes
M. Nicolas ROUSSIAU, Professeur à l'Université de Nantes

Jury :

Mme Marie-Line FELONNEAU	Maître de Conférences HDR, Université de Bordeaux 2 (Rapporteur)
Mme Liliane RIOUX	Professeur, Université de Paris 10 (Rapporteur)
M. Enric POL	Professeur, Université de Barcelone (Examineur)

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de ce jury, Madame Marie-Line Félonneau, Madame Liliane Rioux et Monsieur Enric Pol, d'avoir accepté de faire partie du jury.

Je remercie également Ghazlane Fleury-Bahi et Nicolas Roussiau d'avoir dirigé cette thèse. Je tiens à remercier particulièrement Ghazlane Fleury-Bahi pour son soutien et sa disponibilité.

Mes remerciements vont aussi au Conseil général de Loire Atlantique qui m'a attribué un prix de thèse ATLANTHÈSE et au laboratoire LPPL pour m'avoir permis de préparer ma thèse dans de bonnes conditions.

Je tiens également à remercier Olivier Humeau (Solution Recyclage) ainsi que Dominique Béhar et Hervé Fournier (Terra21) pour leur aide et les échanges fort intéressants qui ont enrichi les réflexions pour ce travail de thèse et plus particulièrement la deuxième étude. De même, mes remerciements vont aux représentants des organisations qui ont participé à cette recherche pour m'avoir ouvert leurs portes et pour les échanges enrichissants. Je souhaite aussi remercier toutes les personnes au sein des organisations qui ont aidé à la diffusion du questionnaire ainsi que toutes les personnes qui ont accepté de participer aux études et sans qui cette recherche n'aurait pas pu avoir lieu.

Enfin, je voudrais adresser mes remerciements à ma famille et mon conjoint pour m'avoir soutenu et encouragé pendant toutes mes études.

La participation des employés à des démarches de développement durable dans les organisations : approche psycho-sociale

Résumé

A travers deux études, l'objectif de cette recherche est d'identifier des prédicteurs du comportement proenvironnemental des employés au sein d'organisations. La première étude est centrée sur des prédicteurs du comportement écologique au travail au sein de différents types d'organisation. Les résultats identifient un prédicteur commun, la perception du contexte physique, et des prédicteurs plus spécifiques, le comportement proenvironnemental au domicile pour les échantillons « entreprise » et « université » et la perception du contexte social pour l'échantillon « centre commercial ». Dans un modèle plus complexe intégrant la perception du contexte organisationnel et le paradigme du dilemme commun, la deuxième étude, menée auprès d'entreprises, confirme les prédicteurs isolés pour l'échantillon « entreprise » et montre l'impact de la perception du contexte organisationnel.

Mots-clés : comportement proenvironnemental – organisations – employés – contexte - dilemme commun

The participation of employees in sustainable development actions in organizations: social-psychological approach

Abstract

In two studies, the purpose of this research is to identify indicators of environmental behavior of employees in organizations. The first study is centered on indicators of ecological behavior at work in different types of organizations. The results identify one shared indicator, the perception of the physical context, and specific indicators, the environmental behavior at home for the “business” and “university” samples and the perception of social context for the “shopping center” sample. Within a more complex model including the perception of the organizational context and the commons dilemma paradigm, the second study, with a business sample, confirms the indicators identified for the business sample and shows an impact of the perception of the organizational context.

Key words: proenvironmental behavior – organizations – employees- context – commons dilemma

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	11
-------------------	----

PREMIÈRE PARTIE**APPROCHE THÉORIQUE**

Chapitre I : Comportement proenvironnemental.....	15
--	-----------

1. Définition et mesure.....	16
1.1. Définition et classement	16
1.2. La mesure du comportement proenvironnemental	17
2. Modélisations.....	20
2.1. Le modèle de l'activation de normes (TAN) de Schwartz	21
2.2. La théorie du comportement planifié (TCP) d'Ajzen (1991).....	24
2.3. La théorie de valeur-croyance-norme (VBN) de Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999)	29
2.4. Comparaisons de modèles et «prolongements »	32
3. Facteurs explicatifs	35
3.1. Représentations du monde et croyances environnementales.....	36
3.1.1. Les visions ou représentations du monde.....	36
3.1.2. La NEP : le New Environmental/Ecological Paradigm	38
3.2. Variables contextuelles.....	45
3.2.1. Modes d'intervention du contexte	45
3.2.2. Interactions entre des variables individuelles et contextuelles.....	46
3.2.3. Impact direct et indirect du contexte sur le comportement	48
3.2.4. Importance du contexte en fonction du type de comportement proenvironnemental.....	49
4. Conclusion	51

Chapitre II : Dilemme commun écologique	54
--	-----------

1. Le dilemme commun	55
1.1. Le dilemme commun, un dilemme social.....	55
1.2. Le dilemme commun ou dilemme de ressource	56
2. Caractéristiques des dilemmes communs écologiques	56

3.	Coopération en situation de dilemme social	58
3.1.	La coopération en situation de dilemme commun : généralités	58
3.2.	Coopération et incertitudes.....	60
3.2.1.	L'incertitude sociale	60
3.2.2.	Incertitude environnementale	62
3.2.3.	Relations entre incertitude sociale et environnementale	63
3.3.	Coopération et conscience environnementale	66
3.4.	Le rôle des valeurs sociales	67
4.	La diversité et l'organisation des acteurs.....	72
4.1.	Les acteurs concernés par les problèmes environnementaux	72
4.1.1.	Une hétérogénéité importante des acteurs.....	72
4.1.2.	Les différentes positions des acteurs	73
4.2.	L'organisation et les comportements des acteurs dans une structure organisationnelle.....	74
5.	Conclusion	76

Chapitre III : Développement durable, organisations et psychologie

1.	Généralités	79
2.	Fondements de la mise en place des démarches de développement durable dans les organisations	80
2.1.	Fondements de l'adoption de démarches de développement durable par les organisations.....	80
2.1.1.	Les motivations de l'organisation	80
2.1.2.	Le paradigme organisationnel	81
2.2.	Croyances et comportements écologiques des managers.....	82
3.	Stratégies de mise en place de démarches de développement durable	84
3.1.	Suivi et transmission des démarches par les encadrants	84
3.2.	Initiatives par des membres de l'organisation : la démarche des « champions »..	85
3.3.	Transmission des démarches auprès des employés	86
3.4.	Maintien des démarches dans le temps	87
3.5.	Difficultés potentielles	88
4.	Les comportements proenvironnementaux des employés	89
4.1.	La place de l'environnement dans le contexte professionnel.....	89

4.2.	Les déterminants du comportement proenvironnemental au travail : facteurs individuels et organisationnels	90
4.3.	Modélisations du comportement proenvironnemental au travail	93
5.	Conclusion	95

Chapitre IV : Problématique

1.	Les prédicteurs du comportement écologique au domicile	98
2.	Les prédicteurs du comportement écologique en contexte organisationnel	104
3.	Objectifs de la recherche.....	107

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE 1: Le comportement proenvironnemental dans trois types d'organisation

Chapitre I : Pré-enquête qualitative.....

1.	Objectif	110
2.	Méthodologie	110
2.1.	Terrains et échantillons	110
2.2.	Matériel et procédure.....	111
3.	Résultats.....	112
3.1.	En entreprise.....	113
3.1.1.	La protection de l'environnement	113
3.1.2.	Les démarches de développement durable dans l'entreprise	116
3.1.3.	L'application concrète des démarches dans l'entreprise	119
3.1.4.	Les démarches dans la vie privée	122
3.2.	Au centre commercial.....	124
3.2.1.	La protection de l'environnement	124
3.2.2.	Les démarches de développement durable dans le centre commercial	126
3.2.3.	L'application concrète des démarches dans le centre commercial.....	129
3.2.4.	L'application concrète des démarches dans la boutique	131
3.2.5.	Les démarches dans la vie privée	132
3.3.	Synthèse des résultats.....	135
3.3.1.	La protection de l'environnement	135
3.3.2.	Les démarches de développement durable dans l'entreprise et dans le centre commercial	135

3.3.3. L'application concrète des démarches dans l'entreprise et dans le centre commercial	136
3.3.4. Les démarches dans la vie privée	137
Chapitre II : Enquête quantitative	138
1. Objectif	139
2. Hypothèses générales relatives aux prédictors du comportement écologique au travail	139
3. Comparaison entre les types d'organisations.....	143
4. Méthodologie	144
4.1. Terrain	144
4.2. Participants	146
4.3. Procédure.....	146
4.4. Matériel : Les échelles du questionnaire de l'étude 1	147
4.4.1. Prétest	147
4.4.2. Le questionnaire	147
4.5. Variables.....	150
4.5.1. La variable indépendante.....	150
4.5.2. Les variables dépendantes	150
4.5.3. Les variables contrôlées	151
4.5.4. Les variables parasites.....	151
4.6. Méthodes d'analyses statistiques.....	151
4.7. Hypothèses opérationnelles	154
5. Analyse des résultats.....	155
5.1. Les statistiques descriptives	155
5.1.1. L'homogénéité des échelles	155
5.1.2. Les statistiques descriptives pour l'échantillon « entreprise »	157
5.1.3. Les statistiques descriptives pour l'échantillon « université »	158
5.1.4. Les statistiques descriptives pour l'échantillon « centre commercial »	159
5.2. Analyse corrélationnelle	160
5.2.1. Matrice des corrélations pour l'échantillon « entreprise »	160
5.2.2. Matrice des corrélations pour l'échantillon « université »	161
5.2.3. Matrice des corrélations pour l'échantillon « centre commercial »	162
5.3. Régressions multiples.....	162

5.3.1. Conditions préalables	162
5.3.2. Régressions multiples par échantillon	163
5.4. Approche comparative	165
5.4.1. Conditions préalables	165
5.4.2. Comparaison en fonction des organisations	168
5.4.3. Test post hoc : test U de Mann-Whitney	169
5.4.4. Comparaison des corrélations et des régressions par échantillon	170
6. Discussion	172
6.1. Le prédicteur « perception du contexte physique »	172
6.2. Le prédicteur « perception du contexte social »	173
6.3. Le prédicteur « représentations du monde liées à l'environnement »	174
6.4. Le prédicteur « comportement proenvironnemental au domicile »	175
6.5. Comparaison des prédicteurs entre les différentes organisations	176
6.6. Le modèle du comportement proenvironnemental au sein de chaque échantillon	177
6.7. Comparaison des prédicteurs dans les différentes organisations	178
7. Conclusion	181

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE 2: Facteurs explicatifs de la gestion des déchets par les employés au sein d'entreprises

1. Objectifs	184
2. Hypothèses générales relatives aux prédicteurs du comportement de gestion des déchets	185
2.1. Rappel des modèles de la première étude	185
2.2. Présentation des modèles et des hypothèses générales sous-jacentes de la présente étude	185
2.2.1. Modèle « individuel »	186
2.2.2. Modèle « social »	187
2.2.3. Les hypothèses générales communes aux deux modèles	188
2.2.4. Les hypothèses générales spécifiques des deux modèles	191
2.2.5. Hypothèse générale relative à l'ajustement des modèles	194
3. Méthodologie	194
3.1. Participants	194

3.2.	Matériel et procédure.....	194
3.2.1.	Procédure.....	194
3.2.2.	Matériel : Les mesures du questionnaire de l'étude 2	195
3.3.	Variables.....	197
3.3.1.	Les variables dépendantes	197
3.3.2.	Les variables contrôlées	198
3.3.3.	Les variables parasites	198
3.4.	Hypothèses opérationnelles	199
3.4.1.	Hypothèses opérationnelles communes aux deux modèles.....	199
3.4.2.	Hypothèses opérationnelles relatives au modèle « individuel ».....	200
3.4.3.	Hypothèses opérationnelles relatives au modèle « social ».....	201
3.4.4.	Hypothèse opérationnelle relative à l'ajustement des modèles	201
4.	Analyse des résultats.....	202
4.1.	Méthodes d'analyse	202
4.2.	Fiabilité des échelles	206
4.3.	Statistiques descriptives	207
4.4.	Analyse des modèles	208
4.4.1.	Conditions préalables	208
4.4.2.	Modèle structural « individuel » du comportement de gestion des déchets au travail.....	209
4.4.3.	Modèle structural « social » du comportement de gestion des déchets au travail.....	212
5.	Discussion.....	214
5.1.	Les prédicteurs contextuels du comportement de gestion des déchets communs aux deux modèles	214
5.1.1.	La perception du contexte physique et du contexte organisationnel	214
5.1.2.	Les prédicteurs propres au dilemme commun : la perception d'avantages pour soi et pour l'entreprise.....	215
5.1.3.	Le prédicteur les « représentations du monde liées à l'environnement »..	216
5.2.	Les prédicteurs spécifiques des deux modèles	216
4.2.1.	Le comportement de gestion des déchets au domicile	216
4.2.2.	La perception du contexte social	217
5.3.	L'évaluation globale des modèles	218
6.	Conclusion	219

6.1.	Les prédicteurs du comportement de gestion des déchets en entreprise	219
6.2.	La pertinence du paradigme de dilemme commun.....	220
6.3.	Limites et perspectives	220
DISCUSSION GÉNÉRALE ET CONCLUSION.....		223
1.	Discussion générale	223
1.1.	Le rôle du contexte : la perception du contexte physique et du contexte organisationnel.....	223
1.2.	Les prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail en fonction du type d'organisation	225
1.3.	Le paradigme du commun et les conduites écologiques des employés dans le cadre organisationnel.....	226
2.	Conclusion	227
2.1.	Implications théoriques et pratiques des résultats dilemme	227
2.2.	Réflexions méthodologiques	230
2.3.	Limites.....	231
BIBLIOGRAPHIE		233
TABLES DES ILLUSTRATIONS		260
 ANNEXES		
ANNEXE 1 : Guide d'entretien de la préenquête étude 1 en version entreprise.....		263
ANNEXE 2 : Guide d'entretien de la préenquête étude 1 en version centre commercial.....		265
ANNEXE 3 : Questionnaire étude 1 en version entreprise		268
ANNEXE 4 : Questionnaire étude 1 en version université		271
ANNEXE 5 : Questionnaire étude 1 en version centre commercial		274
ANNEXE 6 : Questionnaire étude 2		277

INTRODUCTION

Le développement durable est une notion que l'on rencontre aujourd'hui dans les médias, dans l'aménagement du territoire d'une ville (Speirs, 2003) et dans les entreprises. En effet, il y a eu une évolution de la fin années 1990, où il n'y avait que quelques entreprises pionnières en termes de démarches de développement durable, jusqu'au début des années 2000, où une croissance rapide de telles démarches est constatée (Aggeri, Pezet, Abrassart & Acquier, 2004). D'ailleurs, les entreprises se trouvent aujourd'hui confrontées à une demande sociale ainsi qu'à des cadres législatifs et institutionnels qui vont dans le sens du développement durable. Cette évolution sociale et environnementale a un impact sur les marchés. De ce fait, il est dans l'intérêt de l'entreprise qui veut prospérer de réagir à ces tendances. Pour cela, il ne suffit pas uniquement de répondre aux exigences juridiques mais il faut les dépasser ce qui peut permettre à l'entreprise d'améliorer sa compétitivité (Guyonnaud & Willard, 2004).

L'impact des entreprises se manifeste par leur pouvoir d'induire des changements rapides et efficaces, ce qui fait d'elles des acteurs clés, par leur rôle important au niveau des politiques publiques ainsi qu'au niveau des valeurs collectives, économiques et financières (Laville, 2007). Toutefois, ce sont principalement les avantages économiques et financiers du développement durable qui sont mis en avant (Dubigeon, 2005).

Le développement durable en entreprise : la Responsabilité sociale en entreprise (RSE)

En entreprise, le développement durable, terme utilisé dans le domaine politique, est aussi connu sous le terme de « responsabilité sociale en entreprise » (RSE) qui comprend les trois dimensions (économique, écologique et sociale) du développement durable (Aggeri, Pezet, Abrassart & Acquier, 2005). Selon Laville (2007), le terme de responsabilité sociale ainsi que celui de responsabilité environnementale soulignent l'engagement de l'entreprise dans ses activités quotidiennes. Ces termes font aussi référence à la capacité de l'entreprise à répondre de ses actes en toute transparence, en rendant des comptes sur les conséquences de ces derniers et les mesures entreprises.

La responsabilité sociale de l'entreprise implique l'idée d'une responsabilité de l'entreprise envers la société, et cela non seulement au niveau économique mais également au niveau social et écologique (Aggeri et al., 2005). Ainsi, la responsabilité sociale implique un regard critique sur l'augmentation du profit personnel dans l'intérêt de la société. D'ailleurs

les auteurs font remarquer que ce n'est pas une évaluation des coûts-bénéfices qui amène une entreprise à s'engager dans une démarche de développement durable mais l'intérêt des parties prenantes pour de telles démarches et les attentes vis-à-vis de l'entreprise qui en résultent.

Intégrer le développement durable et la RSE, comprend un certain nombre de changements pour une entreprise notamment en termes d'objectifs et de management.

Le développement durable et l'évaluation de la performance d'une entreprise

Le développement durable en entreprise implique le passage d'une simple considération économique de la performance de l'entreprise (*bottom line*) à une « triple bottom line » impliquant une prise en compte de la performance économique, sociale et écologique (Laville, 2007 ; Schneider-Manoury, 2006). La réussite d'une entreprise ne se mesure plus seulement par le profit financier mais aussi par ses impacts sur l'environnement ainsi que sur la société (Laville, 2007). De ce fait, il s'agit pour une entreprise de repérer des objectifs qui permettent d'être économiquement efficace tout en garantissant un équilibre social et écologique (Schneider-Manoury, 2006). En effet, le changement du fonctionnement d'une entreprise vers le développement durable demande une modification de la manière de mesurer la performance globale de l'entreprise. Il ne se résume pas à la redéfinition des objectifs, de la mission et de la raison d'existence de l'entreprise mais renvoie à une dimension fondamentale du développement durable, à savoir la considération simultanée de l'économie, de l'environnement et de la société. La démarche est alors très complexe et difficile puisqu'il s'agit d'atteindre un équilibre dynamique entre les trois aspects (Laville, 2007).

Le développement durable et ses implications managériales

Dubigeon (2005) indique que le développement durable nécessite à la fois un management top-down et bottom up. Selon l'auteur, adopter un management top-down, descendant, avec une structure de leadership qui assure « l'exercice d'une bonne gouvernance », est un élément clé pour le succès d'une démarche de développement durable. Dubigeon (2005) et Moutamalle (2004) soulignent l'importance de la personnalité et du statut de la personne chargée des démarches de développement durable, sa légitimité est un élément clé pour le succès de la démarche. De même, il est nécessaire que cette personne soit soutenue par la direction (Moutamalle, 2004). Mais une stratégie managériale ascendante (bottom up) est également très importante ; l'intégration des trois dimensions du développement durable nécessite le respect de trois règles essentielles : le développement durable doit être abordé à

partir d'un système de management proactif, les parties prenantes participent aux processus clés de l'entreprise et les employés de l'entreprise doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes les effets des activités de leur équipe (Dubigeon, 2005).

La présente recherche : le développement durable dans les organisations et l'employé

Comme le mentionne Dubigeon (2005), le développement durable est souvent abordé à partir de sa dimension environnementale dans un premier temps. Bien que conscients des limites que cela représente, pour s'adapter à la réalité de l'avancement de l'intégration des démarches dans les organisations et réduire la complexité du recueil, la présente recherche est axée principalement sur la dimension écologique du développement durable. La dimension sociale et la dimension économique sont abordées mais par rapport à la dimension écologique.

Abordé généralement du point de vue de l'organisation, nous allons nous intéresser dans la présente recherche au développement durable dans les organisations du point de vue de l'employé. Plus précisément, après une revue de la littérature, , deux études concernant les comportements proenvironnementaux au travail sont présentées et discutées.

La première partie théorique s'articule autour de trois axes, repartis en trois chapitres.

Le premier chapitre est consacré aux comportements proenvironnementaux chez le citoyen. Après une définition des comportements proenvironnementaux, des modèles explicatifs et différents facteurs susceptibles d'avoir un impact sur ces comportements sont présentés.

Le second chapitre traite du paradigme du dilemme commun, et plus particulièrement du paradigme du dilemme commun écologique. Il aborde les caractéristiques de ce type de dilemme ainsi que les implications en termes de comportements à travers une conduite plus ou moins coopérative face au dilemme. Enfin, la diversité des acteurs et l'organisation de ces derniers sont évoquées.

Le dernier chapitre de l'approche théorique traite du développement durable dans les organisations. Les fondements ainsi que les stratégies de la mise en place de démarches proenvironnementales par les organisations sont exposés. Ce chapitre conclut sur la présentation de recherches qui ont étudié les comportements écologiques des employés en contexte organisationnel.

Suite à la présentation de ces éléments théoriques, la problématique de ce travail de thèse est soumise au lecteur dans le quatrième et dernier chapitre de l'approche théorique. Elle

passé en revue les points essentiels de l'approche théorique. Elle souligne notamment l'importance de s'intéresser à l'employé dans les démarches de développement durable dans les organisations et les apports de la recherche existante au sujet du comportement écologique du citoyen. De même, elle met en avant les enjeux des démarches proenvironnementales dans les organisations pour étudier la conduite proenvironnementale sur le lieu de travail, relativement peu investie par la recherche jusqu'à présent.

Une deuxième partie est consacrée à la présentation de la première étude réalisée auprès d'employés exerçant leur activité dans différents types d'organisations. Constituée d'une première enquête qualitative exploratoire et d'une deuxième enquête quantitative, cette partie présente d'abord les objectifs, la méthodologie et les résultats de l'enquête qualitative pour aborder ensuite l'enquête quantitative avec les objectifs, les hypothèses sous-jacentes ainsi que la méthodologie et les résultats obtenus. Pour terminer les résultats sont discutés.

Une troisième partie expose la deuxième étude menée au sein d'entreprises engagées dans la gestion responsable des déchets. Elle comporte les objectifs et les hypothèses émises, la présentation de la méthodologie et des résultats ainsi qu'une discussion de ces derniers.

Ce document s'achève sur une discussion générale des résultats des deux études.

PREMIÈRE PARTIE

APPROCHE THÉORIQUE

Chapitre I : Comportement proenvironnemental

1.	Définition et mesure.....	16
1.1.	Définition et classement	16
1.2.	La mesure du comportement proenvironnemental	17
2.	Modélisations.....	20
2.1.	Le modèle de l'activation de normes (TAN) de Schwartz	21
2.2.	La théorie du comportement planifié (TCP) d'Ajzen (1991).....	24
2.3.	La théorie de valeur-croyance-norme (VBN) de Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999)	29
2.4.	Comparaisons de modèles et «prolongements »	32
3.	Facteurs explicatifs	35
3.1.	Représentations du monde et croyances environnementales.....	36
3.2.	Variables contextuelles.....	45
4.	Conclusion	51

1. Définition et mesure

1.1. Définition et classement

Selon Stern (2000), on peut définir un comportement proenvironnemental de deux manières. D'une part, les impacts de la conduite, tels que la disponibilité des ressources ou l'influence sur le fonctionnement de l'écosystème, peuvent permettre de donner une définition de ce type de comportement. Ces impacts peuvent être directs, par exemple par le biais du tri des déchets, ou indirects (et souvent plus conséquents), par exemple par l'intermédiaire du soutien des mesures politiques écologiques ou par l'influence exercée sur les prix pratiqués sur le marché mondial. D'autre part, l'intention manifestée par l'individu d'agir de manière écologique peut être un critère pour définir le comportement proenvironnemental. Cette intention est prise en compte indépendamment du comportement réel. De même, il est possible qu'elle reste sans impact (positif) sur l'environnement. Ainsi, une personne peut mettre en œuvre un comportement donné dans le but de protéger l'environnement, mais en s'appuyant sur une connaissance erronée. Un tel exemple est donné par Stern (2000) qui évoque le cas des bombes aérosols, qui contrairement à ce que pensent beaucoup d'Américains, ne contiennent plus de substances nocives pour la couche d'ozone. Leur évitement n'est par conséquent plus un comportement à impact proenvironnemental.

D'après Stern (2000), les deux définitions sont importantes pour la recherche. Leur emploi dépendra des objectifs de recherche. Lorsque l'on cherche à identifier et à cibler des comportements pouvant impliquer des changements environnementaux non négligeables, il est nécessaire d'avoir recours à une définition en fonction des impacts (Stern & Gardner, 1981). Si l'objectif est de déterminer les croyances, les motivations, permettant de comprendre et de changer les comportements visés, une définition selon les intentions est plus adéquate.

Les différents types de comportements proenvironnementaux peuvent être classés en quatre catégories (Stern, 2000). Premièrement, la participation active à une organisation ou à une manifestation pour défendre l'environnement. Deuxièmement, les comportements des personnes ne participant pas activement à une telle organisation mais soutenant une conduite proenvironnementale publique par le fait de signer une pétition, en supportant une politique instaurant des mesures proenvironnementales ou encore par l'adhésion à une organisation en tant que membre passif. Bien que l'effet ne soit, dans ce cas, qu'indirect, il peut être de grande portée puisque la politique publique peut engendrer des modifications de conduite d'une

population importante. Troisièmement, les comportements dans le domaine privé tels que le tri des déchets, les moyens de transport utilisés,... ont fait l'objet de nombreuses études. Leur impact est direct et n'est significatif que de manière cumulée, collective. Au sein de cette catégorie, on peut distinguer l'achat d'appareils ménagers et de services qui ont un impact écologique important (e.g. voitures, électricité,...), l'utilisation et l'entretien d'appareils à impact environnemental significatif (e.g. isolation de la maison, système de chauffage,...), ainsi que le tri des déchets et une consommation « verte », biologique (e.g. prise en considération des effets des processus de production, recyclage,...). Il convient de remarquer qu'une personne peut agir différemment au sujet des diverses sous catégories. Finalement, une dernière catégorie regroupe les comportements qui influencent par exemple les processus de production dans une entreprise ou les actions menées, et les décisions prises, par une organisation. Ainsi, les ingénieurs peuvent prendre en considération des critères proenvironnementaux ou pas dans la production.

D'après Stern (2000), un individu est susceptible de se conduire de manières différentes selon qu'il se trouve au sein d'une association, au travail ou à son domicile. De même, les déterminants du comportement proenvironnemental peuvent varier selon la catégorie comportementale ou encore au sein d'une catégorie. L'intérêt de cette distinction catégorielle a été montré par certaines études (Dietz, Stern & Guagnano, 1998 ; Stern, Dietz, Abel, Guagnano & Kalof, 1999).

1.2. La mesure du comportement proenvironnemental

Gatersleben, Steg et Vlek (2002) ainsi que Poortinga, Steg et Vlek (2004) ont obtenu des résultats soulignant la pertinence d'une distinction entre des mesures comportementales renvoyant aux impacts et des mesures du comportement basées sur l'intention. Poortinga, Steg et Vlek (2004) différencient entre 1) des mesures comportementales qui tiennent compte des impacts et qui influencent directement l'environnement ; 2) des mesures intentionnelles à effet direct sur l'environnement ; et 3) des mesures comportementales en fonction des intentions mais à impact indirect. Dans les deux premiers cas, il peut s'agir de comportements adoptés au domicile, mais ils sont mesurés de deux manières différentes. Le soutien de démarches politiques est un exemple du dernier cas. Il s'est avéré dans leur étude que toutes ces mesures sont liées à des variables distinctes. Selon les auteurs, tous les comportements réalisés dans le domaine privé sont à effet direct, qu'ils soient liés à des mesures intentionnelles ou d'impact.

Gatersleben, Steg et Vlek (2002) font remarquer que les mesures du comportement rapporté, type de mesure le plus couramment utilisé en sciences humaines, ne tiennent pas compte du fait que les efforts faits pour protéger l'environnement n'impliquent pas automatiquement un impact moindre. Il faut que le comportement mis en place soit réellement proenvironnemental par ses effets. D'ailleurs, une personne peut avoir un impact environnemental plus faible, sans se soucier de l'environnement, pour des raisons financières ou contextuelles par exemple. Celui qui n'a pas de voiture parce qu'il ne peut pas se le permettre faute de possibilités de stationnement n'a pas plus d'impact que celui qui, par souci pour l'environnement, utilise sa voiture le moins possible (Gatersleben et al., 2002). Il n'est pas en soi dans l'intention des gens, qui n'adoptent pas de comportement proenvironnemental, de nuire à l'environnement ; seulement, ils acceptent de telles conséquences en tant qu'effet secondaire d'un comportement (Kaiser, Doka, Hofstetter & Ranney, 2003).

L'écart entre le comportement rapporté et l'impact réel peut s'expliquer par quatre facteurs (Olsen, 1981). Premièrement, les réponses des individus peuvent être imprécises, inexactes, puisque le comportement rapporté renvoie plutôt à une perception, une croyance de la part de la personne au sujet de son comportement. Deuxièmement, la désirabilité sociale peut également jouer un rôle à ce niveau. Toutefois, Kaiser, Wölting et Fuhrer (1999) ont mis en évidence que cette désirabilité n'intervient qu'exceptionnellement dans ce contexte. D'après Gatersleben, Steg et Vlek (2002), l'utilisation d'items très précis, pour le comportement rapporté, permet de réduire le risque d'erreurs systématiques dues à la désirabilité sociale ou à des effets d'ancrage. Troisièmement, selon Olsen (1981), la conscience environnementale représente un autre facteur susceptible d'intervenir. De même, la construction des échelles peut causer une différence entre le comportement rapporté et l'impact. En effet, les échelles ne tiennent pas compte du poids relatif de chaque comportement. De cette manière, une personne qui répond qu'elle effectue plusieurs comportements proenvironnementaux à faible impact, va être estimée plus écoresponsable qu'une personne qui répond qu'elle n'applique que quelques conduites proenvironnementales mais avec des effets plus importants. Enfin, ce problème se présente également lors du calcul d'indices par les chercheurs. Là encore, l'impact des comportements n'est pas considéré (Olsen, 1981).

Des mesures de l'impact des comportements, réalisées en relevant le compteur d'électricité ou d'eau par exemple, permettent un recueil exact. Cependant, il est difficile de savoir exactement quel comportement ou quel individu dans un ménage est à l'origine d'une

baisse dans la consommation d'électricité ou d'eau par exemple (Gatersleben, Steg & Vlek, 2002).

D'après Kaiser, Doka, Hofstetter et Ranney (2003), les conclusions des chercheurs quant à la validité externe des mesures de comportements proenvironnementaux rapportés sont divergentes. Ainsi, pour certains (e.g. Corral-Verdugo, 1997, Gamba & Oskamp, 1994) cette mesure ne peut pas être considérée comme équivalente du comportement réellement mis en œuvre, alors que pour d'autres (e.g. Hirst & Goeltz, 1985, cités par Kaiser et al., 2003) elle permet de rendre compte de manière raisonnable des comportements réalisés. Ceci d'autant plus lorsqu'elle est faite à partir de pratiques ou de conditions dichotomisées. Stern et Oskamp (1987) mettent également en garde et considèrent qu'il faut être prudent quant à l'équivalence entre intention comportementale, comportement rapporté et comportement réel puisque de nombreux facteurs peuvent s'interposer entre les deux premiers et le comportement réel. Malgré ces controverses, il est, selon Kaiser et al. (2003), indispensable d'effectuer des mesures comportementales de ce type afin de constituer des mesures généralisables tout en évitant un maximum d'erreurs de mesure telles que celles indiquées par Epstein (1983) par exemple.

Face aux problèmes de mesure, Kaiser et ses collègues ont appliqué le modèle de Rasch (e.g. Rost, 1999) aux comportements proenvironnementaux. Ce modèle repose sur l'idée que le contexte peut faire obstacle ou, au contraire, être favorable à la réalisation de conduites écologiques (Kaiser & Keller, 2001). Supposant que tous les comportements proenvironnementaux sont équivalents, le Rasch modèle vise à mesurer le comportement de manière objective en tenant compte de la difficulté liée à un comportement donné. Le niveau de difficulté est estimé par rapport au nombre de personnes qui mettent en place un comportement. Il ne s'agit donc pas de la difficulté perçue par les individus, mais d'une mesure objective (Kaiser, Doka, Hofstetter & Ranney, 2003 ; Kaiser & Keller, 2001 ; Tanner, Kaiser & Wölfling Kast, 2004). C'est la probabilité d'apparition du comportement, indépendamment du niveau général de comportements écologiques d'un individu, qui est prise en compte. Dans ce modèle, le comportement d'une personne est considéré d'autant plus écologique que celui-ci est difficile et demande, par conséquent, à l'individu de surmonter des obstacles. De même, le niveau de conduite écologique est estimé faible lorsque la moindre difficulté contextuelle empêche la mise en place du comportement (Kaiser et al., 2003 ; Kaiser & Keller, 2001 ; Tanner et al., 2004). L'échelle du comportement écologique général (Kaiser, 1998) est un test du niveau de l'engagement écologique global d'un individu. On

peut illustrer l'influence du contexte par l'installation de panneaux solaires. Ainsi la pose de tels panneaux n'est pas possible si l'on n'est pas propriétaire du logement ou si l'on n'a pas les moyens financiers pour le faire. Dans le même ordre d'idée, la mise en place d'une conduite de recyclage du papier va être très facile dans une commune où un système de collecte est mis en œuvre ou lorsque la commune applique des taxes au niveau du ramassage des ordures ménagères (Tanner et al., 2004).

Le Rasch modèle a été utilisé par Kaiser et ses collègues dans plusieurs études (Kaiser, 1998 ; Kaiser & Biel, 2000 ; Kaiser & Keller, 2001 ; Kaiser & Wilson, 2000). Elles montrent toutes que ce modèle rend compte, de manière précise, des mesures composites du comportement proenvironnemental global. L'échelle du comportement écologique global ressort de ces études comme une mesure suffisamment fiable (Kaiser, Doka, Hofstetter & Ranney, 2003). D'ailleurs, Kaiser et Keller (2001) utilisent le « mixed » Rasch model, une extension du modèle plus classique. Cette extension prend en considération des difficultés de conduite distinctives pour des groupes issus de contextes, facilitateurs ou inhibiteurs, comparables. Les résultats de Kaiser et Keller (2001) ainsi que ceux de Kaiser et Wilson (2000) confirment le Rasch modèle en tant qu'outil diagnostique des différents facteurs contextuels influençant, positivement ou négativement, le comportement écologique de l'individu, hors de son contrôle volontaire.

On peut noter que des résultats récents (Kaiser & Wilson, 2004) vont dans le sens d'un modèle multidimensionnel du comportement proenvironnemental. Les six dimensions présentées dans le cadre de la recherche sont liées les unes aux autres. Il s'agit des six dimensions proposées par Kaiser, Doka, Hofstetter et Ranney (2003), à savoir, la conservation d'énergie, la mobilité et le transport, la réduction des déchets, la consommation, le recyclage et les comportements sociaux vicariants. Par conséquent, ces données vont à l'encontre du modèle unidimensionnel de Kaiser (1998) et de l'idée classique de comportements indépendants (Stern, 2000). De même, Oskamp (1995) trouvent cinq facteurs renvoyant à différents comportements proenvironnementaux.

2. Modélisations

Le comportement proenvironnemental et ses variables explicatives ont fait l'objet d'un certain nombre de théories et de modélisations. Parmi les modèles et théories, les plus connus et ayant fait l'objet de nombreuses recherches, on peut trouver le modèle de Schwartz (1977),

celui d'Ajzen (1991) ainsi que celui de Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999). Pour le modèle d'Ajzen (1991), il convient de préciser qu'il s'agit d'un modèle général qui a été appliqué ensuite aux comportements proenvironnementaux. Chacun de ces modèles et, de ce fait, les théories sur lesquelles ils reposent, a fait l'objet de nombreuses études. Le choix a été fait ici de les présenter succinctement et en se centrant sur les travaux liés aux conduites écologiques, sans la prétention d'une présentation exhaustive des études relatives à chaque modèle.

2.1. Le modèle de l'activation de normes (TAN) de Schwartz

L'une des approches en termes de valeurs est basée sur la théorie de l'activation de normes de Schwartz (1977), une théorie générale des valeurs visant à expliquer une conduite plus ou moins altruiste. Elle repose sur l'idée que des normes morales sont activées chez l'individu par la perception des conséquences négatives pour d'autres individus engendrées par certaines conditions mais aussi par la perception d'une responsabilité personnelle et d'une possibilité d'agir afin d'empêcher ces conséquences. L'activation de ces normes amène l'individu à agir de manière plus ou moins altruiste. En effet, ces normes peuvent être centrées sur les intérêts individuels ou sur une dimension d'altruisme, de dépassement de soi. Autrement dit, au sein de ce modèle le comportement est considéré comme une fonction résultante des croyances relatives aux conséquences des actes et des normes au sujet de la responsabilité personnelle d'entreprendre une action précise en conséquence (Stern, Dietz & Guagnano, 1995).

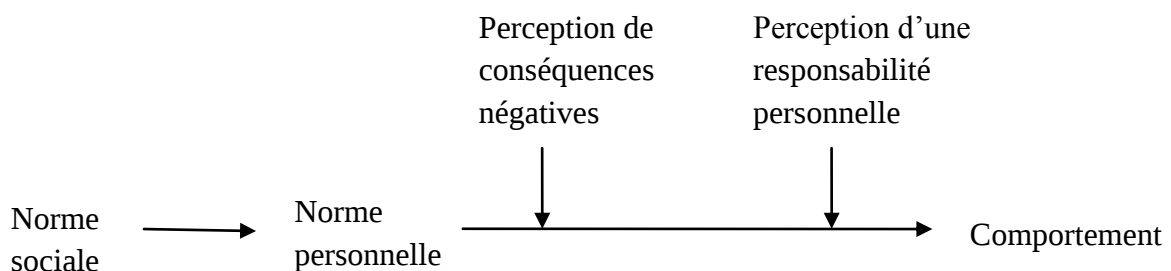


Figure 1: Le modèle de l'activation de normes de Schwartz

Plusieurs études ont montré la pertinence de cette théorie dans le cadre des conduites écologiques (e.g. Black, Stern, & Elworth, 1985; Guagnano, Stern & Dietz, 1995; Harland, Staats & Wilke, 2007 ; Hopper & Nielsen, 1991 ; Schultz & Zelezny, 1998, 1999). Néanmoins, des auteurs (Guagnano, Stern & Dietz, 1995; Hunecke, Blöbaum, Matthies & Höger, 2001; Bamberg & Schmidt, 2003) font remarquer que cette pertinence dépend du type de comportement proenvironnemental considéré. Ainsi, ce modèle théorique s'avère davantage adapté pour expliquer des conduites écologiques peu coûteuses que pour rendre compte de comportements écologiques qui impliquent des contraintes notables sur le plan économique ou temporel. Harland et al. (2007) soulignent la pertinence de la prise en compte de facteurs situationnels dans le modèle. En effet, les auteurs (2007) ont montré à travers deux études que l'efficacité perçue et la possibilité d'action augmentent le pouvoir explicatif du modèle pour les comportements proenvironnementaux étudiés (utilisation de moyens de transport alternatifs à la voiture et consommation d'eau dans l'étude 1, bénévolat dans une organisation environnementale dans l'étude 2). Une étude de Hopper et Nielsen (1991) montre que le modèle de Schwartz est adapté pour les conduites de recyclage.

Dans le prolongement de la théorie de Schwartz, adaptée aux croyances environnementales, trois orientations des valeurs sont différenciées par Stern, Dietz et Kalof (1993) : une orientation selon des valeurs égoïstes avec une recherche d'optimisation des retombées individuelles, une orientation selon des valeurs altruistes, soucieuses des bénéfices pour l'ensemble des êtres humains ainsi qu'une orientation biosphérique (ou écocentrique) renvoyant à une considération de la faune et la flore, de toute la biosphère. En fonction de l'objet valorisé, la volonté de participer à la protection de l'environnement serait alors plus ou moins importante (Stern & Dietz, 1994; Stern, Dietz, Kalof & Guagnano, 1995; Nordlund & Garvill, 2002). Stern et al. (1993) ont montré qu'il existe bien trois orientations des valeurs. Leurs résultats indiquent que l'intention de soutenir politiquement la protection de l'environnement est susceptible d'être influencée par chacune des orientations, égoïste, altruiste et biosphérique individuellement. Afin d'approfondir ces résultats et de les valider au sein d'un échantillon tout venant, Stern, Dietz, Kalof et Guagnano (1995) ont mené une étude tenant compte de ces orientations des valeurs et de la théorie des valeurs de Schwartz. Les résultats indiquent que l'orientation égoïste se recoupe avec l'ensemble « valorisation/affirmation de soi » de Schwartz (1992), tandis que l'ensemble « dépassement de soi » couvre presque tous les items supposés altruistes ou biosphériques (Stern et al., 1995). De plus, les valeurs biosphériques et altruistes sont liées à l'intention d'agir de manière

positive, alors que ce lien est négatif pour les valeurs égoïstes. On peut noter que les deux autres dimensions différenciées par Schwartz, à savoir ouverture au changement et conservation, n'entretiennent pas de relation avec l'intention d'agir dans le domaine de la protection de l'environnement. Stern et al. (1995) concluent que les valeurs sont susceptibles d'influencer le comportement aussi bien de manière directe que de manière indirecte, notamment par la sensibilisation des individus à certains problèmes environnementaux et par la sélection d'informations. Les valeurs biosphériques-altruistes sont liées positivement avec la croyance dans les conséquences négatives des interventions de l'homme sur la nature pour soi, pour les autres et pour l'environnement. Les valeurs égoïstes et les valeurs traditionnelles et la croyance aux conséquences négatives des interventions de l'homme sur la nature pour soi entretiennent également une relation, mais dans ce cas, plus les valeurs sont importantes moins la croyance à ces conséquences est forte. On constate le même type de relation entre les valeurs traditionnelles et la croyance aux conséquences négatives pour la nature des interventions de l'homme sur la nature (Stern et al., 1995). Toutefois, la distinction entre les trois orientations des valeurs n'est pas observée dans tous les cas. En effet, les résultats de Stern et Dietz (1994) par exemple indiquent que l'orientation des valeurs écocentrique et celle des valeurs altruistes ne forment qu'un même ensemble au lieu d'être bien distinctes.

Des travaux menés par Schultz (2000 ; 2001) appuient l'existence des trois orientations. Effectivement, grâce à une démarche qualitative utilisant une question ouverte, Schultz (2000) a mis en évidence un ensemble de trois facteurs distincts mais qui entretiennent des corrélations. Schultz (2001) a testé les items renvoyant aux trois orientations, construits sur la base de l'étude de 2000, avec un échantillon constitué d'étudiants (étude 1) puis un échantillon tout venant (étude 2). Les résultats confirment les trois orientations de valeurs égoïstes, altruistes et biosphériques. Dans une troisième étude, l'auteur a étudié les liens entre les 12 items de son échelle et d'autres outils de mesure, dont l'échelle New Environmental Paradigm NEP (Dunlap, Van Liere, Mertig, Catton & Howell, 1992, cités par Dunlap, 2008), l'échelle d'orientation de valeurs sociales (Van Lange, De Bruin, Otten & Joireman, 1997 ; Van Vugt, 1997) et un ensemble de comportements mesuré à l'aide de 12 items provenant d'une étude de Schultz et Zelezny (1998). Il montre que les valeurs biosphériques sont corrélées positivement avec la NEP et les comportements rapportés. Le type d'orientation des valeurs sociales (SVO) n'a d'impact que sur les valeurs égoïstes liées à l'environnement. Par contre, les « compétiteurs » et les « individualistes » obtiennent des scores similaires mais significativement différents du score des « prosociaux ».

On peut noter qu'aucune différence significative n'est observée au niveau des comportements en fonction de la SVO (Schultz, 2001). Une quatrième étude de Schultz (2001) supporte le modèle en trois facteurs dans 10 pays différents. De plus, cette étude comprend des items de l'échelle des valeurs de Schwartz (1992,1994) et montre des corrélations entre les différentes croyances (égocentriques, altruistes et biosphériques) et ces valeurs. Ainsi, une orientation égocentrique est corrélée positivement avec l'affirmation de soi et entretient une corrélation négative avec le dépassement de soi. Dans le cas d'une orientation altruiste ou écocentrique, on observe une corrélation négative avec l'affirmation de soi et une corrélation positive avec le dépassement de soi. Dans une étude comparative, l'échelle de Schultz (2000) se montre plus adaptée pour mesurer les trois orientations des valeurs que l'échelle utilisée par Stern et al. (1993, 1995) (Snelgar, 2006). D'après une seconde étude du même auteur (Snelgar, 2006), la distinction des trois orientations est pertinente, mais une structure en quatre facteurs, avec une différenciation entre les valeurs biosphériques relatives à la faune et les valeurs biosphériques liées à la flore, est encore plus adaptée. De Groot et Steg (2007, 2008) obtiennent également des résultats en faveur de la distinction entre ces trois orientations des valeurs. En effet, les études réalisées par les auteurs montrent que cette distinction s'avère adéquate dans plusieurs pays (Autriche, République Tchèque, Italie, Pays-Bas et Suède) pour l'étude du comportement proenvironnemental.

2.2. La théorie du comportement planifié (TCP) d'Ajzen (1991)

La théorie du comportement planifié repose sur la théorie de l'action raisonnée (e.g. Ajzen & Fishbein, 1980) et tente de répondre aux limites de cette dernière (Ajzen, 1991).

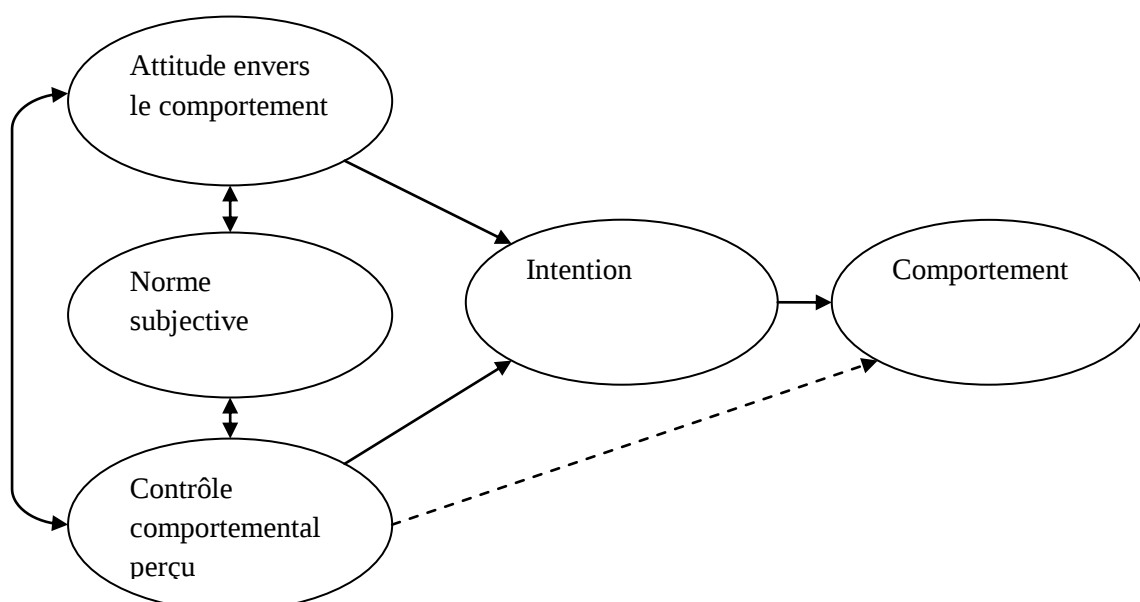


Figure 2 : Théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991)

Comme dans le cadre de la théorie de l'action raisonnée, l'intention comportementale occupe une position clé dans la théorie du comportement planifié (TCP). Considérée comme la motivation à effectuer un comportement donnée, l'intention comportementale joue le rôle d'intermédiaire pour les différents facteurs motivationnels qui sont susceptibles d'intervenir et centralise leurs effets. Plus l'intention comportementale est élevée, plus l'individu est enclin à mettre en œuvre tel ou tel comportement (Ajzen, 1991). Selon Ajzen (1991), il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance de facteurs non motivationnels tels que les moyens financiers, le temps requis, la coopération des autres, qui déterminent notamment la perception de contrôle. Or, l'expression de l'intention comportementale dans le comportement dépend de cette perception de contrôle, c'est-à-dire la perception de la facilité ou de la difficulté à réaliser un comportement donné (Ajzen, 1991). D'ailleurs, c'est par la prise en compte de cette perception de contrôle que la théorie du comportement planifié se distingue de la théorie de l'action raisonnée. En effet, la TCP a été développée pour répondre au besoin d'étendre la théorie de l'action raisonnée à des comportements qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'individu (Ajzen, 1991). Ajzen (1991) considère que la notion de perception de contrôle comportemental est assez proche de celle du sentiment d'efficacité perçue de Bandura (e.g. Bandura, 1977).

Deux autres variables sont prises en compte dans la TCP, à savoir l'attitude envers le comportement et la norme subjective. L'attitude comportementale constitue une évaluation positive ou négative du comportement. La norme subjective renvoie à la perception d'une pression sociale à réaliser ou non le comportement. Ces variables représentent des prédicteurs de l'intention comportementale qui réunie leurs effets. Plus ces variables sont favorables à un comportement, plus l'intention comportementale de l'individu est forte (Ajzen, 1991).

Dans ce cadre théorique, la réalisation d'un comportement dépend à la fois de l'intention comportementale et de la perception de contrôle comportemental. Afin de pouvoir prédire un comportement à partir de ces deux variables, il est néanmoins nécessaire qu'un certain nombre de conditions soient remplies. Ainsi, il faut que les mesures des différentes variables se situent à un même niveau de spécificité. De même, il est nécessaire qu'il y ait une certaine stabilité de l'intention comportementale et du contrôle perçu entre le moment de leur mesure et la réalisation du comportement. Enfin, la fiabilité de la prédiction du comportement dépend de la proximité entre le contrôle perçu et le contrôle effectivement réalisable. Par ailleurs, en fonction de la situation et du comportement concernés, le poids des deux variables prédictives peut varier. En effet, lorsque le contrôle comportemental est élevé, l'intention

comportementale va être plus décisive. Au fur et à mesure que ce contrôle diminue, la perception de contrôle devrait prendre de l'importance dans la prédiction du comportement (Ajzen, 1991).

De nombreuses études ont pris en compte le modèle TCP. L'utilité de ce modèle dans le domaine des comportements écologiques est soutenue par les résultats d'un certain nombre d'études (e.g. Bamberg, Ajzen, & Schmidt, 2003 ; Cheung, Chang, & Wong, 1999 ; Fielding, Terry, Masser & Hogg, 2008 ; Kaiser, Wölfling & Fuhrer, 1999 ; Kaiser, Hübner & Bogner, 2005 ; Mannetti, Pierro & Livi, 2004 ; Taylor & Todd, 1995, 1997). Dans une méta-analyse de 185 études, Armitage et Connor (2001) obtiennent également des résultats qui corroborent la pertinence de ce modèle lorsque l'on souhaite prédire l'intention comportementale ou le comportement lui-même. Et cela, aussi bien pour les mesures en tant que comportement observé ou en tant que comportement rapporté, même s'ils observent une valeur prédictive plus importante pour le dernier.

Concernant le comportement proenvironnemental, plusieurs recherches ont notamment été menées dans le domaine de la gestion des déchets. Dans une étude portant sur le recyclage du papier de Cheung, Chang et Wong (1999), l'attitude, la norme subjective et la perception de contrôle ressortent comme prédicteurs de l'intention, elle-même liée au comportement. Les auteurs se sont également interrogés sur la pertinence de la mesure de la perception de contrôle comportemental. En effet, si Ajzen (1991) suggère une mesure unidimensionnelle regroupant contrôlabilité perçue et perception de la difficulté de la mise en œuvre d'un comportement, des travaux (e.g. Terry & O'Leary, 1995) mettent cette unidimensionalité en question. Ainsi, les résultats de Terry et O'Leary (1995) montrent que la perception de contrôle comportemental intervient au niveau du comportement tandis que l'efficacité personnelle a un impact sur l'intention comportementale. D'après les résultats de Cheung et al. (1999), il paraît aussi plus adapté de distinguer les deux aspects et d'opter pour une conception bidimensionnelle. De plus, les auteurs ont étudié le rôle du comportement antérieur ainsi que celui des connaissances générales concernant l'environnement. Leurs résultats montrent un effet significatif du comportement antérieur pour prédire le comportement ainsi qu'un effet significatif important des connaissances lorsque les facteurs liés à la TCP sont contrôlés. S'inscrivant également dans ce cadre théorique, Taylor et Todd (1995) ont mené une recherche concernant le recyclage et le compostage. Ils obtiennent des liens entre l'intention comportementale, l'attitude et la perception de contrôle pour chacun des deux domaines. En ce qui concerne la norme subjective, les résultats varient en fonction du

domaine étudié. En effet, ils mettent en évidence un lien positif entre cette norme et l'intention dans le cas du compostage, tandis que ce lien s'avère négatif dans le cas du recyclage. Par ailleurs, cette recherche montre l'importance des influences normatives provenant aussi bien des membres de la famille que des amis ou voisins. Ces influences interviennent en amont sur la norme subjective. La perception de contrôle est à son tour liée à la perception d'efficacité et à l'accès à un équipement adapté au comportement, c'est-à-dire à des bacs de tri ou de compostage (Taylor & Todd, 1995). Knussen, Yule, MacKenzie et Wells (2004) ont réalisé une étude sur la théorie du comportement planifié et le rôle du comportement antérieur, de la perception d'habitudes ainsi que la perception d'un manque de facilités. En cohérence avec l'étude de Taylor et Todd (1995), leurs résultats montrent que les attitudes et la perception de contrôle comportemental contribuent à expliquer la variance de l'intention de recyclage contrairement à la norme subjective. Le comportement antérieur ainsi que la perception d'habitudes se sont également avérés explicatifs de la variance de l'intention. Par ailleurs, selon les auteurs, les résultats semblent suggérer qu'il y ait une influence négative du comportement antérieur sur la relation entre attitude et intention. Il paraît que, contrairement aux attentes des auteurs, le lien entre attitude et intention soit d'autant plus fort que la personne ait déjà recyclé précédemment. De plus, les résultats laissent penser que la relation entre la perception de contrôle comportemental et l'intention soit atténuée lorsque l'individu perçoit un manque de facilités de recyclage (Knussen et al., 2004). D'autres auteurs (Mannetti, Pierro & Livi, 2004) se sont intéressés à l'apport de l'identité personnelle à ce cadre théorique. Leurs résultats confirment la pertinence du modèle TCP. En effet, les trois variables (attitude, norme subjective et contrôle comportemental perçu), contribuent à expliquer la variance de l'intention de recycler. Leurs résultats concernant ces variables vont dans le même sens que ceux de Knussen et al. (2004) puisque la perception de contrôle comportemental ressort comme ayant le pouvoir prédictif le plus important alors que les normes subjectives sont les moins prédictives de l'intention de recycler. L'intégration de l'identité personnelle dans le modèle permet d'améliorer le pourcentage de variance expliqué par le modèle. La pertinence de l'intégration de la dimension identitaire, sociale et personnelle, dans le TCP ressort aussi des résultats de Fielding, McDonald et Louis (2008) concernant l'intention d'activisme proenvironnemental. On peut noter que les auteurs constatent un pouvoir prédictif de l'attitude et de la norme personnelle. Toutefois, la perception de contrôle comportemental ne joue pas de rôle de prédictif dans leur étude. De manière générale, la prise en compte de l'identité en lien avec le modèle TCP s'est avérée intéressante dans un certain nombre de travaux (e.g. Armitage &

Conner, 1999 ; Fielding, Terry, Masser & Hogg, 2008 ; Sparks & Shephard, 1992 ; Terry, Hogg & White, 1999).

La TCP a aussi fait l'objet d'études dans d'autres domaines liés à l'environnement. Bamberg, Ajzen et Schmidt (2003) par exemple, se sont intéressés à la pertinence de ce modèle pour le choix des modes de transport. D'après leurs résultats, ce modèle s'avère effectivement adapté pour prédire l'utilisation du bus et de la voiture, puisque les trois variables, attitude, perception de contrôle et norme sociale, interviennent en tant que prédicteurs de l'intention comportementale. Cette dernière s'est montrée assez efficace pour prédire ensuite le comportement. Par ailleurs, les auteurs ont mis en évidence que, dans un contexte relativement stable, le comportement antérieur a également un impact sur l'intention comportementale et le comportement. Par contre, cela n'est plus valable lorsqu'un nouvel élément contextuel, ici la proposition d'un ticket de bus semestriel prépayé, est introduit. D'autres études (e.g. Hunecke, Haustein, Grischkat & Böhrer, 2007) ont également montré la pertinence de la TCP dans le domaine des transports. Bamberg (2003) a étudié la TCP dans le domaine de l'électricité « verte » provenant de sources durables. Le chercheur a porté un intérêt particulier à la question du lien entre les croyances environnementales générales et les comportements. Sa comparaison entre des individus avec une forte versus faible conscience environnementale, montre que les croyances environnementales ont un effet indirect sur le comportement par leur impact sur la perception de la situation et des différentes variables incluses dans le modèle de la TCP.

Dans une étude internationale menée dans 27 pays, Oreg et Katz-Gerro (2006) ont testé les effets médiateurs prévus par le modèle TCP et obtiennent des résultats favorables dans chaque pays. En plus de la dimension internationale de cette étude, les auteurs ont fait le choix de prendre en compte trois types de comportement écologique (recyclage, évitement de l'utilisation d'une voiture et ce qu'ils appellent « citoyenneté environnementale » (signature de pétitions, participation à des manifestations,...)). Les résultats soutiennent la validité du modèle pour les différents comportements. Dans un domaine un peu différent, concernant la consommation, Sparks et Shepherd (1992) ont mis en évidence que, en cohérence avec le modèle TCP, l'intention de consommer des légumes biologiques est liée aussi bien à l'attitude envers une consommation verte qu'à la norme subjective et à la perception de contrôle.

En ce qui concerne la norme subjective, Armitage et Connor (2001) se sont interrogés sur le rôle de la mesure de cette norme dans cette relation plus ou moins faible avec l'intention comportementale. Bien que leur méta-analyse confirme qu'il s'agit de la variable

la plus faiblement prédictive dans le modèle, ils montrent également que la manière dont cette norme est mesurée, peut jouer un rôle. En effet, le plus souvent, une mesure unique est utilisée dans les études prises en compte. Or, une mesure multiple paraît plus judicieuse.

2.3. La théorie de valeur-croyance-norme (VBN) de Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999)

Différentes perspectives théoriques ont été intégrées dans un modèle globale par Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999). En effet, leur théorie de valeur-croyance-norme (value-belief-norm, VBN) intègre la théorie des valeurs (Stern, Dietz & Kalof, 1993) qui distingue trois types d'orientations des valeurs (biosphérique, altruiste et égoïste), la théorie de l'activation des normes de Schwartz (1973, 1977) et le New Environmental Paradigm (NEP) de Dunlap et Van Liere (1978). D'après Stern, Dietz et Guagnano (1995) le modèle d'activation de normes de Schwartz (1970, 1977) ne tient pas compte des valeurs ou des visions du monde plus larges, telles que la NEP, mais reste restreint au niveau plus spécifique du lien entre attitudes et comportements. Certains auteurs comme Black, Stern et Elworth (1985) font néanmoins le lien avec l'intérêt général accordé aux problèmes environnementaux. Dans un enchaînement causal, Stern et al. (1995) considèrent que les valeurs et les croyances générales se situent en amont par rapport à des croyances ou des intentions plus spécifiques. En effet, les auteurs ainsi que Dietz (1994, cité par Stern et al. 1995) et Dietz et Stern (1995) estiment que le plus souvent, un individu est susceptible de se baser davantage sur des croyances d'un niveau général que sur des renseignements très précis pour traiter un sujet. Par conséquent, les croyances générales servent de référence pour déterminer les croyances plus spécifiques liées à un problème. Les résultats de Stern, Dietz et Guagnano (1995) confirment les attentes des auteurs puisque la NEP s'avère fortement corrélée avec leur mesure de la perception de conséquences des problèmes environnementaux. De plus, dans une structure causale, les deux mesures entretiennent le même type de relation avec les attitudes spécifiques ainsi que le comportement. Selon Stern et al. (1995), ces résultats sont très intéressants car les théories centrées sur le lien entre attitudes et comportements ont montré leur efficacité dans la prédiction de conduites écologiques mais elles ne permettent pas de tenir compte de l'influence du contexte. Or, le contexte social et institutionnel a des impacts sur les attitudes et les comportements (Guagnano, Stern & Dietz, 1995). Si les attitudes permettent de prédire des comportements spécifiques mais que les théories ne rendent pas compte des effets du contexte, l'intérêt général accordé à l'environnement ne contribue souvent que faiblement à l'explication des conduites

proenvironnementales. Stern et al. (1995) intègrent aussi davantage les facteurs sociaux et arrivent à la conclusion que les croyances écologiques en général peuvent établir un lien entre les facteurs liés à la structure sociale, les processus de sociabilité et des variables de personnalité d'une part, et les attitudes spécifiques et les comportements d'autres part.

La VBN intègre ces différents cadres théoriques, qu'elle prend en compte, en un modèle en pistes causales qui amène à un certain comportement. Cette chaîne est composée de cinq variables. Au début de la chaîne se trouvent les valeurs personnelles, viennent ensuite les représentations du monde puis les conséquences pour des objets valorisés et les possibilités perçues de réduire la menace. En bout de chaîne causale le prédicteur direct du comportement est le sentiment d'obligation à manifester un comportement écologique (Stern, 2000 ; Stern et al., 1999).

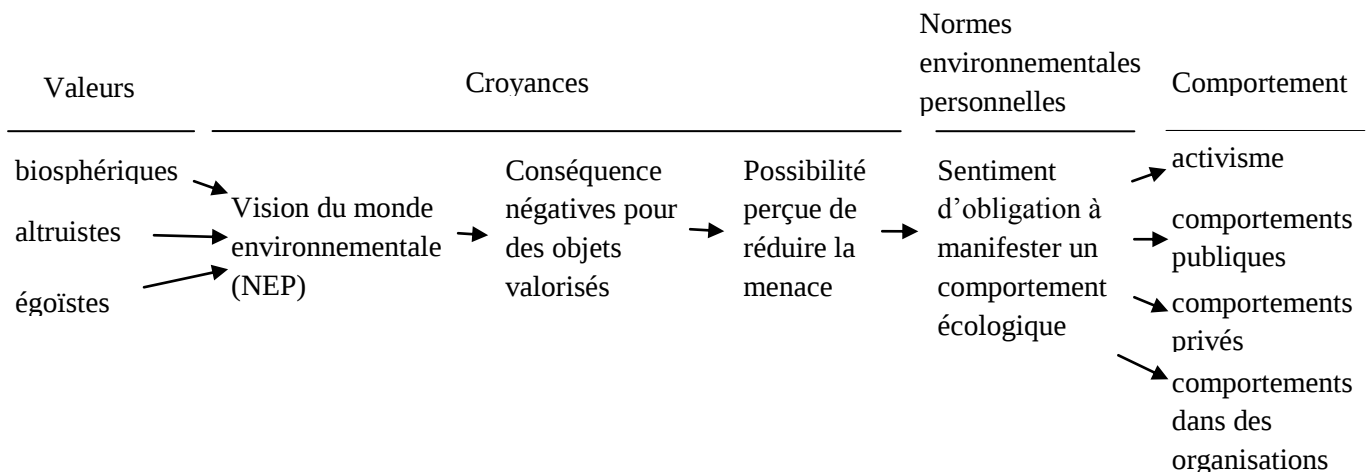


Figure 3 : La théorie de valeur-croyance-norme (VBN) de Stern, Dietz, Abel, Guagnano & Kalof (1999)

D'après Stern et al. (1999 ; Stern, 2000), l'ordre des différentes variables intégrées dans la chaîne repose sur des travaux antérieurs (Black, Stern & Elworth, 1985 ; Gardner & Stern, 1996 ; Stern, Dietz & Guagnano, 1995 ; Stern, Dietz, Kalof & Guagnano, 1995 ; Stern & Oskamp, 1987). La chaîne commence par des variables d'ordre général pour aller vers des variables plus spécifiques. Selon ce modèle en pistes causales, une variable est influencée par la variable qui la précède et est susceptible d'être influencée également par toutes les autres variables qui se situent en amont (Stern, 2000 ; Stern et al., 1999).

L'étude menée par Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999) tient compte à la fois les variables intégrées dans la VBN et des variables issues d'autres théories. Les résultats de

l'étude font ressortir l'importance des normes morales personnelles en tant qu'élément principal de la prédisposition générale de l'individu à adopter une conduite plus ou moins écologique. En outre, ces résultats soutiennent l'enchaînement causal proposé qui amène à l'activation de ces normes. Plus de la moitié (56%) de la variance des normes personnelles est expliquée par les valeurs, les représentations du monde environnementales et la perception de conséquences négatives. On peut noter que d'autres études (Bratt, 1999 ; Widegren, 1998), corroborent ce rôle clé des normes personnelles. De même, en cohérence avec ce cadre théorique, des études (e.g. Stern, Dietz, Kalof & Guagnano, 1995 ; Stern et al., 1999) montrent que, parmi les valeurs, les valeurs altruistes contribuent le plus à l'activation des normes environnementales personnelles.

La VBN accorde une importance particulière à la médiation du lien entre les valeurs et les comportements proenvironnementaux par des croyances spécifiques telles que la perception de conséquences négatives pour des objets importants aux yeux de l'individu ou la perception par ce dernier d'une possibilité d'intervenir afin d'éviter ces conséquences. En partant de cette idée, il devient possible d'intervenir par le biais d'informations provenant de différentes sources (scientifique, politique, médiatique,...) qui pourraient influencer la perception de conséquences et de possibilités d'actions (Stern, 2000).

Par la suite d'autres travaux confirment l'utilité de ce modèle pour étudier les facteurs intervenant dans les conduites écologiques (e.g. Collins & Chambers, 2005 ; Jansson, Marell & Nordlund, 2011 ; Kaiser, Hübner & Bogner, 2005 ; Nordlund & Garvill, 2003 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Steg, Dreijerik & Abrahamse, 2005). Les résultats de Poortinga et al. (2004) montrent que toutes les variables liées aux croyances (les valeurs, l'intérêt général et spécifique accordé à l'environnement) contribuent particulièrement à expliquer des différences lorsque les comportements proenvironnementaux sont mesurés par l'intention et ceci indépendamment du type d'impact, direct ou indirect. Dans une étude du choix du moyen de transport par des étudiants pour le trajet entre leur domicile et l'université, Collins et Chambers (2005) ont utilisé le modèle de Stern et al. (1999) en y ajoutant des facteurs situationnels. Leur étude permet de mettre en évidence des impacts directs des variables psychologiques et des variables contextuelles ainsi qu'un impact de l'interaction de ces deux types de variables. Par ailleurs, les auteurs retrouvent une influence indirecte des valeurs biosphériques et égoïstes par l'intermédiaire des croyances proenvironnementales de l'individu.

Le modèle s'est avéré moins efficace pour les mesures centrées sur l'impact réel des comportements sur l'environnement (Poortinga, Steg & Vlek, 2004). De même, devant des résultats indiquant un pouvoir explicatif relativement faible comparé à d'autres études, Raymond, Brown et Robinson (2011) concluent que le modèle VBN convient davantage pour des comportements impliquant un coût relativement faible que pour des comportements à coût élevé. En effet, les auteurs se sont intéressés à la plantation d'une végétation locale sur des terrains agricoles privés dans des régions d'Australie. Ils considèrent que cela représente un comportement impliquant un coût élevé pour l'individu en comparaison avec les comportements pris en compte dans d'autres études tels que le soutien de politiques environnementales, les économies d'énergie et d'eau ou encore le recyclage et le compostage. Toutefois, le modèle contribue à expliquer une partie un peu plus importante de la variation du comportement en intégrant l'attachement au lieu dans ce modèle. Cet attachement au lieu intervient davantage au niveau des prédicteurs du comportement que sur ce dernier (Raymond et al., 2011). Les conclusions de Raymond et al. (2011) concernant la pertinence du modèle VBN pour les comportements coûteux ne sont pas corroborées par les résultats de Jansson, Marell et Nordlund (2011) pour le comportement d'achat d'un véhicule équipé d'un carburant alternatif, plus écologique. En effet, il ressort de cette étude (Jansson et al., 2011) que le modèle VBN s'avère adapté pour expliquer ce comportement. D'après leurs résultats, les facteurs normatifs, attitudinaux sont susceptibles de jouer un rôle plus important que des critères économiques tels que les revenus dans l'explication des comportements à coût élevé.

2.4. Comparaisons de modèles et «prolongements»

Plusieurs études (e.g. Oom do Valle, Rebelo, Reis & Menezes, 2005 ; Wall, Devine-Wright & Mill, 2007) ont comparé différents modèles explicatifs du comportement écologique ou tenté de les intégrer dans un seul modèle. Dans le domaine du recyclage, Oom do Valle et al. (2005) ont testé un modèle basé sur la TCP, la TAN et la VBN. D'après leurs résultats (Oom do Valle et al., 2005), la TCP ressort comme une base intéressante pour expliquer le comportement de recyclage. Par ailleurs, en cohérence avec Ajzen (1985, cité par Oom do Valle et al., 2005), Oom do Valle et al. (2005) ont démontré un lien entre le contrôle comportemental perçu et des connaissances spécifiques ainsi qu'entre ce premier facteur et la commodité perçue. La commodité perçue renvoie ici aux conditions externes qui sont favorables ou non au comportement des individus. Concernant l'intégration de la théorie de Schwartz (1977) dans leur modèle, les résultats sont mitigés mais appuient l'hypothèse selon laquelle les normes sociales pourraient acquérir le statut des normes personnelles en étant

intégrées par les individus. L'ajout au modèle de la NEP pour rendre compte de l'attitude écologique générale a permis à Oom do Valle et al. (2005) de montrer un lien direct entre cette variable et l'attitude plus spécifique de recyclage. Ainsi, ils ont également mis en évidence un lien indirect des valeurs personnelles avec l'attitude spécifique vis-à-vis du recyclage, par l'intermédiaire de l'attitude plus générale. Néanmoins, leurs résultats ne permettent pas de confirmer le lien entre l'attitude spécifique et le comportement supposé dans le modèle proposé. Wall, Devine-Wright et Mill (2007) ont réalisé une étude comparative de la TCP et de la TAN dans le domaine du choix des moyens de transport auprès des personnels et des étudiants dans une université anglaise. En outre, ils ont testé un modèle qui comprend des aspects des deux théories, considérant que l'intention comportementale d'une personne peut reposer sur des raisons altruistes et individuelles. Les résultats obtenus indiquent un meilleur pouvoir explicatif pour le modèle mixte que pour les modèles issus des deux cadres théoriques étudiés individuellement. Contrairement à Oom do Valle et al. (2005) dans le contexte du recyclage, Wall et al. (2007) observent une plus grande contribution à l'explication du choix de moyen de transport par le modèle de la TAN que celui de la TCP. Les auteurs (Wall et al., 2007) en concluent que le choix du moyen de transport, et notamment le souhait de diminuer l'utilisation de la voiture personnelle, se fait davantage sur la base de motivations altruistes. D'après Bamberg, Hunecke et Blöbaum (2007), l'approche adoptée dépend de la manière dont des chercheurs abordent le comportement proenvironnemental (comme un comportement altruiste ou individuel). Les auteurs différencient entre une approche du comportement proenvironnemental par le modèle de Schwartz (1977) ou le VBN (Stern et al., 1999), qui mettent l'accent sur la dimension pro-sociale du comportement, et une approche par le modèle TCP (Ajzen, 1991) qui est centré sur l'intérêt pour soi du comportement. Ainsi, les modèles TAN et TCP illustrent bien le mélange entre intérêt personnel et intérêt pour les autres individus, les autres espèces et l'écosystème qui caractérise les comportements proenvironnementaux (Bamberg & Möser, 2007).

Récemment, Klöckner et ses collègues (Klöckner & Blöbaum, 2010 ; Klöckner & Friedrichsmeier, 2011 ; Klöckner & Oppedal, 2011) ont développé un modèle qui intègre aussi bien des aspects individuels que contextuels, nommé par ses auteurs modèle compréhensible de la détermination de l'action (MCDA).

Ce modèle intègre des aspects des modèles de la TCP et de la TAN. De plus, il tient compte du concept d'habitude et d'une approche ipsative du comportement (e.g. Klöckner & Blöbaum, 2010). Le modèle repose sur l'idée que le comportement de l'individu est influencé

aussi bien par les habitudes, les intentions et le contexte. Selon les auteurs, les effets de ces variables sont directs tandis que l'effet d'une quatrième variable, les processus normatifs, agissent de manière indirecte, par l'intermédiaire des trois autres. Ceci distingue ce modèle de celui de la TAN qui stipule un lien direct entre les normes personnelles et le comportement. En effet, d'après Klöckner et al. (e.g. Klöckner & Blöbaum, 2010), les normes se situent à un niveau plus général que les intentions, sont susceptibles d'être activées par le contexte et d'influencer les habitudes, leur effet étant ainsi médiatisé par ces variables. Klöckner et Blöbaum (2010) considèrent que les différents prédicteurs du comportement ne sont pas indépendants les uns des autres, mais que, au contraire, des interactions complexes existent entre eux. On peut noter que les processus normatifs sont abordés dans ce modèle par les normes sociales, la conscience d'une nécessité et la conscience des conséquences qui sont susceptibles d'avoir un impact sur les normes personnelles. La notion de perception de contrôle est intégrée dans les aspects contextuels.

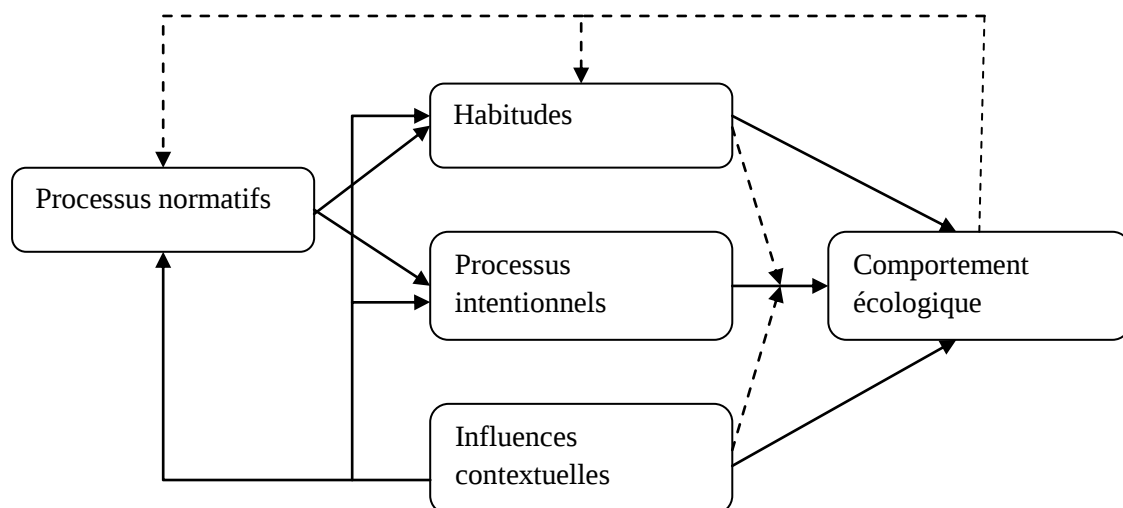


Figure 4 : Le modèle compréhensible de la détermination de l'action

Le MCDA a été testé par Klöckner et ses collègues dans le domaine du transport (Klöckner & Blöbaum, 2010 ; Klöckner & Friedrichsmeier, 2011) ainsi que dans le domaine du recyclage (Klöckner & Oppedal, 2011). Globalement, leurs résultats confirment la pertinence de ce modèle. Klöckner et Blöbaum (2010) ont comparé le modèle TCP, le modèle TAN et un modèle intégré de ces deux théories avec leur MCDA. Ils montrent que le MCDA permet d'expliquer une part plus grande de la variance observée au niveau du choix du moyen de transport des étudiants, que les trois autres modèles moins complexes. La pertinence du MCDA a globalement été répliquée par Klöckner et Friedrichsmeier (2011) dans le même

domaine. Les chercheurs (Klößner & Friedrichsmeier, 2011) ont complété le modèle par des précisions concernant les conditions de transport telles que les conditions météorologiques ou le motif du déplacement. Leurs résultats indiquent qu'il est judicieux de tenir compte à la fois des variables individuelles et des variables contextuelles.

Le modèle convient aussi bien pour aborder la conduite de recyclage que pour un comportement de recyclage spécifique (Klößner & Oppedal, 2011). Au niveau de la conduite de recyclage globale, c'est la motivation de recycler, elle-même influencée par l'intention de recyclage et des habitudes générales de recyclage, qui joue un rôle important. Lorsqu'il s'agit du recyclage d'une matière spécifique, ce sont les caractéristiques du système de recyclage, de la situation, qui entrent davantage en jeu.

3. Facteurs explicatifs

Les modèles présentés précédemment ont tous fait l'objet de plusieurs études qui témoignent de leur plus ou moins grande pertinence pour rendre compte de différents comportements proenvironnementaux. Ils intègrent eux-mêmes différents facteurs explicatifs et ont été complétés par d'autres facteurs.

Dans une méta-analyse, Hines, Hungerford et Tomera (1986/1987) ont entre autre trouvé quatre variables psychosociales liées aux comportements proenvironnementaux, à savoir les attitudes, le locus de contrôle ou l'efficacité personnelle, la responsabilité morale et l'intention comportementale. Vingt ans plus tard, dans une méta-analyse d'études publiées depuis 1995 portant notamment sur la TCP ou la TAN, Bamberg et Möser (2007) ont confirmé une approche du comportement proenvironnemental comme un mélange d'intérêts personnels et pro-sociaux. Ils ont testé un modèle comprenant huit variables psychosociales, à savoir l'intention comportementale, le contrôle comportemental perçu, l'attitude, la norme morale, le sentiment de culpabilité, la norme sociale, la conscience du problème et l'attribution interne. Conformément à leur modèle, leurs résultats indiquent que l'intention comportementale joue un rôle d'intermédiaire entre la conduite écologique et les autres variables psychosociales prises en compte. Plus précisément, il ressort de leur méta-analyse qu'en moyenne, le contrôle comportemental perçu, l'attitude et la norme morale permettent d'expliquer environ la moitié (52%) de la variance au niveau de l'intention comportementale.

A travers la littérature, on peut trouver une grande diversité et richesse des variables explicatives évoquées par les chercheurs. Parmi les facteurs explicatifs, certains font référence

aux croyances environnementales, aux attitudes, d'autres sont plutôt contextuels. Quelques uns de ces facteurs sont présentés de manière plus détaillés ci-dessous. Le choix a été fait de tenir compte à la fois des variables individuelles et des variables contextuelles. En ce qui concerne les variables individuelles, une des variables qui a été investie par un nombre conséquent de recherches, renvoie aux représentations du monde. Au contraire, les variables contextuelles ont fait l'objet de relativement peu de travaux mais paraissent particulièrement intéressantes pour la présente recherche car le contexte sur le lieu de travail présente de multiples facettes et est difficile à modifier par l'individu.

3.1. Représentations du monde et croyances environnementales

3.1.1. Les visions ou représentations du monde

Les croyances environnementales, et les relations qu'elles entretiennent avec les comportements proenvironnementaux, ont fait l'objet de nombreuses études. De manière générale, les croyances constituent une notion vaste ; plusieurs orientations théoriques ont été développées pour tenter de rendre compte de ces croyances et de leurs liens avec les conduites des individus. On peut distinguer trois aspects des croyances environnementales qui sont étudiés, à savoir les représentations ou visions du monde, les valeurs et les normes (Steg, Dreijerink & Abrahamse, 2005; Stern, 2000). Les valeurs et les représentations du monde se distinguent par le fait que les valeurs sont indépendantes du contexte et concernent la vie d'une manière générale tandis que les visions du monde sont des croyances générales relatives à un domaine spécifique de la vie. De plus, les valeurs semblent plus stables dans le temps parce que, si elles peuvent être plus ou moins adaptées ou appréciées, elles ne peuvent pas être mises à l'épreuve concernant leur véracité contrairement aux croyances générales qui subissent davantage de confrontations empiriques (Stern, Dietz & Guagnano, 1995).

Plusieurs chercheurs s'intéressent aux visions ou représentations du monde. Concernant l'environnement, ces visions du monde peuvent être définies comme des croyances générales au sujet de la relation entre les êtres humains et l'environnement (Stern, Dietz & Guagnano, 1995). Dans cette perspective, la New Ecological (ou Environmental) Paradigm Scale représente la mesure la plus fréquemment utilisée (Dunlap, 2008 ; Stern, Dietz & Guagnano, 1995). La première version de cette échelle a été développée par Dunlap et Van Liere (1978). On distingue ici une vision du monde anthropocentrique et une vision du monde écocentrique. Une représentation anthropocentrique du monde renvoie à la considération de l'environnement en fonction des intérêts de sa protection pour l'être humain.

Une représentation du monde écocentrique repose sur l'idée de protéger l'environnement pour lui-même (e.g. Thompson & Barton, 1994). D'après Thompson et Barton (1994), le fait d'adopter une orientation anthropocentrique ou écocentrique ne signifie pas forcément que l'individu va s'intéresser plus ou moins à l'environnement. Seulement, cet intérêt est fondé sur des motivations différentes. En effet, une personne ayant une orientation anthropocentrique, va accorder de l'importance aux thèmes environnementaux lorsqu'elle estime que la protection de telle ou telle ressource est nécessaire afin de garantir de bonnes conditions pour l'être humain en termes de qualité de vie, de santé et de confort. Une personne qui a adopté une orientation écocentrique va se sentir concernée par des questions environnementales parce qu'elle souhaite protéger la nature elle-même et indépendamment des intérêts économiques ou de la qualité de vie pour les êtres humains. Bien qu'il soit fort probable que cette personne ne s'oppose pas à ce que l'environnement soit protégé afin de maintenir la santé et la qualité de vie des êtres humains, elle considère que, même si elle n'a pas d'impact bénéfique pour l'être humain, la nature mérite d'être protégée pour elle-même.

Si la NEP est la plus utilisée, d'autres mesures des croyances environnementales existent telles qu'une mesure de conscience environnementale (Ellis & Thompson, 1997), une mesure d'anthropocentrisme (Chandler & Dreger, 1993) ou encore une mesure d'anthropocentrisme et d'écocentrisme (Thompson & Barton, 1994). Le travail de Thompson et Barton (1994) se situe au niveau de la relation attitude-comportement, c'est-à-dire à un niveau plus spécifique. Selon les auteurs, les attitudes écocentriques et anthropocentriques ont une influence sur le comportement proenvironnemental. Ils considèrent que leurs influences sont indépendantes l'une de l'autre et qu'il est important d'en tenir compte lorsque l'on s'intéresse aux conduites écologiques. On peut noter que l'écocentrisme tel qu'il est mesuré par Thompson et Barton (1994) s'avère corrélé aussi bien avec le comportement rapporté que le comportement réellement observé.

La théorie culturelle du risque de Douglas et Wildavsky (1982), distingue quatre pôles culturels différents auxquels seraient liées des visions du monde distinctes. En ce qui concerne les représentations du monde liées à l'environnement, des chercheurs comme Dake (1992), Lima et Castro (2005), Poortinga, Steg et Vlek (2001) ainsi que Steg et Sievers (2000) ont étudié les perceptions de la nature correspondantes aux différentes visions du monde. Ils ont ainsi distingué quatre visions différentes de la nature : la nature est considérée comme éphémère, capricieuse, tolérante ou bénigne.

3.1.2. La NEP : le New Environmental/Ecological Paradigm

Après cette brève présentation de quelques cadres théoriques concernant les croyances environnementales, nous allons nous centrer sur l'une d'entre elles, à savoir le New Environmental Paradigm (NEP). Cette échelle renvoie à des croyances fondamentales concernant la relation homme-environnement (Stern, Dietz & Guagnano, 1995).

La première version de la NEP: l'échelle New Environmental Paradigm (Dunlap & Van Liere, 1978)

La première version du NEP date de la fin des années 1970 (Dunlap & Van Liere, 1978). L'objectif de Dunlap et Van Liere (1978) était d'élaborer une échelle qui permette de mesurer l'acceptation de deux manières opposées de percevoir le monde, le « dominant social paradigm » (DSP) et le « New Environmental Paradigm » (NEP). Dans le même ordre d'idée, on trouve aussi la distinction entre les termes NEP et « Human exception paradigm » (HEP). En effet, il était devenu pertinent de faire une distinction entre le paradigme prédominant dans les sociétés industrialisées, le HEP et un nouveau paradigme le « New Environmental Paradigm » (e.g. Catton & Dunlap, 1980, cités par Corral-Verdugo & Armendáriz, 2000). Le HEP repose sur une indépendance entre l'être humain et la nature. Cette dernière est perçue comme étant dominée par l'homme. Ce sont le progrès humain et la technologie permettant ce progrès, qui sont mis en avant dans le HEP. Avec l'intérêt croissant pour les problèmes environnementaux, le NEP a commencé petit à petit à voir le jour dans les pays industrialisés. Ce nouveau paradigme établit la relation entre l'homme et l'environnement en considérant que les êtres humains font partie intégrante de la nature et sont soumis aux mêmes lois (Corral-Verdugo & Armendáriz, 2000).

Comme évoqué plus haut, l'échelle NEP repose sur l'idée que nos comportements plus ou moins écologiques sont fondés sur nos croyances fondamentales concernant la relation homme-environnement. Dunlap et Van Liere (1978) prennent en considération un ensemble de 12 items qui traitent de trois aspects de la relation homme-environnement, à savoir les croyances concernant la capacité humaine à bouleverser l'équilibre de la nature, l'existence de limites à la croissance des sociétés humaines ainsi que le droit de l'homme à gouverner la nature. Dans ce contexte, l'état général de l'environnement global est considéré comme susceptible d'affecter la qualité de vie des êtres humains (Stern, Dietz & Guagnano, 1995).

Cette échelle constitue une mesure d'une partie cruciale des systèmes de croyances environnementales. Après un flou initial supposant que l'échelle mesure des représentations

du monde, des attitudes, des croyances et des valeurs, on peut, selon Dunlap, Van Liere, Mertig et Jones (2000), considérer que la NEP renvoie à des visions du monde fondamentales. Plus précisément, il s'agit de visions du monde basées sur des valeurs encore plus fondamentales, comme l'indiquent des modèles plus globaux tels que le modèle de Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999) mentionné précédemment. Ces valeurs étant écocentriques, biosphériques ou altruistes.

L'échelle NEP de Dunlap et Van Liere (1978) a fait l'objet de nombreuses études et dans divers contextes. Ainsi, l'échelle a été utilisée dans plusieurs pays, par exemple au Canada (Edgell & Nowell, 1989, cités par Dunlap et al, 2000), aux USA (Holt & Lofgren, 2005) en Suède (Widegren, 1998), dans les Etats Baltiques (Gooch, 1995), en Turquie (Furman, 1998), au Mexique (Corral-Verdugo & Armendáriz, 2000), au Japon (Pierce, Lovrich, Tsurutani & Takematsu, 1987) et en Chine (Chung & Poon, 2001). Quelques études comparatives ont également été réalisées entre des étudiants de plusieurs pays latino-américains, espagnols et américains (e.g. Bechtel, Corral-Verdugo & Pinheiro, 1999). Globalement, ces études corroborent des résultats de Dunlap et Van Liere (1978) qui montrent une forte adhérence aux croyances de la NEP. Cette échelle s'est donc avérée pertinente dans plusieurs contextes culturels.

Néanmoins, Bechtel, Corral-Verdugo et Pinheiro (1999) et Bechtel, Corral-Verdugo, Asai et Riesle (2006) montrent que les croyances environnementales ne sont pas structurées de la même manière lorsqu'on compare les résultats obtenus dans différents pays. Leurs études ne mettent pas en évidence une structure à deux facteurs dans tous les cas. Ainsi, aux Etats Unis, Bechtel et al. (2006) observent une structure bifactorielle qui oppose l'écocentrisme et l'anthropocentrisme, sans distinguer les deux dimensions « équilibre naturel », qui fait référence à l'équilibre entre les besoins humains et la préservation de la nature, et « limites », qui renvoie à la nécessité de poser des limites à l'impact humain sur la nature. Cependant, pour les trois autres échantillons, japonais, mexicain et péruvien, ces deux dernières dimensions sont distinctes. On peut noter qu'une corrélation négative existe entre la dimension « équilibre naturel » et l'anthropocentrisme au sein de l'échantillon japonais et de l'échantillon péruvien. Pour ces deux échantillons, les individus qui estiment qu'il faut trouver un équilibre entre les besoins des humains et la nécessité de préserver la nature, considèrent également la nature et l'être humain comme un ensemble. En ce qui concerne la dimension « limites de croissance », tous les cas de figures sont observés, une absence de corrélation pour l'échantillon japonais, une faible corrélation positive pour l'échantillon mexicain et enfin

une forte corrélation négative pour l'échantillon péruvien (Bechtel et al., 2006). Ces résultats sont cohérents avec ceux de Corral-Verdugo et Armendáriz (2000) au Mexique qui indiquent une structure à trois facteurs (écocentrisme, anthropocentrisme et « limites de croissance »). Cependant, seul le facteur « limites de croissance » s'est avéré prédictif du comportement proenvironnemental. Par ailleurs, l'éco- et l'anthropocentrisme n'apparaissent pas comme conflictuels dans cette étude, mais au contraire, coexistent. Si la NEP est pertinente pour la population générale, son utilisation auprès de groupements d'intérêt a montré que les membres d'une association environnementale obtiennent en général des scores plus élevés que la population générale ou les membres d'autres associations (Edgell & Nowell, 1989, cités par Dunlap, Van Liere, Mertig & Jones, 2000; Widegren, 1998). Cette tendance a également été observé pour des acteurs politiques par rapport la population générale (Pierce et al., 1987).

Des études (e.g. Blake, Guppy & Urmetzer, 1997; Ebreo, Hershey & Vining, 1999; cités par Dunlap et al., 2000 ; O'Connor, Bord & Fisher, 1999; Roberts & Bacon, 1997; Schultz & Oskamp, 1996; Scott & Willits, 1994; Stern, Dietz & Guagnano, 1995; Tarrant & Cordell, 1997; Vining & Ebreo, 1992) ont également permis de mettre en évidence un certain pouvoir prédictif de la NEP (plus ou moins fort en fonction des études) en ce qui concerne l'intention comportementale ou le comportement, rapporté ou observé. Selon Poortinga, Steg et Vlek (2004), l'intérêt général accordé à l'environnement, mesuré par la NEP, ainsi que les valeurs ou l'intérêt spécifique pour l'environnement contribuent à l'explication de mesures des comportements réalisés dans l'intention d'influencer directement ou indirectement l'état de l'environnement. Par contre, des mesures tenant compte de l'impact réel du comportement ne peuvent être expliquées à l'aide de la NEP. De même, selon Corral-Verdugo, Bechtel et Fraijo-Sing (2003), les croyances environnementales générales, mesurées à l'aide de la NEP, contribuent à l'explication du comportement, mais de manière indirecte. En effet, ce lien serait médiatisé par des croyances plus spécifiques. Les auteurs (2003) montrent que les trois dimensions de la NEP (besoin de maintenir un équilibre avec la nature, besoin de limites de la croissance humaine, le paradigme de l'exception humaine) n'interviennent pas au niveau des mêmes croyances plus spécifiques liées à l'eau. Par exemple, une croyance « utilitaire » liée à l'eau est corrélée positivement avec la dimension « paradigme de l'exception humaine », tandis qu'une croyance « écologique » liée à l'eau entretient un lien négatif avec cette dimension mais positif avec la dimension « besoin de limites de la croissance humaine ». Les résultats de Nooney, Woodrum, Hoban et Clifford (2003) ne montrent pas de pouvoir prédictif notable des représentations du monde pour le comportement proenvironnemental.

La pertinence du contenu de l'échelle NEP est supportée par les résultats obtenus par Kempton et al. (1995), qui font ressortir des aspects très semblables à ceux de la NEP avec une méthodologie bien différente puisqu'ils ont recueilli les données à l'aide d'entretiens. En effet, les auteurs identifient trois ensembles de croyances, le premier renvoie à la nature en tant que ressource limitée dont les êtres humains sont dépendants, un second renvoie à la nature en tant que système complexe, sensible aux actions humaines, et enfin un dernier fait référence à la dévalorisation de la nature à laquelle on assiste dans les sociétés modernes marquées par le matérialisme et un manque de contact avec la nature. Néanmoins, le nombre de dimensions de la NEP ne fait pas l'unanimité selon les études. En effet, des analyses factorielles ont révélé un nombre de dimensions variable d'une (Edgell & Nowell, 1989; cités par Dunlap et al., 2000 ; Lefcourt, 1996) ou deux (Bechtel et al., 1999 ; Ji, 2004; Gooch, 1995; Nooney, Woodrum, Hoban & Clifford, 2003 ; Noe & Snow, 1989-1990, 1990; Noe & Hammitt, 1992; Scott & Willits, 1994), à trois (Corral-Verdugo & Armendáriz, 2000 ; Holt & Lofgren, 2005 ; Noe & Snow, 1989-1990; Shetzer, Stackman & Moore, 1991) ou quatre dimensions (Furman, 1998; Roberts & Bacon, 1997) pour au moins un échantillon. Partant de ce constat, Dunlap, Van Liere, Mertig et Jones (2000) suggèrent que la répartition, ou non, des 12 items de la NEP en plusieurs dimensions et variables doit être examinée pour chaque étude prise individuellement. La division en trois dimensions, à savoir, équilibre de la nature, limites de croissance et domination de la nature par l'homme, issue des analyses factorielles de plusieurs études (Albrecht, Bultena, Hoiberg & Nowak, 1982, cités par Dunlap, Van Liere, Mertig & Jones, 2000; Geller & Lasley, 1985; Noe & Snow, 1990) est par conséquent remise en question (Dunlap et al., 2000). Corral-Verdugo et Armendáriz (2000) concluent dans leur étude que la perception de la relation homme-environnement dépend du contexte culturel. Ainsi, les deux paradigmes NEP et HEP sont distingués par leurs participants mexicains, mais une même personne peut adhérer jusqu'à un certain point aux deux paradigmes sans qu'il y ait un conflit.

Lorsque l'on regarde les items qui constituent l'échelle NEP, on peut constater un déséquilibre au sein de l'échelle entre le nombre d'items formulés négativement et de manière anthropocentrique d'une part, et le nombre d'items formulés positivement et renvoyant à l'écocentrisme d'autre part. En effet, leur nombre est de quatre et de huit respectivement (Dunlap, 2008 ; Dunlap et al., 2000). Dans une revue de l'évolution et de l'utilisation de l'échelle NEP de 1978 à 2008, Dunlap (2008) explique qu'il a rapidement proposé une version plus courte de l'échelle d'origine mais qu'elle n'a pas fait l'objet d'une présentation

officielle par le biais d'un article scientifique. Cette version courte, comprenant 6 items dont deux pour chaque dimension, un item formulé positivement et un item formulé négativement, a été utilisée par plusieurs chercheurs (e.g. Gooch, 1995 ; Pierce et al., 1987; Steger, Pierce, Steel & Lovrich, 1989).

Pour pallier aux limites de l'échelle New Environmental Paradigm, Dunlap et al. (2000) ont effectué quelques modifications, donnant naissance à une nouvelle version de l'échelle, l'échelle New Ecological Paradigm.

La deuxième version de la NEP: l'échelle New Ecological Paradigm (Dunlap, Van Liere, Mertig, & Jones, 2000)

La nouvelle version de la NEP comporte quelques modifications aussi bien au niveau du vocabulaire utilisé que du contenu. Effectivement, certains termes ont été adaptés à l'air du temps. Outre des changements au sein d'items, l'appellation même de l'échelle s'est également trouvée modifiée. Le terme « écologique » remplace désormais le terme « environnemental » puisque Dunlap, Van Liere, Mertig et Jones (2000) considèrent qu'il répond davantage à l'intérêt croissant accordé aux problèmes écologiques.

Au niveau du contenu, les auteurs ont élargi le nombre de dimensions de trois à cinq. En effet aux dimensions croissance limitée, antianthropocentrisme et fragilité de l'équilibre écologique s'ajoutent deux autres dimensions, appelées, la non-exception humaine et la possibilité d'une crise écologique. Par ailleurs, trois items supplémentaires sont intégrés dans l'échelle. La nouvelle échelle est ainsi composée de trois items pour chacune des cinq dimensions. Parmi les 15 items, huit sont formulés dans le sens d'une position pro-environnementale, tandis que sept représentent un point de vue non écologique (Dunlap et al., 2000). Selon Stern, Dietz et Guagnano (1995), 12 items renvoient à l'état actuel ou futur de la planète, la relation homme-environnement et le caractère de l'environnement physique et biologique. Les trois items restants concernent les droits de l'homme. Outre ces changements de contenu et de rédaction, l'échelle « New Ecological Paradigm » est fondée sur des considérations théoriques d'ordre psycho-sociales et tient compte de l'étude de Stern, Dietz et Guagnano (1995) qui intègre la NEP dans un modèle théorique de l'intérêt environnemental (Dunlap, 2008 ; Dunlap et al., 2000).

L'échelle en 15 items a été testée par ses constructeurs avec des données recueillies en 1990. Les résultats les conduisent à considérer que la NEP représente une mesure unique en 15 items, ce qui est supporté par une bonne consistance interne. L'échelle semble donc bien

mesurer une représentation du monde (Dunlap et al., 2000). Le pouvoir prédictif de l'échelle pour le comportement pro-environnemental a été déduit des corrélations positives obtenues entre les scores de cette échelle et une mesure de comportement rapporté.

Une analyse factorielle des données de Vikan, Camino, Biaggio et Nordvik (2007) montre que le nombre de dimensions de la NEP dépend de l'échantillon. En cohérence avec les résultats de Dunlap et al. (2000), l'échelle semble unidimensionnelle dans l'échantillon norvégien. Cependant, en ce qui concerne l'échantillon brésilien, rien ne permet aux chercheurs de conclure à une seule dimension. Les résultats de Hunter et Rinner (2004) vont dans le sens d'une échelle unidimensionnelle. Amburgey et Thoman (2012) ont testé trois modèles structuraux pour la NEP, à savoir un modèle unidimensionnel, un modèle de premier ordre avec cinq dimensions indépendantes et un modèle de second ordre comprenant cinq dimensions corrélées. C'est ce dernier qui s'avère le plus adapté aux données, ce qui amène les auteurs (Amburgey & Thoman, 2012) à considérer la NEP comme multidimensionnelle.

Comme pour la première version de l'échelle, cette échelle révisée a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Utilisée dans différents pays (e.g. Vikan et al., 2007) et pour différents groupes ethniques (e.g. Johnson, Bowker & Cordell, 2004), elle intéresse aussi en tant que facteur explicatif du comportement proenvironnemental (e.g. Berenguer, Corraliza & Martin, 2005 ; Casey & Scott, 2006 ; Johnson et al., 2004 ; Olli, Grendstad & Wollebeak, 2001).

Schultz et Zelenzy (1998 ; 1999) ont utilisé la version révisée de 1992 (Dunlap, Van Liere, Mertig, Catton & Howell, 1992, cités par Schultz & Zelenzy, 1998, 1999) comportant 15 items dans plusieurs pays. Dans une recherche internationale aux Etats-Unis, en Espagne et trois pays d'Amérique latine (Mexique, Nicaragua et Pérou), les auteurs (Schultz & Zelenzy, 1998) trouvent une fiabilité interne de l'échelle entre .50 (Pérou) et .78 (Etats-Unis) après avoir retiré 3 items de l'échelle pour améliorer la fiabilité. En effet, la traduction de certains items semble difficile. Une variabilité selon le pays est également observée pour la relation entre la NEP et le comportement proenvironnemental. Si, dans certains pays étudiés, la NEP est corrélée avec la conduite écologique ou contribue à la prédire, elle ne présente pas de lien significatif avec cette conduite dans d'autres pays étudiés (Schultz & Zelenzy, 1998). L'étude comparative de 14 pays réalisée par Schultz et Zelezny (1999) montre une fiabilité globale de l'échelle de .70 après le retrait d'un item. Les scores NEP les plus faibles sont obtenus aux USA, dans la république Dominicaine, en Équateur et au Pérou. Au Canada, en Colombie et au Costa Rica les scores sont les plus élevés (Schultz & Zelenzy, 1999).

Si des variations sont observées au niveau du nombre de dimensions, des différences quant aux scores obtenus sont également constatés. Par exemple, les résultats de Vikan et al. (2007) dans l'étude menée auprès de Brésiliens et de Norvégiens, indiquent une différence entre les scores observés pour les deux échantillons. D'après les auteurs, ces différences sont liées à des aspects culturels plutôt qu'aux technologies développées dans ces pays. Par ailleurs, les items de l'échelle ne présentent pas la même importance en fonction du pays. Dans une étude menée aux Etats Unis, Johnson et al. (2004) obtiennent des différences entre les groupes ethniques étudiés (africains, asiatiques, blancs, latino-américains) au niveau du score moyen pour la NEP. Les données des chercheurs montrent un lien entre un score NEP élevé et une conduite écologique. Toutefois, dans le modèle testé par Johnson et al. (2004), la variable ethnique intervient de manière beaucoup plus marquée que la NEP pour expliquer le comportement proenvironnemental. Olli et al. (2001) ont mis en évidence des contributions de la NEP à l'explication de différents comportements écologiques (consommation responsable, gestion des déchets, gestion des ressources, évitement d'utilisation de substances toxiques telles que les pesticides et contact avec la nature). Si un certain nombre d'études montre un pouvoir explicatif de la NEP pour une conduite écologique, d'autres travaux n'obtiennent pas de tels résultats. Berenguer et al. (2005) par exemple, ne trouvent pas de lien entre la NEP et un comportement proenvironnemental. Dunlap (2008) fait remarquer que l'échelle n'a pas été élaborée avec l'objectif d'être utilisée dans le domaine des comportements proenvironnementaux. L'échelle se situant à un niveau général, il n'est pas étonnant d'observer un faible lien pour des mesures comportementales à un niveau spécifique (Dunlap, 2008).

On peut aussi trouver des études dans le domaine de la perception des risques qui intègrent l'échelle NEP (e.g. Slimak & Dietz, 2006 ; Hall & Moran, 2006). Ainsi, l'étude de Slimak et Dietz (2006) montre que les représentations du monde, mesurées à l'aide de la NEP, ont un impact sur la manière dont un individu perçoit certains risques environnementaux. Hall et Moran (2006) se sont également intéressés aux liens entre le positionnement sur l'échelle NEP et la perception des risques environnementaux qui émanent des aliments génétiquement modifiés par des membres de groupes environnementaux et de mouvements contre les aliments génétiquement modifiés.

Enfin, Cordano, Welcomer et Scherer (2003) ont conduit une étude comparative des deux versions de l'échelle ainsi que d'une version abrégée de celle-ci en tant que prédicteur de l'intention comportementale. Suite à leur analyse, les auteurs indiquent que la supériorité

de l'échelle New Ecological Paradigm par rapport à l'échelle New Environmental Paradigm ne va pas de soi et que, parfois, la version originale peut s'avérer plus adaptée. De même, la version courte utilisée dans cette étude se montre aussi efficace que la version révisée. Au vu de ces résultats, Cordano et al. (2003) suggèrent de choisir l'échelle la plus adaptée selon les cas. Ils considèrent qu'une version abrégée constitue une mesure intéressante pour les recherches comportant un nombre conséquent de mesures afin d'éviter que les items deviennent trop nombreux et la participation aux recherches trop laborieuse. Dans leur méta-analyse, Hawcroft et Milfont (2010) soulèvent aussi le problème de l'emploi de différentes versions de l'échelle NEP (la version originale, l'échelle révisée, des versions réduites de ces échelles). En effet, cela rend les échelles, et les résultats obtenus suite à leur utilisation, difficilement comparables. Si, d'après leurs résultats, la version originale et la version révisée sont comparables, le cas des versions abrégées est moins évident.

3.2. Variables contextuelles

Plusieurs auteurs (Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Stern, 2000) soulignent que les valeurs et les attitudes ne constituent pas un facteur explicatif suffisant pour le comportement proenvironnemental et qu'il est pertinent de prendre en considération des facteurs contextuels tels que les habitudes, les possibilités environnementales et les moyens (temporels et financiers).

Kaiser et Keller (2001) indiquent que l'effet du contexte est souvent étudié par le biais de deux types de mesure peu adaptés. Ainsi, soit les chercheurs ne distinguent pas les comportements en fonction du contexte, soit ils étudient l'influence situationnelle par l'intermédiaire du contrôle perçu, une mesure subjective. Dans les deux cas, ces mesures sont controversées lorsque des conduites écologiques sont systématiquement influencées de manière différente par le contexte ou encore lorsqu'une mesure subjective n'est pas possible.

3.2.1. Modes d'intervention du contexte

D'après Steg et Vlek (2009), les facteurs contextuels sont susceptibles d'intervenir de quatre manières différentes. Premièrement, ils peuvent avoir un impact direct sur le comportement. Deuxièmement, l'interaction entre ces facteurs et le comportement peut être modulée par des aspects motivationnels. Troisièmement, les facteurs contextuels peuvent jouer un rôle de médiateur dans l'interaction entre des facteurs motivationnels et les comportements. De plus, des facteurs personnels peuvent jouer sur la manière dont des

facteurs contextuels influencent le comportement (Geller, 1995). Quatrièmement, les facteurs contextuels pourraient avoir une influence sur le type de motivation qui va entrer en jeu au niveau du comportement. Concernant l'impact direct sur le comportement, il peut être illustré par l'exemple des transports en commun. En effet, une personne ne peut emprunter le bus pour ses trajets lorsqu'il n'y a pas de ligne de bus disponible. À l'inverse, la mise à disposition de tickets gratuits pour les transports en commun peut augmenter le nombre de personnes qui optent pour ce moyen de transport (e.g. Bamberg & Schmidt, 1999 ; Fuij & Kitamura, 2004; Hunecke, Blöbaum, Matthies & Höger, 2001). Deux variables contextuelles susceptibles d'être plus ou moins favorables à ce choix de transport ont été prises en compte par Hunecke et al. (2001). Ils observent un effet du coût du transport (distribution ou non de titres de transport gratuits) mais ne trouvent pas de lien entre la distance de l'arrêt du tramway et l'usage de ce moyen de transport. Ils expliquent ce dernier résultat notamment par le fait que le comportement étudié n'est pas difficile à réaliser. Les auteurs soulignent d'ailleurs l'importance de la perception subjective du coût d'un comportement.

Un exemple de l'effet médiateur des facteurs motivationnels tels que les attitudes, les affects et les normes personnelles, peut être trouvé au niveau du recyclage (Steg & Vlek, 2009). Ainsi, il est possible que les attitudes envers le recyclage soient plus favorables lorsque des facilités de recyclage sont introduites dans l'environnement. Ces attitudes plus favorables peuvent ensuite amener à un comportement de recyclage plus important. De même, il est possible qu'une attitude proenvironnementale se traduise par une conduite plus écologique comme opter davantage pour des moyens de transports plus doux que la voiture, seulement si de tels moyens de transports sont effectivement disponibles (Steg & Vlek, 2009). Pour illustrer le dernier type d'intervention du contexte, Steg et Vlek (2009) font référence à Guagnano, Stern et Dietz (1995) qui indiquent que les objectifs des individus peuvent varier en fonction de la disponibilité de dispositifs de recyclage par exemple. Ainsi, des buts normatifs vont davantage expliquer le comportement de recyclage lorsque les personnes disposent d'un dispositif de recyclage important tandis que des buts de gains sont prévalent si le dispositif de recyclage est moins évident.

3.2.2. Interactions entre des variables individuelles et contextuelles

Suite à leur méta-analyse, Hines, Hungerford et Tomera (1986/1987) proposent un modèle comprenant également des facteurs situationnels susceptibles de favoriser ou freiner la mise en place d'un comportement écologique. Plus précisément, ils évoquent des contraintes économiques, des pressions sociales et des options comportementales possibles. Dans la

même perspective, des auteurs (Ölander & Thøgersen, 1995 ; Stern, 1999 ; Thøgersen, 2005 ; Van Raaij, 2002) considèrent qu'une multitude de facteurs contextuels est susceptible de jouer un rôle facilitateur ou inhibiteur sur le comportement proenvironnemental et d'avoir un impact sur les motivations individuelles. Dans une revue de différents facteurs susceptibles de jouer un rôle dans le domaine du recyclage, Schultz, Oskamp et Mainieri (1995) mettent également en avant l'importance de facteurs situationnels. D'après les auteurs, lorsqu'on souhaite expliquer les comportements de recyclage, il faut s'intéresser aux interactions entre les variables individuelles et contextuelles. Par ailleurs, Van Raaij (2002) considère que les facteurs contextuels figurent parmi les excuses avancées par les individus qui cherchent souvent des excuses pour justifier l'incohérence entre leurs attitudes et leurs comportements.

Gatersleben et al. (2002) ont pris en compte des variables motivationnelles et non-motivationnelles. Ils arrivent également à la conclusion qu'il est pertinent d'intégrer des variables non motivationnelles par exemple les possibilités et les moyens (Gatersleben & Vlek, 1998 ; Ölander & Thøgersen, 1995). D'ailleurs, Van Raaij (2002) aborde également les comportements proenvironnementaux en prenant en considération les trois éléments suivants : les motivations, les possibilités et les moyens.

Selon Stern (2000), lorsqu'un comportement individuel n'est pas fortement favorisé par le contexte, plus ce comportement est difficile et coûteux en temps et/ou en argent, moins il est à relier avec des facteurs attitudinaux. L'auteur mentionne quatre facteurs causaux potentiels du comportement proenvironnemental, à savoir les facteurs attitudinaux (normes, croyances, valeurs), les influences du contexte (influences interpersonnelles, attentes de la communauté, régulations gouvernementales, d'autres facteurs organisationnels), les capacités personnelles (connaissances, temps, ressources,...) et les habitudes, la routine.

Poortinga, Steg et Vlek (2004) concluent aussi qu'il est important de ne pas se limiter aux facteurs motivationnels, attitudinaux lorsque l'on étudie les conduites proenvironnementales. En effet, ces facteurs expliquent une partie significative mais peu conséquente de la variance de différents comportements proenvironnementaux. D'où l'intérêt d'inclure par exemple les possibilités et les moyens d'une personne dans l'analyse. L'étude de Poortinga et al. (2004) a montré que la consommation d'énergie par les ménages est liée à des variables sociodémographiques qui, à leur tour, influencent la marge de manœuvre des individus pour agir de manière plus ou moins écoresponsable. La relation entre la consommation d'énergie et les variables attitudinales est faible.

Lors d'une étude de la relation entre attitudes proenvironnementales et recyclage, Guagnano, Stern et Dietz (1995) ont mis en évidence que le modèle de Schwartz (1970 1977) interagit avec le contexte. Ainsi, la relation attitude- comportement serait fonction de l'interaction entre des variables personnelles et les conditions externes. Les valeurs altruistes interviennent uniquement si les conditions externes sont intermédiaires. Lorsque le comportement est inhibé ou facilité par le contexte, elles ne jouent pas de rôle décisif (Corraliza & Berenguer, 2000).

Selon Corraliza et Berenguer (2000), l'on peut définir l'interaction entre les variables personnelles et celles de l'environnement à l'aide de la cohérence plus ou moins grande entre ces deux types de variables. Le conflit est important lorsque l'une des variables est facilitatrice alors que l'autre est inhibitrice. Par exemple, une personne peut être motivée pour adopter une conduite proenvironnementale mais le cadre rend la réalisation d'un tel comportement difficile. Lorsque les deux types de variables sont soit facilitatrices soit inhibitrices, il n'y a pas de conflit mais de la cohérence. Les résultats de l'étude sont cohérents avec cette idée. En effet, généralement, les individus, ayant une attitude proenvironnementale et estimant que leur environnement favorise la mise en place d'une conduite écoresponsable, sont le plus susceptibles d'adopter une telle conduite. Les personnes qui ne se soucient pas de l'environnement et qui, de surcroît, se trouvent dans un cadre qu'elles estiment inhiber un comportement proenvironnemental, sont peu susceptibles de se conduire de manière à protéger l'environnement. En situation conflictuelle, aucune différence significative entre les groupes n'a été observée par Corraliza et Berenguer (2000). Pour certains comportements, une différence significative existe entre le groupe proenvironnemental dans un contexte favorable et les trois autres cas de figure. Le premier est alors le seul à agir de manière écoresponsable. Un fort sentiment d'obligation morale quant à la conduite proenvironnementale n'est décisif que si le contexte est perçu comme favorable. Il en est de même dans le cas inverse. Ces résultats, confirmant l'idée d'une interaction entre les variables personnelles et contextuelles, peuvent contribuer à comprendre davantage les différences comportementales à la fois inter- et intraindividuelles (Corraliza & Berenguer, 2000).

3.2.3. Impact direct et indirect du contexte sur le comportement

Les résultats des travaux de Derksen et Gartrell (1993) et Guagnano, Stern et Dietz (1995) montrent que la participation au recyclage peut être augmentée grâce à un système de collecte efficace et régulier ce qui souligne la pertinence de la considération de variables

contextuelles. Les effets d'autres variables deviennent souvent secondaires dans ce cas. Ainsi, dans l'étude de Derksen et Gartrell (1993) la participation au recyclage est principalement expliquée par la disponibilité d'un système de tri qui facilite ce comportement. L'intérêt accordé à l'environnement n'intervient qu'en second lieu dans l'explication d'une conduite de tri plus ou moins importante et seulement dans un contexte favorable, c'est-à-dire en présence d'un bon système de tri. Selon Barr (2007), ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que faciliter ainsi le comportement peut engendrer des effets sur le plan normatif et comportemental. Mais une meilleure accessibilité à un système de tri fixe favorise aussi les conduites de recyclage (Ball & Lawson, 1990, cités par Barr, Gilg & Ford, 2001b ; Barr, 2002 ; Barr, Gilg & Ford, 2001a, 2001b). Ici, c'est notamment la distance à parcourir pour accéder au point de tri qui va influencer le comportement. Les résultats de l'étude de Boldero (1995) concernant le recyclage des journaux soulignent aussi la pertinence d'une prise en compte de variables situationnelles. Il s'agit notamment de l'évaluation du programme de recyclage local et de l'évaluation des capacités de stockage.

Midden, Kaiser et McCalley (2007) soulignent qu'il est important qu'une installation technique plus écologique (par exemple, une meilleure isolation de la maison, un système de chauffage économique,...) soit également associée à une conduite plus éco-responsable. Autrement, on observe une tendance à augmenter la consommation. En outre, les auteurs font remarquer que les changements techniques impliquent la nécessité pour les individus de les accepter, de les comprendre, de les acheter et de les utiliser correctement.

Olli, Grendstad et Wollebaek (2001) mettent en avant que le contexte social est relativement peu étudié en tant que variable explicative du comportement proenvironnemental. Or, mesuré par la participation à des groupes environnementaux et l'intégration dans un réseau social favorable aux conduites écologiques, ce contexte ressort comme une variable importante dans leur étude pour l'ensemble des comportements rapportés (consommation responsable, gestion des déchets, gestion des ressources, évitement d'utilisation de substances toxiques telles que les pesticides, contact avec la nature).

3.2.4. Importance du contexte en fonction du type de comportement proenvironnemental

Gatersleben, Steg et Vlek (2002) font remarquer que de nombreuses études comme celle de McKenzie-Mohr, Nemiroff, Beers et Desmarais (1995) ou celle de Gunert et Juhl (1995) montrent que les attitudes environnementales sont plus liées aux comportements dont

l'impact pour la vie quotidienne des individus est mineur, comparés aux comportements impliquant un coût financier et temporel important. De plus, il n'y a pas toujours de cohérence entre les comportements proenvironnementaux (Kaiser, 1998 ; McKenzie-Mohr et al., 1995) et ces derniers peuvent être déterminés par des facteurs motivationnels distincts (Dietz, Stern & Guagnano, 1998). Les trois études menées par McKenzie-Mohr et al. (1995), dont une générale et deux sur des comportements dans des domaines précis (compostage et économie d'énergie) montrent que ces conduites sont déterminées par des variables distinctes. En plus, en se référant aux travaux d'Oskamp (1995), les auteurs indiquent que même à l'intérieur d'une catégorie de comportements, les variables mises en jeu peuvent être différentes. Effectivement, dans une étude, Oskamp (1995) distingue par exemple deux types de recyclage (recyclage avec collecte sélective et recyclage avec consigne) qui sont chacun expliqué par des ensembles de variables différents (variables démographiques, connaissances, attitudes...). Par ailleurs, l'auteur souligne le rôle des facteurs contextuels dans la mise en œuvre de ce type de comportement. De même, plusieurs études (e.g. Collins & Chambers, 2005 ; Hunecke, Blöbaum, Matthies & Höger, 2001 ; Hunecke, Haustein, Grischkat & Böhler, 2007) montrent l'importance de facteurs situationnels et personnels concernant le domaine du transport.

Dans une recherche, Barr (2007) s'est intéressé à l'influence de trois types de prédicteurs sur trois groupes de comportements liés à la gestion des déchets domestiques. L'auteur a étudié l'effet des valeurs environnementales ainsi que celui de variables contextuelles et psychologiques sur les comportements liés à la réduction des déchets, à la réutilisation et au recyclage. Au vu des résultats, des prédicteurs différents entrent en jeu en fonction des comportements pris en compte. Ainsi, les valeurs environnementales jouent un rôle important au niveau des comportements liés à la réduction des déchets et à la réutilisation mais ne sont pas prévalent pour les comportements de recyclage. Ce dernier groupe de comportements semble dépendre davantage d'une dimension normative. Les résultats sont similaires à ceux obtenus par Barr, Gilg et Ford (2001a). Ces auteurs ont d'ailleurs mis en évidence la pertinence de la distinction entre des comportements liés à la réduction des déchets, des comportements relatifs à la réutilisation et des conduites de recyclage à l'aide d'une analyse en composantes principales. Selon Barr (2007), les résultats constatés concernant les différents prédicteurs pourraient s'expliquer par le fait que le recyclage peut être considéré comme un comportement qui est accepté et pour lequel ce sont plutôt des aspects pratiques que des valeurs qui vont amener l'individu à mettre en place ce

comportement et rendent l'aspect normatif plus saillant. Au niveau du contexte, les facilités de recyclage ont un effet positif sur les comportements de recyclage tandis qu'elles ont un impact négatif sur les deux autres groupes de comportements. L'expérience antérieure en termes de recyclage n'est pas décisive pour le comportement de recyclage, cependant les individus ayant déjà de l'expérience dans le domaine du recyclage sont plus facilement disposés à adopter des conduites de réduction des déchets ou de réutilisation. De plus, l'auteur souligne qu'un lien entre l'intention comportementale et le comportement est mis en évidence dans l'étude.

4. Conclusion

A partir des différents travaux présentés, on peut retenir que la définition et la mesure du comportement proenvironnemental sont complexes. En effet, Stern (2000) par exemple fait remarquer que l'on peut définir ce comportement de différentes manières en fonction des objectifs de recherche en le définissant soit en termes d'impact soit en tant qu'intention comportementale. De plus, on peut distinguer des types de comportement proenvironnemental en fonction des caractéristiques (e.g. Stern, 2000) ou du domaine (e.g. Kaiser, Doka, Hofstetter & Ranney, 2003 ; Kaiser & Wilson, 2004). La distinction peut être faite ici en fonction du caractère plus ou moins actif ou passif du comportement, par la participation active ou le soutien passif d'une organisation environnementale par exemple, ou en fonction du domaine (l'économie d'eau, l'économie d'énergie, le recyclage, le transport,...). En ce qui concerne la mesure de la conduite proenvironnementale, on retrouve cette distinction entre l'impact et l'intention (e.g. Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004). Plusieurs facteurs susceptibles de rendre la mesure plus ou moins précise et adaptée sont discutés et étudiés par Kaiser et al. (e.g. Kaiser et al., 2003 ; Kaiser & Keller, 2001 ; Tanner, Kaiser & Wölfling Kast, 2004) par exemple. En effet, la mesure peut être faite à partir du comportement observé, mesuré directement, ou rapporté. Elle peut être limitée à un type de comportement en particulier ou englober un ensemble de comportements différents. Ces auteurs proposent également de tenir compte de l'impact environnemental du comportement et de la difficulté lié à sa réalisation.

Plusieurs modélisations du comportement écologique et des facteurs explicatifs ont été proposés. Ce chapitre présente principalement trois de ces modèles, à savoir le modèle de la TAN (Schwartz, 1977), le modèle de la TCP (Ajzen, 1991) et le modèle VBN (Stern, Dietz, Abel, Guagnano & Kalof, 1999), qui ont tous fait l'objet d'un certain nombre d'études. Il

ressort de ces études que chacun de ces modèles s'est montré plus ou moins efficace pour expliquer la variance observée au niveau des comportements proenvironnementaux.

De nombreux facteurs sont susceptibles de contribuer à l'explication du comportement écologique. On peut distinguer des facteurs individuels, les attitudes ou les croyances par exemple, et des facteurs contextuels tels que les habitudes ou les possibilités offertes par l'environnement. Parmi les facteurs individuels, les représentations du monde liées à l'environnement ont été fréquemment étudiées. La mesure la plus courante de ces représentations est l'échelle NEP de Dunlap et van Liere (1978) (Dunlap, 2008 ; Stern, Dietz & Guagnano, 1995). Les travaux montrent la pertinence de cette échelle dans divers contextes culturels mais aussi les difficultés qui sont parfois rencontrées pour montrer un lien entre les représentations du monde et la conduite écologique. Pour compléter les facteurs individuels, plusieurs auteurs (e.g. Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Steg & Vlek, 2009 ; Stern, 2000) ont souligné la nécessité de tenir compte du contexte dans lequel se trouve l'individu pour réaliser un comportement donné. En fonction des situations, les facteurs individuels ou contextuels peuvent être plus ou moins déterminants pour amener à la mise en place ou non d'une conduite écologique (e.g. Barr, 2007 ; Corraliza & Berenguer, 2000 ; Derksen & Gartrell, 1993).

Les différents modèles permettent tous d'expliquer une plus ou moins grande partie de la variance observée au niveau du comportement proenvironnemental dont la mesure est elle-même déjà complexe. L'ajout de variables supplémentaire pour compléter les modèles contribue généralement à augmenter le pouvoir explicatif du modèle étudié. Une autre approche paraît également intéressante, qui tient compte de l'échelle temporelle des problèmes environnementaux et de leur lien avec les activités humaines. Elle a fait l'objet d'un grand nombre de travaux dans différents contextes, avec un intérêt croissant pour son utilité dans le domaine de l'environnement. Il s'agit du dilemme social et plus précisément du dilemme commun écologique qui sera présenté dans le prochain chapitre.

En effet, comme l'indiquent Van Lange, Van Vugt et De Cremer (2000), l'approche plus classique par les attitudes et l'approche par les dilemmes sociaux sont complémentaires. Si l'approche par les attitudes met l'accent sur le changement des croyances, des attitudes et l'information, l'approche par les dilemmes sociaux se centre plutôt sur les caractéristiques de la situation, qui risquent d'être peu considérées dans une approche par les attitudes. Cette complémentarité des deux approches paraît d'autant plus intéressante que des travaux présentés dans ce chapitre soulignent la pertinence de la prise en compte du contexte, et donc

des caractéristiques de la situation, mais aussi le manque de recherches qui en tiennent effectivement compte. Par ailleurs, Van Lange et al. (2000) estiment que l'approche par les dilemmes sociaux présente un intérêt pratique puisqu'elle donne lieu à des pistes pour les interventions susceptibles de modifier la situation dans le sens d'une meilleure coopération.

PREMIERE PARTIE

APPROCHE THEORIQUE

Chapitre II : Dilemme commun écologique

1.	Le dilemme commun	55
1.1.	Le dilemme commun, un dilemme social.....	55
1.2.	Le dilemme commun ou dilemme de ressource	56
2.	Caractéristiques des dilemmes communs écologiques	56
3.	Coopération en situation de dilemme social	58
3.1.	La coopération en situation de dilemme commun : généralités	58
3.2.	Coopération et incertitudes.....	60
3.3.	Coopération et conscience environnementale	66
3.4.	Le rôle des valeurs sociales	67
4.	La diversité et l'organisation des acteurs.....	72
4.1.	Les acteurs concernés par les problèmes environnementaux	72
4.2.	L'organisation et les comportements des acteurs dans une structure organisationnelle.....	74
5.	Conclusion	76

1. Le dilemme commun

1.1. Le dilemme commun, un dilemme social

Komorita et Parks (1996) donnent une définition générale du dilemme social. Selon eux, le dilemme social correspond à une situation dans laquelle un groupe de N - personnes ($N \geq 2$) doit choisir entre maximiser des intérêts individuels et maximiser des intérêts collectifs. En général, chaque individu gagne plus en optant pour la première alternative. Cependant, si tout le monde cherche à augmenter ses intérêts personnels, alors l'ensemble des individus obtient moins que s'ils avaient tous choisi de coopérer pour augmenter les intérêts collectifs.

Dawes (1980) indique deux caractéristiques du dilemme social. Premièrement un choix non- coopératif est plus avantageux pour l'individu qu'un choix coopératif, quels que soient les choix des autres. Deuxièmement, tous les individus y gagnent davantage si tous coopèrent que si tous choisissent de ne pas coopérer. Kopelman, Weber et Messick (2002) remarquent que, comparé à un choix coopératif, un choix non- coopératif a des conséquences négatives pour les autres. De plus, le dommage total pour les autres est supérieur au gain individuel.

Il est possible de distinguer plusieurs catégories de dilemmes sociaux. Komorita et Parks (1996) proposent trois types de dilemmes sociaux : les dilemmes de prisonnier, les pièges sociaux et les dilemmes de bien public. Les deux derniers, contrairement au premier, incluent une dimension temporelle. En effet, ils ont des effets à long terme et à court terme.

Le dilemme du bien public ne se trouve pas dans la quantité consommée par l'individu mais dans le fait que le bien commun doit être maintenu à l'aide d'une contribution collective, une taxe pour la télévision publique par exemple. Ici, une perte individuelle à court terme produit un gain collectif à long terme. Dans le piège social, le comportement individuel a des conséquences individuelles et collectives dans la mesure où ce qui est utilisé par l'individu n'est plus disponible pour les autres. Donc, gain collectif et gain individuel s'opposent ; les individus sont en compétition. Un petit gain personnel et immédiat a des conséquences négatives collectives à long terme, d'où le terme de piège social (Platt, 1973). Le dilemme commun fait partie de ce dernier type de dilemme social.

1.2. Le dilemme commun ou dilemme de ressource

Un dilemme commun ou dilemme de ressource se caractérise par sa complexité. Il implique une ressource commune disponible pour de nombreux individus que l'on peut difficilement mettre à l'écart. La ressource peut être utilisée pour en extraire ou pour y ajouter quelque chose, par exemple de la pollution. En tout cas, en utilisant la ressource, une personne réduit la quantité disponible pour les autres et la dynamique de la ressource rend les résultats encore moins prévisibles. Pour l'individu il s'agit de décider de la quantité de la ressource qu'il va utiliser. D'un côté, restreindre sa consommation personnelle peut aider à conserver la ressource mais de l'autre côté, si les autres n'agissent pas de même, il se peut que la ressource soit détruite bien que l'individu ait sacrifié une partie de ses bénéfices immédiats (Hardin, 1968).

Selon Lloyd (1833), les individus surexploitent une ressource commune parce qu'ils attribuent une plus grande valeur à leurs propres gains immédiats qu'aux futurs coûts éventuels d'une utilisation illimitée de la ressource. Ceci d'autant plus lorsque la personne obtient la totalité des gains mais ne supporte qu'une partie des coûts. Lloyd (1833) donne l'exemple du berger qui, en tant qu'être rationnel, va essayer de mettre le plus d'animaux possible sur un pré commun afin d'obtenir un maximum de bénéfice. Cependant, lorsque tous agissent de la même façon, cela va détruire la ressource. C'est ce que l'auteur appelle la tragédie des communs.

2. Caractéristiques des dilemmes communs écologiques

Dès 1968, Hardin avait remarqué que beaucoup de problèmes environnementaux, tels que la pollution de l'air, peuvent être abordés à partir du paradigme de dilemme commun. Selon Vlek et Keren (1992) le dilemme commun écologique comporte quatre dilemmes :

- le dilemme quotidien de bénéfice- risque : il s'agit de déterminer le niveau de bénéfice le plus élevé qui permet un niveau de risque acceptable. Le piège consiste ici en une surestimation de l'un par rapport à l'autre du fait de biais liés à l'information, d'intérêts subjectifs, de la pression sociale ou des limites perceptivo- cognitives. Ainsi les risques environnementaux peuvent être tolérés à cause des bénéfices liés à l'activité qui les engendre.

- le dilemme temporel : il s'agit de choisir entre préserver la ressource, les conditions de vie, à long terme et donc pour les générations futures, et profiter au maximum des possibilités actuelles. Ici entrent en jeu l'horizon temporel de l'individu i.e. l'étendue de sa

projection dans l'avenir, la perspective temporelle i.e. jusque quand il prévoit les activités et les conséquences, ainsi que la préférence temporelle i.e. les motivations qui orientent l'étendue de la période prise en compte. Les gens sont prêts à réduire leurs bénéfices face à un risque immédiat mais résistent pour un risque à long terme. Ceci peut s'expliquer par une faible contrôlabilité future perçue, l'incertitude du risque et des bénéfices futurs. Pour échapper à ce piège il faudrait diminuer la distance psychologique entre le présent et l'avenir.

- le dilemme spatial : les problèmes environnementaux globaux renvoient à la question de savoir à quel point les conditions locales de sécurité, de confort et de richesse doivent être réduites au profit des conditions plus globales. Les individus ont tendance à surestimer l'importance de pertes locales mineures par rapport à des pertes plus lointaines mais plus conséquentes. Les dernières sont donc préférées aux premières. Selon Björkman (1984), il existe une atténuation des risques à distance puisque ce qui est loin est moins connu, perçu comme moins contrôlable et que l'on se sent moins impliqué. Le dilemme spatial comporte un horizon spatial qui dépend de l'importance des conséquences, de leur probabilité d'apparition et de leur relation avec l'activité locale ainsi que de variables individuelles telles que l'âge ou l'éducation.

- le dilemme social : ce dilemme implique le choix classique entre bénéfice personnel et bénéfice collectif. Jusqu'à quel niveau l'individu doit-il diminuer ses intérêts individuels pour préserver les intérêts collectifs ?

Le dilemme commun écologique oppose donc des conséquences locales à court terme et des conséquences globales à long terme, dues aux actions humaines. Or, l'individu tend à négliger les risques globaux et collectifs à long terme au profit de son gain à court terme (Vlek & Keren, 1992). Par ailleurs, adopter une conduite non-écologique impliquant un gain individuel sans efforts importants, peut être perçu comme un choix rationnel par une personne, à condition qu'elle ne doive pas craindre des sanctions sociales par la suite (Montada, 1998, cité par Montada & Kals, 2000). Par conséquent, d'après Montada et Kals (2000) tenter de motiver les individus à se conduire de manière écoresponsable en insistant sur l'intérêt personnel à long terme n'est pas une stratégie efficace. Dans une étude récente, Kortenkamp et Moore (2007) mettent en évidence qu'une diminution de la dimension temporelle du dilemme augmente la coopération des personnes. Ainsi, lorsque les effets, aussi bien les effets positifs d'une conduite coopérative que les effets négatifs d'une conduite non coopérative, sont susceptibles de se produire dans un délai temporel plus court, les individus sont plus motivés à coopérer. Toutefois, les auteurs remarquent aussi que certains participants

ne tiennent peu ou pas compte de la dimension temporelle dans leur prise de décision. Parmi ces personnes, la grande majorité déclare que l'intérêt des générations futures a joué un rôle important dans leur décision.

Plusieurs raisons peuvent amener l'individu à ne pas percevoir un dilemme commun écologique ou alors à le juger comme incertain. Il peut ignorer les conséquences collectives négatives de son comportement. Notamment, lorsque celles-ci ne sont visibles qu'à long terme, comme les trous dans la couche d'ozone, il est peu probable que la personne fasse le lien entre son comportement et les conséquences. De plus, la connaissance de ce lien de cause à effet entraîne la perception du dilemme uniquement si l'individu a conscience de la gravité d'une accumulation des effets externes. Il se peut aussi que la personne estime qu'il y a peu de conséquences négatives collectives par rapport aux gains individuels de plusieurs personnes. Si l'individu est conscient d'un risque collectif, il est possible qu'il ignore le dilemme parce qu'il considère le risque comme dépendant de facteurs externes et hors du contrôle individuel. Par conséquent il suppose qu'il se trouve dans une situation où il n'a pas le choix (Vlek & Keren, 2002).

3. Coopération en situation de dilemme social

3.1. La coopération en situation de dilemme commun : généralités

Face aux dilemmes sociaux, on distingue généralement deux types de solutions (Messick & Brewer, 1983 ; Samuelson, Messick, Rutte & Wilke, 1984 ; Yamagishi, 1986). D'un côté une solution renvoyant aux changements d'attitude et aux croyances de l'individu susceptibles de conduire à un comportement plus ou moins coopératif. De l'autre côté une solution instrumentale qui vise à modifier la structure d'interdépendance jusqu'à rendre le dilemme inexistant. Ceci conduit à différencier deux sortes de coopération possibles. Yamagishi (1986) parle respectivement d'une coopération dite « élémentaire » et d'une coopération instrumentale. Cette dernière renvoie aussi à la décision de la mise en place de contraintes structurales. L'auteur suppose que les deux types de coopération peuvent être indépendants et impliquent des variables distinctes. Les effets d'une contrainte structurale relative aux moyens de transport ont été étudiés par Fujii, Gärling et Kitamura (2001) par exemple. Ils montrent que, lors d'une fermeture de route temporaire, les individus sont plus nombreux à utiliser les moyens de transports doux. En effet, le gain temporel étant réduit en raison du détour par d'autres routes, les individus optent plus facilement pour un moyen de

transport alternatif à la voiture. De plus, cette étude souligne l'importance de la question de changement d'habitude puisque les individus ont opté d'autant plus pour le train ou le bus qu'ils avaient déjà utilisé ces moyens de transport auparavant. Les résultats de Fujii et Kitamura (2004) vont dans le sens de l'hypothèse formulée par Fujii et al. (2001), à savoir qu'une modification structurale temporaire au niveau du système de transport permet d'obtenir un changement durable du comportement. En effet, les participants de l'étude de Fujii et Kitamura (2004) qui ont bénéficié d'un ticket de bus gratuit pour un mois ont emprunté ce moyen de transport plus souvent après l'expérience. En cohérence avec Fujii et al. (2001), les auteurs trouvent une attitude plus positive envers l'utilisation du bus. Fujii et al. (Fujii et al., 2001 ; Fujii & Kitamura, 2004) expliquent ce résultat par une attitude négative très marquée au départ qui se trouve améliorée par l'utilisation du bus au cours des études réalisées.

Dans une étude portant sur des dilemmes de bien public, Poppe (2005) a mis en évidence cinq facteurs expliquant la différence interindividuelle observée au niveau de la plus ou moins grande intention d'adopter une conduite coopérative. Il s'agit du risque que la non-coopération soit découverte (ce qui renvoie à la dimension structurale), de la protection de l'environnement et de la conscience environnementale, du coût financier, de dilemmes à grande échelle et finalement du contexte habituel impliquant des dilemmes à échelle réduite. Selon Messick (2000), le contexte constitue un élément clé dans la mise en place de comportements dans une situation de dilemme social. Plus précisément, l'auteur considère que, pour analyser des dilemmes sociaux, il faut tenir compte de trois principes. Premièrement, le comportement dépend de manière considérable du contexte dans lequel il est réalisé. Deuxièmement, les individus ont tendance à suivre des règles, ce qui se traduit notamment par des automatismes, des habitudes. Enfin, il faut prendre en compte les différences inter-individuelles.

Les attentes quant à la coopération des autres personnes concernées est un autre élément important qui intervient dans la prise de décision individuelle. Poppe et Zwikker (1996) identifient quatre motifs : l'avidité, la solidarité, la peur et le sentiment de devoir. Le premier motif renvoie à la non-coopération puisque l'individu suppose qu'il y a suffisamment de personnes qui coopèrent. Le second implique la réaction inverse, l'individu exprime une intention de coopérer parce qu'il s'attend à ce que les autres agissent aussi de la sorte. Les deux derniers supposent l'attente d'une coopération insuffisante de la part des autres. Par conséquent, le troisième motif, une peur de perdre quelque chose, amène la personne à

prendre une décision non-coopérative, alors que le quatrième conduit l'individu à décider de coopérer puisqu'il perçoit cela comme son devoir. Selon Wilke (1991), la motivation de préserver les ressources dépend non seulement de réflexions en termes d'avidité et d'équité mais aussi d'une considération de l'efficacité. Cet aspect est étudié par Fujii (2006) en prenant en compte des ressources nécessaires pour la mise en place d'un comportement. Les résultats montrent que l'attitude au sujet des ressources impliquées est positivement corrélée avec une réduction de la consommation de gaz et d'électricité. Cependant, un tel lien n'est pas observé pour les déchets ou la voiture (Fujii, 2006). Par conséquent une distinction selon les domaines paraît pertinente.

3.2. Coopération et incertitudes

En situation de dilemme social, les individus peuvent s'appuyer sur diverses informations afin de décider si, et dans quelle mesure, ils souhaitent mettre l'accent sur leurs propres intérêts ou privilégier l'intérêt collectif. Parmi les différentes informations, certaines sont plus ou moins précises/connues, plus ou moins disponibles, d'autres sont inconnues ou inaccessibles (Wit, van Dijk, Wilke & Groenenboom, 2004).

Messick, Allison et Samuelson (1988) par exemple distinguent deux types d'incertitude susceptibles d'être présents en situation de dilemme commun, à savoir l'incertitude sociale et l'incertitude environnementale. La première fait référence à une incertitude concernant le choix effectué par les autres personnes, alors que la deuxième renvoie aux caractéristiques du dilemme en lui-même.

3.2.1. L'incertitude sociale

Selon les résultats obtenus par Jorgerson et Papciak (1981), il semble que la coopération dans une situation de dilemme de ressource soit favorisée par le feedback relatif au choix effectué par les autres. En effet, ce feedback induit une réduction de l'incertitude sociale. D'autres études sont arrivées à des conclusions comparables en ce qui concerne l'effet positif d'une réduction de l'incertitude sociale. Ces études ont également mis en évidence d'autres facteurs susceptibles d'avoir un impact bénéfique sur la coopération et pouvant être lié à une réduction de l'incertitude sociale. Ainsi, une identité sociale commune (Brewer & Kramer, 1986), l'engagement (Kerr & Kaufman-Gilliland, 1994), la communication (Messick, Allison & Samuelson, 1988 ; van de Kragt, Orbell & Dawes, 1983), tout comme une réduction de l'effectif du groupe (van Lange, Liebrand, Messick &

Wilke, 1992), diminuent l'incertitude sociale. En effet, cette incertitude peut être limitée par la communication, l'information sur les normes d'autres membres du groupe ou encore en jouant sur l'effectif du groupe concerné. Cependant, ces recherches ne permettent pas de mettre en évidence un lien direct de cause à effet (van Dijk et al., 2004). Ainsi, la communication peut aussi intensifier l'identité de groupe (Dawes, van de Kragt & Orbell, 1990), indiquer un engagement plus important pour les intérêts du groupe ou augmenter l'attrait d'une coopération qui change la perception des résultats (van Dijk & Wilke, 1999). En partant du principe que beaucoup de personnes choisissent de ne pas coopérer parce qu'elles sont pessimistes quant à la coopération des autres, Gärling, Biel et Gustafsson (2002) suggèrent que la communication est susceptibles d'augmenter la coopération. Une discussion entre membres du groupe peut également favoriser une meilleure compréhension du dilemme et des prises de décisions collectives (Edney, 1980, cité par Gärling et al., 2002).

Globalement, réduire l'incertitude sociale semble donc avoir des effets positifs sur le comportement coopératif. Néanmoins, quelques réserves peuvent être formulées. Ainsi, l'efficacité des mesures de réduction de l'incertitude sociale ne semble être valable que pour des groupes de faible effectif. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, lorsqu'un nombre important de personnes est concerné par le dilemme, il paraît illusoire de pouvoir influencer la conduite des autres (van Dijk et al., 2004). Par ailleurs, lorsque l'on donne un retour sur la conduite des autres, le feedback doit être positif, c'est-à-dire révéler la coopération des autres. Dans le cas contraire, la certitude que les autres ne coopèrent pas peut amener l'individu à faire de même (Schroeder, Jensen, Reed, Sullivan & Schwab, 1983, Wilke & Braspenning, 1989).

Certains auteurs (Biel et Gärling, 1995 ; van Dijk & Wilke, 1996) font remarquer que l'incertitude sociale n'a pas tant d'importance dans la prise de décision puisque la plupart des gens surmontent relativement bien cette incertitude. En effet, selon Schelling (1980) dans une situation complexe, les individus tentent de prédire le comportement des autres et prennent leur décision en conséquence. Par ailleurs, un élément clé dans la coordination serait que les gens cherchent à être justes, ce qui a été mis en évidence par plusieurs recherches (Allison, McQueen & Schaerfl, 1992 ; Allison & Messick, 1990 ; DeVries & Wilke, 1992 ; Samuelson & Allison, 1994 ; van Dijk & Wilke, 1993, 1995, 1996, 2000 ; van Dijk, Wilke & Metman, 1999). Dans ce cas, la prise de décision est basée sur des normes sociales. Ainsi, en se référant à la norme de justice, les individus semblent réussir à réduire l'incertitude sociale (Biel & Gärling, 1995). Un certain nombre de travaux (Wit & Wilke, 1998 ; Allison & Messick,

1990 ; de Vries & Wilke, 1992 ; Messick & Schell, 1992 ; Messick, Wilke, Brewer, Kramer, Zemke & Lui, 1983 ; Rapoport, Budescu, Suleiman & Weg, 1992) a également montré que les individus arrivent à gérer une incertitude sociale importante grâce à cette norme.

Toutefois, les personnes ne peuvent plus s'appuyer sur la norme de justice de la même manière lorsque l'incertitude sociale est accompagnée d'une incertitude environnementale importante. En effet, il devient alors difficile à déterminer des parts équitables de la ressource (Wit, van Dijk, Wilke & Groenenboom, 2004). Le contexte social, et les normes qu'il véhicule, jouent également un rôle important lorsqu'il s'agit de modifier des habitudes non coopératives en conduites coopératives (Gärling, Biel & Gustafsson, 2002).

Si des normes peuvent permettre de réduire l'incertitude sociale, cela n'est pas le cas pour l'incertitude environnementale (de Vries & Wilke, 1992).

3.2.2. Incertitude environnementale

Ce type d'incertitude englobe, d'une part, l'incertitude quant à la taille de la ressource et à ses capacités de régénération, et, d'autre part, l'incertitude au sujet des caractéristiques du groupe et de ses membres (van Dijk et al., 2004).

En ce qui concerne l'incertitude liée à la taille de la ressource, plusieurs recherches ont montré que des doutes sur la taille de la ressource peuvent avoir trois effets. Premièrement, la taille de la ressource est souvent surestimée (Budescu, Rapoport & Suleiman, 1990, 1992, 1995 ; Budescu, Suleiman & Rapoport, 1995 ; Gustafsson, Biel, & Gärling, 1999 a,b ; Rapoport et al., 1992 ; Suleiman, Rapoport & Budescu, 1996). Deuxièmement, les personnes réclament et utilisent une quantité plus importante de la ressource (Budescu et al., 1990 ; Budescu et al., 1995 ; Gustafson et al., 1999 a ; Hine, & Gifford, 1996 ; Rapoport et al., 1992). Et enfin, la variabilité interindividuelle augmente (e.g. Suleiman, & Budescu, 1999, cités par van Dijk et al., 2004). Il semble qu'une surestimation de la taille de la ressource amène à une exploitation plus conséquente de la ressource de la part des individus. Selon Rapoport et al. (1992) la surévaluation de la taille de la ressource est due par exemple au fait que l'espérance d'un gain plus élevé les motive à arriver à une telle conclusion. Cette explication d'ordre motivationnel, nommée « biais de désirabilité des gains », a été appuyée par plusieurs recherches (de Vries & Wilke, 1992 ; Gärling, Gustafsson & Biel, 1999 ; Gustafsson et al., 1999b, Gustafsson, Eek & Gärling, 2004). L'incertitude concernant la capacité de régénération de la ressource a été étudiée par Hine et Gifford (1996) et par Roch et Samuelson (1997). Leurs travaux montrent que les gens abusent d'une ressource lorsqu'une

telle incertitude existe. Ces résultats pourraient être expliqués par un optimisme environnemental.

Un ensemble d'informations concernant le groupe et ses membres sont susceptibles d'être utiles en situation de dilemme commun tels que la taille du groupe, la quantité que le groupe est capable de récolter et l'utilité de la ressource pour les différents membres du groupe. Les conséquences comportementales d'un manque au niveau de ces informations ont été très peu étudiées bien que des travaux aient mis en évidence un impact de ces informations ont un impact sur le comportement (van Dijk, Wit, Wilke & Budescu, 2004). Un manque de connaissance par rapport aux capacités d'exploitation de la ressource du groupe, c'est-à-dire la taille du groupe et les moyens pour effectuer l'exploitation, ou l'utilité d'une exploitation pour le groupe, à savoir le gain qui en résulte, peuvent créer une incertitude environnementale. Par conséquent, le comportement, et probablement la prise de décision, sont affectés par la disponibilité de ces informations. Takigawa et Messick (1993) ont étudié l'effet d'une incertitude concernant la taille du groupe dans le cadre d'une simulation par ordinateur. Leurs résultats montrent que cet effet est similaire à celui d'une incertitude quant à la taille de la ressource.

3.2.3. Relations entre incertitude sociale et environnementale

Lorsque l'incertitude sociale est accompagnée d'une incertitude environnementale, la coopération diminue. En cas d'incertitude environnementale élevée, on observe un sentiment d'incertitude environnementale et un optimisme environnemental ainsi qu'une incertitude sociale plus importante et un pessimisme social. Les individus supposent que les autres ne vont pas vouloir coopérer non plus. Cependant il semble que dans la situation inverse (incertitude environnementale accompagnée d'incertitude sociale), les personnes savent gérer l'incertitude sociale à l'aide d'une coordination tactique de leur comportement coopératif (Wit, van Dijk, Wilke & Groenenboom, 2004).

Gustafsson, Biel et Gärling (1999a) mettent en évidence qu'il y a une surestimation et une surconsommation de la ressource lorsque la taille de cette dernière est en jeu et ce indépendamment du fait que l'individu soit le seul à se servir de la ressource ou qu'il soit en situation de groupe. Ce dernier cas impliquant une prise en compte de la consommation de la ressource par les autres personnes concernées. De même, la diminution de la coopération en cas d'incertitude environnementale importante représente un cas particulier du « biais de désirabilité des gais » individuel dans la perception d'un environnement incertain par les

membres du groupe (Gärling, Gustafsson & Biel, 1999b). Dans ce cas, on observe un optimisme environnemental et les individus accordent peu d'importance au contexte social. Les résultats de De Kwaadsteniet, van Dijk, Wit et de Cremer (2006) montrent également que les individus trouvent des repères normatifs comme le partage équitable de la ressource pour prendre leur décision en situation de certitude environnementale et d'incertitude sociale.

Wit, van Dijk, Wilke et Groenenboom (2004) font remarquer qu'une analyse plus approfondie des résultats obtenus par Rapoport, Budescu, Suleiman et Weg (1992) met en évidence qu'une situation d'incertitude environnementale élevée amène aussi bien à une incertitude environnementale que sociale. Cette dernière est illustrée par les attentes des participants quant au comportement des autres membres du groupe. En effet, les participants se montrent plus pessimistes concernant la quantité qui est utilisée par les autres. Gustafsson, Biel et Gärling (2000) trouvent un effet régulateur du contexte social sur l'incertitude environnementale. Ainsi, un retour sur l'estimation de la taille de la ressource par les autres membres du groupe réduit, voire élimine, l'incertitude environnementale. Selon Gärling, Biel et Gustafsson (2002), on estime généralement que la réduction des deux types d'incertitude est particulièrement importante pour des dilemmes sociaux écologiques qui impliquent un nombre de personnes élevé.

Les résultats présentés précédemment renvoient à des dilemmes symétriques, c'est-à-dire des situations où les membres des groupes occupent des positions interchangeables vis-à-vis de la ressource. Les personnes ont un accès équitable à la ressource et tous obtiennent le même bénéfice de l'utilisation de la ressource comme de sa préservation (Wit et al., 2004). Au contraire, lorsque les membres d'un groupe n'ont pas tous une position égale, un accès et intérêt identique par rapport à la ressource, la situation correspond à celle d'un dilemme asymétrique (Wit et al., 2004). Ainsi, préserver la ressource peut représenter un plus grand intérêt pour les uns que pour les autres et certains sont davantage en mesure de se servir de la ressource que d'autres (e.g. Budescu, Rapoport & Suleiman, 1990 ; Van Dijk & Wilke, 1995, 2000 ; van Dijk, Wilke, Wilke & Metman, 1999).

Comme pour les dilemmes symétriques, des recherches montrent, qu'en situation de dilemme asymétrique, les membres d'un groupe sont en mesure de gérer plutôt bien l'incertitude sociale lorsqu'ils sont en situation d'incertitude environnementale. Les individus se réfèrent à des normes de justice en cherchant à prendre leur décision à partir de ce qu'ils estiment être juste (e.g. Allison & Messick, 1990 ; Allison, McQueen & Schaerfl, 1992 ; Samuelson & Allison, 1994 ; van Dijk & Wilke, 1995, 2000 ; van Dijk et al., 1999).

Toutefois, en situation de dilemme asymétrique, il est plus difficile de déterminer ce qui est juste. Dans le cas des dilemmes de ressource, les individus semblent résoudre ce problème en considérant que la ressource doit être répartie de manière équitable entre les membres et que chacun devrait se retrouver avec la même quantité de la ressource (Wit et al., 2004). En situation de certitude environnementale, lorsque la taille de la ressource est connue, les individus tendent également à appliquer une norme d'équité (e.g. van Dijk & Wilke, 1995, 2000 ; van Dijk et al., 1999). Dans une expérience, van Dijk et al. (1999) ont étudié l'effet de la certitude versus incertitude concernant la taille d'une prime sur les stratégies des individus et leurs choix comportementaux. Pour cela, les chercheurs ont placé les individus dans une situation où chacun doit choisir la quantité dont il va se servir, sachant que la ressource est partagée par un groupe de quatre personnes et que la quantité utilisée par les quatre ne doit pas dépasser une limite connue pour que chacun touche une prime. Par ailleurs, tous les membres du groupe ne touchent pas la même prime. Les individus sont informés que deux personnes touchent chacune un sixième de la quantité restante, tandis que les deux autres touchent un tiers chacune. Les résultats montrent que, lorsque la taille de la prime est connue, les individus adaptent leur consommation en fonction de la prime qu'ils sont susceptibles de toucher de telle sorte que la ressource soit finalement répartie de manière équitable entre tous les individus. Lorsque la taille de la prime est incertaine, les résultats indiquent une stratégie différente. En effet, dans ce cas, une règle de « proportionnalité inversée » est appliquée, c'est-à-dire que les personnes qui ont le plus à gagner à préserver la ressource sont censées restreindre davantage leur consommation comparées aux personnes qui en attendent moins de bénéfices.

Selon Wit et al. (2004), il ressort de ces résultats que l'incertitude environnementale n'a pas toujours un impact négatif sur le comportement coopératif. En effet, contrairement à l'incertitude concernant la taille de la ressource, l'incertitude concernant la prime n'influence pas la conduite plus ou moins coopérative mais plutôt la stratégie mise en place. Par ailleurs, les auteurs notent que l'on peut retrouver l'incertitude par rapport à la prime, observée pour une situation expérimentale, dans des situations réelles sous forme d'une incertitude concernant la valeur écologique de la préservation des forêts tropicales menacées, par exemple.

3.3. Coopération et conscience environnementale

Dans une étude, Garvill (1999) s'est intéressé au rôle de la conscience environnementale sur l'intention de coopération. L'auteur a pris en compte le modèle de conscience environnementale de Stern, Dietz et Kalof (1993) basé sur le modèle de Schwartz. Ces auteurs distinguent trois types de conscience proenvironnementale, à savoir une orientation socio-altruiste comprenant une conscience environnementale en fonction des conséquences pour les autres êtres humains, une orientation vers la biosphère impliquant un intérêt pour la flore et la faune et une orientation ego-centrique avec une mise en avant des besoins et des bénéfices individuels. L'étude de Garvill (1999) indique un impact de ces trois types de conscience proenvironnementale sur l'intention de coopérer de manière élémentaire ou instrumentale au sujet des moyens de transport. Par ailleurs, les résultats obtenus par Garvill (1999) confirment l'importance de la croyance de l'individu à la fois en l'existence d'un problème et en son efficacité personnelle, ce qui est cohérent avec Klandermas (1992). Ce dernier considère que la motivation de coopérer de l'individu est dépendante du fait que cet individu pense qu'il y a un problème collectif à résoudre et qu'un choix coopératif de sa part permet de contribuer à la résolution du problème. En effet, Garvill (1999) a mis en évidence l'existence d'un effet de la croyance en la contribution des voitures à un problème écologique aussi bien sur l'intention de coopération élémentaire que sur l'intention de coopération instrumentale. Ses résultats montrent également l'influence de l'expectation quant à la coopération des autres. Ainsi, la coopération élémentaire est liée aux attentes concernant la conduite plus ou moins coopérative des autres et à la perception d'une obligation morale personnelle. La coopération instrumentale est surtout influencée par l'urgence perçue de réduire les problèmes environnementaux et la perception d'une obligation morale collective.

La décision de coopérer en situation de dilemme écologique en adoptant une conduite proenvironnementale ne repose pas toujours sur des critères environnementaux. Ainsi, Kortenkamp et Moore (2001) ont montré que, dans ce type de situation, la décision des participants d'adopter une conduite plus ou moins coopérative repose essentiellement sur des critères qui ne sont pas liés à l'environnement. C'est seulement en présence d'informations concernant l'impact écologique que des raisonnements écocentriques ou anthropocentriques ont joué un rôle plus important que les aspects non écologiques. Selon les auteurs, proposer des informations au sujet de l'impact écologique semble amener les personnes à réfléchir davantage aux conséquences de leurs comportements. Toutefois, cela n'a pas eu d'influence

sur leur manière de réfléchir à ces conséquences puisque leur réflexion peut aussi bien être écocentrique qu'anthropocentrique. Dans une seconde expérience, ils mettent en évidence que les participants raisonnent plus en termes d'anthropocentrisme ou de critères indépendants de l'environnement lorsque la situation de dilemme écologique comprend un conflit social qu'en l'absence de ce dernier.

Dans une étude ultérieure, Kortenkamp et Moore (2006) se sont intéressés entre autre au lien entre l'intention de coopération en situation de dilemme de ressource et un certain nombre de variables qu'ils regroupent sous le nom d'environnementalisme. En effet, étudiant principalement l'impact de la dimension temporelle sur la coopération dans une telle situation, ils ont également pris en compte l'environnementalisme. Ce dernier est mesuré par exemple à l'aide de la NEP (Dunlap, Van Liere & Mertig, 2000) et de l'échelle des attitudes environnementales (EAS) (e.g. Kortenkamp & Moore, 2001). Ils constatent que l'interaction entre l'environnementalisme et la considération des conséquences dans le temps, permet de prédire l'intention de coopération dans un délai d'un ou deux ans. Ainsi, c'est seulement chez les individus qui présentent des scores élevés pour ces deux dimensions que l'intention de coopération reste stable dans le temps.

Les résultats de Smith et Bell (2001) ne permettent pas de mettre en évidence un lien entre croyances environnementales et comportement en situation de dilemme commun. Les auteurs expliquent cette absence de lien par un manque de relation entre la croyance environnementale des individus et la thématique environnementale choisie pour la simulation du dilemme commun. En effet, plusieurs personnes leur ont signalé après l'expérience que leur conduite aurait été différente pour une autre thématique environnementale.

3.4. Le rôle des valeurs sociales

D'après McClintock (1972), on distingue généralement quatre orientations principales de motivation sociale (aussi appelées orientations selon des valeurs sociales (SVO)). Deux de ces orientations, appelées « proselves », sont centrées sur l'individu. Il s'agit de l'individualisme, une motivation à maximiser ses gains personnels, et de la compétition, une tendance à accentuer la différence entre les gains personnels et ceux des autres. Deux autres orientations sont prosociales. Il s'agit de la coopération, une recherche à augmenter le gain collectif, et de l'altruisme, une motivation à optimiser les gains des autres. Selon Au et Kwong (2004) l'SVO correspond à un but ou à une motivation qui influence, sinon détermine, les comportements des personnes dont les gains individuels sont interdépendants.

Le jeu décomposé (e.g. Messick & McClintock, 1968) est un outil de mesure utilisé afin de déterminer l'SVO d'une personne. C'est un jeu au cours duquel l'individu doit attribuer des points à soi-même et à une autre personne fictive. Il a été utilisé dans de nombreuses études (e.g. Joireman, Van Lange & Van Vugt, 2004 ; Van Vugt, Meertens & Van Lange, 1995 ; Van Vugt, Van Lange & Meertens, 1996).

Dans le contexte des dilemmes communs, la première étude à ce sujet a été menée par Liebrand (1984). Des résultats solides, obtenus dans des conditions diverses, telles qu'une mesure de jugement (Parks, 1994) ou un jeu décomposé (Kramer, McClintock & Messick, 1986), montrent que les personnes « proselves » se servent davantage d'une ressource que celles qui sont « prosociales ». En effet, ceux qui consomment le plus sont dans l'ordre décroissant les compétitifs, les individualistes, les coopérateurs et enfin les altruistes.

Par le biais de scénarios représentant des dilemmes sociaux issus de la vie courante, notamment liés au transport, Van Vugt et al. (Van Vugt, Meertens & Van Lange, 1995 ; Van Vugt, Van Lange & Meertens, 1996) ont mis en évidence que les « prosociaux » expriment une plus grande préférence pour les transports en commun par rapport à la voiture que les « proselves ». De même, les premiers se sentent davantage concernés par les conséquences collectives pour l'environnement que les derniers. Par ailleurs, les auteurs (Van Vugt, Meertens & Van Lange, 1995) font remarquer que les « prosociaux » abordent la situation sous l'angle d'une thématique environnementale alors que les « proselves » raisonnent en termes d'accessibilité de la ressource. Ceci renvoie à la théorie de l'interdépendance de Kelley et Thibaut (1978, cités par Van Vugt, Meertens & Van Lange, 1995). En effet, selon ces auteurs, la situation va être transformée par l'individu en fonction de ses valeurs sociales. Les « prosociaux » évaluent positivement les bénéfices individuels et collectifs, tandis que les « individualistes » attachent davantage, voir exclusivement, de l'importance aux conséquences individuelles. Les individus compétitifs tendent à augmenter la différence entre les bénéfices pour soi et pour autrui en s'assurant la meilleure position (Van Lange, 1992). Une même situation objective conduit alors à des situations subjectives différentes en fonction des valeurs de l'individu, et c'est à partir de sa perception subjective de la situation qu'il prend sa décision.

Les résultats de Van Vugt, Van Lange et Meertens (1996) ne montrent aucune différence en fonction de l'SVO quant à l'intérêt accordé aux informations sur l'efficacité des transports en commun et les conséquences individuelles. Par contre, les « proselves » sont plus sensibles aux informations portant sur les conséquences écologiques néfastes de

l'utilisation de la voiture (Van Vugt, Van Lange & Meertens, 1996). Joireman, Van Lange et Van Vugt (2004) introduisent une variable temporelle dans leur étude des dilemmes sociaux liés au transport. Ils posent ainsi deux conflits inhérents au dilemme social, l'un étant social, l'autre temporel. Leurs résultats vont à l'encontre des résultats obtenus par Van Vugt, Meertens et Van Lange (1995) et Van Vugt et al. (1996) puisqu'ils ne trouvent pas de préférence plus importante chez les « prosociaux » en comparaison avec les « proselves ». De plus, leurs données ne montrent pas de lien entre la prise en compte des conséquences futures et les SVO. Par contre, ils indiquent une interaction entre la variable temporelle et l'impact perçu des voitures d'une part, et entre la première et la préférence pour les transports en commun d'autre part. Ces deux dimensions, sociale et temporelle, des dilemmes sociaux ont également été étudiées dans le domaine des comportements écologiques politiques par Joireman, Lasane, Bennett, Richards et Solaimani (2001). Cette recherche montre que les participants avec une orientation plus prosociale indiquent des intentions proenvironnementales plus importantes et pensent plus que la situation écologique a des conséquences sociales. En outre, les individus qui tiennent davantage compte des conséquences futures (dimension temporelle), manifestent plus d'intentions et de comportements proenvironnementaux. Par ailleurs, Joireman et al. (2001) ont testé un modèle basé sur le modèle étendu de l'activation des normes de Stern et al. (1993) qui tient compte des SVO et de la perception de conséquences futures. Globalement, les résultats obtenus montrent une pertinence de l'intégration de ces deux variables dans le modèle (Joireman et al., 2001).

Selon l'SVO adoptée, les individus donnent des sens différents à un comportement. Ainsi, Liebrand, Jansen, Rijken et Suhre (1986) ont mis en évidence que les « individualistes » ont tendance à interpréter une conduite selon un raisonnement pratique de ce qui pourrait fonctionner, tandis que les personnes « coopératives » se basent sur un raisonnement moral (bien versus mal). Les « prosociaux » optent pour un point de vue collectif, alors que les « proselves » adoptent une rationalité individuelle/égocentrique. Liebrand et al. (1986) ont montré que les « prosociaux » évaluent le comportement coopératif versus compétitif en fonction de critères de moralité ou sincérité, alors que les « proselves » en font une évaluation en fonction de la force et la durabilité. D'après Au et Kwong (2004), la revue de la littérature montre que les SVO engendrent des différences systématiques au niveau comportemental, cognitif et perceptif et cela aussi bien en laboratoire que dans des situations de la vie courante.

Dans une étude, de Kwaadsteniet, van Dijk, Wit et de Cremer (2006) se sont intéressés au rôle des SVO sous condition d'incertitude environnementale en situation de dilemme social. Ils ont mis en évidence que les participants ne se servent pas des mêmes repères lorsque la situation comporte une certitude ou incertitude quant à la taille de la ressource. Ainsi, les participants se réfèrent à leur SVO lorsqu'ils ne connaissent pas la taille de la ressource. Par contre, ils prennent leur décision sur la base d'une répartition équitable de la ressource lorsqu'ils sont informés de la taille de cette dernière. Les auteurs (2006) trouvent alors une interaction entre SVO et incertitude environnementale dès la première utilisation de la ressource. Leurs résultats diffèrent des résultats de Roch et Samuelson (1997) concernant la dimension temporelle. En effet, Roch et Samuelson (1997) ont étudié l'interaction entre SVO et incertitude environnementale sous l'angle de la capacité de régénération de la ressource, avec une dimension temporelle plus importante. Leurs résultats indiquent une différence en fonction de la SVO uniquement pour les décisions prises au cours de l'expérience (vers la moitié). En début ou à la fin de l'expérience, la SVO n'a pas eu d'importance pour les décisions de coopération. Autrement dit, lorsque la ressource est encore importante ou, au contraire, lorsqu'elle est presque épuisée, les auteurs n'observent pas de différence selon la SVO des participants.

Dans le cadre de dilemme du bien public, de Cremer et Van Vugt (1999) montrent que l'impact d'une identification sociale sur la coopération est différent en fonction de la SVO. Ainsi, selon leurs résultats, une plus forte identification sociale semble induire un changement de motivation chez les personnes « proselves » et amener ces dernières à coopérer davantage. Leur niveau de coopération devient comparable à celui des personnes « prosociales » dont la coopération n'augmente pas de manière significative lorsque l'identification sociale est plus importante.

Les liens entre les valeurs sociales, le contexte social et les facteurs écologiques ont été représentés sous forme de modèle par Mosler et Brucks (2003). Ce modèle de simulation (par ordinateur) repose sur la relevance socio-écologique en tant que concept théorique de base. Les facteurs écologiques englobent dans ce modèle la taille de la ressource et l'incertitude environnementale. Les facteurs sociaux comprennent les valeurs sociales et l'utilisation par les autres.

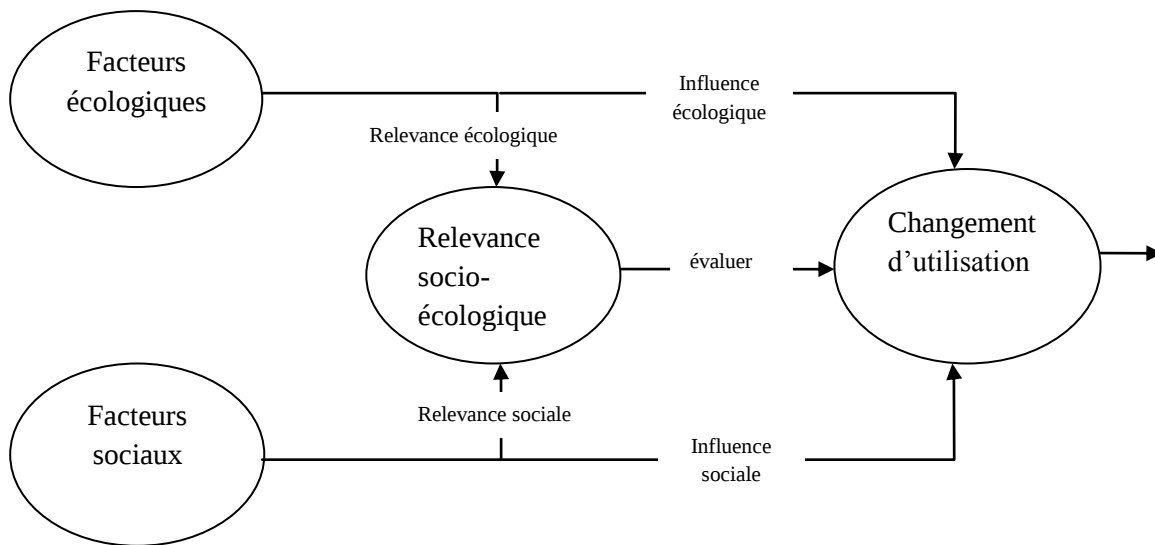


Figure 5 : Modèle de Mosler et Brucks (2003)

Les auteurs supposent qu'en situation de conflit de ressources, il y a évaluation par un processus cognitif interne des influences sociales et écologiques sur l'utilisation de la ressource. De plus, ils considèrent que la pertinence socio-écologique est unidimensionnelle. Ainsi, lorsque l'influence sociale augmente, l'influence écologique diminue et inversement. Par exemple, dans une situation d'incertitude environnementale, les informations sur le contexte social prennent d'autant plus d'importance dans l'évaluation faite par l'individu. Selon Mosler et Brucks (2003), deux mécanismes sont mis en œuvre dans les dilemmes de ressources, à savoir une surestimation de la taille de la ressource, mise en évidence par différents travaux (e.g. Budescu, Rapoport & Suleiman, 1990 ; Rapoport, Budescu, Suleiman & Weg, 1992), et une perte d'importance des informations écologiques lorsque la taille perçue de la ressource augmente. Dans ce dernier cas, les individus n'ont plus à se préoccuper de ces informations. De cette manière, la combinaison de ces deux mécanismes amène une personne peu informée sur l'état de l'environnement, à surestimer la taille de la ressource. Par conséquent, elle a tendance à négliger les informations écologiques et à privilégier les informations sociales.

A l'aide de ce modèle, Mosler et Brucks (2003) ont pu répliquer les résultats de plusieurs recherches, par exemple, ceux de Samuelson, Messick, Rutte et Wilke (1984) concernant la taille de la ressource, ceux de Budescu, Rapoport et Suleiman (1990) et de Rapoport, Budescu, Suleiman et Weg (1992) au sujet de l'incertitude sociale et ceux de

Kramer, McClintock et Messick (1986) relatifs aux valeurs sociales. Toutefois, ce modèle ne prend pas en compte des facteurs tels que les apprentissages, la communication, les processus de groupe ou les dynamiques de la ressource (Mosler & Brucks, 2003).

4. La diversité et l'organisation des acteurs

4.1. Les acteurs concernés par les problèmes environnementaux

Les problèmes environnementaux globaux impliquent des ressources communes à la population mondiale. Le choix individuel d'agir de façon à préserver durablement la ressource et à accepter des restrictions personnelles, ou de profiter pleinement de la ressource afin de s'assurer un gain individuel maximal, a donc des conséquences collectives à une échelle locale et globale.

4.1.1. Une hétérogénéité importante des acteurs

Avec l'étendue de la ressource augmente aussi le nombre de personnes impliquées. La gestion d'une ressource très étendue à un niveau international devient très complexe et difficile comparativement à la gestion d'une ressource locale. En effet, la population est plus hétérogène et l'individu perçoit plus difficilement les effets de son comportement (Dietz Dolšák, Ostrom & Stern, 2002). Selon Ostrom (1990), le nombre de personnes n'influence pas forcément la coopération dans les dilemmes de ressource locaux, mais il semble qu'il en soit autrement au niveau international (Dietz et al., 2002). La volonté de coopérer diminue lorsque beaucoup d'acteurs utilisent la ressource. Des études ont cependant montré que la diversité de la population représente une difficulté surmontable pour les gens dans le cadre de la gestion d'une ressource commune (Lam, 1998, cité par Dietz et al., 2002 ; Varughese & Ostrom, 2001).

Vlek et Keren (1992) indiquent qu'un dilemme social gagne en importance lorsque le nombre d'acteurs s'accroît. La multitude d'acteurs s'accompagne d'un plus grand anonymat, d'une dilution de la responsabilité ainsi que d'une contrôlabilité perçue réduite et d'un pessimisme plus important quant à la coopération des autres. Ce pessimisme renvoie au dilemme social de confiance (Liebrand, 1983). L'individu est moins disposé à coopérer au détriment de son gain personnel parce qu'il pense que les autres ne vont pas coopérer. Cependant, il devient pertinent pour lui de coopérer lorsqu'il s'aperçoit qu'un grand nombre de personnes a opté pour la coopération et ceci d'autant plus que ce nombre augmente.

Sur la base d'études menées antérieurement (Kerr, 1989), Kerr (1996) concluent que les individus ont tendance à juger que l'efficacité personnelle mais aussi collective est plus faible dans les dilemmes sociaux impliquant des groupes avec des effectifs importants.

4.1.2. Les différentes positions des acteurs

Vlek (1996) distingue trois niveaux auxquels se situent les acteurs impliqués dans les dilemmes sociaux à échelle spatiale large. Ces niveaux comprennent des intérêts et des fonctions différentes. Ainsi, au macro niveau, on trouve les décideurs politiques pour lesquels il s'agit à la fois de contrôler et d'évaluer le risque collectif et d'encourager le changement de comportement individuel de la part de la population dans le but d'obtenir un niveau de risque collectif acceptable. Les individus se positionnent au micro niveau ; la question principale pour eux concerne les bénéfices à court terme. Au méso niveau, les organisations occupent un double rôle puisqu'elles cherchent à protéger les droits individuels et, en même temps, elles soutiennent la mise en place de stratégies venant du macro niveau. La gestion d'une ressource commune par un système social nécessite des processus de prise de décision plus ou moins interactifs entre les trois niveaux ainsi qu'une perception mutuelle et une attribution de responsabilité afin de déterminer un équilibre entre l'action individuelle et les mesures collectives.

Montada et Kals (2000) montrent que l'attribution de responsabilité à soi-même, et à des personnes de pouvoir, sont liées. Elles sont aussi corrélées avec une intention de participer à des démarches proenvironnementales, et d'accepter des mesures telles que des lois et des taxes. Ceci étant compréhensible depuis que la participation collective est nécessaire pour protéger l'environnement. En outre, une corrélation positive est observée entre une perception de la politique environnementale comme injuste et une volonté de s'engager dans des conduites écologiques (Kals, 1996, Montada & Kals, 1995, cités par Montada & Kals, 2000).

Messick et al. (1983) ont constaté que, lorsqu'ils offrent à leurs participants la possibilité de choisir un chef qui gère une ressource pour l'ensemble du groupe, ceux-ci sont plus nombreux à opter pour cette solution quand ils apprennent que le groupe a surexploité la ressource par ses choix précédents. Par ailleurs, lorsqu'ils sont invités à décider pour le groupe, sous le prétexte qu'ils ont été eux-mêmes élus en tant que dirigeants du groupe, les participants tendent généralement à faire des choix raisonnables. Les chercheurs expliquent ces résultats entre autre par l'attribution de responsabilité. En effet, en cas de surexploitation de la ressource, les individus auraient tendance à attribuer la responsabilité aux autres quand

chaque individu décide individuellement de sa consommation. En tant que chef, le participant devient le seul responsable.

4.2. L'organisation et les comportements des acteurs dans une structure organisationnelle

Mannix (1991 ; 1993) considère que l'on trouve beaucoup de situations de dilemme social dans les organisations. En effet, une organisation représente un certain nombre de ressources sous la forme de moyens financiers, de personnel, d'accès aux informations, d'espace de travail, de compétences etc. (e.g. Mannix, 1991, 1993 ; Kramer, 1990, cité par Mannix, 1993). D'après Mannix (1991), ce sont généralement des groupes qui sont chargés de décider de la répartition des ressources, ce qui les place en situation de dilemme social. A ce dilemme social s'ajoute un dilemme temporel puisque leurs décisions ont des impacts à court et à long terme. Des conflits internes peuvent se créer au sein de l'organisation lorsque les ressources sont limitées et que les membres de l'organisation sont récompensés en fonction du succès de leurs groupes ou de leurs sections. Dans ce contexte, des coalitions sont susceptibles de se former afin de pallier au manque d'autorité, de résoudre le conflit et de répartir les ressources. Si Mannix (1991) indique que ces coalitions peuvent être positives, elles s'avèrent négatives pour la gestion des ressources dans l'expérience proposée par l'auteur. En effet, dans cette expérience les participants étaient placés dans une simulation de situation d'entreprise où leur tâche consistait à répartir des ressources entre cinq sites de l'entreprise, l'un des sites étant sous la responsabilité du participant. En fonction de la condition expérimentale, la ressource était soumise à une diminution rapide ou lente. Les résultats montrent que les individus ont tendance à former des coalitions lorsque la ressource diminue rapidement. Ceci diminue la ressource et conduit à des gains individuels et groupaux moins importants comparé à la condition « diminution lente » où les individus ont davantage opté pour une stratégie collective, coopérative, qui permet d'augmenter la ressource au fil du temps. Un questionnaire post-expérimental met en évidence que les participants se sentent plus en compétition dans la condition « diminution rapide ». Dans une autre étude, Mannix (1993) a utilisé une situation expérimentale similaire à celle de l'étude précédente, mais cette fois, l'auteur a fait varier la répartition du pouvoir (égale versus inégale) entre les participants. Il ressort des résultats que, lorsque le pouvoir est distribué de manière inégale, les participants sont plus enclin à former des coalitions au début de l'expérience et à répartir la ressource entre quelques membres du groupe seulement. Lorsque tous les membres du groupe ont le même pouvoir, le groupe arrive à gérer la ressource avec plus de succès et parvient à

accroître la taille de la ressource au cours de l'expérience. Le questionnaire post-expérimental met en évidence que les participants perçoivent plus de compétitivité et agissent de manière individualiste, dans leur intérêt personnel formant les coalitions pour obtenir le plus grand gain personnel peu importe qui est inclus dans la coalition. Les coalitions sont moins stables au long de l'expérience que dans l'autre condition expérimentale. Les membres avec le plus de pouvoir tentent d'obtenir des gains proportionnels à leur position, les membres ayant peu de pouvoir essaient de défendre leurs intérêts en se regroupant. D'après Mannix (1993), les groupes avec une distribution égale du pouvoir réussissent davantage à allier les intérêts individuels et groupaux (ou organisationnels) tel que souhaité dans les organisations comparés aux groupes avec une distribution inégale du pouvoir. Ces derniers semblent avoir oublié les intérêts du groupe. Mannix (1991 ; 1993) souligne ainsi l'importance de la communication dans les organisations en situation de dilemme commun afin d'améliorer la coopération.

Se référant entre autre à ces travaux (Mannix, 1991, 1993), Wilke, van Dijk, Morel, Monnikhof et Zandvliet (1996) se sont intéressés à la répartition et au regroupement de ressources entre les départements d'une organisation. En fonction des conditions expérimentales, les départements sont soit en positions égales soit différentes en termes de pouvoir. Les auteurs constatent un rôle clé de l'intérêt collectif de l'organisation. Lorsque l'objectif global de l'organisation est orienté vers la concentration des ressources, les participants optent plutôt pour des coalitions entre petits groupes. Au contraire, quand la dispersion des ressources est mise en avant dans le but de l'organisation, des coalitions larges sont davantage formées, ce qui est cohérent avec les résultats de Mannix (1993) ainsi qu'avec l'idée de Turner (1991, cité par Wilke et al., 1996) selon laquelle les individus sont prêts à se comporter dans l'intérêt collectif lorsqu'ils partagent une identité supraordonnée. De plus, les résultats de Wilke et al. (1996) montrent que la répartition du pouvoir influence le comportement des participants. En effet, les départements ayant plus de pouvoir négocient davantage que les départements plus faibles. Toutefois, les auteurs n'observent pas de différences concernant le choix d'un type de coalition (large ou restreinte) en fonction de la répartition du pouvoir. Par contre, en condition de pouvoir inégal, les départements peu influents se trouvent plus fréquemment exclus des coalitions. Concernant la distribution de la ressource, les auteurs constatent qu'en condition de pouvoir inégal, les participants ne proposent pas la même répartition de la ressource. En effet, tandis que les participants représentant des départements influents suggèrent une répartition proportionnelle au pouvoir, les participants de départements peu influents privilégient une répartition égale de la

ressource. Néanmoins, par la suite, la répartition effective de la ressource par les participants de départements ayant plus de pouvoir diffère de leur proposition initiale et témoigne plutôt d'un compromis entre une répartition proportionnelle et une distribution égale de la ressource. Par ailleurs, les résultats de Wilke et al. (1996) montrent qu'une répartition inégale du pouvoir ne conduit pas nécessairement à un comportement plus compétitif, contrairement à ce que suggère Mannix. Effectivement, en fonction de la situation, et notamment l'objectif de l'organisation, les auteurs observent un comportement différent : ce n'est que lorsque l'objectif de l'organisation est orienté vers la concentration des ressources, qu'un comportement compétitif est constaté. Ils expliquent ce résultat par une atténuation de l'effet du pouvoir par l'objectif collectif dans l'autre condition. L'effet de l'objectif collectif primerait donc sur celui du pouvoir.

5. Conclusion

Le paradigme du dilemme commun, et plus particulièrement le paradigme du dilemme commun écologique, intègre des caractéristiques essentielles des problèmes environnementaux qui sont susceptibles d'avoir un impact sur le comportement plus ou moins écologique. En effet, dans cette optique, les comportements proenvironnementaux sont considérés comme des conduites plus ou moins coopératives dans une situation où il s'agit de gérer une ressource commune et limitée (e.g. Hardin, 1968). Le dilemme commun écologique est particulièrement complexe puisqu'il comprend quatre dilemmes, à savoir un dilemme bénéfice –risque, social, temporel et spatial (Vlek & Keren, 1992). Autrement dit, il implique pour les personnes de choisir entre des bénéfices locaux à court terme et des conséquences globales à long terme qui résultent des activités humaines.

Différents facteurs mis en évidence par les études présentées dans ce chapitre rendent le choix d'une conduite coopérative ou non-coopérative encore plus complexe. Effectivement, l'individu est souvent confronté à des incertitudes sociales et environnementales (Messick, Allison & Samuelson, 1988). Plus précisément, il n'a généralement pas de certitude quant au choix effectué par les autres personnes concernées et l'individu manque souvent d'informations relatives aux caractéristiques de la ressource (notamment sa taille et sa capacité de régénération). Plusieurs études ont montré un lien entre la coopération des individus, c'est-à-dire l'adoption d'une conduite écologique, et la conscience environnementale (e.g. Garvill, 1999 ; Kortenkamp & Moore, 2006). En outre, de manière générale, les valeurs sociales favorisent une conduite coopérative (e.g. Van Vugt, Meertens &

Van Lange, 1995, 1996). La diversité (e.g. Vlek & Keren, 1992) et l'organisation (e.g. Vlek, 1996) des personnes partageant une ressource sont aussi susceptibles d'avoir un impact sur le comportement des individus. Or, les dilemmes communs écologiques impliquent souvent de nombreuses personnes, avec une grande hétérogénéité entre elles et une situation non égale face à la ressource. Mannix (1991 ; 1993) montre que de nombreuses situations dans les organisations présentent les caractéristiques d'un dilemme social. En effet, il s'agit souvent de répartir des ressources sous des formes variées (moyens financiers, compétences,...) au sein de l'organisation. L'auteur a porté un intérêt particulier aux stratégies mises en place dans ces situations ainsi qu'aux caractéristiques organisationnelles (répartition du pouvoir, accès aux ressources,...). Wilke et al. (1996) se sont également intéressés à ces aspects. Ils montrent entre autre l'importance de l'objectif global de l'organisation.

A partir de ces travaux, on peut apercevoir les contributions que ce cadre théorique peut apporter à la compréhension des conduites proenvironnementales. Il illustre l'importance des caractéristiques de la situation en plus des facteurs individuels en tant que déterminants de ces comportements. Toutefois, les travaux portant sur ces comportements et leurs différents prédicteurs, présentés dans ce chapitre ainsi que dans le chapitre précédent, les ont abordés principalement chez les citoyens, dans leur vie quotidienne. Dans le cadre de la vie professionnelle, les déterminants d'une conduite plus ou moins écologique ont fait l'objet de très peu d'études. Le prochain chapitre sera consacré aux travaux issus de différents champs disciplinaires qui se sont intéressés à ces conduites dans les organisations.

PREMIÈRE PARTIE

APPROCHE THÉORIQUE

Chapitre III : Développement durable, organisations et psychologie

1.	Généralités	79
2.	Fondements de la mise en place des démarches de développement durable dans les organisations	80
2.1.	Fondements de l'adoption de démarches de développement durable par les organisations	80
2.2.	Croyances et comportements écologiques des managers	82
3.	Stratégies de mise en place de démarches de développement durable	84
3.1.	Suivi et transmission des démarches par les encadrants	84
3.2.	Initiatives par des membres de l'organisation : la démarche des « champions »..	85
3.3.	Transmission des démarches auprès des employés	86
3.4.	Maintien des démarches dans le temps	87
3.5.	Difficultés potentielles	88
4.	Les comportements proenvironnementaux des employés	89
4.1.	La place de l'environnement dans le contexte professionnel	89
4.2.	Les déterminants du comportement proenvironnemental au travail : facteurs individuels et organisationnels	90
4.3.	Modélisations du comportement proenvironnemental au travail	93
5.	Conclusion	95

Actuellement, il existe très peu de travaux en psychologie sur les comportements proenvironnementaux dans les organisations (Daamen, Staats, Wilke & Engelen, 2001; Geller, 2002 ; Lee, De Young & Marans, 1995, Pol, 2003; Sherbaum, Popovich & Finlinson, 2008; Siero, Bakker, Dekker & Van den Burg, 1996; Siero, Boon, Kok & Siero, 1989; Weiss, Moser & Germann, 2006). En effet, les études sur les comportements environnementaux et les différents facteurs qui peuvent contribuer à leur explication sont effectuées auprès de particuliers dans leur cadre résidentiel ou concernent les transports en commun. Lo, Peters et Kok (in press, cités par Lo, Peters & Kok, 2012) regrettent le manque d'analyses systématiques de la manière dont l'individu et l'organisation interagissent. On peut toutefois noter un intérêt croissant en psychologie pour les conduites écologiques dans les organisations depuis quelques années.

1. Généralités

Dans d'autres disciplines, notamment en économie et en management, il existe un certain nombre de travaux qui portent sur les démarches de développement durable dans les organisations (e.g. Andersson & Bateman, 2000; Andersson, Shivarajan & Blau, 2005 ; Bansal & Roth, 2000 ; Clarkson, 1995 ; Cordano & Frieze, 2000 ; Flannery & May, 2000 ; Gonzalez-Benito & Gonzalez-Benito, 2005 ; Schetzer, Stakman, & Moore, 199 ; Sharma, 2000). Ces travaux abordent la question principalement du point de vue de l'entreprise dans sa globalité ou à partir des stratégies de management. Relativement peu de travaux ont porté sur les comportements des individus dans les organisations (Bansal & Gao, 2006). Néanmoins, ces différentes études permettent de repérer quelques pistes pour des études en psychologie et soulignent l'intérêt de recherches en psychologie pour une meilleure compréhension des démarches de développement durable, leur acceptation et leur suivi.

En management, il existe quelques recherches (e.g. Andersson, Shivarajan & Blau, 2005 ; Beedell & Rehman, 1999 ; Cordano & Frieze, 2000; Lee, De Young, & Marans, 1995 ; Flannery & May, 2000 ; Shetzer, Stakman & Moore, 1991) qui ont intégré dans leurs démarches des cadres théoriques issus ou adoptés en psychologie. Les conduites écoresponsables dans les organisations ont été peu investies jusque récemment en psychologie. Pourtant, le rôle des organisations dans le domaine de l'environnement n'y est pas une idée nouvelle. Ainsi, plusieurs auteurs (e.g. Geller, 2002 ; Oskamp, Williams, Unipan, Steers, Mainieri & Kurland, 1994 ; Scherbaum, Popovich & Finlinson, 2008 ; Stern, 1992, 2000 ; Stern & Oskamp, 1987) soulignent l'importance des entreprises au niveau de l'impact

environnemental et les bénéfices potentiels de mesures au niveau des organisations dans la réduction des problèmes environnementaux. Les organisations, et les entreprises plus particulièrement, peuvent agir de deux manières. D'une part, elles peuvent créer des conditions internes plus écoresponsables au niveau des comportements, des processus de production et des équipements. D'autre part, elles peuvent proposer des produits plus écologiques à la vente pour les particuliers. En effet, l'achat de produits plus écoresponsables par les individus est étroitement lié à la disponibilité de tels produits. Or, celle-ci dépend en grande partie des organisations et du gouvernement (Geller, 2002).

2. Fondements de la mise en place des démarches de développement durable dans les organisations

2.1. Fondements de l'adoption de démarches de développement durable par les organisations

2.1.1. Les motivations de l'organisation

Bansal et Roth (2000) proposent un modèle qui intègre différents facteurs susceptibles d'influencer la motivation des entreprises à répondre à leur responsabilité écologique. Les auteurs définissent la responsabilité écologique par les actions menées par une entreprise afin de réduire son impact écologique telles que des changements de produits ou de processus de production, la réduction de la consommation d'énergie ou encore la mise en place d'un système de gestion environnementale. Leur modèle comprend trois aspects contextuels (contexte écologique en référence à la pertinence pour l'entreprise d'une préoccupation environnementale donnée, contexte organisationnel et contexte individuel) ainsi que trois types de motivations (compétitivité, légitimation et responsabilité écologique). Ces facteurs peuvent conduire à un certain nombre d'initiatives écologiquement responsables. Selon Bansal et Roth (2000) la compétitivité et la légitimation peuvent être considérées comme anthropocentriques tandis que la responsabilité écologique représente une ébauche d'écocentrisme. En effet, la responsabilité écologique correspond à une considération à long terme des relations entre l'entreprise et la nature ainsi qu'à une mise en avant d'intérêts sociaux plutôt qu'économiques.

Gonzalez-Benito et Gonzalez-Benito (2005) reprennent les trois types de motivation dans le contexte de l'ISO 14001. Leurs résultats montrent que la décision d'adopter cette norme environnementale repose principalement sur des motivations de compétitivité et de

responsabilité écologique, appelée motivation éthique par Gonzalez-Benito et Gonzalez-Benito (2005). En outre, les auteurs (2005) notent que ces mêmes motivations persistent une fois l'entreprise certifiée. Selon Sharma (2000), il est important que les managers perçoivent les démarches de développement durable comme une opportunité plutôt qu'une obligation. Celui-ci souligne que les entreprises, sous forte pression institutionnelle, optent pour le choix stratégique d'un engagement dans de telles démarches mais ces dernières dépassent la simple satisfaction de réglementations environnementales. Il montre que les comportements proenvironnementaux des entreprises consistent généralement à consommer moins d'énergie, à réduire les risques ainsi qu'à améliorer la gestion des déchets et la protection des habitants. Peu d'entreprises mettent en place des démarches afin de réduire la quantité de matières utilisées, fabriquer des produits plus respectueux de l'environnement et utiliser des carburants alternatifs. De fait, l'écoconception n'est pratiquée que par un petit nombre d'entreprises seulement.

Oskamp, Williams, Unipan, Steers, Mainieri et Kurland (1994) montrent que l'aspect financier est au moins autant pris en considération par les entreprises que les croyances environnementales. Ainsi, les matières principales recyclées sont celles qui apportent le plus de bénéfices financiers. La reconnaissance sociale représente également une variable non négligeable. D'ailleurs, elle est souvent liée à l'existence d'un rapport sur les activités environnementales au sein de l'entreprise. Lors de l'étude d'Oskamp et al. (1994), la taille de l'entreprise est apparue comme un facteur non négligeable. Les grandes entreprises sont plus nombreuses à organiser formellement leurs démarches environnementales et ont davantage de facilités à trouver des entreprises qui prennent en charge leurs déchets recyclables ou encore à proposer des motivations financières à leurs employés pour les inciter à participer aux démarches.

2.1.2. Le paradigme organisationnel

Le paradigme organisationnel prévalent dans le domaine de l'environnement est celui d'une orientation anthropocentrique et techno-centrique. Il résulte d'un tel paradigme une utilisation peu mesurée des ressources, une prise en compte inadaptée de l'impact environnemental et une trop grande confiance en la technologie pour résoudre les problèmes environnementaux (Shrivastava, 1995). Les entreprises ayant adopté ce type de paradigme, se soucient peu d'une politique ou de programmes environnementaux et traitent ce domaine séparément des autres domaines de gestion (Post & Altman, 1992). Cependant, on remarque une prise de conscience croissante de l'origine anthropogénique des problèmes

environnementaux qui pourrait affaiblir la position prédominante de ce paradigme (Andersson & Bateman, 2000). Un autre paradigme émerge, le New Environmental Paradigm, avec une approche qui considère les êtres humains comme partie intégrante de la nature et par conséquent soumis aux mêmes lois (Catton & Dunlap, 1980, cités par Andersson & Bateman, 2000). Ceci entraîne des changements notables de la relation entre les entreprises et l'environnement. En effet, certaines entreprises ont franchi le pas de changer de paradigme d'organisation, de leur propre initiative ou sous pression externe, et passent à une gestion soit environnementale soit écocentrique (Andersson & Bateman, 2000).

Lorsqu'une gestion environnementale est adoptée, l'environnement est considéré comme une ressource qu'il s'agit de gérer et de maîtriser. En pratique, ceci se traduit par le recyclage, la gestion des déchets ainsi que la considération de l'environnement dans le bilan global et comme un vecteur d'avantages compétitifs. Une gestion écocentrique se caractérise par des attitudes fortement proenvironnementales chez les dirigeants et des activités soutenant des initiatives proenvironnementales (Andersson & Bateman, 2000). Celles-ci peuvent prendre la forme de récompenses par des performances écologiques, de soutien aux innovations s'inscrivant dans le développement durable ou d'implication dans des partenariats environnementaux, par exemple (Gladwin, Kennelly & Krause, 1995 ; Starik & Rands, 1995 ; Post & Altman, 1992).

2.2. Croyances et comportements écologiques des managers

Prenant une place charnière entre les décisions de l'organisation et l'application concrète par les employés sur le terrain, les managers jouent un rôle important dans la réalisation des démarches de développement durable dans une organisation.

Concernant les attitudes des managers, Shetzer, Stakman et Moore (1991) ont utilisé le New Environmental Paradigm pour montrer que les étudiants de management, considérés comme futur managers, ont plutôt des attitudes proenvironnementales. Ceux-ci considèrent en effet que les entreprises devraient investir des moyens dans la protection de l'environnement afin d'obtenir une relation équilibrée avec la nature. Leurs attitudes proenvironnementales ne sont pas associées à l'idée que cela s'oppose à la croissance. En outre, selon ces étudiants, les entreprises devraient agir de manière écoresponsable en réponse à des régulations gouvernementales.

La pertinence de modèles explicatifs du comportement proenvironnemental pour comprendre les conduites plus ou moins écologiques des managers a également fait l'objet de quelques études. Par exemple, Cordano et Frieze (2000) ont testé un modèle basé sur la théorie du comportement planifié (TCP) d'Ajzen sur un échantillon de managers. Leurs résultats supportent ce modèle et soulignent l'importance des attitudes, d'autres variables psychosociales et de la communication au niveau des préférences environnementales des managers. Une étude de Flannery et May (2000) auprès de managers dans des entreprises de métallurgie, s'inscrit également dans ce cadre théorique. Ces chercheurs ont mis l'accent sur le contrôle comportemental perçu en distinguant deux facteurs de contrôle externes, le coût financier et le climat éthique dans l'entreprise, et un facteur interne, l'efficacité personnelle perçue. Les résultats de cette étude soutiennent la pertinence du modèle de la TCP pour une meilleure compréhension de la prise de décisions environnementales par les organisations. De plus, la différenciation de trois facteurs liés au contrôle comportemental perçu semble apporter des éléments explicatifs supplémentaires (Flannery & May, 2000). La TCP s'avère également intéressante pour comprendre les pratiques professionnelles plus ou moins écologiques d'agriculteurs (Beedell & Rehman, 1999).

Toujours auprès d'étudiants en management, Cordano, Welcomer, Scherer, Pradenas et Prada (2011) ont comparé la pertinence de trois modèles fréquemment utilisés pour étudier le comportement pro-environnemental. Plus précisément, ils ont pris en compte la théorie du comportement raisonné (e.g. Ajzen & Fishbein, 1980), le modèle de l'activation de normes (e.g. Schwartz, 1968a,b) et le valeurs-croyances-normes modèle (Stern, Dietz, Abel, Guagnano & Kalof, 1999). Afin d'étudier la validité des modèles dans des contextes culturels différents, les auteurs (2011) ont réalisé leur recherche auprès d'échantillons américain et chilien. Leurs résultats montrent que les trois modèles s'avèrent pertinents et contribuent à expliquer une part comparable du comportement pro-environnemental. Ces résultats s'observent aussi bien pour les étudiants de l'échantillon américain que pour ceux de l'échantillon chilien. Selon Cordano et al. (2011), la pertinence des trois modèles permet d'expliquer pourquoi tous ces modèles font l'objet de recherches, sans que l'un d'entre eux prenne une place prédominante. Ils soulignent l'importance de la prise en compte de tels modèles psychologiques dans le domaine du management pour comprendre le comportement pro-environnemental dans les organisations et les motivations sous-jacentes.

3. Stratégies de mise en place de démarches de développement durable

Différentes stratégies, plus ou moins efficaces, sont mises en œuvre afin de convaincre les autres acteurs dans l'organisation de l'utilité de démarches de développement durable, que ce soit pour persuader les décideurs de l'instauration de telles démarches ou pour inciter les employés à suivre les démarches et notamment à se comporter de manière écoresponsable.

Siero, Bakker, Dekker et Van den Burg (1996) font remarquer que les investissements des entreprises dans des machines qui consomment moins d'énergie par exemple, ne sont efficaces que si les employés utilisent ces machines d'une manière qui permet effectivement de réaliser des économies d'énergie. De même, si des recherches sur les économies d'énergie dans le contexte privé ont permis d'obtenir des changements de comportement dans ce sens, il est difficile de les généraliser au contexte organisationnel. En effet, les économies réalisées sont directement accessibles aux particuliers mais les employés ne bénéficient que de façon indirecte des efforts fournis pour économiser de l'énergie (Siero et al., 1996).

3.1. Suivi et transmission des démarches par les encadrants

Dans une recherche menée auprès d'encadrants dans une entreprise multinationale, Andersson, Shivarajan et Blau (2005) se sont intéressés à la façon dont ceux-ci intègrent l'engagement de l'entreprise dans le développement durable et le transmettent ensuite aux employés qui sont sous leur responsabilité. Pour cela, les auteurs ont élaboré un modèle sur la base du valeurs-croyances-normes modèle (VBN) de Stern, Dietz, Abel, Guagnano et Kalof (1999) qu'ils ont adapté au contexte de l'étude. En effet, Andersson et al. (2005) ont intégré les variables suivantes dans leur modèle en chaîne causale : les valeurs de l'entreprise perçues (sous forme d'engagements dans le développement durable), les croyances relatives à l'entreprise en termes de confiance dans le management par la direction, les croyances personnelles (mesurées à l'aide de la NEP), les normes comportementales au sein de l'entreprise et le soutien comportemental du développement durable dans l'entreprise. Leurs résultats indiquent que seule la perception d'un engagement de la part de l'entreprise dans le développement durable ressort en tant que prédicteur du comportement de soutien du développement durable par les encadrants. D'après les auteurs, les autres variables sont peut-être plus saillantes lorsque l'engagement de l'entreprise est moins fort. Par ailleurs, les résultats de cette étude montrent que les comportements proenvironnementaux au sein des organisations reposent probablement sur d'autres facteurs que les autres comportements

proenvironnementaux. Andersson et al. (2005) concluent que le modèle VBN devrait subir des modifications notables pour une application au comportement écologique des individus insérés dans un contexte organisationnel qui va avoir un impact sur leurs conduites.

3.2. Initiatives par des membres de l'organisation : la démarche des « champions »

Certains auteurs (e.g. Morrison, 1991, Rappaport & Dillon, 1991, cités par Andersson & Bateman, 2000 ; Starik & Rands, 1995) ont constaté que les innovations, environnementales mais aussi dans tout autre domaine, sont souvent proposées par une seule personne en entreprise. Partant de ce constat, Andersson et Bateman (2000) se sont intéressés à la manière dont ces individus, appelés « champions », procèdent. En effet, ces personnes cherchent à introduire un changement procédural, méthodologique ou encore au niveau des produits, sur la base de leur rôle formel dans l'organisation et/ou de leur engagement personnel. Il y a trois phases dans la démarche d'un « champion », dont l'étude d'Andersson et Bateman (2000) indique l'importance. Dans un premier temps l'individu doit s'informer sur le thème qui l'intéresse et cela aussi bien à l'intérieur de l'organisation qu'en dehors de celle-ci. Dans un second temps, il s'agit pour lui de communiquer efficacement sur le sujet, c'est-à-dire de cibler les informations pertinentes à présenter (les avantages possibles, l'impact local, le caractère urgent pour en citer quelques unes) et de choisir une manière de communiquer (émotionnelle, dramatique, utilisation de métaphores) (Andersson & Bateman, 2000). Enfin, l'individu tente de convaincre ses supérieurs et ses pairs, des managers en général, de sa démarche (Dutton & Ashford, 1993). Les résultats d'Andersson et Bateman (2000) montrent que la diversité des sources d'information consultées, l'indication de l'urgence et de l'impact local ainsi que l'utilisation de métaphores favorisent la réussite de la démarche. Une communication émotionnelle et dramatique n'aide que dans certaines conditions à faire aboutir le projet d'innovation. Quant aux stratégies d'influence, la formation de coalitions ressort comme une stratégie qui augmente la probabilité de réussite. Par ailleurs, selon Andersson et Bateman (2000), les « champions » atteignent plus facilement leur but lorsqu'ils présentent le sujet environnemental comme tout autre sujet de gestion ordinaire et avec un vocabulaire d'entreprise plutôt qu'un vocabulaire spécifique à l'environnement, contrairement à ce que suggèrent d'autres auteurs (e.g. Stern, 1992). Le succès et la démarche même des « champions » dépendent aussi du paradigme de l'organisation. Ce dernier est formé par les valeurs et les croyances partagées par les membres d'une organisation et relatives aux caractéristiques distinctives de cette organisation. Ainsi, certaines démarches des

« champions » sont davantage couronnées de succès lorsque la direction de l'organisation apporte du soutien à des initiatives de ce type et que ses valeurs sont fortement proenvironnementales (Andersson & Bateman, 2000). En fonction du paradigme de l'organisation, un même thème (ici lié à l'environnement) ne va pas être interprété de la même manière et susciter les mêmes réactions au sein de l'organisation (Dutton, 1993).

3.3. Transmission des démarches auprès des employés

Une étude de Siero, Boon, Kok et Siero (1989) a permis de mettre en évidence que des programmes de changement comportemental permettent de motiver les employés à consommer moins d'énergie. Plus précisément, les chercheurs ont réussi à obtenir des changements de comportement chez les employés d'une entreprise de transport à l'aide de quatre stratégies. La simple transmission d'information étant insuffisante, Siero et al. (1989) ont élaboré un programme comprenant des informations éducatives, la détermination d'objectifs, des feedback et la surveillance ainsi que le contrôle. Dans une organisation industrielle, Siero et al. (1996) ont comparé le feedback comparatif, c'est-à-dire un retour sur les performances d'un autre groupe, au feedback simple, c'est-à-dire un retour sur les performances du propre groupe. Ils montrent que, pour améliorer les économies d'énergies des employés, le feedback comparatif est plus efficace que le feedback simple. D'après les auteurs, cela s'explique entre autre par un sentiment de compétition, une identification plus importante au groupe et, par conséquent, une recherche de différenciation entre l'endo- et l'exogroupe. Ils observent également un effet bénéfique de ces changements comportementaux au niveau d'autres comportements ainsi qu'une perception d'une meilleure efficacité.

Daamen, Staats, Wilke et Engelen (2001) se sont intéressés aux effets du mode de communication sur les comportements proenvironnementaux au sein d'organisations. Leur étude indique que des messages adaptés à la population cible sont plus efficaces que des messages non spécifiques. De plus, Sharma (2000) mentionne l'importance de la socialisation des employés et des contrôles à long terme pour les managers dans des situations où les retombées sont incertaines. Par ailleurs, lorsque les managers perçoivent que l'identité de leur société intègre la protection environnementale, des contrôles formels et des incitations à agir de manière écoresponsable ne sont probablement pas nécessaires.

L'implantation d'un système de gestion environnementale, tel que l'ISO 14000 (1996) comprend cinq étapes (Pol, 2003). Dans un premier temps, il s'agit d'une prise de conscience.

En effet, afin d'impliquer tous les membres de l'organisation, il est indispensable que la direction adhère à ce système. De cette manière, la politique environnementale devient partie intégrante des objectifs de l'organisation. Ensuite, cette politique doit être rendue publique par la diffusion d'une déclaration qui montre l'engagement dans ce système. Vient alors l'organisation concrète puis la mise en œuvre du système de gestion environnementale. Une dernière étape consiste à vérifier et réviser le fonctionnement par rapport à la politique environnementale. Il s'agit notamment d'audits environnementaux, de systèmes d'information, de communication, de comptes rendus et de marketing. Les cinq étapes impliquent un certain nombre de facteurs psychologiques tels que les valeurs, les attitudes, la formation environnementale, la culture organisationnelle, les conditions de travail, les conditions plus ou moins favorables à la mise en place des conduites, les relations de groupe, l'influence sociale, ou encore le leadership.

3.4. Maintien des démarches dans le temps

Une fois les démarches adoptées au sein d'une organisation, il se pose la question du maintien durable de ces démarches. Geller (2002) souligne que le maintien dans le temps et l'institutionnalisation des stratégies de changement comportemental ont fait l'objet de très peu de recherches. Sur la base d'une étude menée par Boyce et Geller (2001, cités par Geller, 2002) auprès d'entreprises sur les changements comportementaux dans le domaine de la sécurité, l'auteur (2002), retient plusieurs facteurs susceptibles de contribuer à un impact durable des interventions visant des modifications du comportement dans le contexte industriel. Parmi ces facteurs figurent l'éducation et l'entraînement pour une bonne compréhension des interventions ainsi que la formation des personnes qui mettent en place les interventions, conceptualisent les actions et s'occupent de la communication des résultats. D'autres facteurs en faveur d'un impact durable de ces intervention concernent la formalisation de la manière de gérer les résultats obtenus en termes de comportements, autrement dit du recueil, traitement et usage qui est fait de ces résultats, et, enfin, les récompenses à la fois individuelles et groupales pour le suivi des comportements. Les récompenses devraient être bien dosées, c'est-à-dire juste assez importantes pour motiver un changement de comportement. Selon Geller (2002), l'étude de Boyce et Geller (2001) amène aussi à la conclusion que le comportement est plus durable lorsqu'il est engendré par des représentations globales ou générales de comportements désirables que quand il est lié à un comportement précis. Une autre possibilité pour obtenir des effets à long terme peut être de combiner information et stratégies d'engagement comportemental. En outre, des variations au

niveau des comportements peuvent apparaître en fonction de facteurs externes tels que le type d'équipement, le style de management, les conduites des autres et des différentes dynamiques sociales (Geller, 2002).

3.5. Difficultés potentielles

Dans la pratique, un décalage entre le système de gestion environnementale imaginé en théorie et son application concrète est souvent constaté (Kirkland & Thompson, 1999). Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce constat. Kirkland et Thompson (1999) évoquent de nombreuses barrières potentielles, notamment un manque de conseils précis quant au passage de la théorie à la pratique et de familiarité avec ce genre de systèmes de gestion. Dans la liste non exhaustive des barrières, dressée par les auteurs, figurent également l'éventuelle incompatibilité avec la culture organisationnelle, la perception de coûts importants,... On retrouve également des facteurs mentionnés par d'autres auteurs, à savoir l'organisation elle-même (Moxen & Strachan, 2000), la résistance au changement ainsi que les rapports de l'organisation avec la communauté et les acteurs extérieurs (Jørgensen, 2000). Hillary (2004) remarque entre autre une insuffisance à la fois des formations internes et de diffusion des objectifs et des valeurs en lien avec l'environnement aux gestionnaires, une sous estimation de l'impact écologique réel de l'entreprise et un manque de reconnaissance des efforts réalisés pour l'environnement par les clients. Selon Moreno (1995, cité par Pol, 2003), les protocoles de l'organisation au niveau de l'audit environnemental comprennent quatre dimensions. Premièrement, la structure organisationnelle et le type de gestion qui renvoient, entre autre, à la structure formelle et informelle de l'organisation ainsi que le niveau de participation des employés aux décisions au sein de l'organisation. Deuxièmement, le leadership et les processus de prise de décision. Cette dimension concerne le climat organisationnel et le changement organisationnel et ses motivations. Troisièmement, la politique environnementale et les responsables environnementaux avec l'élaboration de cette politique, les manuels de gestion environnementale, les objectifs, le niveau de connaissance des employés sur ces objectifs et les opérations environnementales, l'existence d'un département ou d'un responsable d'audit. Une dernière dimension renvoie aux motivations et à la communication. Elle comprend le système de reconnaissance des employés dans le domaine environnemental, le système de promotions internes aussi bien que la communication interne et externe, les rapports publics.

4. Les comportements proenvironnementaux des employés

4.1. La place de l'environnement dans le contexte professionnel

Dans le cadre du travail, une étude de Weiss et al. (2006) auprès d'agriculteurs montre que la mise en place d'une conduite plus écologique de la part d'agriculteurs repose davantage sur une réflexion concernant leur métier et la valorisation de celui-ci que sur une considération des problèmes environnementaux. D'ailleurs, leur perception de l'environnement local est positive, contrairement à celle de l'environnement plus éloigné du fait de sa situation géographique et/ou ses caractéristiques, son caractère urbain, par exemple. De même, les considérations temporelles amènent les agriculteurs à évaluer leurs pratiques comme convenables. Effectivement, ils estiment d'une part que leurs pratiques sont plus écologiques que celles de la génération de leurs parents et d'autre part que celles des jeunes seront encore plus respectueuses de l'environnement que les leurs. S'ils reconnaissent une responsabilité partielle de l'état de l'environnement, ils justifient leur conduite sur la base de critères de rentabilité en raison de la nécessité économique.

Lo et al. (2012) ont conduit une étude qualitative des comportements écologiques dans le domaine de l'énergie auprès d'employées de bureau de quatre organisations danoises (deux entreprises commerciales, une université et une organisation non gouvernementale). Les auteurs se sont particulièrement intéressés aux variables psychosociales et aux relations entre ces dernières et le contexte organisationnel. Indépendamment du centre d'intérêt de l'organisation, il ressort des différents entretiens que ce qui préoccupe les participants avant tout, c'est le travail. Ceci est cohérent avec les résultats de Tudor et al. (2008) et de Weiss et al. (2006) qui montrent également que l'environnement ne prend qu'une place secondaire dans les préoccupations des employés (Tudor et al., 2008) et des agriculteurs (Weiss et al., 2006). De plus, ce résultat de Lo et al. (2012) se reflète dans l'intérêt accordé aux comportements d'économies d'énergie. En effet, ce sont les comportements écologiques évalués comme intéressants pour le travail qui sont les mieux accueillis par les employés (Lo et al., 2012). L'efficacité personnelle ressort comme un élément clé dans l'étude. Si la connaissance des comportements et de leurs impacts est importante, un manque de communication au sein de l'organisation est la raison principale d'une faible efficacité personnelle. A cela s'ajoutent un manque de contrôle lié à la structuration du travail et la perception d'une absence d'influence concernant la politique organisationnelle (Lo et al., 2012). Lorsqu'il s'agit de faire des suggestions stratégiques pour améliorer les économies

d'énergie dans les bureaux, les réponses des participants contiennent souvent des références aux normes sociales mais la mise à disposition d'information pratiques concernant les conduites écologiques sont également évoquées (Lo et al., 2012). En ce qui concerne la comparaison entre les organisations, les résultats révèlent seulement quelques différences concernant principalement les facilités ou difficultés organisationnelles qui rendent les comportements proenvironnementaux plus ou moins probables ainsi que le centre d'intérêt de l'organisation orienté plus ou moins vers le profit et présentant une dimension normative plus ou moins importante.

4.2. Les déterminants du comportement proenvironnemental au travail : facteurs individuels et organisationnels

L'importance de facteurs individuels est soulignée par Scherbaum, Popovich et Finlinson (2008) dans une étude sur les comportements proenvironnementaux liés aux économies d'énergie dans le cadre du travail. En effet, les résultats montrent que les normes personnelles relatives à l'environnement sont liées aussi bien aux intentions comportementales qu'aux comportements rapportés. De plus, elles remplissent un rôle médiateur entre ces deux variables comportementales et les représentations du monde liées à l'environnement. Ces dernières, à leur tour, permettent de prédire les normes personnelles dans ce domaine. D'après Scherbaum et al. (2008), ces résultats indiquent la pertinence de la prise en compte de ces facteurs personnels lors d'interventions au sujet de la gestion de l'énergie par les employés au sein d'organisations. Ainsi, l'organisation peut par exemple s'appuyer sur les normes personnelles pour introduire des comportements plus écologiques ou, au contraire, chercher à changer le comportement des employés pour obtenir également un changement au niveau des normes personnelles. Ces normes, comme les représentations du monde, sont susceptibles de motiver un changement comportemental à plus long terme (Hellervik, Hazucha & Schneider, 1992).

Dans une étude auprès d'employés de grandes entreprises européennes affichant un engagement environnemental, Ramus et Steger (2000) se sont intéressés à l'importance du soutien d'initiatives écologiques des employés par l'organisation et par le supérieur hiérarchique. Leurs résultats montrent que la perception de signes du soutien de la part de l'organisation ainsi que du supérieur hiérarchique favorisent la mise en place de telles initiatives. Plus précisément, la publication d'une politique environnementale par l'organisation, qui témoigne d'un engagement de sa part en ce sens, a un impact positif sur les

prises d'initiatives écologiques par les employés. Concernant la perception du supérieur hiérarchique, plusieurs facteurs sont entrés en jeu, notamment l'encouragement d'innovations environnementales et de la formation des employés, la communication, les récompenses et reconnaissances, ainsi que la gestion des objectifs et des responsabilités.

D'autres études montrent l'importance à la fois de variables individuelles et organisationnelles. Par exemple, dans une étude concernant le recyclage dans des bureaux à Taiwan, Lee, De Young et Marans (1995) ont mis en évidence plusieurs variables susceptibles d'avoir un impact sur le comportement de recyclage des employés. Ainsi, ces derniers recyclent davantage au domicile qu'au travail. De plus, ceux qui ont l'habitude de recycler chez eux, recyclent également plus au travail que les autres. Le comportement au domicile ressort comme une variable importante pour le comportement au travail et Lee et al. (1995) invitent à prendre cet aspect en compte dans la mise en place de démarches de recyclage. L'implication personnelle (normes personnelles) et l'implication de l'organisation (normes sociales) dans le recyclage représentent deux autres prédicteurs du recyclage au travail dans cette étude. Toutefois, comme le remarquent les auteurs, leurs effets semblent indépendants contrairement à ce que prévoit le modèle de Schwartz qui prévoit une influence indirecte de l'implication de l'organisation sur la conduite des individus par une modification des normes personnelles. La perception d'avantages financiers n'a pas d'impact sur le comportement de recyclage des employés, ce qui amène Lee et al. (1995) à déconseiller les récompenses financières dans les démarches de recyclage des organisations. Effectivement, ces récompenses sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur l'implication personnelle ainsi que la satisfaction intrinsèque liées au recyclage.

Tudor, Barr et Gilg (2008) mentionnent qu'il y a principalement deux ensembles théoriques au niveau des facteurs organisationnels qui interviennent dans le comportement. Il s'agit d'une part de variables qui mettent l'accent sur des aspects individuels/cognitifs, et d'autre part de variables organisationnelles. Les variables d'un même ensemble sont liées entre elles, mais aussi avec les variables de l'autre ensemble. Au sein de l'ensemble des variables cognitives, on trouve les attitudes, les croyances, les variables sociodémographiques, la motivation et la perception des conséquences. Les variables organisationnelles regroupent le centre d'intérêt de l'organisation, la structure organisationnelle, le type et la taille de l'organisation ou du site, la culture organisationnelle et la taille du « département ». Selon Tudor, Barr et Gilg (2008), on peut reprocher aux différents travaux ayant porté sur ces variables, qu'ils sont peu nombreux à avoir pris en

compte le lien entre le comportement et les intérêts pour l'environnement au sein d'une organisation. De même, ces travaux ne tiennent généralement pas compte des diverses relations entre les variables en se centrant sur un type de variables (Robbins, 2000, cité par Tudor, Barr & Gilg, 2008 ; Shields, Solar & Martin, 2002). Plus précisément, au niveau des variables organisationnelles, certains auteurs (e.g. Gladwin, Kennelly & Krause, 1995 ; Porter, 1991, cité par Tudor, Barr & Gilg, 2008 ; Roberts, 1996 ; Welford, 1998) mettent en avant le centre d'intérêt de l'organisation. D'autres chercheurs (e.g. Mullins, 1999) indiquent l'importance de la structure organisationnelle pour la mise en place d'une conduite de la part des employés. Enfin, la culture organisationnelle apparaît comme un élément déterminant du comportement des employés (e.g. Tudor, Barr & Gilg, 2005).

Schelly, Cross, Franzen, Hall et Reeve (2011) se sont intéressés aux économies d'énergie réalisées au sein d'écoles publiques. L'objectif de cette étude de cas était de repérer les variables explicatives des différences observées entre deux établissements scolaires au niveau des économies d'énergie réalisées. D'après les auteurs, le plus grand succès des démarches dans l'une des écoles est lié à la création d'une certaine culture au sein de l'établissement. Cette culture véhicule des valeurs de préservation et de gestion durable en formulant des attentes comportementales précises. Plusieurs facteurs, à savoir le leadership, la communication et un sentiment d'efficacité, ont contribué à créer cette culture favorable aux comportements écoresponsables. En effet, au sein de l'école particulièrement efficace, on peut remarquer des « leaders » à tous les niveaux hiérarchiques. On retrouve dans cette étude l'importance du sentiment d'efficacité lorsque l'on souhaite modifier les comportements. Ceci a déjà été souligné par d'autres auteurs, aussi bien à un niveau individuel (Ajzen, 1991) que groupal (Lubell, Vendlitz, Zahran & Alston, 2006 ; Lubell, Zahran & Vendlitz, 2007). De même, les résultats de l'étude de Schelly et al. (2011) indiquent qu'un feedback comparatif favorise la mise en place de comportements écologiques. Dans le cadre scolaire il s'agit notamment d'une concurrence entre différentes écoles.

Il ressort également de l'étude de Schelly et al. (2011) que les motivations des leaders et des autres participants (personnel et élèves) diffèrent. Si l'engagement des leaders repose sur leurs valeurs environnementales personnelles, la motivation des autres participants provient d'un sentiment d'efficacité. Leurs comportements au sein de l'école ne vont pas de pair avec des comportements plus écologiques à la maison ou une plus grande sensibilité concernant l'environnement. En donnant à différents acteurs de l'école la possibilité d'une participation active dans les prises de décisions, l'école a adopté une démarche participative.

Une telle démarche renforce aussi la culture organisationnelle (Higgs & McMillan, 2006). Higgs et McMillan (2006) soulignent particulièrement l'importance d'exemples à suivre, de modèles qui appliquent des comportements durables. Ce rôle de modèle peut être joué par des membres du personnel aussi bien que par des élèves.

La complexité des facteurs susceptibles d'être impliqués lors de l'engagement dans une conduite plus ou moins écoresponsable par les individus est soulignée par de nombreux auteurs (e.g. Geller, 2002 ; Ratiu, 2003 ; Weiss, Moser, & Germann, 2006). L'accent est notamment mis sur l'importance du contexte.

4.3. Modélisations du comportement proenvironnemental au travail

Fielding, Terry, Masser et Hogg (2008) ont mené une recherche auprès d'agriculteurs. Inscrivant cette recherche dans le cadre théorique de la théorie du comportement planifié (TCP) (Ajzen, 1991) et de la théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1979), ils ont obtenu des résultats montrant la pertinence de la prise en compte de l'identité sociale dans la TCP. En effet, le modèle de la TCP s'avère adapté pour expliquer l'intention comportementale des agriculteurs dans le domaine de la gestion des rives. Dans les deux études réalisées par Fielding et al. (2008), les attitudes et la perception de contrôle comportemental contribuent à expliquer l'intention comportementale qui constitue à son tour un prédicteur du comportement rapporté des agriculteurs. Ce comportement est aussi expliqué en partie par la perception de contrôle dans leur première étude. En cohérence avec d'autres recherches, la norme subjective ne joue pas de rôle notable contrairement aux normes groupales et à la perception intergroupale que les auteurs ont intégré dans le modèle de la TCP. De plus, ils constatent un impact significatif du comportement antérieur sur l'intention comportementale.

Face au grand nombre de variables susceptibles de jouer un rôle dans l'adoption d'une conduite plus ou moins écologique, la modélisation paraît importante. Or, Tudor, Barr et Gilg (2008) soulignent les limites des modèles qui ont été utilisés concernant la gestion des déchets tels que le modèle d'Ajzen (1991) développé dans le cadre de la théorie du comportement planifié. Afin de tenter de pallier à ces limites, Tudor, Barr et Gilg (2008) ont étudié des variables à la fois organisationnelles et individuelles dans une organisation publique. Leurs résultats montrent des interactions entre des variables cognitives et organisationnelles et notamment entre le centre d'intérêt de l'organisation, la structure et la culture organisationnelle ainsi que les attitudes et les croyances des employés de l'organisation

publique étudiée (National Health Service en Angleterre). Ces croyances représentent une variable moins centrale que les autres, mais elles sont liées aux attitudes. Le centre d'intérêt de l'organisation et la structure organisationnelle ont un impact sur le niveau de soutien managérial, la disponibilité de ressources financières et personnelles ainsi que sur la culture et la motivation. La culture organisationnelle est liée à la fois à l'organisation formelle et informelle. De même, elle se trouve liée aux niveaux de motivation des employés. On peut noter que les chercheurs soulignent également un lien étroit entre le comportement de gestion des déchets à la maison et ce comportement au travail. Par ailleurs, ils trouvent une différence entre le comportement déclaré et le comportement réel. Les résultats corroborent les différents travaux cités précédemment concernant l'importance du centre d'intérêt de l'organisation ainsi que de la structure et de la culture de celle-ci. Sur la base des résultats obtenus, Tudor, Barr et Gilg (2008) proposent un modèle des principaux déterminants du comportement de gestion durable des déchets pour le service national de santé de Cornwall.

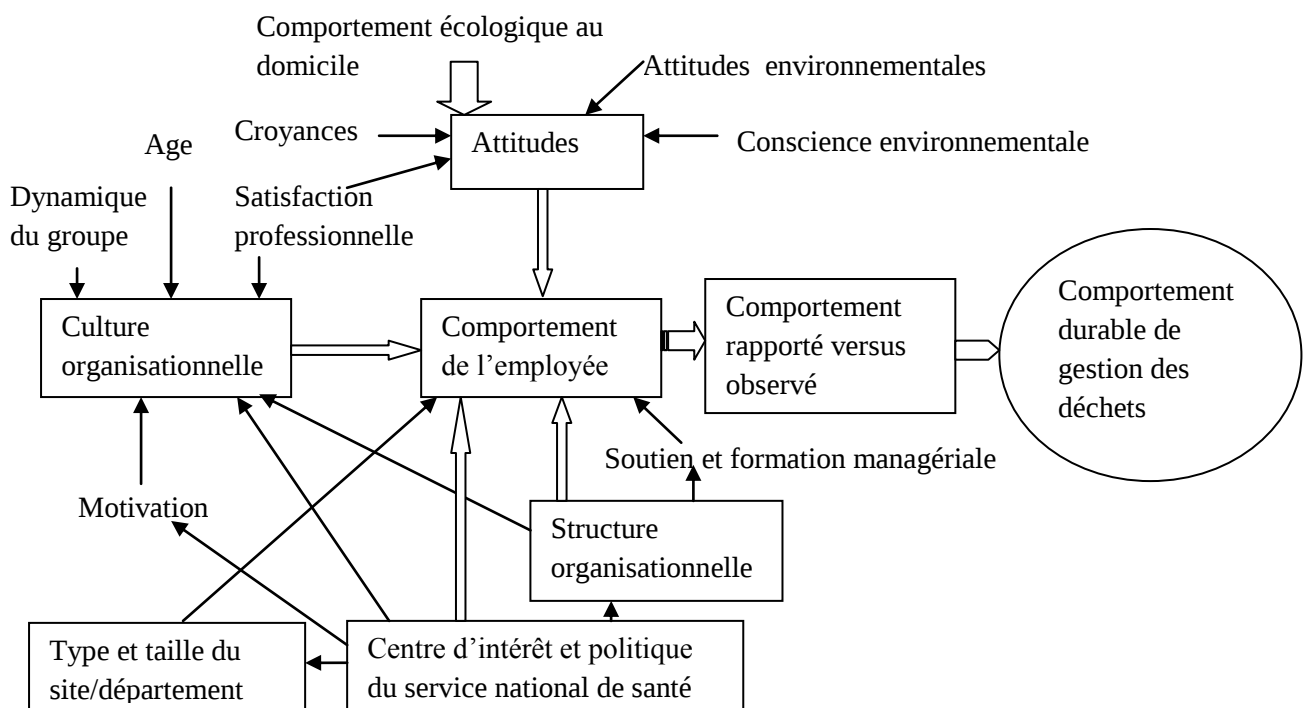


Figure 6 : Modèle des principaux déterminants du comportement de gestion durable des déchets pour le service national de santé de Cornwall de Tudor, Barr et Gilg (2008)

Ce modèle prend en compte une approche holistique des variables et comporte des variables organisationnelles et cognitives. Lo, Peters et Kok (2012) remarquent toutefois qu'il

reste à savoir dans quelle mesure ce modèle s'applique à d'autres comportements proenvironnementaux et à d'autres organisations.

5. Conclusion

Les comportements proenvironnementaux dans les organisations représentent une thématique qui suscite de plus en plus d'intérêt. Les travaux en psychologie étant encore relativement peu nombreux dans ce domaine (Daamen et al., 2001; Geller, 2002 ; Lee et al., 1995, Pol, 2003; Sherbaum et al., 2008; Siero et al., 1996; Siero et al., 1989; Weiss et al., 2006), ce chapitre présente également des travaux issus d'autres disciplines (e.g. Andersson & Bateman, 2000; Bansal & Roth, 2000; Clarkson, 1995; Cordano & Frieze, 2000; Cordano et al., 2011 ; Flannery & May, 2000 ; Gonzalez-Benito & Gonzalez-Benito, 2005; Lee et al., 1995 ; Schelly et al., 2011 ; Schetzer et al., 1991; Sharma, 2000). Il s'agit principalement d'études qui s'intéressent aux dimensions psychologiques susceptibles d'entrer en jeu dans la mise en œuvre des comportements écologiques. Ces aspects sont essentiellement abordés au niveau des managers (e.g. Andersson & Bateman, 2000 ; Cordano & Frieze, 2000 ; Sharma, 2000) et des futurs managers, des étudiants (e.g. Cordano et al., 2011 ; Schetzer et al., 1991), et au sujet du paradigme organisationnel. Peu d'études portent sur le comportement des employés. Il ressort de ces recherches l'importance des aspects contextuels ainsi que des attitudes et des comportements des managers. L'étude sociologique (Schelly et al., 2011) met l'accent sur le rôle de la culture organisationnelle et des différentes motivations distinguant les leaders et les autres participants au sein d'une organisation. On peut retenir de ces travaux l'importance de tenir compte à la fois de caractéristiques individuelles, telles que les attitudes, et de facteurs organisationnels pour les comportements proenvironnementaux dans les organisations.

Les études en psychologie ont porté sur les stratégies à mettre en place pour obtenir un changement comportemental par les employés (e.g. Geller, 2002 ; Siero et al., 1989 ; Siero et al., 1996) sur les caractéristiques des organisations (e.g. Oskamp et al., 1994) et sur les facteurs expliquant l'adoption d'un comportement proenvironnemental au travail du point de l'individu (e.g. Scherbaum et al., 2008 ; Weiss et al., 2006). Ces études mettent également en avant des facteurs individuels et organisationnels. De même, l'importance du contexte est à nouveau soulignée.

Concernant les motivations sous-jacentes aux conduites écologiques, on peut remarquer qu'elles peuvent être directement liées à l'environnement sous forme de valeurs ou attitudes proenvironnementales mais aussi provenir d'un tout autre domaine lié au contexte de travail comme la valorisation du métier par exemple (Weiss et al., 2006) ou l'intérêt pour l'activité professionnelle (Tudor et al., 2008 ; Lo et al., 2012). Tudor et al. (2008) soulignent à la fois la pertinence d'une modélisation des comportements écologiques sur le lieu de travail et les limites de modèles existants comme celui d'Ajzen (1991) pour ce contexte. Les auteurs proposent une modélisation du comportement de gestion des déchets au travail, mais se questionnant dans quelle mesure ce modèle peut être généralisé à d'autres organisations et d'autres types de comportements écologiques, Lo et al. (2012) préfèrent une approche qualitative pour étudier le comportement écologique des employés dans le domaine de l'énergie.

L'ensemble de ces travaux montre la pertinence de la prise en compte des aspects psychologiques lorsque l'on s'intéresse aux comportements proenvironnementaux dans le contexte du travail. De plus, comme le soulignent plusieurs auteurs on aperçoit aussi la complexité des facteurs susceptibles d'entrer en jeu (e.g. Geller, 2002 ; Ratiu, 2003 ; Weiss et al., 2006).

PREMIÈRE PARTIE
APPROCHE THÉORIQUE

Chapitre IV : Problématique

1.	Les prédictors du comportement écologique au domicile	98
2.	Les prédictors du comportement écologique en contexte organisationnel	104
3.	Objectifs de la recherche.....	107

Pour étudier le comportement écologique des employés au travail, il semble indispensable de s'intéresser aux modèles et cadres théoriques existants relatifs au comportement écologique dans le cadre de la vie privée. Ceci paraît d'autant plus important que ce comportement a fait l'objet d'un nombre conséquent d'études.

1. Les prédicteurs du comportement écologique au domicile

Trois cadres théoriques et les modèles qui leur sont associés sont fréquemment pris en compte dans les recherches concernant les conduites proenvironnementales. Il s'agit de la TAN de Schwartz (1977), la TCP d'Ajzen (1991) et la VBN de Stern, Dietz, Abel, Guagnano & Kalof (1999). Chacun de ces cadres théoriques a été repris dans plusieurs études. Ces dernières ont permis de montrer la pertinence aussi bien de la TAN de Schwartz (e.g. Black, Stern & Elworth, 1985; Guagnano, Stern & Dietz, 1995; Schultz & Zelezny, 1999) que de la TCP d'Ajzen (e.g. Armitage, & Connor, 2001 ; Bamberg, Ajzen & Schmidt, 2003 ; Cheung, Chang & Wong, 1999 ; Kaiser, Wölfling & Fuhrer, 1999 ; Knussen, Yule, MacKenzie & Well, 2004 ; Mannetti, Pierro & Livi, 2004 ; Taylor & Todd, 1995, 1997) et de la théorie VBN de Stern et al. (e.g. Collins & Chambers, 2005 ; Jansson, Marell & Nordlund, 2011 ; Kaiser, Hübner & Bogner, 2005 ; Nordlund & Garvill, 2003 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Steg, Dreijernik & Abrahamse, 2005). Certains de ces travaux ont complété le modèle étudié par des variables supplémentaires. Dans une étude basée sur la TCP, Knussen et al. (2004) par exemple, ont pris en compte le comportement antérieur ainsi que la perception d'habitudes. Leurs résultats montrent que ces variables contribuent aussi à expliquer l'intention comportementale, notamment l'intention de recyclage. Si la pertinence de ces modèles a été mise en évidence par plusieurs études, un certain nombre de limites a également été formulé à leur égard.

Ces modèles ont été élaborés et étudiés concernant le comportement de l'individu en tant que citoyen, dans le cadre de sa vie privée. En raison de leur pertinence dans ce contexte, ils semblent constituer une base intéressante pour élaborer un modèle relatif au comportement proenvironnemental de l'individu sur le lieu de travail. Les travaux dans d'autres disciplines concernant les conduites écologiques dans des organisations laissent penser qu'un modèle concernant ces conduites devrait comporter des variables organisationnelles pour compléter la prise en compte du rôle joué par les variables plus individuelles.

Concernant les variables individuelles, les attitudes, les représentations du monde et notamment le New Environmental/Ecological Paradigm (NEP) ont fait l'objet de nombreuses études. Ce paradigme élaboré par Dunlap et Van Liere (1978), oppose deux représentations du monde liées à l'environnement qui sont susceptibles de conduire à des comportements plus ou moins proenvironnementaux. Il s'agit d'une représentation anthropocentrique du monde qui amène à considérer l'environnement sous l'angle des intérêts de l'être humain et une représentation écocentrique du monde qui renvoie à une prise en compte de l'ensemble de l'écosystème. L'échelle de mesure NEP existe en plusieurs versions dont deux versions principales (Dunlap, & Van Liere, 1978 ; Dunlap, Van Liere, Mertig & Jones, 2000). Concernant la première version à 12 items, le New Environmental Paradigm, des études ont montré la pertinence de la NEP dans divers pays tels que les USA (Holt & Lofgren, 2005), la Suède (Widegren, 1998), les Etats baltiques (Gooch, 1995), la Turquie (Furman, 1998), le Mexique (Corral-Verdugo & Armendariz, 2000), le Japon (Pierce, Lovrich, Tsurutani & Takematsu, 1987) et la Chine (Chung & Poon, 2001). D'autres études (e.g. Blake, Guppy & Urmetzer, 1997; Ebreo, Hershey & Vining, 1999; cités par Dunlap et al. 2000 ; O'Connor et al., 1999; Roberts & Bacon, 1997; Schultz & Oskamp, 1996 ; Scott & Willits, 1994; Stern, Dietz & Guagnano, 1995 ; Tarrant & Cordell, 1997; Vining & Ebreo, 1992) ont permis de mettre en évidence un certain pouvoir prédictif de la NEP en ce qui concerne le comportement, rapporté ou observé, ou l'intention comportementale. La deuxième version, le New Ecological Paradigm, est une version complétée de la première version et comporte 15 items. Comme la première version, cette échelle a été étudiée dans différents pays (e.g. Vikan, Camino, Biaggio & Nordvik, 2007) et en lien avec le comportement écologique (e.g. Berenguer, Corraliza & Martin ; Casey & Scott, 2006 ; Johnson, Bowker & Cordell, 2004 ; Olli, Grendstad & Wollebeak, 2001).

Un autre type de variables retient également de plus en plus d'attention, à savoir les variables contextuelles. Si peu de recherches incluent de telles variables, plusieurs chercheurs (Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Stern, 2000) estiment que des facteurs contextuels tels que les habitudes, le caractère plus ou moins facilitateur de l'environnement et les moyens (temporels et financiers) peuvent s'avérer pertinents. Ils indiquent que les valeurs et les attitudes seules ne permettent pas d'expliquer le comportement plus ou moins écologique. De même, des auteurs (Ölander & Thøgersen, 1995 ; Stern, 1999 ; Thøgersen, 2005 ; Van Raaij, 2002) considèrent qu'une multitude de facteurs contextuels est susceptible de jouer un rôle facilitateur ou inhibiteur sur le comportement proenvironnemental

ainsi que d'avoir un impact sur les motivations individuelles. Selon Schultz, Oskamp et Mainieri (1995), ce sont les interactions entre des variables individuelles et contextuelles qui sont à prendre en compte. D'après Steg & Vlek (2009), les variables contextuelles peuvent intervenir de différentes manières, à savoir de manière directe ou modulée par des variables motivationnelles, en tant que médiateur entre les variables motivationnelles et le comportement, ou encore par l'influence exercée sur le type de motivation qui va entrer en jeu au niveau du comportement. L'effet direct du contexte peut être illustré par des études dans le domaine des transports avec la distribution de tickets gratuits par exemple (e.g. Bamberg & Schmidt, 1999 ; Fujii & Kitamura, 2004; Hunecke, Blöbaum, Matthies & Höger, 2001 ; Steg & Vlek, 2009). L'effet médiateur des facteurs motivationnels se trouve par exemple dans le domaine du recyclage. En effet, les attitudes envers le recyclage peuvent être plus favorables en présence de facilités de recyclage. Ces attitudes plus favorables sont susceptibles d'amener par la suite à un comportement de recyclage plus important (Steg & Vlek, 2009). Concernant l'influence du contexte sur le type de motivation, Guagnano, Stern et Dietz (1995) indiquent que les objectifs des individus peuvent varier en fonction de la disponibilité de dispositifs de recyclage par exemple. D'autres recherches mettent également le rôle de variables contextuelles en avant pour expliquer les conduites de recyclage (Barr, 2007 ; Boldero, 1995 ; Derksen & Gartrell, 1993).

Stern (2000) considère qu'un comportement individuel qui n'est pas fortement favorisé par le contexte s'explique d'autant moins par les attitudes que sa réalisation est difficile et coûteuse en temps et/ou en argent. D'après Corraliza et Berenguer (2000), c'est la plus ou moins grande cohérence entre les variables personnelles et contextuelles qui va jouer un rôle important. Les individus qui ont une attitude proenvironnementale et évaluent le contexte comme favorable, sont le plus susceptibles de mettre en place un comportement écologique.

Étant donné à la fois les limites d'une approche centrée uniquement sur les variables individuelles et la pertinence de la prise en compte du contexte qui ressort de ces études, il paraît important d'intégrer ces deux types de variables dans un modèle explicatif du comportement proenvironnemental sur le lieu de travail. En plus de ces cadres théoriques et des modèles associés présentés précédemment, une autre approche théorique semble particulièrement intéressante lorsqu'on cherche à comprendre ce qui amène les individus à se comporter de manière plus ou moins éco-responsable. Il s'agit du paradigme du dilemme commun.

Une complémentarité de l'approche plus classique par les attitudes et de l'approche par les dilemmes sociaux est évoquée par Van Lange, Van Vugt et De Cremer (2000). En effet, ces auteurs estiment que, si la première se focalise sur le changement des croyances, des attitudes et l'information, la seconde s'intéresse surtout aux caractéristiques de la situation. De plus, Van Lange et al. (2000) soulignent l'intérêt pratique de l'approche par les dilemmes sociaux puisqu'elle donne lieu à des pistes pour les interventions susceptibles de rendre la situation plus favorable pour une conduite coopérative.

Le dilemme commun ou dilemme de ressource représente une approche intéressante pour aborder de nombreux problèmes environnementaux (Hardin, 1968). D'après Vlek et Keren (1992), un dilemme commun écologique comprend quatre dilemmes, à savoir un dilemme temporel, un dilemme spatial, un dilemme de bénéfice-risque et un dilemme social. Il oppose des conséquences locales à court terme et des conséquences globales à long terme, dues aux actions humaines. L'individu a tendance à privilégier son gain à court terme par rapport aux risques globaux et collectifs à long terme. Il est possible que l'individu ne perçoive pas un dilemme commun écologique parce qu'il ignore les conséquences collectives négatives ou n'établit pas de lien avec son comportement. De même, il se peut qu'il n'ait pas conscience de la gravité d'une accumulation des effets, qu'il estime qu'il y a peu de conséquences négatives collectives par rapport aux gains individuels. Enfin, l'individu peut être conscient d'un risque collectif, mais ignorer le dilemme parce qu'il considère que le risque dépend de facteurs externes et se situe hors du contrôle individuel.

Nous pouvons distinguer deux types de solutions lorsque nous souhaitons obtenir des conduites plus coopératives de la part des individus (Messick & Brewer, 1983 ; Samuelson, Messick, Rutte & Wilke, 1984 ; Yamagishi, 1986), des solutions s'appuyant sur des changements d'attitudes et de croyances et des solutions instrumentales qui visent à réduire le dilemme. Ces solutions amènent à une coopération soit « élémentaire », soit « instrumentale » (Yamagishi, 1986). Dans le domaine des transports, Fujii, Gärling et Kitamura (2001) montrent les effets d'une contrainte structurale relative aux moyens de transport par l'intermédiaire d'une fermeture de route temporaire qui augmente le coût temporel de l'utilisation de la voiture et favorise ainsi l'utilisation des transports en commun.

Les attentes concernant la coopération des autres et l'évaluation de la ressource représentent également des facteurs importants (e.g. Fujii, 2006 ; Poppe & Zwikker, 1996 ; Wilke, 1991). Toutefois, Fujii (2006) constate une différence en fonction du type de comportement considéré, c'est-à-dire entre la consommation d'énergie, la gestion des déchets

et les transports. Le rôle de la coopération des autres et les caractéristiques de la ressource sont aussi abordés par les travaux concernant l'incertitude sociale et environnementale. L'incertitude sociale a souvent des impacts négatifs sur la coopération, sa réduction peut donc généralement favoriser la coopération. Il existe différentes manières de diminuer l'incertitude sociale, par exemple par le biais d'une identité sociale commune (Brewer & Kramer, 1986), de l'engagement (Kerr & Kaufman-Gilliland, 1994), de la communication (van de Kragt, Orbell & Dawes, 1983), ou de la réduction de l'effectif du groupe (van Lange, Liebrand, Messick & Wilke, 1992). Plusieurs recherches (e.g. Allison, McQueen & Schaerfl, 1992 ; Allison & Messick, 1990 ; Samuelson & Allison, 1994 ; van Dijk & Wilke, 1993, 1995, 2000 ; van Dijk, Wilke & Metman, 1999 ; cités par van Dijk et al., 2004) ont mis en évidence que les normes sociales, et en particulier la norme de justice, peuvent jouer un rôle important. Cette norme semble permettre aux individus de réduire l'incertitude sociale (Biel & Gärling, 1995 ; cités par van Dijk et al., 2004) ou de la gérer (Wit & Wilke, 1998 ; Allison & Messick, 1990 ; de Vries & Wilke, 1992 ; Messick & Schell, 1992 ; Messick, Wilke, Brewer, Kramer, Zemke & Lui, 1983 ; Rapoport, et al., 1992). Néanmoins, cette solution n'est efficace qu'en l'absence d'incertitude environnementale importante. En effet, si les individus manquent d'informations sur la ressource, il devient difficile à en déterminer des parts équitables, justes (Wit, van Dijk, Wilke & Groenenboom, 2004).

Au et Budescu (1999) incluent dans l'incertitude environnementale les incertitudes concernant les caractéristiques de la ressource et celles du groupe. Ainsi, en cas d'incertitude, la taille de la ressource est souvent surestimée (Budescu, Rapoport & Suleiman, 1990, 1992, 1995 ; Budescu, Suleiman & Rapoport, 1995 ; Gustafsson, Biel & Gärling, 1999, a,b ; Rapoport Budescu, Suleiman & Weg, 1992 ; Suleiman, Rapoport & Budescu, 1996) et davantage exploitée (Budescu et al., 1990 ; Budescu et al., 1995 ; Gustafson et al., 1999, a ; Hine & Gifford, 1996 ; Rapoport et al., 1992 ; cités par van Dijk et al, 2004) De plus, la variabilité interindividuelle augmente (e.g. Suleiman & Budescu, 1999, cités par van Dijk et al, 2004). Takigawa et Messick (1993) ont étudié l'effet d'une incertitude concernant la taille du groupe dans le cadre d'une simulation par ordinateur. Leurs résultats montrent que cet effet est similaire de celui d'une incertitude quant à la taille de la ressource.

La conscience environnementale est également susceptible d'influencer la coopération. Dans son étude concernant le choix du moyen de transport, Garvill (1999) trouve un impact du type de conscience proenvironnementale, altruiste, égocentrique ou biosphérique, sur l'intention de coopération et ce aussi bien de manière élémentaire qu'instrumentale.

Kortenkamp et Moore (2006) constatent un effet de l'interaction entre l'environnementalisme et la considération des conséquences dans le temps sur l'intention de coopération. Toutefois, leur étude de 2001 montre plutôt une indépendance entre la décision des individus à adopter un comportement coopératif ou pas et des considérations environnementales. De même, Smith et Bell (2001) n'ont pas réussi à mettre en évidence un lien entre croyances environnementales et coopération.

De nombreuses études ont été menées concernant le rôle des valeurs sociales dans la coopération des individus. Elles montrent que les personnes « proselves » exploitent davantage une ressource que celles qui sont « prosociales ». Ceux qui se restreignent le plus sont les altruistes, suivis par les coopérateurs. À l'inverse, les compétitifs consomment le plus, viennent ensuite les individualistes (e.g. Kramer, McClintock & Messick, 1986, cités par Parks, 1994 ; Parks, 1994). Plus concrètement, Van Vugt, Meertens et Van Lange (1995, 1996) ont mis en évidence que les « prosociaux » expriment une plus grande préférence pour les transports en commun par rapport à la voiture que les « proselves ». Mosler et Brucks (2003) proposent un modèle qui intègre les valeurs sociales, le contexte social et les facteurs écologiques. Selon les auteurs, en situation de conflit de ressources, les influences sociales et écologiques, sur l'utilisation de la ressource, sont évaluées par un processus cognitif interne et, lorsque l'influence sociale augmente, l'influence écologique diminue et inversement. En cas d'incertitude environnementale par exemple, les informations sur le contexte social prennent d'autant plus d'importance dans l'évaluation faite par l'individu.

Enfin, les travaux de Mannix (1991, 1993) et de Wilke, van Dijk, Morel, Monikhof et Zandvliet (1996) montrent la pertinence du paradigme des dilemmes communs dans le cadre de la gestion des ressources de différents types (moyens financiers, compétences,...) dans les organisations. Ces travaux indiquent par exemple l'impact de différentes variables organisationnelles telles que le pouvoir (Mannix, 1991, 1993 ; Wilke et al., 1996) et le centre d'intérêt de l'organisation (Wilke et al., 1996), sur les décisions plus ou moins coopératives adoptées par les participants placés dans des simulations expérimentales.

Le paradigme du dilemme commun permet de tenir compte de la situation dans laquelle l'individu est amené à choisir entre des conduites plus ou moins respectueuses de l'environnement. Les travaux présentés identifient plusieurs facteurs individuels et sociaux mais aussi contextuels susceptibles d'influencer le choix comportemental d'une personne. Ce choix comportemental est ici considéré comme le choix de coopérer ou non afin de préserver

une ressource. Pour analyser les comportements proenvironnementaux dans une organisation, la prise en compte des caractéristiques de la situation présente un grand intérêt.

2. Les prédicteurs du comportement écologique en contexte organisationnel

Aujourd'hui encore, adopter des conduites écologiques est loin d'être une évidence dans la pratique, et cela malgré une conscience environnementale croissante. Les travaux réalisés en psychologie afin de repérer les facteurs susceptibles de favoriser ou, au contraire, de s'opposer à des comportements écologiques laissent entrevoir une grande complexité de ces facteurs. Si un nombre conséquent de recherches a été réalisé pour étudier les conduites écologiques au domicile ou, de manière générale, dans le cadre de la vie privée, très peu de travaux se sont intéressés à ces conduites dans le cadre de la vie professionnelle. Or, les individus passent un nombre d'heures conséquent sur leur lieu de travail et sont susceptibles d'y réaliser un certain nombre de comportements plus ou moins proenvironnementaux.

En contexte organisationnel, des recherches menées dans d'autres champs disciplinaires ainsi que les quelques travaux réalisés en psychologie identifient le rôle joué par les variables psychologiques et contextuelles (la culture organisationnelle, l'attitude de la direction,...). En ciblant les recherches s'intéressant au comportement proenvironnemental du citoyen, nous pouvons retenir une grande complexité des déterminants de ces comportements. Ces variables sont susceptibles de jouer un rôle dans la mise en place d'un comportement écologique au travail. Étant donnée cette complexité des prédicteurs potentiels, il paraît pertinent, voire nécessaire, de regrouper plusieurs variables sous forme d'un modèle afin de mieux comprendre l'adoption d'une conduite plus ou moins écoresponsable en contexte organisationnel.

Les travaux en psychologie qui portent sur les comportements écologiques en entreprise sont encore relativement peu nombreux (Daamen, Staats, Wilke & Engelen, 2001; Geller, 2002 ; Lee, De Young & Marans, 1995, Pol, 2003; Sherbaum, Popovich & Finlinson, 2008; Siero, Bakker, Dekker & Van den Burg, 1996; Siero, Boon, Kok & Siero, 1989; Weiss, Moser & Germann, 2006), bien que leur nombre augmente depuis quelques années et que le rôle des organisations dans les enjeux environnementaux a été souligné par de nombreux auteurs (e.g. Geller, 2002 ; Oskamp, Williams, Unipan, Steers, Mainieri & Kurland, 1994 ; Scherbaum, Popovich & Finlinson, 2008 ; Stern, 1992, 2000 ; Stern & Oskamp, 1987). D'autres champs disciplinaires se sont davantage intéressés à cette thématique et permettent

d'une part d'isoler quelques pistes pour des études en psychologie et d'autre part de souligner l'intérêt des recherches en psychologie dans le domaine. De plus, les comportements écologiques des employés ont été peu investis par la recherche (Bansal & Gao, 2006)

Au niveau des organisations, l'importance de plusieurs facteurs contextuels et motivationnels est soulignée par Bansal et Roth (2000). Les facteurs contextuels sont au nombre de trois, à savoir le contexte écologique, le contexte organisationnel et le contexte individuel. De même, trois types de motivation sont distingués par les auteurs, dont deux anthropocentriques (la compétitivité et la légitimation) et une écocentrique (la responsabilité écologique). Le rôle de la motivation de compétitivité et de la responsabilité écologique (ou motivation éthique, appellation privilégiée par Gonzalez-Benito et Gonzalez-Benito (2005)), est confirmé par Gonzalez-Benito et Gonzalez-Benito (2005). En outre, la perception de la part des responsables des démarches de développement durable comme une opportunité et non comme une obligation, la sensibilisation des employés et des contrôles à long terme sont mis en avant comme des éléments clés (Sharma, 2000). D'autres études mentionnent des considérations financières des dispositifs de recyclage par exemple (Oskamp, Williams, Unipan, Steers, Mainieri & Kurland, 1994) ou encore de normes personnelles relatives à l'environnement dans le domaine de l'énergie (Scherbaum, Popovich & Finlison, 2008).

Certains chercheurs ont intégré des aspects psychologiques dans leurs travaux. Ainsi, Shetzer, Stakman et Moore (1991) ont étudié l'attitude d'étudiants en management à l'aide du New Environmental Paradigm. Des modèles théoriques tels que le modèle TCP d'Ajzen (1991), le modèle de Schwartz (1977) ou le modèle VBN de Stern et al. (1999) ont également fait l'objet d'études dans des organisations. Par exemple, Cordano et Frieze (2000) ont mis en évidence la pertinence du modèle TCP dans une étude auprès de managers. De plus, ils ont montré l'importance d'autres variables psychosociales et de la communication au niveau des préférences environnementales des managers.

Andersson, Shiravarajan et Blau (2005) se sont intéressés aux comportements envers les employés de la part des encadrants. Inscrivant leur recherche dans le cadre du VBN, ils ont trouvé un rôle clé de la perception d'un engagement de la part de l'entreprise dans le domaine du développement durable pour que les encadrants soient à leur tour porteurs d'un tel engagement auprès des employés. Par ailleurs, les auteurs indiquent l'intérêt du modèle VBN dans les organisations tout en soulignant la nécessité d'y apporter des ajustements.

Quant à la manière d'introduire les considérations écologiques dans les entreprises, Andersson et Bateman (2000) notent qu'une seule personne est souvent le moteur de leur

prise en compte. D'après leur étude, le succès de cette personne est plus probable lorsque la thématique est traitée comme tout autre sujet et avec un vocabulaire non spécifique. Un autre élément décisif du succès est lié au paradigme de l'entreprise qui implique un plus ou moins grand intérêt pour l'environnement selon son orientation plutôt anthropocentrique et technocentrique ou écocentrique (Andersson & Bateman, 2000). Concernant la communication au sujet des démarches écologiques, l'efficacité de différents types de feedback aux employés concernant des économies d'énergie (e.g. Siero, Bakker, Dekker & Van den Burg, 1996 ; Siero, Boon, Kok & Siero, 1989) ainsi que l'importance de messages adaptés à la population cible (Daamen, Staats, Wilke & Engelen, 2001) sont indiqués.

De même, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux systèmes de gestion environnementale. L'implantation d'un tel système passe par plusieurs étapes (Pol, 2003), et on observe fréquemment un décalage entre le système théorique imaginé au départ et son application concrète (Kirkland & Thompson, 1999). Ce décalage peut s'expliquer par exemple par l'organisation elle-même (Moxen & Strachan, 2000), la résistance au changement ou les rapports de l'organisation avec la communauté et les acteurs extérieurs (Jørgensen, 2000). D'autres explications peuvent résider dans une insuffisance à la fois des formations internes et de la diffusion des objectifs et valeurs en lien avec l'environnement aux gestionnaires ainsi que dans une sous estimation de l'impact écologique réel de l'entreprise et un manque de reconnaissance des efforts réalisés pour l'environnement par les clients (Hillary, 2004).

Plusieurs prédicteurs du comportement preenvironnemental au travail ont été identifiés par différentes recherches. Il s'agit notamment, de variables individuelles telles que l'implication personnelle et le comportement de recyclage au domicile (Lee, De Young & Marans, 1995), de variables organisationnelles telles que l'implication de l'organisation (Lee, De Young & Marans, 1995) et la culture organisationnelle (Schelly, Cross, Franzen, Hall & Reeve, 2011), mais aussi de variables liées à l'activité comme l'image et l'avenir du métier (Weiss, Moser & Germann, 2006) et l'impact sur l'activité professionnelle (Lo et al., 2012). Des aspects classiques tels que l'éducation, les groupes de travail, une formalisation adaptée des conduites à mettre en œuvre ou encore des représentations globales des comportements désirables sont également mis en avant (Geller, 2002).

En termes de modèles, Fielding, Terry, Masser & Hogg (2008) montrent que le modèle de la TCP (Ajzen, 1991) s'avère adapté pour expliquer l'intention comportementale des agriculteurs dans le domaine de la gestion des rives. Dans le cadre d'une organisation

publique, Tudor, Barr et Gilg (2008) ont tenté une modélisation avec des variables à la fois organisationnelles, telles que le centre d'intérêt de l'organisation, la structure et la culture organisationnelles, et individuelles/cognitives telles que les croyances, les attitudes. Leurs résultats montrent des interactions entre des variables cognitives et organisationnelles.

Nous pouvons retenir de ces travaux, l'importance d'un certain nombre de facteurs contextuels et motivationnels en accordant un intérêt particulier au contexte organisationnel avec une culture organisationnelle qui véhicule une manière d'appréhender ou non la problématique environnementale. Le rôle clé de quelques individus moteurs, motivés par des valeurs environnementales, paraît également à souligner. En outre, ces travaux soulèvent la pertinence de modèles tels que le modèle de Schwartz et celui d'Ajzen, fréquemment utilisés en psychologie, ou encore du New Environmental Paradigm, lorsqu'on s'intéresse aux démarches proenvironnementales dans les organisations. Les recherches existantes laissent entrevoir la complexité des facteurs impliqués dans la mise en place de conduites écologiques dans le cadre professionnel et organisationnel. Par conséquent une modélisation du rôle joué par ces différentes facettes paraît nécessaire puisque les modélisations existantes concernent principalement le contexte privé.

Nous pouvons alors être amenés à nous demander quels sont les facteurs qui entrent en jeu dans l'adoption ou non d'un comportement proenvironnemental lorsque l'individu se trouve sur son lieu de travail et non dans le contexte privé. Quelle est l'importance des variables individuelles étudiées chez l'individu en tant qu'employé? Quel est le poids des variables contextuelles, souvent évoquées mais peu étudiées? Ces dernières paraissent d'autant plus intéressantes dans le cadre particulier et peu investi du comportement écologique des employés sur leur lieu de travail.

3. Objectifs de la recherche

Dans le cadre de ce travail de thèse, l'objectif principal est de mieux comprendre le rôle joué par les différents facteurs qui entrent en jeu dans la mise en place d'une conduite plus ou moins écologique par les employés sur leur lieu de travail. L'objectif est notamment de proposer une modélisation du rôle joué par ces facteurs et de repérer des freins et des leviers susceptibles d'influencer le comportement proenvironnemental des employés dans les organisations.

Pour répondre à cet objectif, deux études sont réalisées. L'objectif de la première recherche est d'étudier l'importance du contexte et de ses différentes facettes physiques et sociales ainsi que des croyances environnementales et des comportements proenvironnementaux au domicile, dans les conduites écologiques des individus au travail. Pour cela, il semble intéressant de comparer différents types d'organisation. Effectivement, en fonction du type d'organisation, les enjeux et les structures organisationnelles ne sont pas les mêmes. Ainsi, cette première étude est centrée sur la comparaison entre différents types d'organisation en se focalisant sur les aspects contextuels ainsi que les croyances environnementales et le comportement proenvironnemental au domicile.

Dans la première phase de cette étude, une approche qualitative est adoptée. En effet, étant donné que la question des comportements écologiques des employés dans les organisations est encore peu investie en psychologie, cette approche qualitative des processus mis en jeu semble nécessaire.

Dans la seconde phase, une approche quantitative par questionnaire, élaboré sur la base des résultats de la première phase et de travaux antérieurs, a pour objectif de proposer une modélisation du rôle joué par différents facteurs susceptibles d'intervenir dans l'adoption d'une conduite écologique au travail : des facteurs contextuels, les croyances environnementales et le comportement proenvironnemental au domicile.

Dans une perspective exploratoire nous allons également comparer différents type d'organisation afin de repérer le poids relatif des différentes variables pour chaque type d'organisation et, plus globalement, la plus ou moins grande similitude du modèle selon l'organisation. En complément de cette comparaison au niveau du modèle, une comparaison entre les différentes organisations est effectuée pour chaque variable.

Une seconde étude est centrée sur la prise en compte d'un ensemble plus riche de variables explicatives du comportement proenvironnemental des employés. Nous tiendrons notamment compte du paradigme du dilemme commun qui s'avère intéressant pour expliquer le comportement écologique dans le cadre de la vie privée ainsi que des modèles explicatifs de ce comportement qui existent en psychologie.

Ce modèle sera testé auprès d'un seul type d'organisation et en référence à une catégorie unique de comportement. Ce dernier point renvoie à la question de la pertinence d'une mesure globale du comportement écologique, regroupant plusieurs domaines, ou d'une mesure plus spécifique, centrée sur un seul domaine comportementale.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE 1

Le comportement proenvironnemental dans trois types d'organisation

Chapitre I : Pré-enquête qualitative

- les démarches de développement durable en contexte organisationnel du point de vue des employés -

1.	Objectif	110
2.	Méthodologie	110
2.1.	Terrains et échantillons	110
2.2.	Matériel et procédure.....	111
3.	Résultats.....	112
3.1.	En entreprise.....	113
3.2.	Au centre commercial.....	124
3.3.	Synthèse des résultats	135

1. Objectif

En psychologie, peu d'études ont été menées sur les démarches de développement durable en entreprise et la participation des employés. Le contexte de travail et le contexte de la vie privée étant différents, il semble pertinent, dans un premier temps, de mener des entretiens afin d'analyser plus finement les processus mis en jeu, et de repérer des dimensions importantes pour l'élaboration du questionnaire. L'objectif de cette première démarche qualitative est d'obtenir des données permettant d'élaborer un outil quantitatif que l'on peut communiquer à un nombre de personnes conséquent.

2. Méthodologie

2.1. Terrains et échantillons

22 entretiens ont été menés, dont 9 dans un centre commercial et 13 dans une entreprise. Les deux sites se situent dans l'agglomération nantaise et sont accessibles par les transports en commun. Le centre commercial comporte environ 80 boutiques avec différentes activités (restauration, prêt-à-porter, multimédia,...). Ces boutiques sont regroupées dans un GIE, un groupement d'intérêt économique, qui se réunit régulièrement pour prendre des décisions qui concernent l'ensemble des boutiques. L'entreprise, comprenant environ 200 employés, fait partie d'une société du secteur industriel. Elle est dirigée par un président directeur général. Le centre commercial ainsi que l'entreprise ont mis en place des démarches de développement durable et communiquent (par exemple via le site internet) vers l'extérieur, notamment la clientèle, à leur sujet. Au sein du centre commercial, la direction aborde ces démarches avec les responsables des boutiques lors de réunions et transmet des informations aux boutiques par des lettres d'information (ce type de communication est également utilisé pour d'autres thématiques). En ce qui concerne l'entreprise, les démarches de développement durable sont évoquées dans un bulletin général d'information envoyé chaque mois aux employés. Des réunions sont également organisées avec les employés. Ces réunions représentent notamment une occasion pour introduire de nouvelles démarches et recueillir des retours de terrain sur la faisabilité des démarches. Un membre de l'entreprise est chargé, entre autre, des démarches de développement durable.

Les neuf participants du centre commercial sont tous des responsables de boutiques. Il s'agit de trois femmes et six hommes. L'âge varie entre 31 et 59 ans ($m = 41$ ans). Le

responsable le plus récemment arrivé, est dans le centre commercial depuis 2 mois, celui avec le plus d'ancienneté, travaille dans le centre depuis 20 ans. Les 13 participants de l'entreprise, remplissent des fonctions variées au sein de l'entreprise. Un échantillon diversifié d'employés a été interrogé. Ainsi, il y a des personnes travaillant dans les bureaux mais surtout des personnes travaillant dans l'atelier. Les rôles hiérarchiques sont également variés, du chef d'atelier au métallier, d'un directeur à l'assistant. La répartition homme/femme est très déséquilibrée puisqu'une seule femme a participé aux entretiens. Néanmoins, le personnel étant très majoritairement masculin, cela représente plutôt bien la répartition au sein de l'entreprise. Les participants sont âgés de 29 à 43 ans ($m = 37$ ans). L'ancienneté dans l'entreprise varie entre 6 et 20 ans.

2.2. Matériel et procédure

Afin de recueillir des données répondant à l'objectif, le choix s'est porté sur des entretiens semi-directifs. En effet, ce type d'entretien permet de laisser une grande liberté aux participants dans leurs réponses, tout en abordant un certain nombre de thématiques intéressantes pour la recherche. Un guide d'entretien permet de garantir une certaine standardisation. Ainsi la consigne est la même pour tous les participants. Il en est de même pour la première question. Les relances sont formulées de la même manière pour tous mais les relances effectivement utilisées, et l'ordre de celles-ci, dépendent du discours de la personne.

Procédure

L'ensemble des entretiens a été mené par une même personne. Tous les entretiens se sont déroulés dans une pièce calme, seul avec le participant. Les entretiens en entreprise se sont tous déroulés au cours d'une même journée. Pour les responsables des boutiques dans le centre commercial, les entretiens ont eu lieu en fonction des disponibilités des responsables.

La durée des entretiens varie entre 15 et 35 minutes. Tous les entretiens ont été enregistrés, après accord préalable de la part du participant, et transcrits dans leur intégralité.

Matériel

Le guide d'entretien (cf. annexe 1, p.263 et annexe 2, p. 266) comporte plusieurs parties. Dans la consigne, les participants sont informés que l'étude porte sur les démarches de développement durable dans les entreprises. Il leur est également indiqué que l'entretien est enregistré mais reste anonyme.

Dans un premier temps, une question générale concernant la protection de l'environnement (« Quelle importance accordez-vous à la protection de l'environnement ? ») est posée. Des relances ont été formulées au sujet des acteurs qui doivent intervenir dans cette protection (« Selon vous, qui doit intervenir dans cette protection ? »), concernant les risques environnementaux (« Est-ce que vous pensez que les risques environnementaux sont réels ? ») ainsi qu'une question portant sur l'expression développement durable (« Que signifie pour vous l'expression développement durable ? »).

Un second aspect abordé lors de l'entretien concerne les démarches de développement durable dans l'entreprise (« Pouvez-vous me parler des mesures de développement durable dans votre entreprise ? »). Plusieurs relances ont été préparées afin de pouvoir approfondir cet aspect en cas de besoin. Certaines concernent l'utilité de ces démarches, l'impact écologique de l'entreprise, les avantages et les inconvénients des démarches de manière générale. D'autres sont liées à l'application concrète des démarches de développement durable dans l'entreprise. Elles abordent par exemple la communication de ces démarches, leur efficacité, le contrôle, les difficultés éventuellement rencontrées, la participation.

Dans le cadre du centre commercial, cette seconde partie de l'entretien est traitée aussi bien au niveau du centre commercial qu'au niveau de la boutique. Pour les questions générales, ces deux niveaux sont abordés successivement. En ce qui concerne l'application concrète, tous les points relatifs à celle-ci sont intégrés dans l'entretien de manière distincte pour le centre commercial et pour la boutique, sauf si le déroulement de l'entretien rend une autre façon plus pertinente.

Pour terminer, des questions de fin d'entretien relatives notamment à des variables sociodémographiques (âge, niveau d'étude, fonction, ancienneté dans l'entreprise, situation familiale, lieu de résidence et type de logement) sont posées.

3. Résultats

L'analyse des données est qualitative, l'objectif étant de repérer les différents aspects à intégrer dans les items du questionnaire de manière à ce que ce dernier soit le plus pertinent possible. Pour cela, une analyse de contenu catégorielle (Bardin, 2003) a été réalisée. Cette analyse consiste en un regroupement thématique des éléments de réponse recueilli grâce aux entretiens. Plus précisément, après une lecture flottante pour s'imprégner du contenu des entretiens de manière globale, on procède à un découpage en unités d'enregistrement, ici des

thèmes. Ces unités, issues des différents entretiens, sont ensuite regroupées dans des catégories constituées en fonction des objectifs de l'étude et du contenu des entretiens. Dans le cadre de cette étude, il s'agit d'une catégorisation thématique. Les catégories sont des rubriques qui permettent de réunir des unités d'enregistrement relatives à un même univers sémantique sous un titre plus générique (Bardin, 2003).

3.1. En entreprise

3.1.1. La protection de l'environnement

Cette question n'est pas la plus importante pour le questionnaire puisqu'elle est posée ici avant tout pour avoir une certaine cohérence, mais ne sera pas utilisée par la suite. Néanmoins, elle permet d'espérer que la désirabilité sociale n'intervient pas de manière importante puisque les participants n'ont pas hésité à donner une réponse « socialement non désirable ».

Importance de la protection de l'environnement

Il ressort des entretiens que les participants attribuent une importance très variable à la protection de l'environnement. Plusieurs fois l'importance de cette protection pour « nous » mais aussi et surtout pour les générations à venir est soulignée.

« ... pas grand-chose, mais bon par rapport à des choses, il faut s'y mettre... » (E10)

« C'est vrai que c'est un petit peu pour les générations futures aussi, parce que nous, on va dire malheureusement d'ici une soixantaine d'années, on ne sera plus là, mais pour nos enfants et nos petits enfants justement, c'est quand même relativement important. » (E12)

« J'accorde une grande importance à la protection de l'environnement parce que je suis (...) intimement persuadé, que effectivement, pour les générations à venir (...), il faut laisser la planète telle que nous, on nous l'a laissé et, et donc je suis très, (...) affecté effectivement par ce qui peut y avoir un impact direct sur l'environnement. Et principalement sur les paysages, sur la maîtrise des ressources, inhérents à cette nature qui nous environne. » (E13)

Le coût des démarches de protection à la fois en termes d'argent, de temps et d'organisation est évoqué. Quelques participants parlent de la communication autour de la protection de l'environnement, de l'urgence d'agir ou du caractère obligatoire ressenti de la participation à la protection de l'environnement. Une conscience ou sensibilité concernant

l'importance de la protection de l'environnement est indiquée ainsi qu'une perception de la pollution. Une personne évoque aussi des problèmes économiques face auxquels cette protection paraît importante.

« Moi, je suis pour ce genre de choses, même si ça doit coûter un petit peu, à la fois en argent, en termes de temps ou d'organisation » (E12)

« ... tout simplement déjà on nous l'impose, c'est sur, après on se rend compte autour de nous que forcément ça améliore les choses » (E7)

Acteurs de la protection de l'environnement

Divers acteurs qui devraient intervenir dans cette protection sont cités lors des entretiens. Il s'agit notamment d'acteurs très généraux tels que tout le monde, les citoyens mais aussi très spécifiques comme l'Etat, les entreprises ou les pollueurs. De même, le « nous » est utilisé plusieurs fois. La responsabilité est attribuée à nous, à tout le monde par plusieurs personnes.

« Nous, les gens des entreprises, les particuliers, enfin tout le monde » (E5)

« Nous, les citoyens... tout le monde. C'est (...) pas plus Pierre, Paul, Jaques, je crois que c'est tout le monde... tout le monde est concerné » (E6)

« On doit tous s'y mettre un peu » (E1, E2)

Un participant parle de l'implication plus ou moins forte de chacun dans la protection de l'environnement. Des réflexions en termes de coûts ou d'aides sont également identifiées. (*« Cela a un coût déjà. Et ils nous demandent beaucoup de choses en finale et on a du mal à suivre. (...) Il faudrait des aides » (E9)*)

Les mesures pour protéger l'environnement

En ce qui concerne les mesures pertinentes pour cette protection, le recyclage et le tri de manière générale ou de matières spécifiques sont souvent cités (*« le recyclage de tout ce qui est papier, le verre, les choses qui peuvent être réutilisées » (E2)*). La réduction des emballages et des prospectus publicitaires s'inscrit dans le même ordre d'idées (*« moins d'emballages, moins de prospectus aussi dans les boîtes aux lettres (...) si en amont, avec les publicités, on en faisait moins, on en aurait moins à jeter et il y aurait moins aussi à recycler » (E4)*). D'autres mesures évoquées renvoient aux économies d'énergie (panneaux solaires) et d'eau ainsi qu'aux voitures plus ou moins écologiques. Quelques personnes ont

parlé de la pollution de l'air ou du respect des ressources. Certains disent qu'il faut une démarche globale (« *Il faut bien faire attention à beaucoup de choses (...) un peu dans toute notre vie* » (E1)).

Les risques environnementaux

Les risques environnementaux sont décrits comme réels par la majorité, bien qu'une personne émette des doutes. Les médias sont présentés comme une source d'information majeure. De plus, la plupart des participants indiquent qu'ils ne sont pas experts. On trouve plusieurs exemples de risques dans les entretiens tels que les poissons morts dans une rivière, un bateau échoué sur la côte mais aussi le réchauffement climatique. La dimension temporelle est évoquée à plusieurs reprises par la dégradation au fil du temps.

« On a l'impression que ça se dégrade on en a l'impression, je ne suis pas expert mais avec tout ce qu'on entend » (E2)

« Quand je me promène au bord d'une rivière et que je vois plein de poissons morts par exemple » (E6)

En tant que causes de ces risques les participants citent le rôle de l'être humain et celui des entreprises et les transports en faisant référence aux 4 x 4 notamment (« *c'est les industries qui rejettent beaucoup de produits chimiques dans l'air et tout (...) tout ce qui est au niveau de la circulation, comme aujourd'hui on en a beaucoup, tout ce qui est pour les 4x4...* » (E2)). Une comparaison internationale avec la Chine et d'autres pays « *qui polluent et qui n'ont rien fait* » (E1) se trouve dans un entretien.

Au niveau des personnes concernées par les risques, on remarque une grande diversité. D'une part, il s'agit de collectifs humains plus ou moins larges (nous, les gens qui habitent cette ville, les pays émergents, le peuple, tout le monde, etc.), comprenant quelquefois une dimension temporelle (les générations futures). D'autre part, on trouve la faune et la flore (les animaux, la planète, les espèces animales ou végétales, etc.).

« On est tous sur la même planète, que ce soit les hommes, que ce soit les animaux, je veux dire tout ce qui appartient au vivant, donc il y a besoin d'un environnement pour vivre » (E11)

Définition du développement durable

La signification de l'expression développement durable est qualifiée de « difficile » par la majorité des personnes interviewées, notamment en raison d'un manque de connaissances. Néanmoins, deux aspects sont généralement évoqués, à savoir la durée dans le temps et l'amélioration continue. Un individu fait même référence à un fonctionnement en cycle.

« Je pense que c'est que ce qu'on fait aujourd'hui c'est pour que ça dure dans le temps. C'est ça... je pense que c'est une amélioration continue » (E5)

« C'est un développement qui n'est pas terminé (...). Pour moi durable, faut que ce soit continue donc... » (E6).

Un grand nombre des explications fournies renvoie à des mesures de protection de l'environnement. Ainsi, *« c'est la fonction du tri sélectif » (E2)*, le développement de nouveaux matériaux, l'utilisation d'énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires, etc.), une consommation réduite et une meilleure gestion des ressources. Un participant mentionne l'équité entre les différents pays et de meilleures conditions de travail. Pour quelques personnes le développement durable est un *« mot à la mode » (E5)*.

3.1.2. Les démarches de développement durable dans l'entreprise

Les démarches identifiées

Deux éléments principaux peuvent être trouvés dans les entretiens. Ainsi, la norme ISO a été abordée dans presque tous les entretiens. Il en est de même pour le tri sélectif et le recyclage qui sont décrits avec beaucoup de précisions sur les matières prises en compte et l'organisation (bacs de tri, récupération des matières par des entreprises).

« On fait attention à ne pas mélanger différentes matières. Autrement vous avez des poubelles tout venant, vous avez des bacs pour les colles, où on met nos restes de colle. Peinture, solvant, ... tout ça s'est bien identifié, c'est bien séparé » (E10)

Des gestes simples pour faire des économies d'énergie comme éteindre la lumière ou l'ordinateur et utiliser des ampoules économiques, sont cités plusieurs fois. D'autres démarches de l'entreprise évoquées par les participants consistent à réduire la consommation en papier et en encre par une réduction des impressions et l'utilisation recto-verso des feuilles, ou encore à utiliser une imprimante collective au lieu d'imprimantes individuelles dans les

bureaux et de la peinture à l'eau dans les ateliers. D'après des personnes interviewées, l'entreprise éteint le chauffage la nuit, a fait installer un système de récupération de l'eau de pluie sur le parking des camions afin de filtrer les fuites d'huile et a essayé de mettre en place un système de covoiturage pour les employés.

« C'est surtout au niveau de la consommation de papier, nous, au niveau des consommables, tout ce qui est consommation de papier, d'encre, et de, enfin essayer de limiter les impressions. C'est surtout qu'on a beaucoup sur ordinateur, donc on n'est pas obligé d'imprimer tous nos documents, garder une trace de tous nos documents, on peut tout retrouver dans l'ordinateur. » (E11)

L'engagement de l'entreprise

Les participants sont nombreux à indiquer qu'il s'agit d'une démarche importante pour l'entreprise, avec un fort engagement de cette dernière (*« L'entreprise est assez consciente de du phénomène aussi, donc ils se sont engagés à tout séparer » (E6)*). Des actions de sensibilisation des employés sont mentionnées ainsi qu'un bureau d'étude travaillant sur l'écoconception.

« ...aussi bien à l'intérieur de l'entreprise aussi sensibiliser pour les gens pour que... on est un peu tous dans le même bateau, et puis, je pense que ça se fait naturellement après. (...) Il faut que ce soit bien organisé. C'est pour ça qu'il y a des normes voilà. » (E11)

Malgré cela, certains parlent d'un retard mais dans la perspective d'une comparaison internationale, une personne explique qu'il n'y a pas beaucoup d'entreprises comme la leur qui ont franchi le pas en France ou en Europe.

L'utilité des mesures

Dans l'ensemble, les participants qualifient ces mesures d'utiles, particulièrement en termes d'image et d'attention du client. Dans un registre économique, l'amortissement des coûts par la réutilisation des matières est mentionné.

L'impact sur l'image de l'entreprise

La question de l'impact sur l'image de l'entreprise a été approfondie. Les discours des participants font ressortir l'importance attribuée à l'image de l'entreprise à la fois au niveau du client, des employés et aussi du voisinage. En effet, selon eux, pour le client cela montre que l'entreprise est capable de s'organiser et que le produit qu'il est susceptible d'acheter

présente certaines qualités en termes de respect de l'environnement (matières, recyclage). Ils estiment que ceci pourrait être un critère de choix face à la concurrence, du moins dans l'avenir. L'image véhiculée par l'investissement de l'entreprise dans des démarches de développement durable est considérée comme positive, image d'une entreprise qui ne gaspille pas. La norme ISO en général, ou la norme ISO 14001 plus spécifiquement, sont décrites comme un gage de qualité environnementale et comme une preuve d'une entreprise dans l'air du temps.

« ...c'est quelque chose qui à mon avis donne une bonne image de la société, parce qu'on se dit, tient, c'est une société qui est déjà, qui a déjà la norme ISO 14001, c'est que c'est une société qui souhaite faire un pas en avant » (E12)

L'impact écologique de l'entreprise

Les entretiens témoignent d'un manque de connaissances au sujet de l'impact écologique de l'entreprise. Les participants sont nombreux à expliquer qu'ils ne disposent pas de moyens pour mesurer l'impact ou n'ont pas d'accès à ces informations. En effet, les personnes indiquent un impact mais faible ou dont la grandeur leur échappe.

« L'impact malheureusement, moi, je ne peux pas le mesurer (...) je pense qu'il y a forcément un impact, ça, c'est évident, mais que, je sais pas, moi je n'ai pas les ressources, j'ai pas les moyens de le mesurer comme ça mais c'est quelque chose vers quoi on va tendre (...), forcément, il y a un impact, par contre, vous donner un élément de grandeur » (E12)

Une personne compare l'entreprise à d'autres par rapport auxquelles elle estime que l'entreprise est moins polluante. Néanmoins, certains citent des études, des bilans qui sont réalisés dans l'entreprise et dont ils sont tenus informés. De manière générale, la norme ISO apparaît comme un repère important. Plusieurs sources de pollutions sont identifiées, à savoir les tubes fluorescents, la consommation d'électricité et de fuel, les fuites d'un solvant ou de peinture, des flux toxiques, les rébus de plastique et le carburant nécessaire au transport de la marchandise.

Les avantages des démarches de développement durable pour l'entreprise

Les avantages des démarches de développement durable pour l'entreprise qui sont identifiés par les employés interviewés concernent avant tout l'image et les économies réalisées. Ce sont des économies d'énergie, d'électricité ou de l'eau en évitant le gaspillage et

grâce au tri et au recyclage qui permettent d'acheter moins de matières et d'en revendre également à des entreprises.

« On fait des économies aussi bien d'énergie, d'électricité ou de l'eau.(...) toute façon d'éviter le gaspillage ça fait déjà beaucoup d'économies, le recyclage des cartons, le recyclage de l'alu, de l'acier » (E4)

L'obtention de la norme figure aussi parmi les avantages cités. Si la bonne image auprès des clients et l'obtention de la certification ISO figurent parmi les avantages identifiés par les participants, ces aspects font également partis des moteurs de la mise en place de ces démarches. En effet, il ressort des entretiens que ces démarches reposent sur une volonté de l'entreprise mais aussi une adaptation à des exigences des clients et des critères liés à la norme ISO. Les exigences de la part de l'Etat sont évoquées mais dans une moindre mesure. Quelques personnes font part d'un manque de connaissance sur le sujet.

« On a des clients, qui travaillent énormément avec tout ce qui est produits qui sont certifiés donc quand ils ont du apprendre qu'on était certifié ISO 14000 ça a du certainement jouer en notre faveur. » (E5)

3.1.3. L'application concrète des démarches dans l'entreprise

Les gestes

Au niveau de l'application concrète des démarches, les participants citent surtout le tri des déchets, le fait d'éteindre la lumière et de manière générale l'évitement de gaspillages. L'existence d'un système de covoiturage est aussi indiquée.

« Il n'y a pas grand-chose à part le tri. (...) on évite de faire du gaspillage, déjà au niveau de l'eau... et de l'électricité, c'est pareil. D'éteindre les lumières qui marchent pour rien » (E3)

Les acteurs qui prennent les décisions

Les participants identifient différents acteurs qui interviennent dans la prise de décisions. Il s'agit surtout d'acteurs précis comme le directeur ou le comité de direction, le directeur de production, le responsable ou chef environnemental, le patron, le responsable ou chef d'atelier. On peut également trouver des réponses plus vagues telles qu'« une personne », « un comité ». Quelques personnes mentionnent une possibilité de participation

aux décisions indiquant que chacun peut participer à son niveau, qu'ils forment une unité globale.

Mode de communication

Plusieurs modalités de présentation des démarches peuvent être trouvées dans les entretiens. Il y a des communications orales plus ou moins formelles lors de réunions, formations, discours, cours, audits ou des discussions quotidiennes. D'autres communications sont écrites et se présentent sous forme de lettre d'information ou de documents, par affichages ou encore sur un serveur. Un bilan qualité et un contrôle annuel sont également indiqués.

« Il y a des panneaux d'affichage pour être informé de ce qu'il y a à faire ou à éviter. (...) Chaque mois avec le bulletin de salaire, on reçoit un petit document qui nous parle de la vie de l'entreprise, des marchés, des efforts qui sont faits, les idées qui sont trouvées et tout ça. On communique par ça et sinon, il y a des réunions annuels qui informent de toutes ces choses là. » (E1)

La communication générale autour du développement durable passe par ces différentes voies de communication, mais quelques personnes ajoutent l'existence d'une possibilité de faire des propositions d'amélioration en remplissant un « formulaire idées ». Par ailleurs, un participant remarque qu'il y a un certain épuisement du sujet, *« ça fait des années qu'on y est, on a fait un peu le tour de la question »*(E1). Si tous ne sont pas d'accord sur le caractère semblable ou différent de la manière de communiquer au sujet du développement durable par rapport à la communication en générale, c'est surtout par rapport à l'importance accordée au développement durable qu'ils estiment inférieure à celle accordée à la sécurité. Les participants ayant abordé le sujet, se disent satisfaits de la rapidité de transmission des informations. Ils mentionnent notamment des réunions annuelles de rappel ou la lettre d'information, distribuée tous les mois.

Contrôle du suivi des démarches

En ce qui concerne le contrôle de la manière dont les démarches sont appliquées, les indications sont très variables. Effectivement, selon certains, il n'y a pas de contrôle, alors que d'autres parlent d'un contrôle entre collègues, de petits contrôles, de contrôles par le responsable environnemental, la DRHS ou même par une équipe ISO. Il s'agit de contrôles sur le terrain ou lors d'audits.

« Il me semble il y a des responsables un peu de ces projets là qui sont mis en place dans les ateliers, pour surveiller... un peu tout ça, le gaspillage, si les gens font bien le tri des cartons, si les cartons ne sont pas jetés dans les bennes, si l'alu est bien mis dans l'alu et non dans l'acier » (E4)

« Entre collègues, c'est marrant,... c'est presque devenu un jeu, si je laisse mes lumières et je n'ai pas fait attention, ma collègue éteint la lumière » (E11)

Efficacité perçue des démarches de l'entreprise

Les démarches de l'entreprise sont décrites comme plutôt efficaces ou efficaces. Les critères avancés pour expliquer cette efficacité renvoient à la norme ISO que l'on ne peut obtenir que si on répond à certains critères environnementaux, à l'équipement, aux bacs de tri correctement utilisés et à l'évolution depuis quelques années. Certains remarquent cependant qu'il reste toujours un risque d'accidents ou un manque de connaissances sur l'efficacité.

Caractère collectif des démarches

Tous les participants s'accordent sur le fait que les démarches de développement durable reposent sur une démarche collective. Pour certains c'est à la fois une démarche collective et individuelle. Par contre, plusieurs personnes indiquent que, dans la réalité, beaucoup participent, mais pas tous, or la participation de tout le monde serait souhaitable. La norme ISO est citée par quelques participants parce qu'elle comprend des règles qui devraient être respectées par tous.

« On est tous au même régime. Même si on est dans des ateliers différents, on est tous au même régime et, non je pense que c'est obligatoire que ce soit tout le monde. Après il n'y a pas le petit gars dans son coin qui va dire « non, moi je n'ai pas envie de trier parce que voilà », c'est tout le monde, c'est collectif » (E7)

« C'est une démarche collective puis qu'on doit plus respecter les règles de l'entreprise et à partir du moment où l'entreprise est ISO 14001, elle se doit d'imposer à l'intérieur des règles que tout le monde connaît et qui sont suivies par tout le monde » (E12)

Une personne mentionne une surveillance du respect des règles tandis qu'une autre parle de soutien mutuel en se rappelant les gestes à avoir ou par exemple éteindre la lumière dans une pièce en cas d'oubli par un collègue. Un participant fait remarquer qu'il y a un manque de visibilité des gestes des autres, en effet, *« une action qui impacte un atelier n'est pas forcément perçue par les autres » (E13).*

Appréciation de l'effort nécessaire pour une conduite plus écoresponsable

L'application des démarches dans le contexte de travail est décrite comme non contraignante et facile. Certains estiment que c'est « *comme à la maison* », d'autres, notamment au niveau des bureaux, estiment qu'il n'y a pas beaucoup à faire, que ce n'est pas compliqué, du tri et éteindre la lumière. Par ailleurs, la plupart indique que ces gestes ne demandent « *aucun effort particulier* » (E1), certains parlent même de réflexe, de quelque chose de naturel (« *c'est quelque chose de naturel (...) C'est un réflexe qu'on ait, c'est un réflexe qu'on aurait déjà du avoir depuis longtemps* » (E2)). Ce serait avant tout une question de volonté et d'apprentissage au départ.

Contribution des gestes des membres de l'entreprise à la protection de l'environnement

Il ressort des entretiens un sentiment de contribution plus ou moins importante de ces gestes des membres de l'entreprise à la protection de l'environnement. On trouve aussi l'idée qu'il faut que chacun participe et qu'ensemble cela aura un impact, sur le long terme. Un rôle pionnier dans le domaine est aussi mentionné, une avance sur les autres qui est perçue comme un atout (« *Nous, quand les autres feront ces efforts, nous on l'aura fait avant voilà. C'est un atout* » (E9)). Plusieurs expliquent toutefois qu'ils manquent de connaissances au sujet de la contribution des démarches des membres de l'entreprise à la protection de l'environnement. Les participants indiquent aussi qu'il est important d'être constant et de croire en l'impact de son comportement, indépendamment de l'effet réel. Pour certains, c'est juste se donner bonne conscience.

« J'espère, autrement j'arrête toute de suite. Non, mais je suis intimement persuadé et, (...) je pense que ce qui est important, c'est pas tellement ce qu'on fait, d'être persuadé que ce qu'on fait a réellement un impact même s'ils nous le disent et de le faire partager. » (E13)

3.1.4. Les démarches dans la vie privée

Les gestes

Concernant les démarches de développement durable dans la vie privée, on retrouve les domaines classiques dans les discours des participants, à savoir le tri des déchets, les transports, la consommation d'eau et d'énergie. Le tri est décrit comme plus ou moins compliqué, certains ont un système de collecte de sacs à disposition, d'autres sont obligés de se déplacer à une déchetterie, quelquefois à une dizaine de km de chez eux. Les matières

citées sont principalement le papier, le carton, le verre, mais on trouve aussi les déchets de travaux. Une personne mentionne l'importance de ne pas jeter des déchets par terre au lieu de les mettre dans une poubelle. Au niveau des transports, les remarques concernent surtout l'achat d'une voiture plus économique (et écologique) et le réseau de transports en commun plus ou moins développé. Pour la consommation d'eau, les réflexions se concentrent autour des économies en ne laissant couler l'eau de robinet inutilement, en utilisant de l'eau de pluie pour arroser les plantes ou encore par l'achat d'un lave-vaisselle. En ce qui concerne la consommation d'énergie, il s'agit surtout d'éteindre la lumière ou le téléviseur quand on ne s'en sert pas mais aussi d'installations uniques d'une chaudière écologique ou de panneaux solaires.

« Tous les papiers, tous les prospectus, (...) on a un carton, un bac, et tout ce qui est prospectus on les mets dedans et (...) quand le bas est plein, je les dépose dans les containers. (...) les verres je les descends tous à la cave et quand ma benne est pleine, je fais un tour de verre. (...) Et les poubelles en général, j'essaie de pas trop jeter... tout ce qui est recyclable, je trie (...) Et au niveau gaspillage, l'électricité, on fait, on fait attention... quand même. On ne laisse pas les lumières allumées toute la journée enfin bon... la télé si on n'est pas devant, on l'éteint. (...) l'eau c'est pareil, on ne laisse pas couler les robinets ...on essaye au minimum de... le minimum de gaspillage. (...) on ne fait pas couler l'eau pendant des heures, on a acheté un lave-vaisselle il y a déjà quelques années, qui, je pense, contribue à la consommation d'eau. Ça fait des économies » (E4)

Les motivations

Si une personne souligne son soutien de ces démarches, deux autres indiquent qu'elles ne sont pas « spécialement vert » (E2) ou « par rapport à la vie d'usine » (E1), auraient « plus d'efforts à faire dans la vie privée » (E1). La dimension économique est évoquée d'une part pour expliquer pourquoi les participants ne s'engagent pas plus dans ces démarches, décrites comme trop coûteuses financièrement, et d'autre part comme un moteur pour ces gestes puisqu'ils permettent de faire des économies d'eau et d'énergie et par conséquent à diminuer les factures.

« On nous propose beaucoup de choses, mais enfin... ça a un coût qui est énorme aussi » (E5)

« Le coût de la société doit être gagnant entre le fait d'avoir moins de matière, de pouvoir recycler et tout ça, je pense, comme la société, comme une famille peut y gagner en

termes économiques donc oui c'est la dépense de l'eau, la dépense d'électricité au niveau éclairage, de jamais laisser de matériel en veille plutôt l'éteindre, je pense à la télé ou des choses comme ça » (E2)

Comparaisons avec les autres

En plus de leurs propres comportements, certains évoquent la conduite des autres. Les adultes, qui « *balancent des trucs de leur voiture* » (E2), ou au contraire, commencent à se renseigner sur les panneaux solaires et les enfants bien plus sensibilisés et habitués aux bons gestes grâce à l'école (« *Les enfants, ils sont très très sensibilisés à l'environnement, on leur en parle très très souvent à l'école.* » (E13)). Une personne fait une comparaison internationale, expliquant qu'en France, il y a un retard par rapport à d'autres pays, notamment du nord, tels que la Suède, la Norvège ou l'Allemagne, alors que dans le sud, et surtout dans les pays émergents, le retard serait encore plus important qu'en France.

L'efficacité des démarches dans la vie privée

Quant à l'efficacité des démarches dans la vie privée, on retrouve les arguments précédemment présentés, à savoir qu'il y ait une certaine efficacité à laquelle on croit sinon on ne le ferait pas, et que, toutefois, le coût freine un investissement plus important.

3.2. Au centre commercial

3.2.1. La protection de l'environnement

Importance de la protection de l'environnement

Les entretiens indiquent que les participants attribuent une importance très variable à la protection de l'environnement. Environ la moitié des personnes y accorde une grande importance tandis que deux autres trouvent que la protection de l'environnement est moyennement importante. Deux personnes indiquent que la protection de l'environnement à très peu d'importance pour elles.

Acteurs de la protection de l'environnement

Concernant les intervenants dans cette protection, les participants ont évoqué plusieurs acteurs. Si certains souhaitent une contribution globale de tout le monde, d'autres indiquent des acteurs plus ou moins précis, à savoir, l'Etat, l'industrie, ou le citoyen.

« *Tout le monde (...) les entreprises, les employés, les employeurs, toute la société* » (E1)

Plusieurs participants effectuent une comparaison internationale de la France avec des pays scandinaves (« *Les pays scandinaves sont beaucoup en avance sur nous, les pays anglo-saxons aussi* » (E5)), la Chine ou l'Afrique du Sud par exemple (« *On est bien en Europe, exemple à suivre par des pays tels que la Chine, l'USSR, l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud* » (E9)).

Les mesures pour protéger l'environnement

Différentes mesures paraissent pertinentes aux yeux des participants. Ainsi, on retrouve des mesures classiques comme trier les déchets, prendre les transports en commun ou le vélo, et faire des économies d'eau. Mais il y a aussi une réflexion plus développée autour de la voiture renvoyant au développement de véhicules plus écologiques, aux économies de carburant et au système de bonus/malus. L'économie d'énergie par des panneaux solaires est également évoquée. La sensibilisation au tri des déchets et à la consommation excessive de sacs plastiques et aux gestes à avoir en général représentent une dimension non négligeable. De plus, des rappels à l'ordre, des contraintes sont mentionnés.

Les risques environnementaux

La majorité des participants considère que les risques environnementaux sont réels. Leur présence dans les médias, avec éventuellement une exagération des risques, est mentionnée, (« *Je pense que ça a toujours existé, (...) aujourd'hui, on communique beaucoup plus qu'avant (...) Je ne sais pas si le degré est aussi inquiétant que parfois on dit dans les médias* » (E1)) mais aussi une urgence d'action (« *Il est grand temps de se poser des questions (...), il commence à être un peu tard pour y penser* » (E2)). Le facteur humain est évoqué comme une source des risques (« *Notre société moderne contribue* » (E1)), tout comme un manque de connaissances. Certains indiquent la visibilité des risques par des déchets dans la nature ou la déforestation. On peut également remarquer la perception d'une prise de conscience des risques.

Plusieurs participants considèrent que les risques environnementaux concernent tous les individus, les générations actuelles et futures. Une personne cite les populations des pays pauvres, une autre les commerçants, qui subissent les conséquences dues aux changements des saisons. Des effets sur les saisons, avec un décalage de ces dernières, la pollution générale

par les déchets et les impacts sur la faune et la flore sont également indiqués, témoignant d'une considération globale de la planète. Les animaux sont cités plusieurs fois. Certains évoquent un « retour de la pollution par l'homme contre ce dernier » (« *Les risques pour l'environnement, ça se retourne forcément contre l'individu au bout d'un moment* » (E1)) ou de la pollution de l'eau, une ressource essentielle pour la vie (« *Si l'eau est polluée, derrière il n'y aura pas de vie* » (E8)).

Définition du développement durable

Dans le but de repérer l'état des connaissances des participants de la signification de la notion de développement durable, une question leur a été posée à ce sujet. Il en ressort un manque de connaissances par la majorité qui estime que c'est une notion difficile à définir ou à laquelle aucun intérêt n'est accordé (« *Aucune idée, je sais pas du tout* » (E4)). Certains mentionnent un manque de délimitation de la notion qui leur paraît comme fourre-tout (« *C'est un mot qu'on emploie un peu pour tout* » (E8)). Les éléments de définition que l'on peut trouver dans les entretiens renvoient surtout à la protection de l'environnement et à une action à long terme (« *C'est de faire en sorte de créer des améliorations qui vont durer dans le temps, qui soient adéquates aux problèmes que l'on peut rencontrer et que tout ceci fasse en sorte que durablement ils s'installent et améliorent, améliorent notre environnement* » (E7)). Pour une personne il s'agit d'un « *tremplin pour des hommes politiques* » (E3), une autre se demande s'il n'existe pas un institut développement durable puis suppose que c'est plutôt un concept, sans définir davantage.

3.2.2. Les démarches de développement durable dans le centre commercial

Les démarches identifiées

Concernant les démarches de développement durable dans le centre commercial, la dimension principale évoquée est le tri des déchets pour lequel des efforts et une volonté de la part du centre commercial ainsi que l'organisation de l'espace de tri du centre, sont soulignés.

« *On a un compacteur à carton, un compacteur déchets ménagers on va dire, puis un compacteur à plastique* » (E8)

« *Tout est bien limité et bien délimité en terme de compacteur (...) tout est bien organisé* » (E1)

Une autre dimension importante renvoie à la communication et à la sensibilisation aussi bien du personnel que de la clientèle au sein du centre. En effet, pour la clientèle, des actions, menées dans la galerie, sont indiquées.

« L'axe de communication du centre commercial est le développement durable (...) ils mènent des actions tout au long de l'année dedans, sur le tri, la qualité de l'environnement, l'air » (E3)

D'autres mesures mentionnées sont liées au gaspillage avec une « *volonté d'utiliser le moins possible ou de réutiliser* » (E1), à l'énergie avec l'utilisation d'ampoules à basse consommation d'énergie, et aux transports, notamment le tramway.

Au sein des boutiques, le tri des déchets représente une dimension importante mais la réutilisation des matières et des objets ainsi que l'évitement du gaspillage s'avèrent également très présentes dans le discours des participants. Effectivement, plusieurs mesures sont évoquées par les participants telles que réutiliser les emballages en tant que sacs poubelles, réutiliser et recycler les cintres, réutiliser les cartons et réduire la consommation de papier avec des impressions recto-verso et en imprimant le moins possible. Les sacs plastiques, leur limitation et leur caractère plus ou moins biodégradable font aussi l'objet de commentaires. Comme pour le centre commercial, on retrouve les économies d'énergie par des gestes tels qu'éteindre la lumière et installer des ampoules économiques. Utiliser le tramway est une autre mesure mentionnée.

L'engagement du centre commercial

Les démarches ressortent comme basées sur une volonté au sein de la société mais avant tout une volonté de suivre les démarches du centre, par conviction ou par obligation hiérarchique.

L'utilité des mesures

Les participants estiment majoritairement que les démarches sont motivées par des avantages économiques (« *ça a un côté économique, parce que le carton est revendu, est rétrié, tant mieux* » (E3)), mais l'écologie et une demande des clients sont aussi indiquées. Si les mesures sont jugées utiles, certains considèrent néanmoins qu'elles pourraient être améliorées et expriment le souhait d'une participation collective.

L'impact sur l'image du centre commercial

Les démarches de développement durable sont perçues par plus de la moitié des participants comme valorisantes pour le centre commercial, c'est « *une valeur ajoutée pour le centre commercial* » (E1), « *une bonne publicité* » (E2). Pour certains c'est « *un sujet de société* » (E1), « *dans l'air du temps actuellement* » (E2). Une personne considère qu'elles permettent d'obtenir des aides politiques (« *C'est une question politique (...). C'est pour obtenir des aides.* » (E9)). On retrouve la communication au sein de la galerie sur cette thématique avec des avis partagés à leur égard, positivement ou négativement puisque les gestes devraient être faits pour eux-mêmes, et ne pas servir de publicité. Quelques participants indiquent une sensibilité de la clientèle à ces démarches. De plus, ils considèrent que c'est important pour le client dans une démarche de consommation.

« C'est continuer à améliorer, continuer à communiquer, pour pouvoir montrer que même si on est un centre commercial, même si on a forcément cette image de la surconsommation entre guillemets, c'est vrai qu'on est un gros pôle commercial et tout ça, c'est pas pour autant qu'on se soucie pas de l'environnement » (E7)

Deux personnes associent la propreté du centre à ces démarches et considèrent que cette propreté est importante. Une personne mentionne l'importance de pouvoir appliquer ces démarches non seulement chez soi mais également sur son lieu de travail.

Si les participants accordent de l'importance à ces démarches au niveau du centre commercial, ils sont nombreux à estimer qu'elles n'ont pas d'importance pour la boutique. De plus, ils supposent que les clients n'y prêtent pas d'attention à l'échelle d'une boutique. Une seule personne estime que ces démarches ont de l'importance pour le personnel.

L'impact écologique du centre commercial

Concernant l'impact écologique du centre commercial, plusieurs participants font part d'un manque de connaissances. Deux individus estiment que l'impact est faible, tandis que deux autres disent, au contraire, qu'il est important. Les consommateurs sont évoqués en tant que responsables d'une partie de l'impact écologique du centre commercial par deux participants (« *La pollution c'est au niveau des parkings, si les gens sortent, se mettent à consommer sur place* » (E6)). Au sein des boutiques, deux personnes indiquent que des efforts sont faits pour limiter justement l'impact du centre sur l'environnement.

Seule une personne dit que l'impact écologique de la boutique est important à cause des déchets. Si deux individus évoquent un manque de connaissances, presque la moitié des participants considère que l'impact de la boutique est faible. Certains mentionnent d'ailleurs les efforts faits par chacun dans la boutique.

Les avantages des démarches de développement durable pour le centre commercial

En plus d'un manque de connaissance à ce sujet, on peut retenir quelques avantages du centre commercial. Principalement, des avantages en termes d'image (« ... avoir l'étiquette de premier centre commercial vraiment étant sensibilisé (...) et il faut espérer que ça fait cet effet boule de neige » (E7)), mais aussi financiers. De plus, les mesures de développement durable sont susceptibles de « fluidifier les parkings » et d'augmenter le nombre de clients (« Si on arrive à faire plus de personnes en tramway, ça va fluidifier le flux du parking (...) ça permet à d'autres personnes de venir encore » (E8)). Pour la boutique, les participants ne trouvent d'avantages, si ce n'est la fierté de travailler dans un tel contexte ou quelques avantages économiques.

Le moteur principal des démarches de développement durable qui ressort des entretiens est une volonté du centre commercial. Dans une moindre mesure, il peut aussi s'agir d'une adaptation à des exigences externes ou encore d'une volonté personnelle dans la boutique. Mais plusieurs participants indiquent avoir peu de connaissances sur les exigences externes.

3.2.3. L'application concrète des démarches dans le centre commercial

Les acteurs qui prennent les décisions

Les décisions au sujet des démarches de développement durable sont prises par la direction, pour environ la moitié des participants, ou par le directeur et le propriétaire, selon deux personnes. Seul un participant indique que l'ensemble des commerçants participe aux prises de décisions.

Mode de communication

Différentes voies de communication sont mentionnées, mais presque tous les participants parlent des réunions du GIE. Cependant, certains indiquent aussi y participer très peu. Une deuxième voie de communication fréquemment citée est celle des « flashes info », des lettres d'information.

« C'est souvent présenté par flash info, donc par des petites notes nous stipulant que à partir de telle date, il faudra trier tel ou tel produit ou... voilà. En gros c'est comme ça. (...) les infos sont communiquées par des petits flashes, flashes pour chacun des responsables des magasins » (E1)

La communication au sein de la galerie est également évoquée par deux personnes. Un participant parle de la publicité radio, un autre estime qu'il faudrait demander à la direction comment ils communiquent sur le sujet. Les participants estiment que la communication au sujet du développement durable est semblable à celle concernant d'autres thématiques. Peu de personnes l'ont mentionné, mais celles qui l'ont fait, disent que la transmission des informations est rapide et claire.

Demande d'application des démarches

La majorité des personnes interviewées indiquent que c'est la direction qui leur demande d'appliquer les démarches de protection de l'environnement. Un individu mentionne son propre chef, un autre un accord entre toutes les boutiques. La législation est évoquée par une autre personne.

Contrôle du suivi des démarches

En ce qui concerne le contrôle de la manière dont ces démarches sont appliquées, les discours sont très différents. Pour certains, il n'y a pas de contrôle, pour d'autres il y a un contrôle au niveau de l'espace de tri ou pour des raisons de sécurité. Une personne dit espérer un contrôle mais comme une seconde personne, elle indique un manque de connaissance. Un participant mentionne une obligation par rapport au bail commercial.

Efficacité perçue des démarches du centre commercial

Presque tous les participants disent que le centre commercial est actuellement efficace dans le domaine du développement durable. Néanmoins, quelques personnes estiment que les démarches peuvent encore être améliorées, notamment au niveau du tri, l'intégration des clients dans ces démarches (tri), une signalétique plus claire ou encore au niveau du parking. Un manque de visibilité des démarches autres que le tri, tout comme une technologie sophistiquée pour la gestion des lumières, sont également évoqués.

Caractère collectif des démarches

Des entretiens ressort une importance accordée au fait que ces démarches reposent sur une démarche collective, bien que plusieurs participants indiquent des incertitudes concernant la participation effective des autres. Un participant estime que le caractère obligatoire des démarches est nécessaire pour qu'elles soient suivies. Une personne souhaiterait davantage de réunions des responsables pour pouvoir ensuite relayer les informations aux personnels.

3.2.4. L'application concrète des démarches dans la boutique

Les acteurs qui prennent les décisions

Au sein des boutiques, les participants, responsables de boutique, indiquent majoritairement qu'ils prennent eux-mêmes les décisions. Seule une personne explique que c'est le siège qui prend ces décisions.

Mode de communication

La communication dans la boutique se fait principalement à l'oral selon les dires des responsables. Autrement sont évoquées une communication écrite, des réunions ou une formation du personnel.

« C'est verbal, il y en a certaines qui sont écrites, dans la réserve. En général, c'est verbal, c'est passé d'une personne à l'autre. » (E7)

Une personne explique que ces démarches ne sont pas prioritaires, la priorité étant de gérer le personnel, tandis qu'une autre affirme que c'est une démarche logique pour eux.

Demande d'application des démarches

La demande d'application des démarches vient du responsable ou du siège.

Contrôle du suivi des démarches

Trois personnes indiquent qu'elles ne contrôlent pas le suivi des démarches, elles font confiance ou interviennent juste quand elles voient que les employés font des erreurs (*« Si je vois qu'ils font mal, ok, je vais leur rappeler, je vais les rappeler à l'ordre » (E5)*).

« Je leur fais confiance. On leur montre une façon de faire, donc quand elles arrivent dans la société, enfin dans le magasin, on leur dit c'est comme ça, comme ça, comme ça. Ça

je ne vois pas pourquoi elles feraient d'une autre façon. Je les ai formé comme ça, donc il n'y a pas de raison qu'elles procèdent autrement. » (E4)

Une personne dit contrôler de manière indirecte tandis que deux autres mentionnent un contrôle fréquent du suivi. Dans une boutique, le responsable dit que les démarches ne sont pas suivies, sans avoir le sentiment de polluer plus que d'autres.

Efficacité perçue des démarches de la boutique et caractère collectif de ces démarches

Deux participants estiment qu'ils sont efficaces. L'un d'entre eux indique que ce qu'ils font dans la boutique est bien par rapport à ce qui leur est demandé. On retrouve l'idée d'une efficacité collective de l'ensemble des boutiques (« ...multiplié par 80 boutiques dans la même galerie, (...) ça doit devenir impactant un peu plus » (E1)). Une personne fait remarquer qu'il serait difficile d'améliorer les démarches. Une autre estime que « c'est un minimum d'éducation qu'on doit avoir » (E1).

Facilités et difficultés des démarches

Quant à la facilité ou, au contraire, difficulté de mettre ces démarches en application, les responsables estiment majoritairement que c'est facile, sans contraintes particulières. Un participant indique que c'est presque rentré dans les habitudes et un autre dit que c'est plus facile au travail que chez soi, où on est tenté d'être moins rigoureux dans le tri.

« ...beaucoup plus facile même je dirais, au sein d'une entreprise qu'à titre individuel (...) le tri sélectif, est, à mon avis, plus facile à imposer (...) est plus facile à l'appliquer à niveau collectif, en entreprise avec plusieurs personnes qu'à titre individuel, où on va être tenté à je dirais, à jeter ça ici ou là, enfin à pas faire de tri de façon générale » (E3)

3.2.5. Les démarches dans la vie privée

Les gestes

On retrouve des comportements classiques dans les discours des deux tiers des personnes interviewées qui indiquent faire des gestes proenvironnementaux. Plus précisément, ce sont des comportements liés au transport, au tri sélectif et à l'usage d'ampoules économiques en énergie. Pour le transport, il s'agit notamment d'éviter de prendre la voiture et de privilégier le vélo, les transports en commun ou de se déplacer à pied (« J'utilise pas ma voiture, pour des petits trajets je prends plus souvent le tram ou le vélo, pour aller en centre

ville, des choses comme ça, pas trop la voiture. » (E7)). Toutefois, certains évoquent des difficultés liées aux horaires des transports en commun et la perte de rapidité du déplacement.

« Moi, en ce qui concerne ma voiture, j'habite à 10...5 km d'ici mais les transports en commun font que aujourd'hui (...) les horaires sont pas assez élastiques par rapport à mes horaires à moi et du coup c'est beaucoup plus facile d'avoir un véhicule et de rentrer rapidement à la maison le soir à 21h30 que d'attendre le tram » (E1)

Une personne indique même avoir choisi son logement de manière à pouvoir venir au travail à pied. Les systèmes de tri cités sont divers. On trouve le système « trisac » avec deux sacs différents à déposer dans un même container, le déplacement à la déchetterie et la mise à disposition de containers pour le tri dans la ville pour lesquels il faut donc se déplacer également.

« Je vais à une déchetterie qui est à 3 km de chez moi, quasiment toutes les semaines. Avec, avec les papiers d'un côté, et puis les végétaux d'un autre. Les verres dans un autre sac, et le problème c'est que la déchetterie est saturée » (E6)

D'autres gestes sont énumérés par les participants, mais moins souvent. Deux personnes indiquent qu'elles essayent d'éteindre des lumières inutiles (« On ne va pas allumer 136 lumières dans une pièce ça sert à rien. » (E2)) et qu'elles essayent de faire des économies d'eau, voire boire l'eau de robinet (« ... j'ai une baignoire, mais je ne prends jamais de bains (...) j'ai une chasse d'eau avec un dispacheur petite chasse d'eau, grande chasse d'eau (...) j'utilise l'eau de robinet pour boire, l'eau de robinet à Nantes est correcte, c'est des déchets en moins » (E7)).

Une personne a fait installer une fosse sceptique écologique pour la gestion des eaux usées. Un autre participant dit éviter l'usage de pesticides dans son jardin. Selon une personne interviewée, une démarche globale est requise, un ensemble de gestes cohérent (tri de toutes les matières et non une ou deux). Cette personne donne un exemple de son entourage dont un individu utilise des couches en tissu pour ses enfants mais possède une voiture peu économique en essence.

Les motivations

Un tiers des participants dit ne pas faire de gestes proenvironnementaux dans la vie privée. Trois raisons sont principalement évoquées, à savoir un raisonnement financier (« plus nous retraits chaque année, plus les charges de poubelles augmentent » (E3) ; « si je le

faisait ce serait plutôt pour réduire ma facture d'électricité » (E4) ; « en tant que particulier, vous avez le choix aujourd'hui d'acheter des sacs poubelles biodégradables, ou tout au moins qui se recyclent plus facilement ou déjà fabriqués à partir de matières déjà recyclées, et vous avez le choix d'acheter un sac plastique lambda, quand vous allez dans les grandes surfaces, vous avez les deux. Malheureusement celui qui coûte le plus cher c'est celui qui est le plus respectueux de l'environnement. » (E5)), un désintérêt (« je trouve ça gonflant » (tri) (E4), « si c'était obligatoire, je le ferais, maintenant, ce n'est pas obligatoire, c'est pour ça que je ne le fais pas » (E4)) ou un manque d'espace et de dispositifs (« j'ai un petit appartement, j'ai pas forcément la place » (E4), « on n'a pas l'intégralité des bacs pour trier les déchets dans ma ville » (E5)).

Comparaisons avec les autres

Plusieurs personnes formulent des reproches aux entreprises et aux politiques en disant qu'ils ont également un rôle à jouer et que l'on fait reposer trop de responsabilité sur le simple citoyen. Les politiques devraient montrer l'exemple et les entreprises faire des efforts au niveau des emballages notamment.

L'efficacité des démarches dans la vie privée

L'efficacité de ces démarches fait l'objet de remarques différentes, soulignant l'importance de la visibilité des démarches. Effectivement, une personne dit par exemple espérer que c'est efficace, une autre indique que ce n'est pas au niveau individuel que cela change les choses et qu'elle ne voit pas pourquoi elle le ferait plus que quelqu'un d'autre.

« J'espère parce que sinon, on s'embête vraiment pour rien et il y a des coûts qui sont engagés pour rien, il y a le ramassage des ordures, il faut certainement des camions spécifiques pour ramasser ces sacs, donc oui je suppose... c'est important. C'est un bon impact. » (E2)

« Je ne pense pas que les initiatives individuelles de toute façon fassent quoique ce soit. Je ne vois pas pourquoi je ferais plus que quelqu'un d'autre quoi. Je serais plus partant pour faire moins. » (E3)

3.3. Synthèse des résultats

3.3.1. La protection de l'environnement

La protection de l'environnement suscite un intérêt très variable chez les participants aussi bien dans l'entreprise que dans le centre commercial. Un aspect, qui mérite d'être souligné et qui apparaît dans les entretiens au sein de l'entreprise, est la prise en compte des générations futures pour lesquelles il est important de préserver l'environnement. La responsabilité est attribuée à un ensemble de personnes très vaste mais incluant les participants eux-mêmes. Les différents acteurs qui devraient intervenir dans la protection environnementale sont des acteurs très généraux tels que les citoyens, mais aussi des acteurs plus spécifiques comme l'Etat ou les entreprises. Parmi les participants du centre commercial, certains effectuent une comparaison internationale avec d'autres pays (pays scandinaves, la Chine,...). On peut retenir ici que deux dimensions importantes dans les préoccupations environnementales sont évoquées en réponse à cette première problématique, à savoir la dimension spatiale et la dimension temporelle concernant l'être humain/l'humanité.

La gestion des déchets par le tri et le recyclage ressort comme la mesure la plus présente parmi les mesures pertinentes citées. D'autres mesures classiques telles que la gestion de l'énergie et de l'eau ainsi que les transports sont également citées.

Les risques environnementaux sont considérés comme réels par la majorité des participants avec les médias comme source d'information principale. L'être humain et son mode de vie (l'industrie et les transports) sont perçus comme des causes de ces risques. On retrouve également la dimension spatiale par des comparaisons internationales. La perception des conséquences est assez globale puisque les participants indiquent que les risques concernent aussi bien l'être humain (à différentes échelles spatiales et avec une considération intergénérationnelle) que la faune et la flore. Par contre, la plupart des participants exprime des difficultés à définir l'expression développement durable et qu'ils expliquent par un manque de connaissance.

3.3.2. Les démarches de développement durable dans l'entreprise et dans le centre commercial

Lorsque l'on invite les participants à parler des démarches de développement durable dans l'entreprise ou le centre commercial, ils évoquent surtout un ensemble de démarches concernant le tri sélectif et le recyclage ainsi que des réductions au niveau de la

consommation de ressources (énergie et eau) et matérielles. En ce qui concerne l'entreprise, la norme ISO apparaît comme un élément clé dans les démarches. Elle constitue un repère à la fois en termes d'efficacité, de qualité, d'image et d'impact écologique de l'entreprise et ce pour les employés mais aussi pour les clients.

Sur les deux sites, les participants indiquent une volonté importante de la part de la direction mais aussi un manque de connaissances, notamment en termes d'impact écologique. De même, des avantages au niveau de l'image ainsi qu'en termes d'économies sont cités par les deux échantillons. Toutefois, ces avantages sont attribués avant tout au centre commercial et beaucoup moins à la boutique. L'impact écologique à l'échelle de la boutique est estimé comme étant faible.

3.3.3. L'application concrète des démarches dans l'entreprise et dans le centre commercial

L'organisation concrète de démarches de développement durable repose sur des décisions prises par la direction selon au moins la moitié des personnes par site. Sont ensuite cités divers acteurs plus ou moins précis mais dans tous les cas, les décisions ne sont pas prises avec les employés dans leur ensemble. A l'échelle d'une boutique, ce sont les responsables eux-mêmes qui prennent les décisions. On peut remarquer une organisation hiérarchique et l'absence de la dimension participative de démarches de développement durable.

La communication passe essentiellement par voie écrite, à l'aide de lettres d'information notamment, et par voie orale plus ou moins formelle lors de réunions. Ces dernières prennent la forme de réunions du groupement d'intérêt économique au niveau du centre commercial. Pour les boutiques, la communication orale prime sur la communication écrite et se fait dans le quotidien et de manière assez informelle.

L'existence et/ou le type de contrôle exercé sont perçus de manière très variable par les individus. Plusieurs personnes indiquent une absence de contrôle tandis que d'autres mentionnent un contrôle plus ou moins formel. Dans l'entreprise, il s'agit d'un contrôle informel entre collègues ou d'un contrôle plus formel par un comité par exemple. Au sein du centre commercial, un contrôle au niveau de l'espace de tri est évoqué. Dans la boutique, les responsables contrôlent plus ou moins fréquemment.

La grande majorité des participants, les deux sites confondus, indiquent que les démarches mises en place sont plutôt efficaces ou efficaces. Toutefois, notamment les

participants du centre commercial sont nombreux à dire que les démarches pourraient encore être améliorées, surtout au niveau du tri et de l'implication des clients dans ces démarches.

Une grande importance est accordée au fait que les démarches de développement durable reposent sur une démarche collective. Or, les participants sont nombreux à indiquer des incertitudes quant à la participation des autres, notamment au niveau du centre commercial. Au sein de l'entreprise, les participants estiment qu'ils sont nombreux à participer mais tout le monde ne le fait pas.

La grande majorité des participants estime que les gestes à mettre en place sont simples et ne demande pas beaucoup d'efforts. Certaines personnes de l'échantillon « entreprise » parlent même de réflex.

3.3.4. Les démarches dans la vie privée

Au niveau des gestes en faveur du développement durable dans la vie privée, on retrouve les domaines classiques, à savoir le tri des déchets, les transports, la consommation d'eau et d'énergie. Selon le contexte des personnes, ces gestes sont plus ou moins faciles ou coûteux. On peut noter que les achats éco-responsables, tels que l'achat de fruits et de légumes de saison et provenant de la région ou de produits biologiques ne figure pas parmi les gestes répandus dans l'échantillon. Un certain nombre de participants témoigne qu'il adopte peu de démarches dans la vie privée pour des raisons économiques, un désintérêt ou en raison d'un manque d'espace et de dispositifs.

Des comparaisons sociales à différents niveaux peuvent être identifiées dans les discours des personnes. Au sein de l'échantillon « entreprise », ces comparaisons sont faites avec d'autres citoyens, aussi bien au niveau local qu'international. En effet, il y a, d'une part, des références aux adultes qui ne respectent pas l'environnement et aux enfants qui apprennent les bons gestes à l'école, et d'autre part, des comparaisons avec d'autres pays plus ou moins avancés que la France. Plusieurs participants du centre commercial font des comparaisons entre eux, les citoyens, et les entreprises ou les politiques. Ces acteurs devraient s'investir davantage au lieu de laisser reposer la responsabilité sur les épaules des simples citoyens.

Quant à l'efficacité des démarches dans la vie privée, les réponses renvoient plutôt à une croyance qu'à une connaissance de l'efficacité. Le problème du coût et une question de visibilité de ces démarches sont aussi remarqués.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE 1

Le comportement proenvironnemental dans trois types d'organisation

Chapitre II : Enquête quantitative

- les prédicteurs du suivi des démarches de développement durable par les employés dans différentes organisations -

1.	Objectif	139
2.	Hypothèses générales relatives aux prédicteurs du comportement écologique au travail	139
3.	Comparaison entre les types d'organisations.....	143
4.	Méthodologie	144
4.1.	Terrain.....	144
4.2.	Participants.....	146
4.3.	Procédure	146
4.4.	Matériel : Les échelles du questionnaire de l'étude 1	147
4.5.	Variables	150
4.6.	Méthodes d'analyses statistiques	151
4.7.	Hypothèses opérationnelles	154
5.	Analyse des résultats.....	155
5.1.	Les statistiques descriptives.....	155
5.2.	Analyse corrélationnelle	160
5.3.	Régressions multiples	162
5.4.	Approche comparative	165
6.	Discussion.....	172
6.1.	Le prédicteur « perception du contexte physique »	172
6.2.	Le prédicteur « perception du contexte social»	173
6.3.	Le prédicteur « représentations du monde liées à l'environnement ».....	174
6.4.	Le prédicteur « comportement proenvironnemental au domicile »	175
6.5.	Comparaison des prédicteurs entre les différentes organisations	176
6.6.	Le modèle du comportement proenvironnemental au sein de chaque échantillon	177
6.7.	Comparaison des prédicteurs dans les différentes organisations	178
7.	Conclusion	181

1. Objectif

Cette enquête quantitative vise à mettre en évidence dans quelle mesure différentes variables contextuelles, les représentations écologiques du monde et le comportement proenvironnemental au domicile contribuent à expliquer le comportement proenvironnemental adopté par les individus sur leur lieu de travail.

En adoptant une approche comparative, elle a aussi pour objectif de repérer le poids relatif des variables en fonction du type d'organisation et, plus globalement, la plus ou moins grande similitude du modèle selon l'organisation. En complément de cette comparaison au niveau du modèle, une comparaison entre les différentes organisations est effectuée pour chaque variable.

De plus, l'objectif de cette enquête est d'étudier ces variables préalablement à la proposition d'un modèle plus complexe pour les comportements proenvironnementaux des employés au travail dans une seconde étude. En effet, comme cela a été évoqué pour l'enquête qualitative, les études concernant les variables contextuelles sont relativement peu nombreuses. Une multitude de variables est susceptible d'entrer en jeu pour expliquer les conduites proenvironnementales dans le cadre professionnel. Les articulations entre ces variables semblent complexes et elles sont encore relativement peu étudiées en psychologie.

2. Hypothèses générales relatives aux prédicteurs du comportement écologique au travail

Pour cette première étude, plusieurs hypothèses sont formulées quant à l'influence de plusieurs prédicteurs contextuels et individuels du comportement écologique au travail. Il s'agit notamment de tester le modèle ci-dessous :

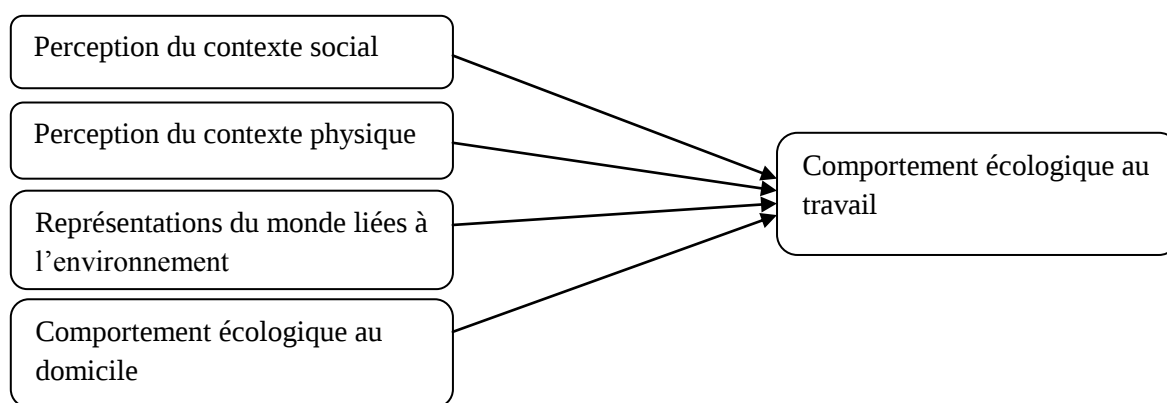


Figure 7 : Modèle relatif aux prédictors contextuels du comportement écologique au travail

Deux premières hypothèses (H1 et H2) renvoient à la pertinence de la prise en compte du contexte dans lequel s'inscrit un comportement proenvironnemental, et plus particulièrement à l'impact des aspects contextuels « extérieurs » sur ce comportement. L'importance des facteurs contextuels a été soulignée à de maintes reprises (e.g. Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Ölander & Thøgersen, 1995 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Stern, 1999 ; 2000 ; Thøgersen, 2005) mais ces facteurs ont fait l'objet de relativement peu de recherches.

H1 : On s'attend à ce que la perception de l'aspect facilitateur du contexte physique contribue à expliquer le comportement proenvironnemental au travail.

Justification de l'hypothèse : Par le contexte physique sont désignés ici notamment les différents dispositifs proenvironnementaux disponibles sur le lieu de travail. Il a été montré dans le cadre de recherches concernant les conduites écologiques des citoyens que la disponibilité de ce type de dispositifs a un impact favorable sur le comportement. Par exemple, un certain nombre de recherches (e.g. Bamberg & Schmidt, 1999 ; Fujii & Kitamura, 2004 ; Hunecke, Blöbaum, Matthies & Höger, 2001) a montré que la distribution de tickets gratuits pour les transports en commun a un effet positif sur l'utilisation de ce moyen de transport. De même, il est nécessaire que des transports en commun existent dans le contexte pour qu'une attitude proenvironnementale puisse être concrétisée en termes de comportement (e.g. Steg & Vlek, 2009).

D'autres exemples illustrant la pertinence de la prise en compte du contexte physique peuvent être trouvés dans le domaine de la gestion des déchets. En effet, des études ont mis en évidence que les individus recyclent davantage lorsqu'ils disposent d'un système de collecte

efficace et régulier (e.g. Derksen & Gartrell, 1993 ; Guagnano, Stern & Dietz, 1995) ou d'un système de tri fixe à proximité (e.g. Ball & Lawson, 1990, cités par Barr, Gilg & Ford, 2001b ; Barr, 2002 ; Barr, Gilg & Ford, 2001a,b). Un impact favorable des facilités de recyclage ressort aussi des résultats de Barr (2007). Compte tenu des résultats de ces recherches, on peut s'attendre à ce que les dispositifs mis à disposition des employés au sein d'une organisation contribuent également au comportement adopté.

H2 : On s'attend à ce que la perception de l'aspect facilitateur du contexte social contribue à expliquer le comportement proenvironnemental au travail.

Justification de l'hypothèse : Dans le cadre de la vie privée, ce contexte est constitué par la famille, les amis, le voisinage,... dans le cadre de la vie professionnel, ce sont les collègues de travail, les supérieurs hiérarchiques, les clients,...

L'environnement social peut véhiculer une pression sociale, réelle ou imaginée, ou un sentiment d'obligation morale. Il est également susceptible d'exercer une influence normative. Par ailleurs, le contexte social peut avoir un impact sur le sentiment d'efficacité. Certaines études des conduites proenvironnementales des citoyens abordent le contexte social. Hines, Hungerford et Tomera (1986/87) ont intégré les pressions sociales dans le modèle qu'ils ont proposé suite à leur méta-analyse. Stern (2000) évoque le contexte social en tant que déterminant de la conduite écologique à travers les influences interpersonnelles, les attentes de la communauté par exemple. Dans une étude d'Olli, Grendstad et Wollebaek (2001), cet environnement ressort comme un facteur explicatif important pour les différents comportements écologiques pris en compte. Toutefois, les auteurs font remarquer que l'environnement social en tant que prédicteur du comportement écologique a fait l'objet d'un nombre d'études relativement restreint.

De même, ces aspects (pression sociale, sentiment d'obligation morale, normes, sentiment d'efficacité,...) sont abordés d'une certaine manière dans les modèles théoriques présentés (TAN, TCP, VBN). On peut apercevoir l'importance du contexte social en tenant compte des travaux sur les dilemmes sociaux et le rôle clé de la coopération des différents acteurs impliqués. Par exemple, l'attente concernant la coopération des autres (e.g. Poppe & Zwicker, 1996) ou l'efficacité perçue (e.g. Kerr, 1996) sont susceptibles d'avoir un impact sur la coopération de l'individu, qui se traduit par une conduite écologique. Le rôle du contexte social est également souligné par Gärling, Biel et Gustafsson (2002).

En plus de ces dimensions contextuelles qui renvoient aux caractéristiques physiques et sociales de l'environnement de travail, des variables individuelles, les croyances environnementales et le comportement proenvironnemental, sont susceptibles d'intervenir lors de la mise en place d'une conduite plus ou moins écologique au travail. La pertinence de la prise en compte simultanée de ces deux types des variables a été soulignée par plusieurs auteurs (e.g. Corraliza & Berenguer, 2000 ; Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Schultz, Oskamp & Mainieri, 1995 ; Stern, 2000). Deux hypothèses générales sont formulées à ce sujet, renvoyant à deux aspects du contexte individuel.

H3 : On s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer le comportement proenvironnemental au travail. Plus précisément, une représentation écocentrique du monde devrait favoriser le développement de ce type de comportement.

Justification de l'hypothèse : Schelly, Cross, Franzen, Hall et Reeve (2011) ont mis en évidence que, chez les personnes les plus engagées dans leur étude menée au sein d'écoles publiques, les valeurs proenvironnementales personnelles constituent un moteur pour la mise en place des conduites écologiques. De même, Scherbaum, Popovich et Finlinson (2008) soulignent le rôle joué par des facteurs individuels dans leur recherche concernant la gestion de l'énergie par les employés dans une organisation. Effectivement, les représentations du monde liées à l'environnement s'avère prédictrices du comportement rapporté et des intentions comportementales par l'intermédiaire des normes personnelles dont elles représentent également un prédicteur. D'après Hellervik, Hazucht et Schneider (1992), les représentations du monde écologiques sont susceptibles de motiver un changement comportemental sur le long terme. Dans le modèle de Tudor, Barr et Gilg (2008), on retrouve aussi les attitudes et les croyances environnementales parmi les principaux déterminants du comportement écologique mis en place par les employés.

Un certain nombre d'études a mis en évidence un pouvoir prédictif plus ou moins important de ces représentations sur les intentions comportementales, le comportement rapporté ou le comportement observé chez les citoyens (e.g. Blake, Guppy & Urmetzer, 1997; Ebreo, Hershey & Vining, 1999; O'Connor, Bord & Fisher, 1999; Roberts & Bacon, 1997; Schultz & Oskamp, 1996; Scott & Willits, 1994; Stern, Dietz & Guagnano, 1995; Tarrant & Cordell, 1997; Vining & Ebreo, 1992).

H4 : On s'attend à ce qu'il y ait un lien entre le comportement proenvironnemental au domicile et ce comportement au travail.

Justification de l'hypothèse :

Dans le domaine du recyclage, le comportement au domicile ressort comme une variable importante dans l'étude de Lee, De Young et Marans (1995). En effet, dans cette étude, les employés qui ont l'habitude de recycler au domicile montrent davantage de conduites de recyclage au bureau. Les résultats de Tudor, Barr et Gilg (2008) dans une organisation publique indiquent également que le comportement de gestion des déchets au domicile a un impact favorable sur ce type de comportement au travail.

Dans le cadre de la présente étude, l'objectif est de repérer des prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail. On ne peut exclure que l'adoption d'un comportement plus écologique dans le cadre de la vie professionnelle ait également un impact favorable sur le comportement dans le cadre de la vie privée, cela semble même souhaitable. Toutefois, en raison de l'objectif de l'étude, on va se centrer ici sur l'impact du comportement au domicile sur celui au travail. D'ailleurs, on peut noter que Schelly, Cross, Franzen, Hall et Reeve (2011) remarquent que le comportement des personnes qui suivent les initiatives d'économies d'énergie lancées par des leaders dans des écoles publiques repose sur un sentiment d'efficacité mais n'a pas de répercussions sur le comportement au domicile.

3. Comparaison entre les types d'organisations

En plus de l'étude des prédicteurs du comportement écologique au sein d'une même organisation, il semble intéressant de comparer ces prédicteurs dans différentes organisations. A notre connaissance, il existe peu de travaux sur une telle comparaison. Par conséquent, une démarche exploratoire paraît la plus adaptée.

Lo, Peters et Kok (2012) ont réalisé une comparaison entre deux entreprises commerciales, une université et une organisation non gouvernementale. Les différences observées en fonction du type d'organisation se situent essentiellement au niveau des facilités ou difficultés organisationnelles qui influencent la probabilité d'une conduite écologique et au niveau du centre d'intérêt de l'organisation par la place accordée au profit et par l'importance de la dimension normative.

De manière générale, plusieurs recherches concernant les démarches proenvironnementales dans les organisations ont souligné le rôle de variables

organisationnelles. Bansal et Roth (2000) par exemple ont montré que le contexte organisationnel ainsi que la compétitivité sont susceptibles d'influencer les initiatives écoresponsables des organisations. En outre, dans une étude concernant les comportements écologiques dans les organisations, Tudor, Barr et Gilg (2008) ont regroupé un certain nombre de variables organisationnelles qui ont été traitées dans des études, à savoir le centre d'intérêt de l'organisation, la structure organisationnelle, le type et la taille de l'organisation ou du site, la culture organisationnelle et la taille du département.

Etant donné les différences qui sont susceptibles d'exister en fonction du type d'organisation, nous supposons ici que le contexte organisationnel modifiera le poids relatif des prédicteurs intégrés dans le modèle. Notamment, la saillance des variables individuelles et des variables contextuelles pourrait varier en fonction du contexte organisationnel. En effet, l'interaction entre ces variables et l'importance relative des aspects individuels versus contextuels a été montré dans le cadre de la vie privée (e.g. Corraliza & Berenguer, 2000 ; Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Schultz, Oskamp, Mainieri, 1995 ; Stern, 2000). De plus, nous pouvons penser que les deux variables contextuelles sont plus ou moins pertinentes pour l'individu en fonction de leur force respective. Autrement dit, dans un contexte physique très favorable à des conduites écologiques, le contexte social a probablement moins d'importance et inversement. Ces différences pourraient se refléter dans la perception des variables par les individus en fonction du type d'organisation et notamment la culture d'entreprise véhiculée par l'organisation (qui englobe le centre d'intérêt de l'entreprise) ainsi que sa structure.

Une comparaison en fonction de l'organisation présente également un intérêt concernant la possibilité de généraliser un modèle à toutes les organisations ou la nécessité de différencier les modèles. Si une distinction s'avère pertinente, la comparaison pourrait permettre de repérer des critères de différenciation ou les conséquences en termes de modélisation par exemple.

4. Méthodologie

4.1. Terrain

Cette étude a été menée auprès de trois échantillons provenant de trois types d'organisation différents, à savoir une entreprise, une université et deux centres commerciaux. Toutes ces organisations ont mis en place des démarches de développement durable, mais

elles se distinguent quant à leur statut (privé ou public) et à leur structure. En effet, l'entreprise a un statut privé et une structure hiérarchique classique (organisation pyramidale avec une direction, un ensemble de personnels administratifs avec des tâches précises puis un grand nombre de personnels « exécutifs »). L'université diffère de l'entreprise par son statut public mais sa structure correspond également à une structure hiérarchique classique. Enfin, les centres commerciaux ont un statut privé comme l'entreprise mais une structure particulière puisque tout en ayant sa propre direction, chaque centre est constitué par des boutiques de différentes enseignes qui ont toutes en plus une direction par enseigne. Les boutiques forment un GIE, un groupement d'intérêt économique, qui se réunit régulièrement. Ces réunions des responsables des boutiques permettent d'échanger des informations et de prendre des décisions qui concernent l'ensemble des boutiques

L'ensemble des sites se situe en Loire Atlantique. Deux sites (l'entreprise et un centre commercial) ont également participé à l'enquête qualitative. L'entreprise, issue du secteur industriel, emploie environ 200 personnes et fait partie d'un groupe international certifié en norme ISO 14001 depuis plusieurs années. L'université, composée de plusieurs campus localisés à différents endroits dans la ville, accueille plus de 30 000 étudiants et comprend plus de 3000 personnels. La décision d'un engagement dans le développement durable a été prise en 2007 et s'est traduite par la mise en place d'un Agenda21. Ces démarches de développement durable et les actions liées font l'objet de communications écrites (affiches, site internet de l'université) et orales (réunions, journées d'étude,...). Il existe deux chargés de projets développement durable ainsi qu'un comité²¹ avec des représentants des différents campus au sein de l'université.

En ce qui concerne les deux centres commerciaux, ils réunissent chacun entre 60 et 80 boutiques et présentent la particularité de partager le même directeur (avec deux équipes de direction différentes). Concernant le développement durable, ils sont engagés depuis plusieurs années dans des réflexions environnementales. L'un des centres développe des démarches vers un Agenda21 depuis 2007 et organise des manifestations au sujet du développement durable au sein du centre à destination de la clientèle. Il participe par exemple régulièrement à la semaine développement durable. Dans l'autre centre commercial, le tri des déchets et les économies d'eau, avec l'installation de quelques toilettes sèches par exemple, sont mis en avant. Etant donné la grande similitude entre les modes de gestion et la mise en place des démarches de développement durable dans ces deux centres avec un même directeur, les deux centres sont inclus dans un même échantillon.

4.2. Participants

L'échantillon « entreprise » est composé de 79 participants. Il s'agit de 3 femmes et 76 hommes avec un âge de 40 ans en moyenne (écart-type = 8.31). La plupart des participants ont des professions très variées en atelier (menuisiers, métalliers, peintres, électriciens, plasturgistes, colleurs,...). Trois responsables, trois ingénieurs, six « administratifs » et trois employés ont également participé à cette étude.

L'échantillon « université » est constitué de 104 participants dont 53 femmes et 50 hommes (une personne n'a pas renseigné son sexe). L'âge est de 41 ans en moyenne (écart-type = 11.62). Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, il y a vingt cinq enseignants-chercheurs, onze doctorants, onze personnels de la Bibliothèque Universitaire, quinze administratifs, deux informaticiens, deux chimistes et un imprimeur.

L'échantillon « centre commercial » comporte 125 participants. Ces derniers proviennent de deux sites qui sont sous la même direction. Soixante-six des personnes qui ont participé travaillent sur le site 1, et 59 sur le site 2. Au total l'échantillon est composé de 94 femmes et 31 hommes avec une moyenne d'âge de 34 ans (écart-type = 9.15). Il s'agit entre autre de 40 responsables de boutiques, 39 vendeurs, 5 opticiens, 4 pharmaciens, 3 fleuristes et 3 coiffeuses.

4.3. Procédure

Indépendamment du site concerné, le questionnaire est auto administré. Le mode de distribution et de récupération des questionnaires varie en fonction des sites et des préférences parmi les modalités proposées afin de faciliter la participation. L'anonymat est garanti dans tous les cas.

Pour l'échantillon « entreprise », le questionnaire est remis au personnel par le responsable des démarches de développement durable de l'entreprise. C'est également ce responsable qui récupère les questionnaires plus tard auprès des employés. Les participants répondent au questionnaire en l'absence du responsable. Entre la distribution et la collecte des questionnaires peuvent se passer quelques jours. L'ensemble des questionnaires récupérés est transmis par le responsable au chercheur.

A l'université, la diffusion est réalisée notamment à l'aide des membres du comité chargé des démarches de développement durable de l'université. Il s'agit d'une diffusion par courrier électronique. Les questionnaires sont ensuite retournés soit sous forme de document

word ou pdf, soit en format papier. Lorsque le retour est fait par mail, le questionnaire est enregistré avec un numéro, sans lien avec le mail et, par conséquent, sans l'adresse mail du participant afin de préserver l'anonymat de l'individu. Le recueil s'est déroulé sur plusieurs semaines.

Au sein des centres commerciaux, les questionnaires sont distribués aux boutiques par le chercheur. Sa visite est annoncée aux boutiques par le biais d'une lettre d'information adressée aux boutiques par le directeur du centre commercial concerné quelque temps avant qu'elle ait lieu. Les questionnaires remplis sont soit récupérés par le chercheur, soit déposés dans une boîte aux lettres de la direction. Le recueil s'est déroulé sur un espace temps de plusieurs semaines. La distribution et la collecte des questionnaires nécessitant quelquefois plusieurs passages dans les boutiques.

4.4. Matériel : Les échelles du questionnaire de l'étude 1

Cette recherche vise à étudier les facteurs qui facilitent les comportements proenvironnementaux en entreprise, ou au contraire, les rendent plus difficiles. Pour cela il semble pertinent de tenir compte d'un certain nombre d'aspects contextuels, individuels et organisationnels qui sont intégrés dans un modèle structural. Le recueil de données est réalisé grâce à un ensemble d'échelles élaborées pour la plupart à partir des entretiens menés au préalable.

4.4.1. Prétest

Le questionnaire a été prétesté de manière qualitative. En effet, cinq personnes ont répondu au questionnaire, dont trois femmes et deux hommes de niveaux d'étude différents. Elles sont âgées de 20 à 56 ans et toutes travaillent en tant qu'employés dans des entreprises. Le questionnaire leur semble clair et facilement compréhensible. Aucune remarque particulière n'a été émise au sujet des items formulés à partir des entretiens. Seule l'échelle liée au New Ecological Paradigm, qui ne faisait pas partie des échelles à prétester mais qui a été présentée aux participants pour prétester le questionnaire complet, a suscité quelques remarques. Les items semblent trop lourds ou ayant des réponses trop évidentes.

4.4.2. Le questionnaire

Globalement, le questionnaire (cf. annexe 3, p.268 ; annexe 4, p.271 et annexe 5, p.274) est identique pour les trois types d'organisation. Toutefois, lorsque le type

d'organisation est précisé, on parlera d'entreprise, de centre commercial ou de l'université. De même, certains items sont ajustés par rapport au contexte tout en veillant à préserver un sens partagé. Par exemple, pour l'évitement de consommations non nécessaires, on parlera de chutes dans les ateliers pour l'entreprise, de sacs plastiques pour le centre commercial et seulement d'impressions pour l'université.

L'échelle NEP mesurant les croyances environnementales

Les croyances environnementales sont mesurées par un ensemble de 15 items évalués par les participants sur une échelle de type Likert en cinq points. Ces items correspondent à l'échelle NEP (Dunlap, Van Liere, Mertig & Jones, 2000). L'échelle a été traduite en français en adoptant la méthode de traduction-retraduction. En effet, dans un premier temps, l'échelle a été traduite en français, puis dans un second temps cette échelle en français a été soumise à une nouvelle traduction en anglais. Enfin, les deux versions en anglais, l'originale et celle résultante de la retraduction du français en anglais, sont comparées afin de repérer et corriger au besoin d'éventuelles différences majeures entre les versions. Cette méthode permet de s'assurer que le sens initial de l'échelle est préservé.

Parmi les quinze items de l'échelle, sept sont formulés de façon à ce qu'ils représentent un point de vue anthropocentrique (e.g. « Les hommes ont le droit de modifier l'environnement naturel pour leurs besoins. »). Les huit autres items sont formulés de manière à ce qu'ils correspondent à un point de vue écocentrique (e.g. « Lorsque l'homme empiète sur la nature, cela produit souvent des conséquences désastreuses. »).

L'échelle sera inversée pour les items renvoyant à un point de vue anthropocentrique, de façon à ce que la position de l'individu puisse être considérée comme d'autant plus écocentrique que le score est élevé. Le score global peut atteindre un maximum de 75 et est au minimum de 15.

Les échelles concernant le contexte

En ce qui concerne le contexte, plusieurs études suggèrent qu'il est important de tenir compte du contexte dans lequel une personne réalise ou s'abstient de réaliser une conduite écologique. En effet, le contexte physique, le contexte social mais aussi individuel sont susceptibles de faciliter cette conduite ou, au contraire, de la rendre difficile. Cependant peu de travaux ont réellement étudié l'influence du contexte. Ici sont étudiées deux variables contextuelles, le contexte physique et le contexte social au travail.

La perception du **contexte physique** est mesurée à partir d'un ensemble de cinq items concernant les caractéristiques de l'environnement de travail et notamment les dispositifs proenvironnementaux disponibles (e.g. « J'ai des bacs de tri près de mon poste de travail. »). Deux des cinq items sont formulés négativement. La perception du **contexte social** est évaluée par sept items renvoyant à la participation des autres employés aux démarches de l'organisation (e.g. « Mes collègues trient leurs déchets au travail ») et leurs croyances (e.g. « Mes collègues ont une faible conscience environnementale »). Sur les sept items, trois sont formulés négativement.

Les deux ensembles d'items sont évalués sur une échelle de type Likert en cinq points allant de 1 = pas du tout d'accord à 5 = tout à fait d'accord. Pour les items formulés négativement, l'échelle est inversée par la suite de manière à ce qu'un score élevé signifie toujours une perception plus favorable du contexte.

Les scores globaux obtenus pour ces deux variables permettent de rendre compte d'une perception du contexte favorable ou défavorable à la mise en place des comportements proenvironnementaux.

Les échelles comportementales

Deux échelles comportementales sont intégrées dans le questionnaire. L'une, comprenant sept items, est relative aux comportements proenvironnementaux dans le cadre du travail (e.g. « Dans le cadre de l'entreprise, je trie mes déchets. »), l'autre, constituée de dix items, renvoie aux conduites écologiques dans la vie privée (e.g. « Dans le cadre de ma vie privée, j'utilise des ampoules économiques. »).

Pour chaque échelle, les participants sont invités à se situer sur une échelle de type Likert. Ici, 1 = jamais et 5 = toujours. Plus le score global calculé pour chaque échelle comportementale est important, plus l'individu rapporte de conduites écologiques.

Ces échelles sont identiques, mise à part le fait qu'un contexte différent est spécifié pour les gestes proenvironnementaux au travail. Ainsi, comme expliqué en début de présentation du questionnaire, pour le questionnaire destiné aux employés de l'entreprise, il s'agit de l'entreprise, tandis qu'il s'agit de la boutique au sein du centre commercial, pour le questionnaire adressé aux participants au sein du centre commercial, et de l'université pour le questionnaire distribué aux membres du personnel de l'université.

Les questions sociodémographiques

Le questionnaire se termine par quelques questions relatives à quelques caractéristiques sociodémographiques des individus. Elles ont pour but de recueillir certaines informations susceptibles d'influencer les réponses des personnes et qui permettent de décrire les échantillons. Il s'agit de quelques questions classiques concernant l'âge, le sexe, la profession, le niveau d'étude, le lieu et le type d'habitation ainsi que l'ancienneté sur le lieu de travail. Cette partie se termine par des remerciements adressés aux participants.

4.5. Variables

4.5.1. La variable indépendante

Dans le cadre de cette étude, l'un des objectifs est de tester un même modèle au sein de différents types d'organisation qui ne présentent pas les mêmes enjeux et statuts. Le type d'organisation représente ainsi la variable indépendante de l'étude. Trois modalités sont distinguées ici : l'entreprise, l'université et le centre commercial.

4.5.2. Les variables dépendantes

Plusieurs variables dépendantes sont mesurées afin de répondre aux différents objectifs de l'étude. Une première variable dépendante concerne les représentations du monde liées à l'environnement, deux autres variables dépendantes sont relatives à la perception du contexte. Ces trois variables sont évaluées sur une échelle de type Likert en 5 points. Pour chacune des variables un score est calculé. Les variables sont :

- représentation du monde liée à l'environnement (score de 15-75) : un score faible signifie une faible conscience environnementale et un anthropocentrisme, un score élevé, au contraire, correspond à une conscience environnementale élevée et un écocentrisme
- perception du contexte physique (score de 5-25)
- perception du contexte social (score de 7-35)

Deux variables dépendantes sont relatives au comportement proenvironnemental. Un score est calculé pour chacune des variables, évaluées sur une échelle de type Likert en 5 points. Il s'agit de :

- comportement proenvironnemental au travail (score de 7-35)
- comportement proenvironnemental au domicile (score de 10-50)

4.5.3. Les variables contrôlées

L'ensemble des sites pris en compte se situent dans l'agglomération nantaise. Tous les participants ont reçu les mêmes consignes. De même, ils ont tous répondu au questionnaire en l'absence du chercheur.

4.5.4. Les variables parasites

Un certain nombre de variables parasites peut provenir des différences au niveau du déroulement du recueil. En effet, l'adaptation aux contraintes du terrain est à l'origine de quelques différences au niveau du déroulement du recueil. Ainsi, le questionnaire a été transmis aux participants par la personne référente au sein de l'entreprise. C'est aussi elle qui les a récupéré une fois rempli. A l'université, le questionnaire a été distribué en version papier et sous format de fichier word par message électronique. Il a été transmis directement par le chercheur ou relayé par des intermédiaires universitaires. Au centre commercial, le chercheur s'est rendu sur place pour assurer la distribution et le recueil des questionnaires. Il a été annoncé par lettre d'information par la direction et l'ensemble des questionnaires était en version papier. Par conséquent, le mode de diffusion et de récupération des questionnaires ainsi que le type de support du questionnaire représentent des variables parasites possibles.

Par ailleurs, si tous les participants ont reçu comme consigne de répondre seul au questionnaire et de ne pas revenir en arrière une fois qu'ils ont répondu à une question, on ne peut exclure que certains ne se soient pas tenus à ces consignes. De même, il n'y a pas de certitude que les personnes aient rempli le questionnaire en une seule fois ou si elles l'ont rempli en plusieurs fois, dès qu'elles avaient un moment de disponible par exemple. Nous ne pouvons exclure non plus que certaines personnes ont discuté entre elles pendant qu'elles remplissaient le questionnaire.

4.6. Méthodes d'analyses statistiques

Toutes les variables dépendantes de cette étude donnent lieu à des réponses sur une échelle de type Likert en plusieurs points. Les variables dépendantes sont qualitatives ordinales puisque l'on peut ordonner les réponses (par exemple de jamais à toujours) sans que les intervalles entre les différentes modalités de réponse soient égaux. Une particularité de ce type d'échelle est que nous attribuons des points à chacune des modalités (par exemple de 1 à 5). De même des scores globaux sont calculés pour l'ensemble des items d'une échelle.

Pour le traitement des valeurs manquantes, le choix a été fait de les remplacer par la médiane à condition qu'il ne manquait qu'une, ou exceptionnellement deux, valeurs pour calculer le score. Nous pouvons noter aussi qu'il a été vérifié si un item en particulier était concerné par des valeurs manquantes, afin de s'assurer que ce ne soit pas l'item en lui-même qui est à l'origine du non-renseignement de la valeur.

Dans un premier temps, des statistiques descriptives sont réalisées afin de décrire les données. Plus précisément, une première étape consiste à vérifier l'homogénéité des échelles. Pour cela, des alphas de Cronbach sont calculés. L'alpha de Cronbach permet de rendre compte de la cohérence interne d'une échelle de type Likert. Il évalue la corrélation inter-item en les prenant deux à deux. Le seuil d'une bonne cohérence interne ne fait pas l'unanimité, alors que certains se contentent d'une valeur $>.60$, d'autres préconisent de se baser sur une valeur $<.75$ voire $<.80$. Généralement, un seuil de $>.70$ est accepté, tel que le propose Nunnally (1978).

Quant à la description des données, il convient de tenir compte de la tendance centrale, l'étendue et la dispersion observées pour chaque variable. Le choix s'est porté ici sur les mesures les plus courantes, à savoir la moyenne pour la tendance centrale, le minimum et le maximum obtenu pour l'étendue et enfin l'écart-type pour la dispersion. Ces mesures sont adaptées pour le type de données traité dans cette étude. Les calculs sont effectués pour chaque échantillon séparément.

Dans un second temps, des analyses sont conduites afin de répondre à un premier ensemble d'hypothèses liées à un modèle de régression. Une analyse en termes de régression multiple demande de vérifier au préalable deux conditions principales que les données doivent remplir pour ce type d'analyse. Ainsi, un nombre suffisant de participants est requis. Une autre condition est un lien linéaire entre les variables explicatives et le critère. Pour cela, il convient de réaliser une analyse corrélationnelle (Dancey & Reidy, 2007).

Pour vérifier si les données répondent à ces exigences, la taille de chaque échantillon est discutée. Dancey et Reidy (2007) suggèrent de suivre la proposition de Tabachnik et Fidell qui consiste à calculer le nombre de participants (n) minimal requis par la formule $n \geq 50 + 8m$ (m étant le nombre de variables explicatives).

Une analyse corrélationnelle est également réalisée. Ne sont retenues pour la régression que les variables prédictrices qui entretiennent des corrélations significatives avec le critère, c'est-à-dire celles pour lesquelles le coefficient r de Pearson au sein de la matrice de

corrélation s'avère significatif. Sachant que plus le coefficient est important, plus la corrélation entre deux variables est forte. En outre, le coefficient renseigne sur la manière dont deux variables sont corrélées, soit elles évoluent dans le même sens (valeur positive) soit dans les sens opposés (valeur négative). Les corrélations calculées pour la présente étude sont des corrélations bivariées unilatérales (Dancey & Reidey, 2007). En effet, des corrélations de ce type ne posent pas d'hypothèse concernant la valeur positive ou négative de la corrélation mais elles supposent des hypothèses quant à la direction du lien, c'est-à-dire que nous faisons des hypothèses au sujet de la variable dont l'évolution implique également une évolution d'une autre variable, sans être toutefois dans une hypothèse de cause à effet.

Suite à ces vérifications préalables, nous procédons à une régression linéaire multiple qui permet d'identifier les variables explicatives qui s'avèrent effectivement des prédictors de la variable dépendante étudiée. Pour cela, des coefficients de régression, et notamment des coefficients de régression standardisés Beta (β), sont calculés. Un test de Student est effectué afin de tester si ces coefficients sont bien significatifs. Ensuite, un coefficient de corrélation multiple R est calculé. Il renvoie au fait que la prédiction simultanée du critère par l'ensemble des prédictors. Un intérêt particulier est porté au R^2 parce que celui-ci permet une interprétation en termes de pourcentage de la variance expliquée. Afin de pallier aux biais liés au R^2 par rapport à la population, on s'intéresse au R^2 ajusté qui est moins biaisé. Le calcul d'un F permet de tester la signification du coefficient de corrélation multiple R^2 (Howell, 2008).

Enfin, des analyses sont menées pour répondre aux hypothèses liées à l'approche comparative et plus particulièrement la comparaison des moyennes obtenues pour chaque variable au sein des différents échantillons. Pour effectuer cette comparaison, on a recours à une ANOVA, autrement dit à une analyse de la variance. Cette analyse permet de repérer s'il existe des différences entre les moyennes observées en fonction des conditions (Dancey & Reidy, 2007).

Deux conditions principales sont à vérifier avant de réaliser une ANOVA, à savoir la distribution normale des scores et l'homogénéité de la variance. Cette dernière peut être testée par le test de Levene (Dancey & Reidy, 2007). La distribution est normale lorsque le test de Shapiro-Wilk n'est pas significatif. La condition d'homogénéité de la variance est remplie en cas d'un test de Levene non significatif.

L'ANOVA est basée sur le calcul de la moyenne de chaque groupe et de la moyenne générale ainsi que sur la détermination de variance intra-groupes et inter-groupes. Ces

variances correspondent respectivement à l'écart entre les scores des participants et la moyenne groupale et à l'écart entre les moyennes des groupes et la moyenne générale. Un F est calculé afin de savoir si les différences entre les groupes, c'est-à-dire la variance inter-groupe, est importante. Etant donné que $F = \text{variance inter groupes} / \text{variance intra groupes}$, plus la variation inter groupe est grande et la variation intra groupes faible, plus la valeur du F est grande. L'existence d'une différence entre les moyennes groupales et la moyenne générale est montrée si le F s'avère significatif (Dancey & Reidy, 2007).

L'ANOVA permet de mettre en évidence l'existence ou non de différences en fonction des groupes mais elle n'indique pas où se situent la ou les différences. Un test post hoc tel que le test de Tukey permet d'éclairer ce point. Effectivement, ce test va analyser toutes les différences possibles entre les moyennes de toutes les conditions. On peut ainsi repérer à quel(s) niveau(x) se situe(nt) la ou les différences significatives.

En cas de données non paramétriques, c'est-à-dire qui ne répondent pas au critère de normalité, le test de Kruskal-Wallis remplace la fonction de l'ANOVA pour repérer des différences significatives à l'aide des rangs. Ce test est une généralisation du test de Wilcoxon, un test de la somme des rangs pour deux échantillons. En effet, le test de Kruskal-Wallis est adapté lorsque on souhaite comparer trois groupes indépendants ou plus (Howell, 2008). Le test de Mann-Whitney peut servir de test post hoc pour identifier plus finement où se situent les différences significatives. Ce test, adapté aux groupes indépendants, vise à mettre en évidence une différence significative de rangs moyens entre des groupes. Il représente une alternative au test t lorsque les données ne sont pas paramétriques (Dancey & Reidy, 2007). Tous les traitements statistiques de cette étude sont réalisés avec SPSS.

4.7. Hypothèses opérationnelles

La **première hypothèse générale**, à savoir qu'on s'attend à ce que la perception de l'aspect facilitateur du contexte physique contribue à expliquer le comportement proenvironnemental au travail, amène à l'hypothèse opérationnelle suivante :

On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte physique et le score du comportement proenvironnemental au travail.

De la même manière, la **deuxième hypothèse générale**, stipulant que la perception de l'aspect facilitateur du contexte social contribue à expliquer le comportement proenvironnemental au travail, conduit à l'hypothèse opérationnelle ci-dessous :

On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte social et le score du comportement proenvironnemental.

La **troisième hypothèse générale**, on s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer le comportement proenvironnemental au travail, donne lieu à l'hypothèse opérationnelle suivante : on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score relatif aux représentations du monde et le score du comportement écologique au travail.

Concernant la **quatrième hypothèse générale** supposant un lien entre le comportement proenvironnemental au domicile et ce comportement au travail, on arrive à l'hypothèse opérationnelle qu'on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de comportement écologique au travail et le score du comportement proenvironnemental au domicile.

Rappelons que, dans une perspective exploratoire, nous allons aussi nous intéresser aux différences et similitudes entre les trois échantillons (entreprise, université et centre commercial) pour la perception du contexte social et du contexte physique, les représentations du monde liées à l'environnement, le comportement proenvironnemental au travail ainsi qu'au domicile. En plus de la comparaison pour chaque variable prise individuellement, les interactions entre les variables en fonction des échantillons sont étudiées.

5. Analyse des résultats

5.1. Les statistiques descriptives

5.1.1. L'homogénéité des échelles

Avant de traiter les résultats, il convient de vérifier l'homogénéité des échelles. En raison de la formulation des items qui peut varier en fonction des échantillons pour adapter le questionnaire à l'organisation considérée, ces vérifications sont effectuées pour chaque échantillon séparément.

Tableau 1 : L'homogénéité des échelles

Echelle	Echantillon « entreprise »		Echantillon « université »		Echantillon « centre commercial »	
	n	Alpha de Cronbach	n	Alpha de Cronbach	n	Alpha de Cronbach
Représentations du monde liées à l'environnement	79	.75	104	.67	124	.74
Perception du contexte social	77	.60	103	.68	119	.53
Perception du contexte physique	78	.57	102	.56	120	.61
Comportement proenvironnemental au travail	76	.75	104	.69	122	.71
Comportement proenvironnemental au domicile	79	.66	104	.62	125	.68

Suite aux analyses, le retrait de certains items semble pertinent pour s'assurer d'une homogénéité suffisante. A l'exception de l'échelle concernant les représentations du monde liées à l'environnement, un item par échelle a été retiré en tenant compte des alphas obtenus pour une variable par chacun des trois échantillons. Sur cette base, et pour l'ensemble des échantillons, l'item 6 de l'échelle de perception du contexte sociale et l'item 2 de l'échelle de perception du contexte physique ont été enlevés. De même, les échelles comportementales ont été réduites d'un item en supprimant l'item 6 pour le comportement proenvironnemental au travail et l'item 5 pour ce comportement au domicile.

Le retrait des différents items permet d'obtenir une meilleure homogénéité des échelles concernées (alphas entre .56 et .75). Ce sont ces échelles ajustées qui sont retenues pour la suite du traitement des résultats. Par conséquent, l'échelle de perception du contexte social comporte 5 items, avec des scores entre 5 et 25 et l'échelle de perception du contexte physique est constituée de 4, avec des scores qui peuvent varier de 4 à 20. En ce qui concerne le comportement proenvironnemental au travail, avec 6 items, le score peut se situer entre 6 et

30. Enfin, pour le comportement proenvironnemental au domicile (9 items), des scores entre 9 et 45 peuvent être atteints.

5.1.2. Les statistiques descriptives pour l'échantillon « entreprise »

Tableau 2 : Statistiques descriptives pour les variables contextuelles : échantillon entreprise

Variable	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Représentations du monde liées à l'environnement	79	57.58	7.58	40	72
Perception du contexte social	79	17.35	3.53	9	27
Perception du contexte physique	79	15.16	2.92	9	20
Comportement proenvironnemental au travail	78	24.03	3.57	14	30
Comportement proenvironnemental au domicile	79	33.37	6.09	17	45

Au sein de l'échantillon « entreprise », le score relatif aux représentations du monde liées à l'environnement est de 57.58 en moyenne et varie entre 40 et 72. Pour la perception du contexte social, le score se situe entre 9 et 27 avec une moyenne de 17.35. Le score de perception du contexte physique est en moyenne de 15.16 et varie entre 9 et 20. Le score de comportement proenvironnemental au travail est en moyenne de 24.03. Ce score est au minimum de 14 et au maximum de 30. Concernant le score de comportement proenvironnemental au domicile, la moyenne est de 33.37. Le score minimal est de 17 et le score maximal de 45.

5.1.3. Les statistiques descriptives pour l'échantillon « université »

Tableau 3 : Statistiques descriptives pour les variables contextuelles : échantillon université

Variable	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Représentations du monde liées à l'environnement	104	59.27	6.39	43	72
Perception du contexte social	103	16.64	3.87	7	25
Perception du contexte physique	102	12.55	3.20	6	20
Comportement proenvironnemental au travail	104	22.28	3.84	9	30
Comportement proenvironnemental au domicile	104	37.62	4.95	20	45

Le score relatif aux représentations du monde liées à l'environnement est de 59.27 en moyenne pour l'échantillon « université » avec des valeurs entre 43 et 72. Le score de perception du contexte social atteint une moyenne de 16.64 avec une valeur minimale de 7 et une valeur maximale de 25. Le score de perception du contexte physique de cet échantillon est de 12.55 en moyenne avec des valeurs entre 6 et 20. Le score observé est en moyenne de 22.28 pour le comportement proenvironnemental au travail et de 37.62 pour ce comportement au domicile. Pour le comportement proenvironnemental au travail, le score varie entre 9 et 30 tandis qu'il se situe entre 20 et 45 pour ce comportement au domicile.

5.1.4. Les statistiques descriptives pour l'échantillon « centre commercial »

Tableau 4 : Statistiques descriptives pour l'échantillon centre commercial

Variable	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Représentations du monde liées à l'environnement	124	55.37	7.19	34	70
Perception du contexte social	122	15.21	3.68	5	26
Perception du contexte physique	121	13.19	3.17	6	20
Comportement proenvironnemental au travail	125	20.16	4.83	6	30
Comportement proenvironnemental au domicile	125	34.10	6.29	17	45

Au niveau de l'échantillon « centre commercial », on observe un score moyen de 55.37 pour les représentations du monde liées à l'environnement. Le score minimal pour cet échantillon est de 34. Son score maximal est de 70. Pour la perception du contexte social, le score est au minimum de 5 et au maximum de 26 avec une moyenne de 15.21. Le score de perception du contexte physique est de 13.19 en moyenne et varie entre 6 et 20. Les scores du comportement proenvironnemental au travail et au domicile sont en moyenne de 20.16 et de 34.10 respectivement. Les scores prennent des valeurs entre 6 et 30 pour le comportement proenvironnemental au travail et entre 17 et 45 pour ce comportement au domicile.

5.2. Analyse corrélacionnelle

Une condition préalable pour les régressions multiples est l'existence de corrélations entre les variables supposées prédictrices et la variable à expliquer. Pour cette raison, une analyse des corrélations est effectuée en amont de la vérification des régressions. Des corrélations de Pearson bivariées unilatérales sont calculées pour chaque échantillon.

5.2.1. Matrice des corrélations pour l'échantillon « entreprise »

Tableau 5 : Matrice des corrélations pour l'échantillon entreprise ($p < .01^{}$; $p < .05^{*}$)**

Variable	RM	CS	CP	CT	CD
Représentations du monde écologique (RM)	-	-	-	-	-
Perception du contexte social (CS)	-.23 [*] p= .023	-	-	-	-
Perception du contexte physique (CP)	.21 [*] p= .032	.04 n.s.	-	-	-
Comportement proenvironnemental au travail (CT)	.27 ^{**} p= .008	.14 n.s.	.27 ^{**} p= .008	-	-
Comportement proenvironnemental au domicile (CD)	.37 ^{**} p= .000	-.01 n.s.	-.01 n.s.	.32 ^{**} p= .002	-

Pour l'échantillon « entreprise », on observe des corrélations significatives entre le comportement proenvironnemental au travail et les représentations du monde ($r = .27$; $p < .01$) ainsi qu'entre ce comportement et la perception du contexte physique ($r = .27$; $p < .01$). Le comportement proenvironnemental au domicile est corrélé le plus fortement avec ce comportement au travail ($r = .32$; $p < .01$).

Les représentations du monde sont corrélées avec l'ensemble des variables prises en compte. La corrélation avec la perception du contexte social s'avère négative ($r = -.23$; $p < .05$). Par ailleurs, aucune autre corrélation significative n'est obtenue pour la perception de ce contexte.

5.2.2. Matrice des corrélations pour l'échantillon « université »

Tableau 6 : Matrice des corrélations pour l'échantillon université ($p < .01^{}$)**

Variable	RM	CS	CP	CT	CD
Représentations du monde écologique (RM)	-	-	-	-	-
Perception du contexte social (CS)	-.00 n.s.	-	-	-	-
Perception du contexte physique (CP)	.06 n.s.	.11 n.s.	-	-	-
Comportement proenvironnemental au travail (CT)	.09 n.s.	.09 n.s.	.27 ^{**} p= .003	-	-
Comportement proenvironnemental au domicile (CD)	.16 n.s.	.01 n.s.	.04 n.s.	.31 ^{**} p= .001	-

Seules deux corrélations significatives sont obtenues au sein de l'échantillon « université ». En effet, un lien est observé entre le comportement proenvironnemental au travail et la perception du contexte physique ($r = .27$; $p < .01$). De même, ce comportement entretient une corrélation avec le comportement proenvironnemental au domicile ($r = .31$; $p < .01$).

5.2.3. Matrice des corrélations pour l'échantillon « centre commercial »

Tableau 7 : Matrice des corrélations pour l'échantillon centres commerciaux ($p < .01^{}$; $p < .05^{*}$)**

Variable	RM	CS	CP	CT	CD
Représentations du monde écologique (RM)	-	-	-	-	-
Perception du contexte social (CS)	-.09 n.s.	-	-	-	-
Perception du contexte physique (CP)	.06 n.s.	.38 ^{**} $p = .000$	-	-	-
Comportement proenvironnemental au travail (CT)	-.16 [*] $p = .039$	.43 ^{**} $p = .000$	.31 ^{**} $p = .000$	-	-
Comportement proenvironnemental au domicile (CD)	.28 ^{**} $p = .001$	.05 n.s.	.04 n.s.	.10 n.s.	-

Pour l'échantillon « centres commerciaux », le comportement proenvironnemental au travail est corrélé positivement aussi bien avec la perception de contexte sociale ($r = .43$; $p < .01$) qu'avec la perception du contexte physique ($r = .31$; $p < .01$). Ces deux variables contextuelles sont également en corrélation positive ($r = .38$; $p < .01$). La corrélation entre le comportement proenvironnemental au travail et les représentations du monde s'avère négative ($r = -.16$; $p < .05$). Une corrélation positive est observée entre ces représentations et le comportement proenvironnemental au domicile ($r = .28$; $p < .01$).

5.3. Régressions multiples

5.3.1. Conditions préalables

L'analyse corrélationnelle présentée ci-dessus permet de répondre à l'une des questions à se poser avant de procéder à des régressions multiples. Sur cette base, trois prédicteurs sont retenus pour l'échantillon « entreprise » (représentations du monde écologiques, perception du contexte physique et comportement proenvironnemental au domicile). Pour l'échantillon « université », deux prédicteurs répondent à l'exigence de corrélation (perception du contexte physique et comportement proenvironnemental au domicile). Enfin, trois prédicteurs s'avèrent corrélés avec le comportement proenvironnemental au travail pour l'échantillon « centre commercial » (représentations du monde écologiques, perception du contexte social et perception du contexte physique).

Concernant la taille des échantillons, d'après la formule de Tabachnik et Fidell, proposée par Dancey et Reidy (2007), un échantillon est de taille suffisante si $n \geq 50 + 8m$. Pour quatre prédicteurs ($m = 4$), on obtient un nombre de participants requis de $50 + 8 \times 4 = 50 + 32 = 82$. Pour l'échantillon « entreprise », la taille de l'échantillon manque de peu de remplir cette condition, mais il est suffisant pour le nombre de prédicteurs retenus suite à l'analyse corrélacionnelle. En effet, pour trois prédicteurs, $m = 3$, un échantillon de $n \geq 50 + 8 \times 3 = 50 + 24 = 74$ est nécessaire. Les deux autres échantillons remplissent la condition aussi bien pour les quatre variables prédictrices prévues initialement et pour les variables retenues (deux et trois).

Après vérification des conditions auxquelles les données doivent correspondre, des régressions multiples ont été effectuées.

5.3.2. Régressions multiples par échantillon

Les régressions multiples sont réalisées sur la base des corrélations constatées précédemment. Au sein de chaque échantillon, une régression multiple est effectuée pour l'ensemble des variables prédictrices qui se sont avérées corrélées significativement avec le comportement proenvironnemental au travail. L'objectif est de vérifier le pouvoir prédictif de chacune de ces variables.

Régressions multiples pour l'échantillon « entreprise »

Tableau 8 : Régression multiple pour les variables explicatives du comportement proenvironnemental au travail : échantillon entreprise

Variable	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	<i>t</i>	<i>p</i>
	A	Erreur standard	Bêta		
Représentations du monde écologiques	.06	.06	.12	1.01	.317
Perception du contexte physique	.31	.13	.25	2.11	.023
Comportement proenvironnemental au domicile	.16	.07	.28	2.45	.015

Note : $R = .43$; $R^2 = .19$; R^2 ajusté = .16; $F(3, 75) = 5.81$; $p < .01$; erreur standard de l'estimation : 3.28

Deux variables, à savoir la perception du contexte physique ($\beta = .25$; $p < .05$) et le comportement proenvironnemental au domicile ($\beta = .28$; $p < .05$), contribuent de manière significative à expliquer le comportement proenvironnemental au travail. Le modèle de régression explique 16 % de la variance, R^2 ajusté = .16 ; $F(3, 75) = 5.81$; $p < .01$.

Régressions multiples pour l'échantillon « université »

Tableau 9 : Régression multiple pour les variables explicatives du comportement proenvironnemental au travail : échantillon université

Variable	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	<i>t</i>	<i>p</i>
	A	Erreur standard	Bêta		
Perception du contexte physique	.31	.11	.26	2.81	.006
Comportement proenvironnemental au domicile	.23	.07	.30	3.23	.002

Note : $R = .40$; $R^2 = .16$; R^2 ajusté = .15; $F(2, 99) = 9.58$; $p < .001$; erreur standard de l'estimation : 3.58

D'après les résultats, aussi bien la perception du contexte physique ($\beta = .26$; $p < .01$) que le comportement proenvironnemental au domicile ($\beta = .30$; $p < .01$) s'avèrent explicatif du comportement proenvironnemental au travail. 15% de la variance sont expliqués par ce modèle (R^2 ajusté = .15 ; $F(2, 99) = 9.58$; $p < .001$).

Régressions multiples pour l'échantillon « centres commerciaux »

Tableau 10 : Régression multiple pour les variables explicatives du comportement proenvironnemental au travail : échantillon centres commerciaux

Variable	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	<i>t</i>	<i>p</i>
	A	Erreur standard	Bêta		
Représentations du monde écologique	-.10	.06	-.14	-1.70	.091
Perception du contexte social	.48	.12	.37	4.15	.000
Perception du contexte physique	.26	.14	.17	1.91	.059

Note : $R = .49$; $R^2 = .24$; R^2 ajusté = .22; $F(3, 115) = 12.05$; $p < .001$; erreur standard de l'estimation : 4.29

Pour l'échantillon « centre commercial », une seule variable, la perception du contexte social ($\beta = .37$; $p < .01$), contribue significativement à expliquer le comportement proenvironnemental au travail. Le modèle de régression explique 22% de la variance, R^2 ajusté = .22 ; $F(3, 115) = 12.05$; $p < .001$.

5.4. Approche comparative

L'analyse corrélationnelle et les régressions multiples permettent d'étudier les relations entre les différentes variables au sein de chaque échantillon et de comparer ensuite les modèles obtenus. L'analyse par une Anova permet de comparer les moyennes obtenues par les différents échantillons pour chaque variable (un test de Kruskal-Wallis est utilisé pour comparer les échantillons si les données s'avèrent non paramétriques).

5.4.1. Conditions préalables

Deux conditions préalables sont vérifiées à l'aide de tests statistiques avant de procéder à la comparaison des variables entre échantillons. La distribution normale est étudiée à l'aide du test de Shapiro-Wilk tandis que l'homogénéité de la variance est analysée par le biais du test de Levene.

Ainsi, concernant à la condition d'une distribution normale, un test de Shapiro-Wilk a été réalisé pour chaque variable et pour chacun des échantillons.

Tableau 11 : Test de la normalité en fonction des échantillons

Variable	Echantillon	Statistique de Shapiro-Wilk	Ddl	<i>p</i>
Représentations du monde liées à l'environnement	Entreprise	.981	79	n.s.
	Université	.985	104	n.s.
	Centre commercial	.968	124	.005
Perception du contexte social	Entreprise	.987	79	n.s.
	Université	.977	103	n.s.
	Centre commercial	.985	122	n.s.
Perception du contexte physique	Entreprise	.966	79	.031
	Université	.981	102	n.s.
	Centre commercial	.982	121	n.s.
Comportement proenvironnemental au travail	Entreprise	.964	79	.025
	Université	.980	104	n.s.
	Centre commercial	.981	125	n.s.
Comportement proenvironnemental au domicile	Entreprise	.968	79	.047
	Université	.923	104	.000
	Centre commercial	.960	125	.002

Pour toutes les variables, à l'exception de la perception du contexte social, on observe que la condition de normalité n'est pas remplie par au moins l'un des échantillons. Face à ce

constat, un test non paramétrique semble davantage adapté pour la comparaison des échantillons.

Tableau 12 : Test de Levene pour l'ensemble des variables

Variable	Statistique de Levene	<i>P</i>
Représentations du monde écologiques	F (2 ; 304) = 1.08	n.s.
Perception du contexte social	F (2 ; 296) = 0.70	n.s.
Perception du contexte physique	F (2 ; 296) = 0.33	n.s.
Comportement proenvironnemental au travail	F (2 ; 300) = 6.45	.002
Comportement proenvironnemental au domicile	F (2 ; 305) = 6.38	.002

Les résultats du test de Levene sont non significatifs pour les représentations du monde liées à l'environnement et la perception du contexte social ainsi que du contexte physique. En revanche, pour les deux variables comportementales, le résultat est significatif ($p < .01$). Cela signifie que, pour les trois premières variables, la variance observée pour chaque variable est à peu près la même dans les trois échantillons. Par conséquent, pour ces variables, la condition d'homogénéité de la variance au sein des échantillons est remplie. Pour les variables comportementales, les variances des échantillons diffèrent significativement. De ce fait, la condition préalable à la soumission des données à une ANOVA n'est pas respectée pour ces variables.

Au vu des résultats qui ne répondent pas de manière satisfaisante aux conditions d'application pour une ANOVA (sauf pour la perception du contexte social), le choix d'un test non paramétrique comme le Kruskal-Wallis semble plus judicieux.

5.4.2. Comparaison en fonction des organisations

Tableau 13 : Comparaison des rangs moyens en fonction de l'échantillon : test de Kruskal-Wallis

Variable	Echantillon			Test de Kruskal-Wallis (H)
	entreprise	université	centre commercial	
Représentations du monde écologiques	157.70	176.61	132.68	Khi-deux = 14.07 $p = .001$
Perception du contexte social	175.93	157.33	126.87	Khi-deux = 16.29 $p = .000$
Perception du contexte physique	194.24	125.58	141.93	Khi-deux = 29.85 $p = .000$
Comportement proenvironnemental au travail	195.40	157.16	120.21	Khi-deux = 35.50 $p = .000$
Comportement proenvironnemental au domicile	127.42	192.13	140.30	Khi-deux = 29.14 $p = .000$

Des différences significatives entre les échantillons sont observées pour toutes les variables. Les différences les plus faibles sont obtenues pour les représentations du monde liées à l'environnement ($H = 14.07$; $p < .01$) et la perception du contexte social ($H = 16.29$; $p < .01$). Des résultats comparables sont observés pour la perception du contexte physique ($H = 29.85$; $p < .01$) et le comportement proenvironnemental au domicile ($H = 29.14$; $p < .01$). La différence la plus importante est constatée pour le comportement proenvironnemental au travail ($H = 35.50$; $p < .01$).

Le test de Kruskal-Wallis permet de savoir qu'il existe des différences significatives en fonction de l'échantillon. Il n'est toutefois pas possible d'en déduire avec certitude si tous les échantillons se différencient ou si les différences significatives se situent entre certains échantillons uniquement. Un test post hoc permet d'obtenir davantage de renseignements à ce

sujet. Pour des données non paramétriques, le test U de Mann-Whitney peut remplir la fonction de test post hoc.

5.4.3. Test post hoc : test U de Mann-Whitney

Tableau 14 : Test post hoc

Variable	Echantillons	U de Mann-Whitney	Z	Signification asymptotique (bilateral)
Représentations du monde liées à l'environnement	Entreprise/université	3611.50	-1.40	n.s.
	Entreprise/ centre commercial	4109.50	-1.93	n.s.
	Université/ centre commercial	4593.00	-3.74	.000
Perception du contexte social	Entreprise/université	3576.00	-1.40	n.s.
	Entreprise/ centre commercial	3230.50	-3.96	.000
	Université/ centre commercial	5102.00	-2.44	.015
Perception du contexte physique	Entreprise/université	2244.00	-5.13	.000
	Entreprise/ centre commercial	3133.00	-4.14	.000
	Université/ centre commercial	5433.50	-1.54	n.s.
Comportement proenvironnemental au travail	Entreprise/université	2951.00	-3.27	.001
	Entreprise/ centre commercial	2601.50	-5.70	.000
	Université/ centre commercial	4902.00	-3.21	.001
Comportement proenvironnemental au domicile	Entreprise/université	2370.50	-4.91	.000
	Entreprise/ centre commercial	4537.50	-0.98	n.s.
	Université/ centre commercial	4324.00	-4.37	.000

Pour les représentations du monde liées à l'environnement, le test U de Mann-Whitney révèle une différence significative entre l'échantillon « université » et l'échantillon « centre commercial » ($p < .000$). Au niveau de la perception du contexte social, l'échantillon « centre commercial » se distingue significativement de l'échantillon « entreprise » ($p < .001$) ainsi que de l'échantillon « université » ($p < .05$). Concernant la perception du contexte physique, les résultats du test montrent une différence significative entre l'échantillon « entreprise » et l'échantillon « université » ($p < .001$) ainsi que entre le premier et l'échantillon « centre commercial » ($p < .001$). Pour le comportement proenvironnemental au travail, des différences significatives sont constatées entre tous les échantillons ($p < .001$ ou $p < .01$). Pour le comportement proenvironnemental au domicile, l'échantillon « université » se distingue significativement de l'échantillon « entreprise » ($p < .001$) et de l'échantillon « centre commercial » ($p < .001$).

5.4.4. Comparaison des corrélations et des régressions par échantillon

Les résultats obtenus pour les trois échantillons en termes de corrélations et de régressions peuvent être résumés sous forme de schéma comme suit :

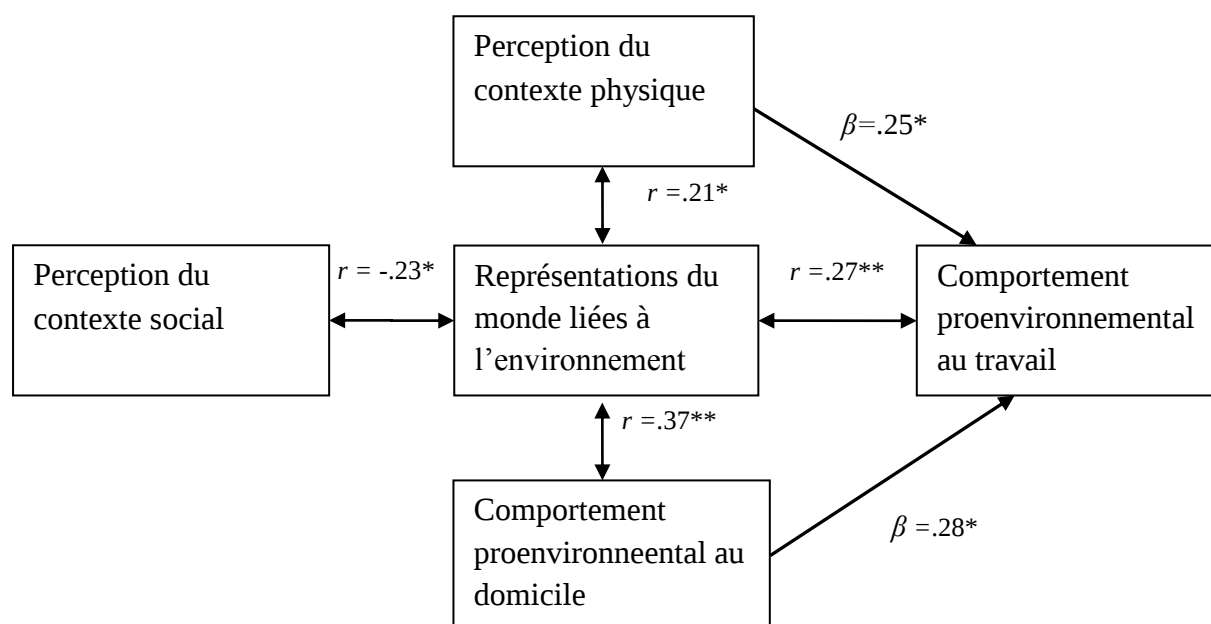


Figure 8 : Corrélations et régressions échantillon « entreprise » (* $p < .05$; ** $p < .01$)

Pour l'échantillon « entreprise », deux variables se sont révélées prédictrices du comportement proenvironnemental au travail, à savoir la perception de contexte physique

($\beta = .25$; $p < .05$) et le comportement proenvironnemental au domicile ($\beta = .28$; $p < .05$). Les représentations du monde liées à l'environnement sont corrélées avec toutes les autres variables. Ces corrélations sont positives, à l'exception de la corrélation avec la perception du contexte social ($r = -.23$; $p < .05$).

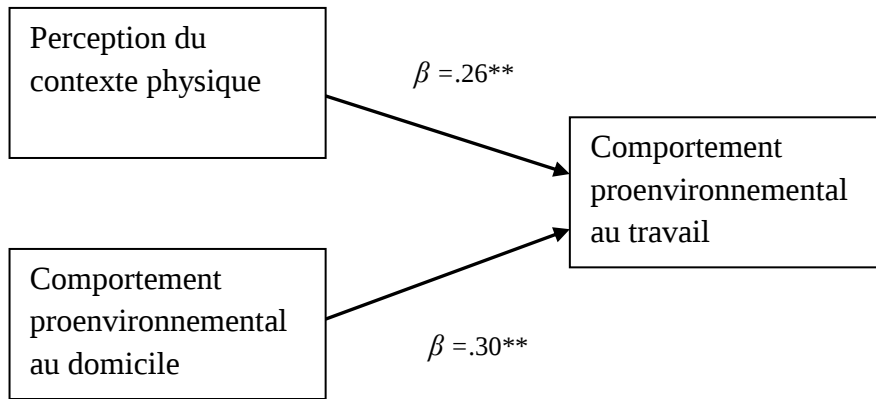


Figure 9 : Corrélations et régressions échantillon « université » ($p < .01$)**

Pour l'échantillon « université », les prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail sont les mêmes que pour l'échantillon « entreprise », avec un coefficient de régression de .26 ($p < .01$) pour la perception du contexte physique et de .30 ($p < .01$) pour le comportement proenvironnemental au domicile.

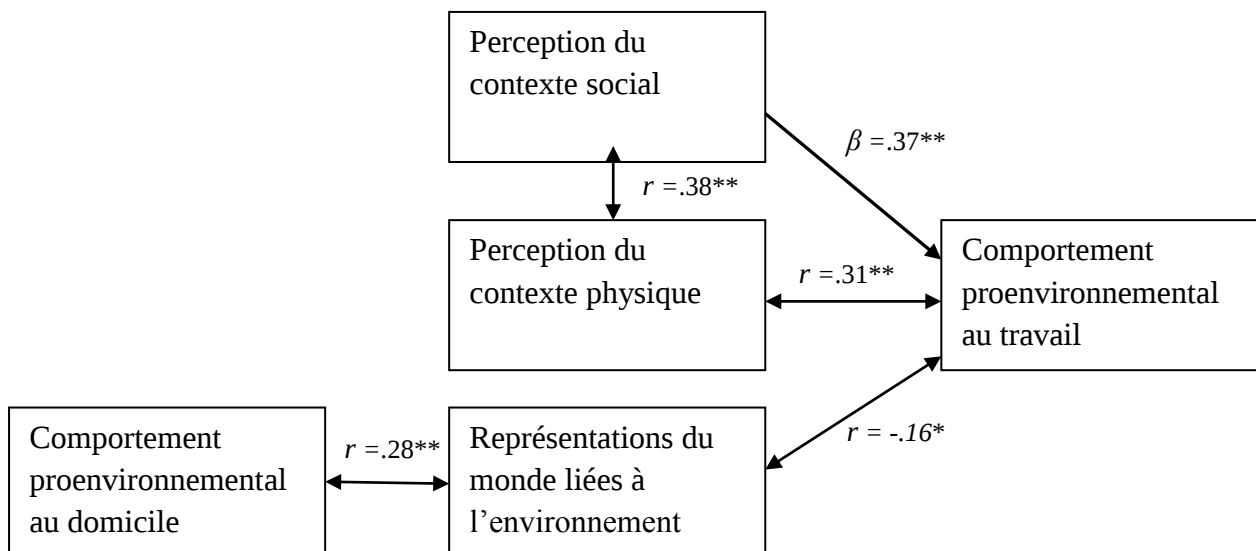


Figure 10 : Corrélations et régressions échantillon « centre commercial » (* $p < .05$; ** $p < .01$)

Pour l'échantillon « centre commercial », les deux variables prédictrices au sein des deux autres échantillons ne contribuent pas à expliquer le comportement proenvironnemental au travail de manière significative. La perception du contexte social ($\beta = .37$; $p < .01$) ressort comme seule variable prédictrice de ce comportement pour cet échantillon. La perception du contexte physique est corrélée avec le comportement proenvironnemental au travail ($r = .31$; $p < .01$) ainsi qu'avec la perception du contexte social ($r = .38$; $p < .01$). Les représentations du monde entretiennent une corrélation négative avec le comportement proenvironnemental au travail ($r = -.16$; $p < .01$) mais s'avèrent corrélées positivement avec le comportement proenvironnemental au domicile ($r = .28$; $p < .01$).

6. Discussion

L'objectif de cette étude était de repérer des prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail afin de tenter de mieux comprendre ce comportement et notamment d'identifier d'éventuels freins et leviers présents dans le contexte aussi bien organisationnel, social, physique et individuel des employés. Pour répondre à cet objectif un modèle de régressions multiples avec des variables liées au contexte social, physique et individuel a été testé dans un premier temps pour chaque échantillon. Dans un second temps, il s'agissait de comparer le modèle de régression obtenu en fonction de l'échantillon ainsi que de repérer les différences et similitudes entre les échantillons au niveau des moyennes des variables.

Le modèle de régression proposé repose sur un certain nombre d'hypothèses en termes de corrélations et de régressions. Plus précisément, on s'attendait à ce que chacune des quatre variables explicatives, à savoir la perception du contexte physique et du contexte social ainsi que les représentations du monde liées à l'environnement et le comportement proenvironnemental au domicile, entretient un lien avec le comportement proenvironnemental au travail. Dans un premier temps, ces hypothèses seront discutées pour chaque prédicteur individuellement avant de regarder le modèle qui en résulte pour chaque échantillon.

6.1. Le prédicteur « perception du contexte physique »

La première hypothèse stipulait un lien entre la perception du contexte physique et le comportement proenvironnemental au travail. Cette hypothèse est confirmée en termes de corrélations pour tous les échantillons. Plus précisément, une corrélation positive significative entre la perception du contexte physique et le comportement proenvironnemental au travail

est observée au sein de chaque échantillon. La vérification de la pertinence de la perception du contexte physique en tant que prédicteur du comportement proenvironnemental adopté sur le lieu de travail par l'intermédiaire de régressions révèle un pouvoir prédicteur de cette variable pour deux échantillons, l'échantillon « entreprise » et l'échantillon « université » mais pas pour l'échantillon « centres commerciaux ». De ce fait, l'hypothèse à cet égard se trouve confirmée pour les deux premiers échantillons mais infirmée pour le dernier.

Les résultats obtenus au sein des échantillons « entreprise » et « université » corroborent l'importance accordée au contexte par plusieurs auteurs (e.g. Barr, 2007 ; Derksen & Gartrell, 1993 ; Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Guagnano, Stern & Dietz, 1995 ; Kaiser & Keller, 2001 ; Klöckner & Blöbaum, 2010 ; Klöckner & Friedrichsmeier, 2011 ; Klöckner & Oppedal, 2011 ; Ölander & Thøgersen, 1995 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Schultz, Oskamp & Mainieri, 1995 ; Steg & Vlek, 2009 ; Stern, 1999, 2000 ; Thøgersen, 2005 ; Van Raaij, 2002) dans le cadre de la vie privée, pour le milieu professionnel. Ainsi, les possibilités et les moyens offerts par l'environnement, dont l'importance est soulignée par exemple par VanRaaij (2002) ou encore Poortinga, Steg et Vlek (2004), semblent jouer un rôle essentiel dans les deux échantillons. En outre, ces résultats sont cohérents avec le constat de Geller (2002) que le type d'équipement, qui fait ici partie du contexte physique, peut contribuer à expliquer des différences au niveau du comportement proenvironnemental en entreprise.

Ces résultats indiquent aussi que la perception du contexte physique représente un prédicteur potentiel intéressant mais sa pertinence pourrait varier en fonction de la situation (ici l'organisation et ses caractéristiques). C'est une observation cohérente avec les réflexions de certains chercheurs (e.g. Guagnano, Stern & Dietz, 1995 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004 ; Stern, 2000) au sujet des interactions et l'importance relative des différents prédicteurs du comportement écologique.

6.2. Le prédicteur « perception du contexte social »

La deuxième hypothèse est relative au contexte social et prévoit un lien entre la perception du contexte social et la conduite écologique dans le cadre professionnel. Conformément à cette hypothèse, les résultats font apparaître des corrélations positives significatives entre ces deux variables pour l'échantillon « centre commercial ». Par contre, cette hypothèse n'est pas appuyée pour les deux autres échantillons. De ce fait, l'hypothèse n'a été testée que pour l'échantillon « centre commercial » en termes de régression. L'analyse

confirme l'hypothèse, la perception du contexte social contribue à expliquer le comportement proenvironnemental au travail pour cet échantillon.

Comme le type d'équipement pour le contexte physique, nous retrouvons, à travers les conduites des autres membres de l'entreprise et les dynamiques sociales, un rôle du contexte social dans le travail de Geller (2002) qui se confirme ici pour l'échantillon « centre commercial ». Ce résultat est aussi cohérent avec l'importance d'un réseau social favorable aux conduites proenvironnementales mise en avant par Olli et al. (2001) dans le cadre d'une étude auprès de citoyens, et notamment des groupes environnementaux. De manière générale, le rôle du contexte social (et institutionnel) a également été mis en avant par Guagnano, Stern et Dietz (1995).

Etant donné que le contexte social semble jouer un rôle dans un seul échantillon, nous pouvons supposer que, comme la perception du contexte physique, la perception du contexte social constitue un prédicteur envisageable mais que sa pertinence dépend également des situations (l'organisation et ses caractéristiques).

Une explication possible de l'absence de lien constatée pour les deux autres échantillons pourrait se trouver dans le fait que la perception du contexte social est plus favorable dans ces échantillons (score moyen plus élevé). Pour l'échantillon « centre commercial », la perception du contexte social pourrait donc représenter un élément plus critique dans la mise en place d'une conduite proenvironnementale.

6.3. Le prédicteur « représentations du monde liées à l'environnement »

L'hypothèse supposait un lien entre les représentations du monde liées à l'environnement et le comportement proenvironnemental au travail. En effet, nous nous attendions à ce que les représentations écocentriques du monde soient liées à des comportements plus écologiques que les représentations du monde anthropocentriques. L'analyse corrélacionnelle permet de confirmer l'hypothèse pour l'échantillon « entreprise ». Pour cet échantillon, une corrélation positive significative est bien observée. Au sein de l'échantillon « université », aucune corrélation significative n'est constatée entre les deux variables. Nous pouvons noter que, pour l'échantillon « centre commercial », les résultats montrent une corrélation significative entre ces deux variables mais, contrairement aux attentes, elle est négative. L'hypothèse d'un pouvoir prédicteur des représentations du monde liées à l'environnement est confirmée pour l'échantillon « entreprise ». Concernant l'échantillon « centre commercial », la régression n'est pas significative.

Ces résultats paraissent intéressants concernant le débat au sujet du lien entre les croyances environnementales et le comportement écologique. En effet, si un certain nombre de travaux a mis en évidence un pouvoir prédictif des représentations du monde environnementales sur le comportement plus ou moins écologique (e.g. Blake et al., 1997 ; Ebreo et al., 1999 ; Johnson et al., 2004 ; O'Connor et al., 1999 ; Olli et al., 2001 ; Roberts & Bacon, 1997 ; Schultz & Oskamp, 1996 ; Scott & Willits, 1994 ; Stern, Dietz & Guagnano, 1995 ; Tarrant & Cordell, 1997 ; Vining & Ebreo, 1992), ce lien est souvent assez faible et d'autres travaux ont manqué de montrer une relation entre ces variables (e.g. Berenguer et al., 2005) . Outre la discussion autour du niveau de spécificité des deux variables ou encore l'effet direct ou indirect des représentations, les résultats de la présente étude semblent montrer que les représentations du monde liées à l'environnement n'entretiennent pas toujours la même relation avec le comportement. Nous y reviendrons ultérieurement en tenant compte de la structuration globale des variables. En tout cas, la relation avec les représentations du monde environnementales paraît plus complexe qu'une « simple » régression entre un prédicteur et une variable à expliquer. Effectivement, les résultats laissent penser qu'une modélisation plus complexe est nécessaire, plaçant les croyances environnementales plus en amont, ce qui est cohérent avec des modélisations comme le VBN de Stern et al. (1999) (une telle modélisation dépassait l'objectif de cette étude dont le but était d'identifier des prédicteurs potentiels en vue d'une modélisation plus complexe par la suite).

6.4. Le prédicteur « comportement proenvironnemental au domicile »

Conformément à la quatrième hypothèse, supposant un lien entre le comportement proenvironnemental au domicile et ce comportement au travail, des corrélations positives significatives sont observées pour les échantillons « entreprise » et « université ». Dans les deux cas, le comportement écologique dans le cadre de la vie privée s'avère prédicteur du comportement dans la vie professionnelle. Pour le troisième échantillon, « centre commercial », l'hypothèse n'est pas confirmée, aucune corrélation, et, de ce fait, aucune régression, n'est mise en évidence pour cet échantillon.

Pour les échantillons « entreprise » et « université », les résultats sont cohérents avec ceux de Lee, De Young et Marans (1995) qui montrent que le recyclage au domicile constitue un prédicteur important du recyclage sur le lieu de travail. Les employés témoignant le plus de comportements de recyclage chez eux, rapportent aussi plus de conduites de ce type au travail. De même, les résultats de ces deux échantillons sont similaires de ceux obtenus par

Tudor, Barr et Gilg (2008) qui montrent un impact du comportement écologique au domicile sur le comportement proenvironnemental de l'employé au travail.

En ce qui concerne le résultat observé pour l'échantillon « centre commercial », il semble intéressant de le mettre en perspective avec les résultats de Schelly et al. (2011). En effet, dans leur étude, les auteurs montrent que le comportement plus écologique au travail, en l'occurrence dans une école publique, d'une partie des participants repose principalement sur un sentiment d'efficacité et n'est pas lié à des conduites proenvironnementales au domicile. Or, dans la présente étude, comme cela a été évoqué précédemment, pour cet échantillon, nous notons un rôle clé de la perception du contexte social qui pourrait renvoyer à une motivation, à un raisonnement, semblable d'efficacité. Cela pourrait être une explication possible du résultat constaté pour l'échantillon « centre commercial ».

La variabilité des résultats et notamment le résultat pour l'échantillon « centre commercial » laisse encore une fois penser que les prédicteurs du comportement proenvironnemental peuvent être plus ou moins pertinents en fonction de la situation. Cela souligne la pertinence d'une différenciation/comparaison de plusieurs organisations afin de mieux comprendre les processus psychosociaux sous-jacents des conduites écologiques au lieu de travail.

6.5. Comparaison des prédicteurs entre les différentes organisations

La perception du contexte social au sein des centres commerciaux est significativement différente de celle observée pour l'entreprise et pour l'université. La différence entre ces derniers n'est pas significative. Ce résultat est cohérent avec les résultats obtenus au sujet des prédicteurs et la structuration des variables au sein des différents échantillons. Ce qui paraît intéressant ici, c'est que le score de perception du contexte social est le plus faible là, où il est aussi le plus prédictif du comportement écologique. Au niveau de l'entreprise et l'université, la perception du contexte social est donc en moyenne plus favorable qu'au sein des centres commerciaux.

Concernant la perception du contexte physique, une différence significative est constatée entre l'échantillon « entreprise » d'une part, et les échantillons « université » et « centre commercial » d'autre part. À l'inverse de la perception du contexte social, c'est ici l'échantillon avec la plus forte moyenne qui se distingue des autres.

Or, nous pouvons nous demander si le contexte physique ne témoigne pas davantage d'un engagement visible, concret et formel de la direction de l'organisation dans les démarches de développement durable tandis que le contexte social renvoie plutôt à un engagement informel entre collègues, à des normes sociales.

Des études de différents champs disciplinaires ont souligné l'importance de la culture organisationnelle, or, celle-ci semble particulièrement difficile à instaurer dans un centre commercial, constitué de boutiques représentant différentes enseignes et des cultures organisationnelles propres. Cela pourrait expliquer pourquoi la perception du contexte social ressort à la fois comme le prédicteur du comportement proenvironnemental au travail pour l'échantillon « centre commercial » et comme variable qui distingue cet échantillon des deux autres, avec un score plus faible que ces derniers. De même, le contexte social étant perçu comme plus favorable au sein de l'échantillon « entreprise » et de l'échantillon « université », la différence entre les participants en termes de comportement proenvironnemental au travail provient alors d'autres variables plus individuelles et de la perception du contexte physique.

Le comportement proenvironnemental diffère significativement entre les trois échantillons. C'est au sein de l'échantillon « entreprise » que les participants indiquent le plus de conduites écologiques. A l'inverse, dans les centres commerciaux le moins de comportements proenvironnementaux sont rapportés. Ce constat est cohérent avec les résultats observés pour les différents prédicteurs du comportement proenvironnemental.

Nous pouvons également noter que l'échantillon « université » se démarque des autres par des conduites proenvironnementales dans la vie privée plus importantes. Les participants de cet échantillon ont également des représentations du monde liées à l'environnement plus écocentriques que ceux de l'échantillon « centre commercial ». Or, cela est susceptible de représenter une limite pour l'interprétation des résultats si on considère ces variables individuelles comme prédicteurs de la conduite plus ou moins écologiques au travail. En effet, il aurait été préférable que les échantillons soient comparables à ce sujet. Toutefois, nous ne pouvons exclure que ces différences reflètent également un impact du contexte et du comportement adopté au travail.

6.6. Le modèle du comportement proenvironnemental au sein de chaque échantillon

Lorsque nous regardons l'ensemble des variables susceptibles d'être prédictrices du comportement proenvironnemental au travail, on constate que chacune de ces variables, à

l'exception des représentations du monde liées à l'environnement, contribue à expliquer ce comportement dans au moins un échantillon.

Pour l'échantillon « entreprise », des corrélations significatives sont obtenues pour la perception du contexte physique, le comportement proenvironnemental au domicile et les représentations du monde liées à l'environnement. Les deux premières ressortent comme prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail. Au sein de l'échantillon « université », les résultats indiquent deux prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail, à savoir la perception du contexte physique et le comportement proenvironnemental au domicile. Pour les deux autres variables aucun lien n'est mis en évidence. Enfin, pour l'échantillon « centre commercial », une seule variable explicative a pu être identifiée suite aux analyses. Effectivement, seule la perception du contexte social contribue à expliquer la variance observée au niveau du comportement proenvironnemental au travail, bien que des corrélations sont également constatées avec la perception du contexte physique et les représentations du monde liées à l'environnement.

Après ce résumé des prédicteurs par échantillon, il paraît pertinent de comparer les résultats des échantillons.

6.7. Comparaison des prédicteurs dans les différentes organisations

En comparant les prédicteurs du comportement proenvironnemental au sein des différents échantillons, nous pouvons remarquer que les deux prédicteurs de ce comportement sont les mêmes pour l'échantillon « entreprise » et l'échantillon « université ». En effet, dans les deux cas, ce sont la perception du contexte physique et la conduite écologique au domicile qui contribuent à expliquer le comportement plus ou moins écologique sur le lieu de travail. Par contre, l'échantillon « centre commercial » se démarque nettement des autres puisque le seul prédicteur du comportement proenvironnemental est ici représenté par la perception du contexte social.

Suite aux différences constatées, il paraît intéressant de creuser les relations entre les prédicteurs pour voir comment ils s'articulent entre eux ainsi qu'avec les autres variables prises en compte dans cette étude.

Concernant l'échantillon « entreprise », les deux prédicteurs s'avèrent corrélés entre eux et, à partir de la matrice des corrélations, les représentations du monde, qui n'ont pas été confirmées en tant que prédicteur du comportement proenvironnemental au travail, ne

paraissent pas sans importance car elles sont corrélées avec les deux variables explicatives ainsi que la variable à expliquer. De plus, elles entretiennent une corrélation négative avec la perception du contexte social.

Cette structuration entre les représentations du monde liées à l'environnement, la perception du contexte physique et le comportement proenvironnemental au travail est cohérente avec l'idée d'un effet médiateur des facteurs contextuels entre des aspects motivationnels et la conduite écologique (Steg & Vlek, 2009). De la même façon, c'est compatible avec l'idée que des facteurs individuels sont susceptibles d'avoir un impact sur l'influence des facteurs contextuels sur le comportement (Geller, 1995).

D'ailleurs, les résultats observés pour l'échantillon « entreprise » sont cohérents avec ceux de Scherbaum, Popovich et Finlinson (2008) qui mettent en avant le rôle de facteurs individuels dans les conduites d'économie d'énergie au travail. En effet, dans l'étude de Scherbaum et al. (2008), les normes individuelles relatives à l'environnement entretiennent un lien avec le comportement proenvironnemental et sont influencées par les représentations du monde liées à l'environnement. On retrouve donc l'importance de variables individuelles et la médiatisation de l'effet des représentations du monde liées à l'environnement par d'autres variables. L'impact indirect de ces représentations est évoqué dans un certain nombre de travaux qui positionne la NEP plus en amont dans les modèles explicatifs du comportement proenvironnemental (e.g. Stern et al. 1999).

Lorsque nous regardons du côté de l'échantillon « université », les seuls liens observés sont ceux entre les variables explicatives et le comportement proenvironnemental au travail. Ce résultat paraît surprenant mais montre qu'il existe également des différences au niveau des variables qui entrent en jeu entre cet échantillon et l'échantillon « entreprise » malgré le fait que le comportement y est expliqué par les mêmes prédicteurs.

Comme Collins et Chambers (2005) sur la base du modèle VBN, complété par des variables contextuelles, les résultats observés pour ces deux échantillons montrent des effets de variables individuelles et contextuelles ainsi que, selon les cas, des interactions entre les deux. Les résultats vont également dans le sens du modèle de Klöckner et Blöbaum (2010) qui souligne l'importance de facteurs individuels et contextuels.

Enfin, pour l'échantillon « centre commercial », le seul prédicteur, à savoir la perception du contexte social, est corrélé avec la perception du contexte physique dont la corrélation avec le comportement proenvironnemental au travail a déjà été évoqué

précédemment. Par ailleurs, nous observons une corrélation négative des représentations du monde écologiques avec le comportement au travail et une corrélation positive de ces représentations avec le comportement proenvironnemental au domicile. Ce résultat quelque peu surprenant devient intéressant pour les réflexions concernant une modélisation ultérieure plus complexe puisque bien qu'il n'y ait pas de corrélation directe avec la perception du contexte social, en tenant compte des corrélations observées pour l'échantillon « entreprise », nous pouvons penser à une certaine opposition entre la pertinence du contexte social et les éléments qui relève davantage d'un contexte individuel (les représentations du monde écologiques et le comportement proenvironnemental au domicile). Nous constatons, pour l'échantillon « centre commercial », une triangulation entre la perception du contexte physique, la perception du contexte social et le comportement proenvironnemental au travail.

Le centre commercial repose sur une structure particulière avec un manque de visibilité des actions des autres et des réunions au sujet des démarches de développement durable proposées aux responsables des boutiques mais sans implication des employés. Pour impliquer davantage les employés, il pourrait s'avérer utile d'établir un contact direct avec des employés « de base » désignés par chaque boutique pour participer à des réunions collectives du centre commercial. Ces employés pourraient ainsi devenir des « champions », des leaders dont le rôle clé a été souligné par Andersson et Bateman (2000) et Schelly, Cross, Franzen, Hall et Reeve (2011). De plus, cela aurait l'avantage d'une valorisation de l'individu et une décharge du responsable qui manque de disponibilité pour réunions et est par conséquent peu assidu).

7. Conclusion

Pour synthétiser les résultats des trois échantillons, on peut les regrouper sous forme de deux modèles alternatifs :

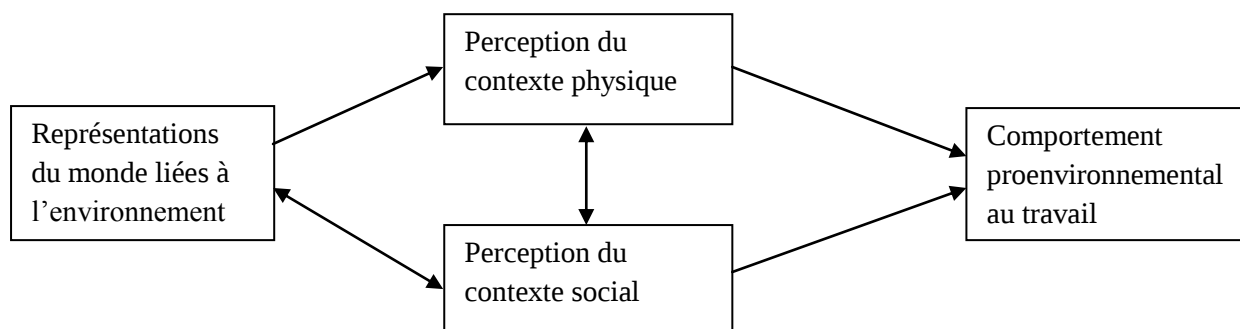


Figure 11 : Le modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial »

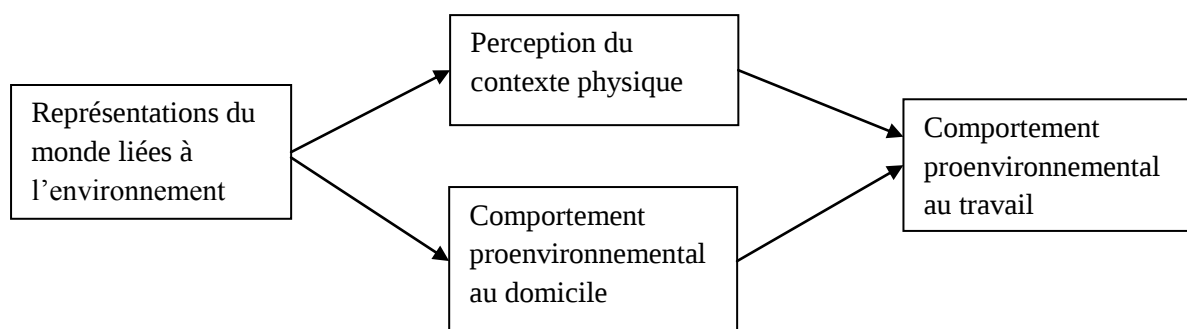


Figure 12 : Le modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université »

Le comportement proenvironnemental au domicile contribue ici à expliquer le comportement écologique au travail mais sans lien direct avec les variables contextuelles (échantillons « entreprise » et « université »). Cependant il contribue à expliquer la variance au niveau du comportement proenvironnemental seulement si le contexte social ne fait pas de différence (échantillon « centre commercial »). D'ailleurs, si le comportement proenvironnemental au domicile est corrélé positivement avec les représentations du monde liées à l'environnement (échantillons « entreprise » et « centre commercial »), ces dernières entretiennent une corrélation négative avec la perception du contexte social (échantillon « entreprise »). Ainsi, il semble que ce soit ou le contexte individuel ou le contexte social qui contribue à expliquer le comportement proenvironnemental en fonction de l'organisation.

La seule variable qui contribue à expliquer le comportement proenvironnemental au travail, peu importe la constellation des autres variables, est la perception du contexte physique, qui paraît importante dans toutes les organisations étudiées. Sans lien direct avec le comportement écologique au domicile, cette perception peut être corrélée avec le contexte social (échantillon « centre commercial ») ou avec les représentations du monde liées à l'environnement, considérées comme faisant partie du contexte individuel (échantillon « entreprise »), ce qui pourrait s'expliquer par la saillance de l'un ou l'autre contexte en fonction de l'organisation.

On peut remarquer que le rôle des représentations du monde écologiques semble important bien que leur effet soit médiatisé, et s'exprime de manière indirecte par le biais d'autres variables.

Limites/Perspectives

Dans cette étude, un certain nombre de prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail a été pris en compte. Ces prédicteurs ont été étudiés dans différents organisations et les résultats font ressortir plusieurs différences entre les organisations. Le contexte organisationnel semble donc avoir un impact sur le comportement proenvironnemental, mais ses caractéristiques n'ont pas été étudiées directement. Il paraît intéressant d'approfondir les caractéristiques du contexte organisationnel, notamment par une distinction du type d'organisation et des caractéristiques générales de l'organisation (centre d'intérêt, culture organisationnelle,...) ce qui n'a pas été possible lors de cette étude. Il semble donc pertinent de tester les modèles proposés ci-dessus en y intégrant le contexte organisationnel et en se centrant sur un même type d'organisation.

Cette étude présente aussi les limites souvent rencontrées en termes de désirabilité sociale et du fait qu'il s'agit de mesures comportementales « rapportées ». De plus, si la taille des échantillons s'est avérée suffisante pour réaliser les traitements statistiques prévus, on peut tout même remarquer qu'il s'agit de nombres de participants assez restreints. Il serait intéressant de conduire une autre étude avec des échantillons plus conséquents. Malheureusement, nous nous sommes heurtés à des contraintes assez importantes au niveau du terrain et il a été très difficile de trouver des organisations qui acceptent de participer à l'étude. Le recueil des données s'est montré long et difficile.

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE 2

Facteurs explicatifs de la gestion des déchets par les employés au sein d'entreprises

1.	Objectif	185
2.	Hypothèses générales relatives aux prédicteurs du comportement de gestion des déchets	185
2.1.	Rappel des modèles de la première étude.....	185
2.2.	Présentation des modèles et des hypothèses générales sous-jacentes de la présente étude	185
3.	Méthodologie	194
3.1.	Participants	194
3.2.	Matériel et procédure.....	194
3.3.	Variables.....	197
3.4.	Hypothèses opérationnelles	199
4.	Analyse des résultats.....	202
4.1.	Méthodes d'analyse	202
4.2.	Fiabilité des échelles	206
4.3.	Statistiques descriptives	207
4.4.	Analyse des modèles	208
5.	Discussion.....	214
5.1.	Les prédicteurs contextuels du comportement de gestion des déchets communs aux deux modèles	214
5.2.	Les prédicteurs spécifiques des deux modèles	216
5.3.	L'évaluation globale des modèles	218
6.	Conclusion	219
6.1.	Les prédicteurs du comportement de gestion des déchets en entreprise	219
6.2.	La pertinence du paradigme de dilemme commun.....	220
6.3.	Limites et perspectives	220

1. Objectif

La première étude a permis d'identifier un certain nombre de prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail. De plus, la comparaison entre différents types d'organisation a révélé que les prédicteurs varient en fonction des organisations étudiées. Cela nous a amené à proposer deux modèles explicatifs distincts du comportement écologique au travail.

Cette étude a pour objectif de tester le modèle spécifique aux entreprises qui ressort de la première étude, auprès d'un second échantillon d'employés exerçant également leurs activités professionnelle en entreprise. Toutefois, compte tenu des faibles effectifs et de l'élaboration des modèles sur la base de la première étude essentiellement, il paraît judicieux de vérifier dans quelle mesure le modèle relatif aux centres commerciaux pourrait s'avérer pertinent. Ainsi, les résultats permettront d'appuyer ou non la pertinence de la distinction des deux modèles et de leur attribution à des types d'organisation précis. Les prédicteurs retenus dans l'étude 1 sont complétés par une prise en compte du contexte organisationnel ainsi que par des variables liées à la situation de dilemme commun. En effet, le second objectif de cette recherche est d'élargir le modèle issu de l'étude précédente et de se placer dans la perspective d'un dilemme social afin d'étudier la pertinence de cette approche dans le cadre des conduites écologiques sur le lieu de travail.

En tenant compte du débat autour de la pertinence de privilégier plutôt la prise en compte d'un ensemble général de conduites écologiques ou d'un type de comportement proenvironnemental en particulier, il a également été choisi de se centrer sur une mesure plus spécifique, limitée à un seul domaine, à savoir la gestion des déchets. Rappelons que, pour l'étude 1, nous avons opté pour une mesure plus globale de conduites proenvironnementales constituée de différents domaines comportementaux.

2. Hypothèses générales relatives aux prédicteurs du comportement de gestion des déchets

2.1. Rappel des modèles de la première étude

Les résultats de la première étude ont conduit à proposer les modèles suivants :

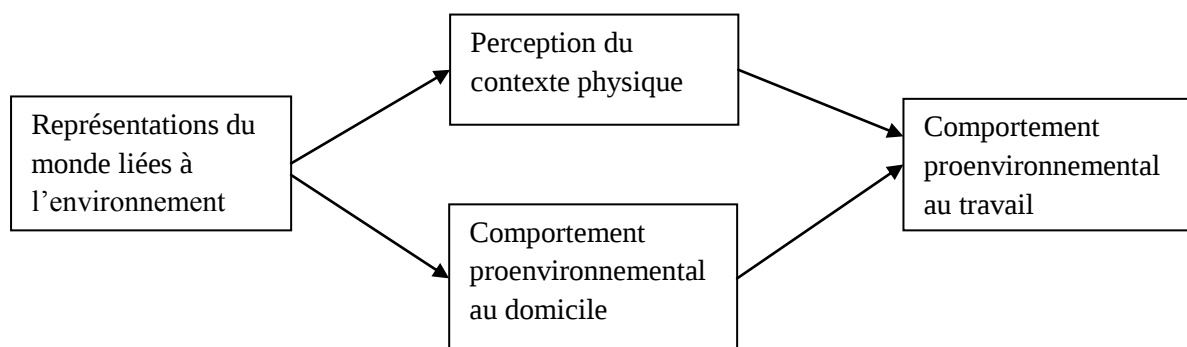


Figure 13 : Rappel du modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université »

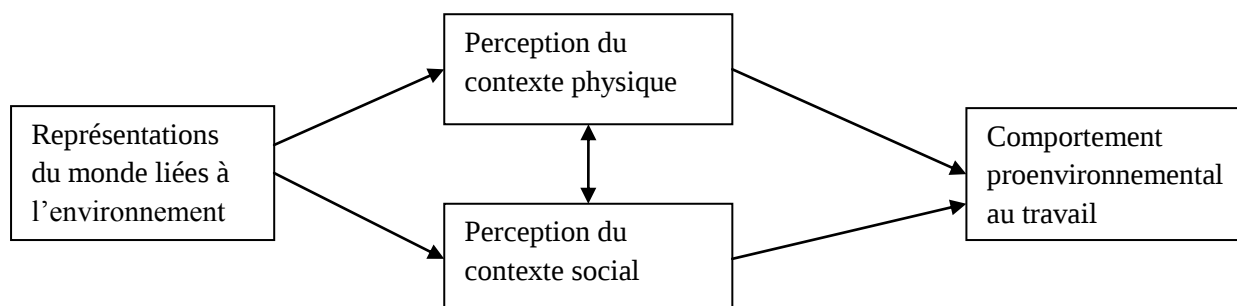


Figure 14 : Rappel du modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial »

2.2. Présentation des modèles et des hypothèses générales sous-jacentes de la présente étude

Pour la présente étude, ces modèles sont complétés par trois variables supplémentaires, à savoir la perception du contexte organisationnel, la perception d'avantages pour l'organisation et enfin la perception d'avantages personnels.

Il convient de préciser qu'il est stipulé ici que les différentes variables contextuelles sont étroitement liées. Si nous ne pouvons exclure des influences mutuelles, des corrélations, entre les différentes variables, le choix est fait ici de privilégier les liens qui sont susceptibles

de contribuer à expliquer le comportement proenvironnemental au travail et, par conséquent, de répondre le mieux aux interrogations et objectifs posés.

Les deux modèles proposés sont présentés ci-dessous. Le premier modèle reprend le modèle qui repose sur les résultats des échantillons « entreprise » et « université » de la première étude. Le deuxième modèle est élaboré à partir du modèle issu des résultats de l'échantillon « centre commercial » de la première étude.

2.2.1. Modèle « individuel »

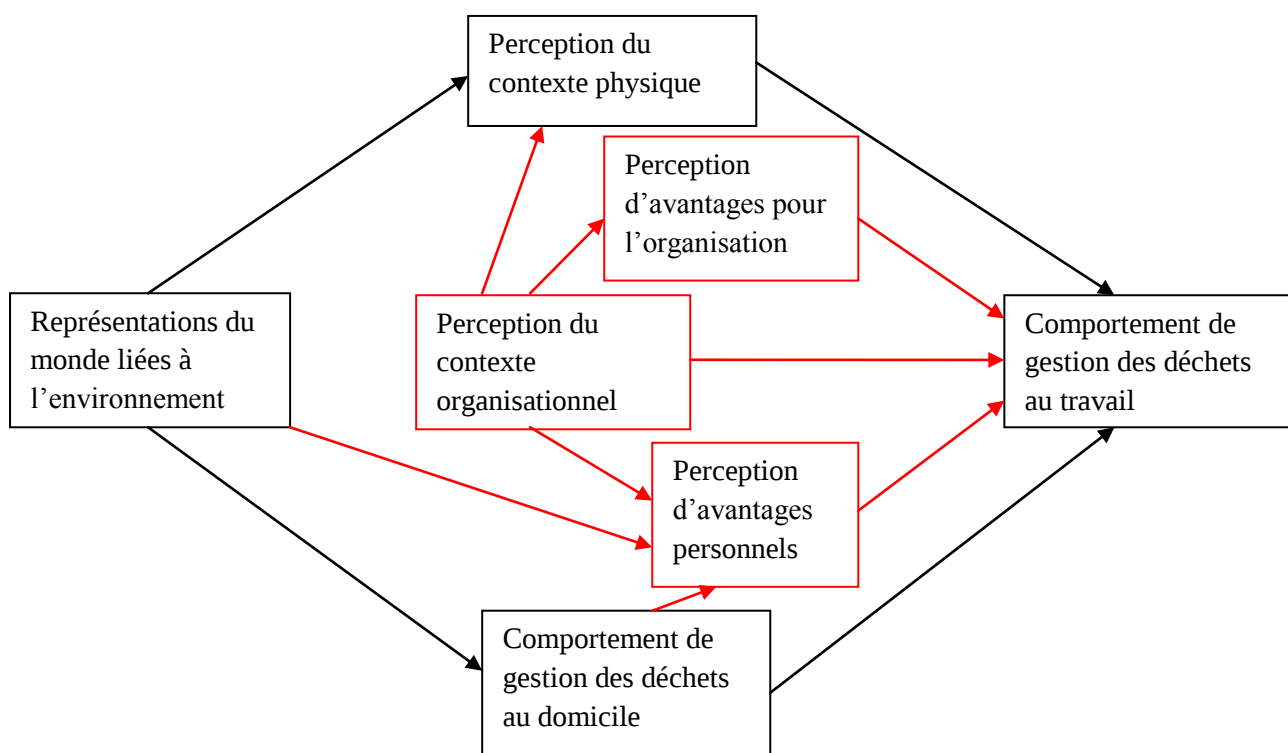


Figure 15 Extension du modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université » ; le modèle « individuel »

Ce modèle, conformément au modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université », prévoit la perception du contexte physique et le comportement de gestion des déchets au domicile en tant que prédicteurs directs du comportement de gestion des déchets au travail. Ces prédicteurs seraient à leur tour influencés par les représentations du monde liées à l'environnement.

En ce qui concerne les trois prédicteurs supplémentaires du comportement de gestion des déchets au travail, la perception du contexte organisationnel aurait également un impact sur la

perception d'avantages personnels et pour l'organisation ainsi que sur la perception du contexte physique. De plus, la perception d'avantages personnels serait influencée par les représentations du monde liées à l'environnement.

2.2.2. Modèle « social »

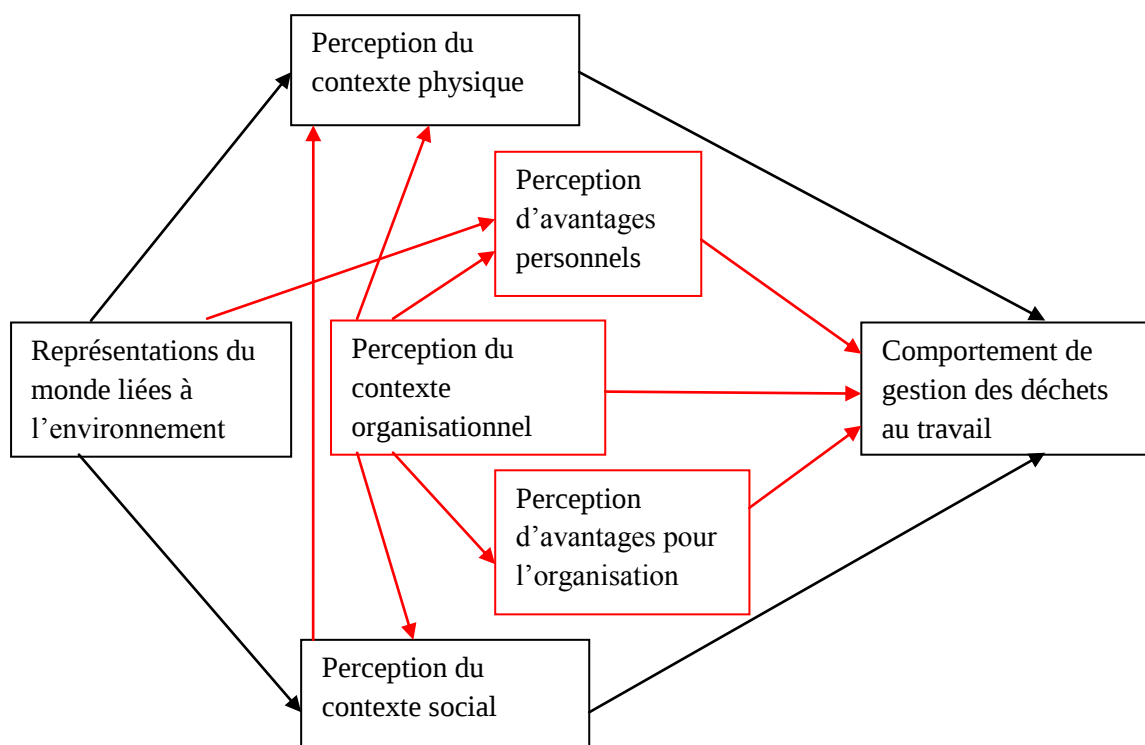


Figure 16 : Extension du modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial » ; le modèle « social »

Ce modèle intègre le modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial ». Il prévoit deux prédicteurs directs du comportement de gestion des déchets au travail, à savoir la perception du contexte physique et du contexte social. Ces prédicteurs seraient eux-mêmes sous l'influence des représentations du monde liées à l'environnement.

Parmi les prédicteurs supplémentaires du comportement de gestion des déchets au travail, la perception du contexte organisationnel serait également prédictrice de la perception d'avantages personnels et pour l'organisation ainsi que de la perception du contexte physique et du contexte social. De même, cette dernière aurait un impact sur la perception du contexte physique et la perception d'avantages personnels serait influencée par les représentations du monde liées à l'environnement.

Ces deux modèles ont plusieurs points en commun et se distinguent principalement par une variable. Pour cette raison, il paraît pertinent de présenter dans un premier temps les hypothèses générales qui sont communes aux deux modèles, puis, d'aborder dans un second temps les hypothèses propres à chaque modèle.

2.2.3. Les hypothèses générales communes aux deux modèles

Hypothèse générales relatives aux prédicteurs du comportement de gestion des déchets au travail

Concernant les prédicteurs du comportement de gestion des déchets au travail, les hypothèses générales suivantes sont émises :

H1 : On s'attend à ce que la perception du contexte physique et celle du contexte organisationnel contribuent à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail.

Justification de l'hypothèse : Cette hypothèse englobe deux aspects contextuels, la perception du contexte physique et du contexte organisationnel. Ils seront repris individuellement ci-dessous.

Le contexte physique fait ici référence aux différents dispositifs proenvironnementaux disponibles sur le lieu de travail. Des recherches concernant les conduites écologiques des citoyens ont mis en évidence que la disponibilité de ce type de dispositifs influence positivement le comportement. Nous pouvons en trouver des exemples dans le domaine des transports en commun (e.g. Bamberg & Schmidt, 1999 ; Fujii & Kitamura, 2004 ; Hunecke, Blöbaum, Matthies & Höger, 2001, Steg & Vlek, 2009) ou dans le domaine de la gestion des déchets (e.g. Ball & Lawson, 1990 ; Barr, 2002, 2007 ; Barr, Gilg & Ford, 2001a, b ; Derksen & Gartrell, 1993 ; Guagnano, Stern & Dietz, 1995). Sur la base de ces recherches, on peut s'attendre à ce que les dispositifs mis à disposition sur le lieu de travail aient un impact sur le comportement adopté par les membres d'une entreprise.

Le contexte organisationnel renvoie à la direction de l'organisation et à sa manière de gérer les démarches de développement durable. Lee, De Young et Marans (1995) par exemple montrent que l'implication de l'organisation joue un rôle dans la conduite de recyclage des employés. Les résultats de Ramus et Steger (2000) indiquent que la perception de signes du soutien de la part de l'organisation ainsi que du supérieur hiérarchique favorisent la mise en place d'initiatives écologiques des employés. Le soutien par l'organisation prend la forme de la publication d'une politique environnementale par l'organisation, qui témoigne d'un

engagement de sa part en ce sens. Au niveau du supérieur hiérarchique, ce soutien renvoie à l'encouragement d'innovations environnementales et de la formation des employés, à la communication, aux récompenses et reconnaissances et à la gestion des objectifs et des responsabilités. De manière générale, plusieurs auteurs soulignent l'importance du centre d'intérêt de l'organisation (e.g. Gladwin, Kennelly & Krause, 1995 ; Roberts, 1996 ; Tudor, Barr & Gilg, 2008 ; Welford, 1998) ainsi que de la structure (e.g. Mullins, 1999) et de la culture organisationnelle (e.g. Tudor, Barr & Gilg, 2005, 2008) dans la mise en place de conduites écologiques par les employés. Ces études laissent penser que le contexte organisationnel, sous ses différentes facettes, joue un rôle important dans le comportement proenvironnemental au travail.

En termes de dilemme commun, la perception d'un contexte organisationnel, qui soutient les démarches de développement durable, pourrait favoriser une conduite coopérative, en provoquant un sentiment de devoir. Ce dernier représente l'un des motifs d'une conduite coopérative évoqués par exemple par Poppe et Zwikker (1996). De manière générale, le rôle du contexte dans les situations de dilemme commun a été souligné par Messik (2000) par exemple. L'auteur indique entre autre que l'individu a tendance à suivre des règles, or, le contexte organisationnel est susceptible de véhiculer des règles relatives aux conduites à adopter.

H2 : On s'attend à ce que la perception d'avantages personnels et d'avantages pour l'entreprise contribuent à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail.

Justification de l'hypothèse : Cette hypothèse fait référence au paradigme du dilemme social avec l'idée d'une prise en compte des avantages pour soi et/ou pour autrui dans la mise en place d'un comportement coopératif, c'est-à-dire dans l'intérêt collectif. Le comportement coopératif est plus attrayant lorsque l'individu en perçoit des avantages. Comme l'évoquent plusieurs auteurs (e.g. Hardin, 1968 ; Vlek & Keren, 1992) beaucoup de problèmes écologiques et les comportements proenvironnementaux associés peuvent être abordés à partir du dilemme social, ou plus précisément, du dilemme commun. De plus, les travaux de Mannix (1991 ; 1993) montrent la pertinence du paradigme dans le cadre d'une organisation.

Hypothèses générales relatives aux relations entre les différents prédicteurs

Les hypothèses ci-dessous sont relatives aux relations entre les différents prédicteurs :

H3 : On s'attend à ce que la perception du contexte organisationnel contribue à expliquer la perception du contexte physique ainsi que la perception d'avantages personnels et d'avantages pour l'entreprise.

Justification de l'hypothèse : Le contexte organisationnel, par l'engagement et les informations qu'il transmet, est susceptible d'améliorer les connaissances et la compréhension des dispositifs mis à disposition du personnel. Outre les connaissances, c'est aussi lui qui est susceptible de convaincre les employés de l'utilité de ces dispositifs et de les sensibiliser à leur usage. Par la communication, le contexte organisationnel peut également favoriser les conduites écologiques. En effet, la communication peut transmettre un engagement plus important pour les intérêts du groupe ou encore rendre la coopération plus intéressante ce qui améliore la perception des résultats (van Dijk & Wilke, 1999 ; cités par van Dijk et al., 2004).

Les résultats de Lo, Peters et Kok (2012), Tudor, Barr et Gilg (2008) et Weiss, Moser et Germann (2006) montrent que l'intérêt pour des comportements écologiques repose surtout sur un raisonnement en termes de conséquences positives pour le travail. Dans cette perspective, nous pouvons penser qu'un contexte organisationnel qui soutient ce type de comportement et en communique l'importance pour l'organisation, est susceptible d'augmenter les avantages perçus aussi bien pour l'organisation que pour soi.

H4 : On s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer la perception du contexte physique et la perception d'avantages personnels.

Justification de l'hypothèse : Lors de la première étude, des corrélations ont été observées entre les représentations du monde liées à l'environnement et la perception du contexte physique. Ce résultat est cohérent avec les travaux qui indiquent des interactions entre les variables individuelles telles que les représentations du monde et le contexte physique (e.g. Corraliza & Berenguer, 2000). Nous pouvons également supposer que les représentations du monde écologiques impliquent une plus grande sensibilité aux moyens offerts par le contexte pour réaliser des comportements en adéquation avec ses représentations.

Quant à la perception d'avantages personnels, une grande sensibilité aux thématiques environnementales de manière globale dont témoignent des représentations du monde liées à l'environnement écocentriques, semble favoriser la perception de tels avantages et l'importance accordée à ces derniers. D'ailleurs, des recherches (e.g. Slimak & Dietz, 2006 ;

Hall & Moran, 2006) ont mis en évidence que les représentations du monde liées à l'environnement ont un impact sur la perception de risques environnementaux. De plus, percevoir des avantages personnels du fait de travailler dans une organisation engagée dans des démarches permet de rester cohérent avec ses croyances environnementales.

2.2.4. Les hypothèses générales spécifiques des deux modèles

Les hypothèses générales spécifiques du modèle « individuel »

H5 : On s'attend à ce que le comportement de gestion des déchets au domicile contribue à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail.

Justification de l'hypothèse : Comme pour le comportement proenvironnemental global, nous nous attendons à observer un lien pour ce comportement plus spécifique, centré sur un domaine de comportements proenvironnementaux. Rappelons les travaux de Lee, De Young et Marans (1995) et de Tudor, Barr et Gilg (2008) qui sont centrés sur cette dimension du comportement proenvironnemental et qui montrent un impact du comportement au domicile sur celui manifesté sur le lieu de travail. En effet, Lee et al. (1995) mettent en évidence qu'une personne qui recycle au domicile est également plus enclin de participer au recyclage dans le cadre professionnel. De même, le travail réalisé par Tudor, Barr et Gilg (2008) dans une organisation publique montre que le comportement de gestion des déchets au travail est influencé par la mise en place de ce type de comportement au domicile.

H6 : On s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer le comportement de gestion des déchets au domicile.

Justification de l'hypothèse : Plusieurs travaux ont montré la pertinence de la prise en compte de variables individuelles telles que les valeurs proenvironnementales personnelles (Schelly, Cross, Franzen, Hall & Reeve, 2011) et les représentations du monde liées à l'environnement (Scherbaum, Popovich & Finlinson, 2008 ; Hellervik, Hazucht & Schneider, 1992) lorsqu'on cherche à expliquer le comportement proenvironnemental des employés dans une organisation. Tudor, Barr et Gilg (2008) proposent un modèle qui place les attitudes et les croyances environnementales parmi les principaux déterminants du comportement écologique des employés.

Par ailleurs, un pouvoir prédictif plus ou moins important de ces représentations sur les intentions comportementales, le comportement rapporté ou le comportement observé a été mis en évidence (e.g. Blake, Guppy, & Urmetzer, 1997; Ebreo, Hershey, & Vining, 1999; cités par Dunlap et al. 2000 ; O'Connor, Bord & Fisher, 1999; Roberts & Bacon, 1997; Schultz &

Oskamp, 1996; Scott & Willits, 1994; Stern, Dietz & Guagnano, 1995; Tarrant & Cordell, 1997; Vining & Ebreo, 1992).

Lors de la première étude, il s'agissait de repérer les prédicteurs du comportement proenvironnemental dans les organisations. La présente étude tient en plus compte des articulations entre les prédicteurs. Cela nous amène à positionner les représentations plutôt en amont des comportements écologiques au domicile, en l'occurrence, la gestion des déchets. En effet, au domicile des caractéristiques individuelles telles que représentations du monde ont probablement davantage la possibilité de s'exprimer que sur le lieu de travail où d'autres aspects propres au contexte professionnel sont susceptibles de jouer un rôle important.

H7 : On s'attend à ce que le comportement de gestion des déchets au domicile contribue à expliquer la perception d'avantages personnels.

Justification de l'hypothèse : La mise en œuvre de conduites écologiques au domicile, par la pratique de ces conduites, est susceptible d'avoir familiarisé l'individu avec leurs avantages. Plus encore, ces comportements témoignent de la motivation de l'individu de se montrer écoresponsable et donc d'en percevoir des avantages de manière générale. Les individus qui ne mettent pas ces conduites en pratique au domicile sont plus susceptibles de chercher des excuses (e.g. Van Raaij, 2002) et, par conséquent, d'avoir un intérêt à ne pas identifier des avantages à ces démarches. La perception d'avantages, au domicile mais aussi au travail, représente une manière de se conforter dans leur choix comportemental pour les individus qui réalisent ces gestes au domicile.

Les hypothèses générales spécifiques du modèle « social »

H8 : On s'attend à ce que la perception du contexte social contribue à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail.

Justification de l'hypothèse : Le contexte social est formé par la famille, les amis, le voisinage,... dans la vie privée et par les collègues de travail, les supérieurs hiérarchiques, les clients,... dans la vie professionnelle. Comme indiqué précédemment pour l'étude 1, l'environnement social peut être vecteur d'une pression sociale, réelle ou imaginée, d'un sentiment d'obligation morale, d'une influence normative ou d'un sentiment d'efficacité. Les travaux de Hines, Hungerford et Tomera (1986/87), de Olli, Grendstad et Wollebaek (2001) et de Stern (2000) soulignent la pertinence de la prise en compte du contexte social pour comprendre la conduite écologique du citoyen. Nous pouvons retrouver ces aspects (pression sociale, sentiment d'obligation morale, normes, sentiment d'efficacité,...) dans les modèles

théoriques présentés (TAN, TCP, VBN). Dans cette seconde étude, nous pouvons aussi souligner le rôle clé du contexte social dans les travaux sur les dilemmes sociaux et plus particulièrement le rôle de la coopération des différents acteurs impliqués. Des facteurs tels que l'attente concernant la coopération des autres (e.g. Poppe & Zwicker, 1996) ou l'efficacité perçue (e.g. Kerr, 1996) peuvent influencer la coopération de l'individu, qui se manifeste à travers un comportement écologique. Gärling, Biel et Gustafsson (2002) accordent également de l'importance au contexte social.

H9 : On s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer la perception du contexte social.

Justification de l'hypothèse : Cette hypothèse fait référence au modèle proposé pour l'échantillon « centre commercial » de l'étude 1. Il semble important ici de rappeler que la corrélation observée entre les deux variables est négative. Ainsi, plus les représentations du monde sont importantes, c'est-à-dire écocentriques, moins le contexte social est perçu comme favorable lors de l'étude 1. Si au contraire, les représentations du monde liées à l'environnement sont plutôt anthropocentriques (peu marquées), la perception du contexte social est plus favorable. De même, comme la première étude semble indiquer, le comportement écologique semble reposer soit plutôt sur un raisonnement individuel soit plutôt sur un raisonnement social.

H10 : On s'attend à ce que la perception du contexte social contribue à expliquer la perception du contexte physique.

Justification de l'hypothèse : Comme l'hypothèse précédente, cette hypothèse repose sur les résultats de l'échantillon « centre commercial » (étude 1). Une explication de cette relation pourrait être qu'une perception favorable du contexte social rend l'adoption de comportements proenvironnementaux, en l'occurrence des comportements liés à la gestion des déchets, plus pertinente aux yeux de l'individu et le contexte physique devient plus intéressant. En effet, si l'individu perçoit que d'autres employés réalisent des gestes écologiques dans les conditions physiques données, cela témoigne de la faisabilité des gestes dans ces conditions et implique une dimension normative, de pression sociale qui pourrait rendre l'individu plus attentif au contexte physique et diminuer les barrières en termes d'exigences relatives à ce contexte.

2.2.5. Hypothèse générale relative à l'ajustement des modèles

H11 : On s'attend à ce que le modèle « individuel » soit plus adapté pour rendre compte du comportement de gestion des déchets au travail que le modèle « social ».

Justification de l'hypothèse : Les résultats de l'étude 1 conduisent à proposer le modèle « individuel » pour les échantillons « entreprise » et « université » tandis que le modèle « social » ressort pour l'échantillon « centre commercial ». L'étude 2 est conduite auprès d'un échantillon issu de différentes entreprises. Par conséquent, l'échantillon devrait présenter des caractéristiques proches de l'échantillon « entreprise » de l'étude 1 et le modèle explicatif pour l'échantillon « entreprise », à savoir le modèle « individuel », devrait convenir davantage aux données de l'étude 2.

3. Méthodologie

3.1. Participants

L'échantillon est composé de 72 personnes travaillant dans des entreprises de secteurs divers (industriel, commercial, hôtelier, restauration). Au total, dix-sept entreprises différentes ont participé. Ces entreprises ont néanmoins des points en commun puisqu'elles ont toutes mis en place des démarches de développement durable et font toutes appel à une même entreprise proposant un système précis pour le tri des déchets. De même, elles sont toutes localisées dans un même département de l'ouest de la France. Les participants sont âgés de 19 à 66 ans avec une moyenne de 39 ans (écart-type = 10.42). L'échantillon est composé de 44.4% de femmes et de 54.2 % d'hommes. Une personne n'a pas renseigné son sexe.

3.2. Matériel et procédure

3.2.1. Procédure

Cette étude est menée en partenariat avec des acteurs du développement durable et notamment une entreprise proposant un service de recyclage aux entreprises. Toutes ses entreprises clientes sont informées dans un premier temps de cette étude et invitées à prendre contact avec le chercheur (par simple clic sur une case dans le formulaire transmis par mail) pour obtenir plus d'informations sur le déroulement de l'étude.

Toutes les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour l'étude, sont ensuite contactées par mail par le chercheur. Ce dernier propose, en fonction des préférences et des disponibilités

des personnes, soit de fixer un rendez-vous afin de présenter le questionnaire (cf. annexe 6, p.277) et l'étude de manière générale, soit d'envoyer le lien pour le questionnaire en ligne et/ou un document word avec le questionnaire. Selon le choix des individus, le chercheur convient d'un rendez-vous, sur place ou par téléphone, ou il envoie le lien d'accès au questionnaire avec quelques explications. La diffusion du questionnaire au personnel de l'entreprise est décidée et effectuée par l'entreprise même.

3.2.2. Matériel : Les mesures du questionnaire de l'étude 2

L'échelle NEP mesurant les croyances environnementales

Pour cette deuxième étude, la même version de l'échelle NEP a été utilisée que pour l'étude précédente.

Les échelles contextuelles

Trois échelles contextuelles ont été élaborées pour cette étude. L'échelle concernant le contexte social ainsi que celle relative au contexte physique ont été à la fois complétées et modifiées. De cette manière, on cherche à répondre aux limites de la mesure précédente et à adapter les échelles aux besoins de l'étude puisque celle-ci est centrée sur un seul type de comportement proenvironnemental contrairement à la première étude.

Un ensemble de treize items rend compte de la perception du contexte sociale. Les items traitent des comportements des collègues de travail (e.g. « Mes collègues trient leurs déchets pendant leurs pauses (gobelets etc.) ») ainsi que de leur perception/position vis-à-vis des initiatives de l'entreprise (e.g. « Mes collègues apprécient les initiatives de l'entreprise concernant le tri des déchets. »). Parmi les items, quatre sont formulés de manière négative.

Le contexte physique est abordé à l'aide de sept items. Ces derniers concernent uniquement le dispositif de tri au sein de l'entreprise (e.g. « Je ne dispose pas d'un dispositif de tri dans les lieux de repos/pause. »). Un aspect nouveau a été introduit dans cette échelle par l'item « Le système de tri est propre et esthétique ». Un seul item de cette échelle est formulé négativement.

Une troisième échelle liée au contexte a été élaborée afin d'intégrer la perception du contexte organisationnel. Cet ensemble comprend dix-sept items dont cinq sont formulés négativement. Ces items abordent différents aspects du contexte organisationnel, notamment l'implication de la direction dans les démarches (e.g. « La direction est très impliquée dans la

mise en œuvre du tri. »), les motivations de la direction (e.g. «Pour la direction de l'entreprise, l'obtention d'une certification par une norme telle que l'ISO 14001 ou l'adoption d'un Agenda 21 est valorisante. ») et l'intégration des employés dans les démarches (e.g. «Chaque membre de l'entreprise peut suggérer de nouvelles démarches ou des améliorations des démarches existantes.»).

Chacun de ces trois ensembles d'items est évalué sur une échelle de type Likert en cinq points allant de 1 = pas du tout d'accord à 5 = tout à fait d'accord. Pour les items formulés négativement, l'échelle est inversée lors de la saisie des données de sorte qu'un score élevé renvoie toujours une perception plus favorable du contexte. Ainsi, les scores globaux obtenus pour les différentes variables contextuelles permettent de rendre compte d'une perception du contexte favorable ou défavorable à la mise en place des conduites proenvironnementales.

Les mesures liées à la situation de dilemme commun

Afin de rendre compte de la situation de dilemme commun deux échelles ont été élaborées.

Les deux échelles renvoient à la perception des avantages pour l'entreprise et des avantages personnels. Elles abordent la thématique du tri, et de manière plus générale, la gestion des déchets. Cinq items sont relatifs aux avantages éventuels des démarches de tri pour l'entreprise (e.g. « Adopter des démarches de tri, de recyclage etc. présente des avantages pour l'entreprise parce que cela donne une bonne image de l'entreprise vis-à-vis des médias (opinion publique) et des gens qui vivent ou travaillent dans le quartier où l'entreprise est implantée. »). La perception d'avantages personnels est prise en compte à l'aide de quatre items (e.g. « Personnellement, cela me permet de contribuer à la protection de l'environnement dans lequel je vis. »).

Les items des deux échelles sont évalués sur une échelle de type Likert en cinq points allant de 1 = pas du tout d'accord à 5 = tout à fait d'accord avec un inversement des valeurs pour les items formulés négativement. Plus le score est élevé plus les avantages sont perçus comme conséquents.

Les échelles comportementales

Les échelles comportementales sont également centrées sur la gestion des déchets. L'échelle de sept items liée aux gestes dans le contexte de travail reste assez générale concernant les différentes matières triées en raison de la variabilité de ces matières en

fonction des entreprises (« Dans le cadre de l'entreprise je trie le papier et les cartons. » et « Dans le cadre de l'entreprise je trie tous les autres déchets que l'entreprise propose de recycler. »). D'autres aspects tels que l'évitement de la production de déchets (e.g. « Dans le cadre de l'entreprise j'évite toute consommation non nécessaire (impressions, chutes dans les ateliers,...). ») et l'attention accordée aux informations concernant la gestion des déchets par l'entreprise sont également évoqués (e.g. « Dans le cadre de l'entreprise je lis attentivement les informations sur la gestion des déchets de l'entreprise. »). De même, trois des sept items sont formulés négativement.

La seconde échelle comportementale concerne les comportements de gestion des déchets au domicile. Elle est constituée par un ensemble de douze items dont deux sont inversés. Ces items sont plus différenciés en termes de matières triées (e.g. « Dans le cadre de ma vie privée, je trie les canettes et les boîtes de conserves. »). L'échelle comporte également quelques items relatifs à la consommation responsable (e.g. « Dans le cadre de ma vie privée, j'utilise des piles ou batteries rechargeables. »).

Pour chaque échelle, les individus indiquent sur une échelle de type Likert en cinq points à quelle fréquence ils effectuent les différents comportements. Sachant que ici, 1 = jamais et 5 = toujours. Plus le score global calculé pour chaque échelle comportementale est élevé, plus l'individu rapporte de conduites écologiques.

Les questions sociodémographiques

Le questionnaire se termine par quelques questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques des individus. Elles ont pour objectif de recueillir certaines informations susceptibles d'avoir un impact sur les réponses des participants. De plus, elles permettent de décrire les échantillons. Il s'agit de questions classiques concernant l'âge, le sexe, la profession, le niveau d'étude, le lieu et le type d'habitation ainsi que l'ancienneté sur le lieu de travail. A ces questions s'ajoutent deux questions qui concernent le dispositif de tri de la commune de résidence ainsi que l'appartenance à une organisation de protection de l'environnement. Cette partie se termine par des remerciements adressés aux participants.

3.3. Variables

3.3.1. Les variables dépendantes

Pour cette deuxième étude, toutes les variables dépendantes sont mesurées sur une échelle de type Likert en 5 points. Un score est calculé pour chacune d'entre elles.

Ainsi, la variable dépendante « représentation du monde liée à l'environnement » est mesurée par un score de 15 à 75. Les variables contextuelles sont les suivantes :

- perception du contexte physique (score de 7-35)
- perception du contexte social (score de 13-65)
- perception du contexte organisationnel (score de 17-85)

Concernant la situation de dilemme commun, les variables dépendantes sont :

- perception d'avantages pour l'entreprise (score de 5-25)
- perception d'avantages personnels (score de 4-20)

Deux variables dépendantes sont relatives aux comportements de gestion des déchets :

- comportement de gestion des déchets au travail (score de 7-35)
- comportement de gestion des déchets au domicile (score de 12-60)

3.3.2. Les variables contrôlées

Toutes les entreprises qui participent à cette étude ont confié la récupération de leurs déchets triés du moins en partie à la même entreprise de recyclage. Elles ont toutes reçues les mêmes messages, et par conséquent les mêmes informations, au lancement de l'étude. En outre, tous les participants ont répondu au même questionnaire en ligne (à l'exception d'une personne qui a préféré le format papier).

3.3.3. Les variables parasites

Les personnes contactées ont ensuite relayé l'information auprès de leurs personnels. Il est possible que leur manière de présenter le questionnaire ait influencé les réponses des participants.

De plus, le contact avec les entreprises, suite aux premiers échanges par mail, s'est fait soit par téléphone, soit par mail, soit par rendez-vous. Il n'est pas possible d'exclure que cela ait eu une influence sur leur attitude générale envers l'étude. D'autant plus que le choix de l'une ou l'autre modalité de contact peut témoigner d'une plus ou moins grande motivation à participer soi-même et à faire participer son entreprise.

3.4. Hypothèses opérationnelles

3.4.1. Hypothèses opérationnelles communes aux deux modèles

L'hypothèse générale **H1** selon laquelle on s'attend à ce que la perception du contexte physique et du contexte organisationnel contribuent à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail, est opérationnalisée de la manière suivante :

- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte physique et le score du comportement de gestion des déchets au travail.
- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte organisationnel et le score du comportement de gestion des déchets au travail.

L'hypothèse générale stipulant que la perception d'avantages, pour l'entreprise et pour soi-même, contribuent à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail (**H2**) conduit aux hypothèses opérationnelles ci-dessous:

- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception d'avantages pour l'entreprise et le score de comportement de gestion des déchets au travail.
- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception d'avantages personnels et le score de comportement de gestion des déchets au travail.

Concernant l'hypothèse **H3** supposant que la perception du contexte organisationnel contribue à expliquer la perception du contexte physique ainsi que la perception d'avantages pour l'entreprise et pour soi-même, trois hypothèses opérationnelles sont émises :

Premièrement, on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte organisationnel et le score de perception du contexte physique.

Deuxièmement, on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte organisationnel et le score de perception d'avantages pour l'entreprise.

Troisièmement, on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte organisationnel et le score de perception d'avantages pour soi-même.

Selon la quatrième hypothèse générale (**H4**), on s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer la perception du contexte physique, et la perception d'avantages personnels, ce qui conduit aux hypothèses opérationnelles ci-dessous :

- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score des représentations du monde liées à l'environnement et le score de perception du contexte physique.
- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score des représentations du monde liées à l'environnement et le score de perception d'avantages personnels.

3.4.2. Hypothèses opérationnelles relatives au modèle « individuel »

La cinquième hypothèse générale (**H5**) à savoir qu'on s'attend à ce que le comportement de gestion des déchets au domicile contribue à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail nous amène à l'hypothèse opérationnelle selon laquelle on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de comportement de gestion des déchets au domicile et le score de comportement de gestion des déchets au travail.

Selon la sixième hypothèse générale (**H6**), on s'attend à ce que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer le comportement de gestion des déchets au domicile

- On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score des représentations du monde liées à l'environnement et le score de comportement de gestion des déchets au domicile.

Pour l'hypothèse générale **H7** à savoir qu'on s'attend à ce que le comportement de gestion des déchets au domicile contribue à expliquer la perception d'avantages personnels, l'hypothèse opérationnelle suivante est émise : on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de

comportement de gestion des déchets au domicile et le score de perception d'avantages personnels.

3.4.3. Hypothèses opérationnelles relatives au modèle « social »

L'hypothèse générale **H8** qui prévoit que la perception du contexte social contribue à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail, amène à l'hypothèse opérationnelle suivante : On s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte social et le score de comportement de gestion des déchets au travail.

Concernant l'hypothèse générale **H9** qui stipule que les représentations du monde liées à l'environnement contribuent à expliquer la perception du contexte social, l'hypothèse opérationnelle selon laquelle on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation négatif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score des représentations du monde liées à l'environnement et le score de perception du contexte social.

Enfin l'hypothèse générale **H10**, selon laquelle on s'attend à ce que la perception du contexte social contribue à expliquer la perception du contexte physique, se traduit par l'hypothèse opérationnelle ci-après : on s'attend à ce qu'il y ait un coefficient de corrélation positif, ainsi qu'un coefficient de régression significatif entre le score de perception du contexte social et le score de perception du contexte physique.

3.4.4. Hypothèse opérationnelle relative à l'ajustement des modèles

L'hypothèse générale **H11** prévoit que le modèle « individuel » soit plus adapté pour rendre compte du comportement de gestion des déchets au travail que le modèle « social ». Cette hypothèse amène aux hypothèses opérationnelles ci-dessous :

- On s'attend à ce que les indices d'ajustement du modèle « individuel » soient meilleurs que les indices d'ajustement du modèle « social ».
- On s'attend à ce que les coefficients de régression du modèle « individuel » soient plus « pertinents » que ceux du modèle « social ».

4. Analyse des résultats

4.1. Méthodes d'analyse

Les variables dépendantes de cette étude sont toutes qualitatives ordinales. Les réponses sont données sur une échelle de type Likert en plusieurs points. Ainsi, ces réponses qualitatives sous forme de mots sont ensuite transformées en réponses chiffrées. Chaque réponse correspond à un chiffre prédéfini, ce qui permet d'ordonner les réponses. De même, un score global est calculé pour l'ensemble des items qui renvoie à une même variable.

Les valeurs manquantes sont remplacées par la médiane lorsqu'il ne manque qu'une, ou dans des cas exceptionnels, deux réponses pour une même variable. Afin de s'assurer que les réponses manquantes ne soient pas dues à un item en particulier, nous avons vérifié qu'il n'y ait pas un nombre important de réponses manquantes pour un même item.

Une première étape d'analyse des résultats consiste à procéder à des statistiques descriptives. D'abord, nous allons nous assurer de l'homogénéité des échelles à l'aide du calcul de l'alpha de Cronbach pour chaque échelle. En évaluant la corrélation inter-item en les prenant deux à deux, cet alpha permet de mesurer la cohérence interne. Selon les exigences, le seuil d'une bonne cohérence interne varie de $>.60$ à $>.85$, mais généralement un seuil de $>.70$, suggéré par Nunnally (1978), est accepté.

La description des données est faite à partir de la tendance centrale, l'étendue et la dispersion observées pour chaque variable. Pour cela, les mesures les plus courantes ont été retenues, à savoir la moyenne pour la tendance centrale, le minimum et le maximum obtenu pour l'étendue et enfin l'écart-type pour la dispersion. Ces mesures conviennent pour le type de données traité dans cette étude. Cette première étape est réalisée avec le logiciel SPSS.

La deuxième étape comprend les différentes analyses nécessaires pour vérifier les hypothèses et notamment vérifier la pertinence des modèles proposés.

Avant de procéder à l'analyse d'un modèle, il convient de vérifier que les conditions préalables sont respectées. En effet, cette analyse requiert un effectif assez important. Nous pouvons retenir la règle d'au moins 5, mais plutôt 10, participants par variable incluse dans le modèle (Hair, Anderson, Tatham & Black, 1998, cités par Roussel, Durrieu, Campoy & El Akremi, 2002). Il est également judicieux de vérifier en amont qu'il existe des corrélations entre les variables supposées liées dans le modèle. Pour cela, le logiciel SPSS est utilisé. Nous

pouvons noter que, les analyses faites à partir des données brutes, la vérification préalable de la normalité des données n'est pas indispensable (Kline, 2005).

Après ces vérifications préalables, le modèle structural est analysé à l'aide du logiciel AMOS. Ce logiciel permet de tester les relations entre les variables telles qu'elles sont proposées dans le modèle ainsi que de calculer un certain nombre d'indices qui permettent d'évaluer la pertinence d'un modèle. Nous pouvons distinguer trois ensembles d'indices, à savoir des indices absolus d'ajustement du modèle global, des indices « incrémentaux » et des indices de parcimonie.

Afin de vérifier si les relations au sein du modèle proposé sont pertinentes, il convient de regarder les coefficients de régressions observés pour ce modèle. Parmi les principaux indices absolus d'ajustement d'un modèle, nous trouvons le chi-deux et le chi-deux corrigé de Satorra et Bentler (1988, cités par Roussel et al., 2002), le Goodness of Fit Indice (GFI) et l'Adjusted Goodness of Fit Indice (AGFI) de Jöreskog et Sörbom (1984, cités par Roussel et al., 2002), le N critique de Hoelter (1983, cité par Roussel et al., 2002) et le Root-Mean-Square Error of Approximation (RMSEA) de Steiger et Lind (1980, cités par Roussel et al., 2002). L'indice absolu le plus utilisé et le plus important est le chi-deux car il représente le seul indice pour lequel la distribution est connue et pour lequel un test statistique est disponible. Le chi-deux et le chi-deux corrigé sont sensibles à la taille de l'échantillon et ont tendance à rejeter tout modèle pour des échantillons à $N > 200$ et à accepter trop de modèles lorsque $N < 100$. Dans les cas où la multinormalité n'est pas respectée, le chi-deux corrigé se comporte davantage comme un vrai chi-deux (Roussel et al., 2002). Le chi-deux normé permet de réduire la sensibilité de la mesure par rapport à la taille de l'échantillon en divisant le chi-deux par les degrés de liberté (Kline, 2005). Lorsque le chi-deux est significatif, cela signifie que les données observées sont différentes des estimations. Un chi-deux non significatif indique que les données sont compatibles avec le modèle, sachant que cela ne permet pas d'exclure l'éventualité qu'un autre modèle puisse également convenir (Schumacker & Lomax, 1996).

Etant donné la sensibilité du chi-deux à la taille de l'échantillon, il est judicieux de compléter cet indice par d'autres afin de se faire une représentation plus précise du degré d'ajustement du modèle. La prise en compte de plusieurs indices semble d'autant plus importante que tous ces indices présentent des points forts et des points faibles (Roussel et al., 2002).

Le GFI et l'AGFI constituent des mesures de la part relative de la variance-covariance expliquée par le modèle. Dans le cas de l'AGFI, cette mesure tient compte du rapport entre le nombre de variables et le nombre de degrés de liberté. Ces mesures correspondent pour le modèle au coefficient de régression et au coefficient de régression ajusté d'une régression multiple. Contrairement au chi-deux, le GFI/AGFI n'est pas influencé par la taille de l'échantillon. Par contre, la complexité du modèle a un impact sur cet indice. L'ajustement du modèle est généralement considéré comme acceptable lorsque le GFI/AGFI atteint une valeur > 0.90 (Roussel et al., 2002) ou aux alentours de .90 (Schumacker & Lomax, 1996), sachant que la valeur peut se situer entre 0 (pas d'ajustement) et 1 (ajustement parfait) ((Schumacker & Lomax, 1996).

Le N critique de Hoelter est intéressant pour les échantillons à $N < 250$. Pour des échantillons plus grands, il risque d'accepter trop facilement un modèle, voir tous à partir de $N > 500$. Une valeur > 200 indique un ajustement satisfaisant du modèle (Roussel et al., 2002). Enfin, le RMSEA est un indice indépendant à la fois de la taille et de la complexité du modèle. Il rend compte de la différence moyenne, par degré de liberté, à laquelle on peut s'attendre au sein de la population dont est issu l'échantillon (Roussel et al., 2002). Idéalement, le RMSEA est $\leq .05$, ce qui indique que le modèle convient plutôt bien. Pour un RMSEA entre 0.5 et .08, il est généralement convenu que le modèle comporte des erreurs qui restent raisonnables. A partir d'une valeur du RMSEA de .10, le modèle est considéré comme faible (Browne & Cudeck, 1993, cités par Kline, 2005). En général, l'intervalle de confiance à 90% du RMSEA pour la population est également précisé. Pour un bon ajustement du modèle, la limite inférieure de cet intervalle doit être la plus faible possible et $\leq .05$. Selon la limite supérieure fixée, par exemple .10, celle-ci ne doit pas être dépassée pour pouvoir rejeter l'hypothèse d'un faible ajustement du modèle (Kline, 2005).

Les indices « incrémentaux » ou « indices relatifs de comparaison » effectuent une comparaison entre le modèle testé et un « modèle de base », qui correspond généralement à un modèle avec une absence de corrélations entre les variables observées, dit « modèle nul » ou « modèle indépendant » (Bentler & Bonett, 1980). Le Normed Fit Index (NFI) de Bentler et Bonett (1980), le Incremental Fit Index (IFI) de Bollen (1989, cité par Roussel et al., 2002) et le Comparative Fit Index (CFI) (e.g. Bentler, 1989, cité par Roussel et al., 2002) sont tous des indices « incrémentaux » et permettent de couvrir les trois types d'indices « incrémentaux » distingués par exemple par Hu et Bentler (1995, cités par Roussel et al., 2002). En effet, le NFI fait parti du type 1, le IFI représente le type 2 et le CFI est de type 3. Si ces indices sont

tous relatifs au modèle testé (T_m), ils ne tiennent pas tous compte des mêmes renseignements. Ainsi, les indices de type 1 sont fondés sur l'information qui résulte de la statistique optimisée T qui est appliquée pour ajuster le modèle de base T_0 à T_m . Les indices de type 2 et de type 3 se différencient notamment par la distribution du chi-deux. Les premiers se servent de l'information de la valeur attendue de T_m lorsqu'elle suit une distribution centrée du chi-deux, les seconds tiennent compte des valeurs attendues du T_m , du T_0 ou des deux modèles pour une distribution non centrée du chi-deux. Les indices de type 3 utilisent en plus l'information des indices de type 1 (Roussel et al., 2002). Pour l'ensemble des indices incrémentaux une valeur supérieure à 0.9 est considérée comme satisfaisante.

Le NFI correspond à la proportion de la covariance totale entre les variables expliquées par T_m en comparant avec T_0 , autrement dit $NFI = (T_0 - T_m) / T_0$. Cet indice est sensible à la taille de l'échantillon ; pour les petits échantillons, il risque d'être sous-estimé (Roussel et al., 2002).

Le IFI compare le T_m au T_0 en regardant leur manque d'ajustement respectif. A partir de la valeur de cet indice il est possible d'estimer dans quelle mesure, par degré de liberté, le T_m est plus ajusté que le T_0 . Le IFI peut s'écrire de la manière suivante : $IFI = (T_0 - T_m) / (T_0 - ddl_m)$. Cet indice est plus adapté que le TLI, autre indice de type 2, pour les échantillons à effectif réduit ($N < 150$) parce qu'il est moins sensible à la taille de l'échantillon (Roussel et al., 2002).

Enfin, le CFI consiste en une évaluation de la réduction relative du manque d'ajustement à partir de la distribution non centrée du chi-deux du T_m comparée à celle du T_0 . Nous pouvons noter que le CFI permet de palier à une des limites du NFI en prenant en compte la distribution non centrée du chi-deux au lieu de la distribution centrée (Roussel et al., 2002).

Un dernier ensemble d'indices concerne la parcimonie. Ces indices permettent de pondérer le degré d'ajustement d'un modèle par rapport au nombre de paramètres intégrés dans le modèle. Pour cela, le nombre de degrés de liberté est pris en compte, sachant que, plus ce nombre est élevé, plus il devient probable que le modèle soit rejeté car il comporte d'autant plus de dimensions qui représentent un risque de rejet du modèle. Le chi-deux normé de Jöreskog (1969, cité par Roussel et al., 2002) est un indice de parcimonie qui permet à la fois de repérer une éventuelle sur- ou sous-estimation d'un modèle ainsi que le modèle le plus parcimonieux parmi plusieurs modèles. Cet indice convient pour évaluer le degré de parcimonie « absolu » d'un modèle et correspond à T_m/ddl_m (Roussel et al., 2002). Selon

Schumacker et Lomax (1996), une valeur du chi-deux normé entre 1 et 5 correspond à un niveau acceptable pour le modèle. En dessous de 1 l'ajustement du modèle est faible, au dessus de 5, des améliorations du modèle sont requises.

4.2. Fiabilité des échelles

Tableau 15 : La fiabilité des échelles

Echelle	Alpha de Cronbach (standardisé)
NEP	.79
Perception d'avantages pour l'entreprise	.78
Perception d'avantages personnels	.87
Perception du contexte organisationnel	.75
Perception du contexte social	.81
Perception du contexte physique	.81
Comportement de gestion des déchets au travail	.63
Comportement de gestion des déchets au domicile	.77

La fiabilité des échelles s'avère satisfaisante pour les échelles concernant les représentations du monde écologiques, la perception d'avantages, aussi bien pour l'entreprise que personnels, la perception du contexte social et physique ainsi que le comportement de gestion des déchets au domicile (alphas entre .77 et .87).

Pour les échelles de perception du contexte organisationnel et du comportement de gestion des déchets au travail, le retrait de certains items s'est avéré pertinent. Plus précisément, pour l'échelle de perception du contexte organisationnel, l'item 7 et l'item 11 ont été écartés. Par conséquent, l'échelle est désormais composée de 14 items avec un score pouvant se situer entre 14 et 70. Pour l'échelle du comportement de gestion des déchets au travail, l'item 3 a été enlevé, ce qui amène à une échelle de 6 items avec un score pouvant atteindre des valeurs entre 6 et 30.

4.3. Statistiques descriptives

Tableau 16 : Statistiques descriptives de l'étude 2

Variable	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Représentations du monde liées à l'environnement	72	59.14	7.39	33	73
Perception du contexte organisationnel	72	47.65	7.20	29	61
Perception du contexte social	70	42.59	8.05	22	61
Perception du contexte physique	72	28.32	4.67	12	35
Perception d'avantages pour l'entreprise	72	16.97	3.97	5	25
Perception d'avantages personnels	72	16.57	3.12	5	20
Comportement de gestion des déchets au travail	72	19.71	2.64	13	25
Comportement de gestion des déchets au domicile	72	46.07	7.23	19	60

Le score lié aux représentations du monde liées à l'environnement est de 59.14 en moyenne. Ce score varie entre 33 au minimum et 73 au maximum. Avec des valeurs entre 29 et 61, le score de perception du contexte organisationnel est en moyenne de 47.65. Le score de perception du contexte social se situe entre 22 et 61 avec un score moyen de 42.59. Pour la perception du contexte physique le score est de 28.32 en moyenne avec un minimum de 12 et un maximum de 35. Concernant la perception d'avantages pour l'entreprise, un score de 16.97 en moyenne est observé. Le score maximal est de 5 et le score minimale de 25. Pour la perception d'avantages personnels, le score est de 16.57 en moyenne. Il atteint un minimum de 5 et un maximum de 20. Le score de comportement de gestion des déchets au travail se situe entre 13 et 25 avec une moyenne de 19.71. Pour le comportement de gestion des déchets au domicile, le score est en moyenne de 46.07 et varie entre 19 et 60.

4.4. Analyse des modèles

4.4.1. Conditions préalables

Avec 70 participants, la taille de l'échantillon est relativement petite mais suffisante pour tester un modèle avec six prédicteurs et une variable à expliquer. En effet, avec $n=70$, la condition de 10 participants par variable est remplie bien qu'un échantillon plus conséquent aurait été préférable. Une autre condition préalable est l'existence de corrélations entre les variables liées dans le modèle à tester. Nous avons donc procédé à une analyse corrélationnelle.

Tableau 17 : Matrice des corrélations (* $p < .05$; ** $p < .01$)

Variable	RM	AE	AP	CO	CS	CP	CT	CD
Représentations du monde écologique (RM)	-	-	-	-	-	-	-	-
Perception d'avantages pour l'entreprise (AE)	.15 n.s.	-	-	-	-	-	-	-
Perception d'avantages personnels (AP)	.45** p= .000	.33** p= .002	-	-	-	-	-	-
Perception du contexte organisationnel (CO)	.12 n.s.	.46** p= .000	.51** p= .000	-	-	-	-	-
Perception du contexte social (CS)	-.12 n.s.	.29** p= .008	.24* p= .023	.51** p= .000	-	-	-	-
Perception du contexte physique (CP)	.15 n.s.	.28** p= .009	.34** p= .002	.52** p= .001	.37** p= .001	-	-	-
Comportement de gestion des déchets au travail (CT)	.19 n.s.	.23* p= .029	.32** p= .002	.38** p= .001	.24* p= .025	.45** p= .000	-	-
Comportement de gestion des déchets au domicile (CD)	.16 n.s.	-.14 n.s.	.29* p= .008	.01 n.s.	.03 n.s.	.07 n.s.	.45** p= .000	-

De nombreuses corrélations significatives sont observées. Le comportement de gestion des déchets au travail est corrélé de manière significative avec la perception d'avantages pour l'entreprise ($r = .23, p < .05$) et pour soi-même ($r = .32, p < .01$), la perception des différents contextes, à savoir le contexte social ($r = .24, p < .05$), le contexte physique ($r = .45, p < .01$) et le contexte organisationnel ($r = .38, p < .01$) ainsi qu'avec le comportement de gestion des déchets au domicile ($r = .45, p < .01$). Les représentations du monde écologiques n'entretiennent une corrélation significative uniquement avec la perception d'avantages personnels ($r = .45, p < .01$). D'autres corrélations sont constatées entre cette dernière et la perception d'avantages pour l'entreprise ($r = .33, p < .01$), du contexte organisationnel ($r = .51, p < .01$), du contexte social ($r = .24, p < .05$) et du contexte physique ($r = .34, p < .01$). De même, la perception d'avantages personnels s'avère corrélée avec le comportement de gestion de déchets au domicile ($r = .29, p < .01$). En plus des corrélations déjà évoquées avec la perception d'avantages pour l'entreprise, celle-ci s'avère corrélée avec toutes les variables contextuelles ($r = .46, p < .01$ avec le contexte organisationnel ; $r = .29, p < .01$ avec le contexte social ; $r = .28, p < .01$ avec le contexte physique). Par ailleurs, ces variables contextuelles sont toutes corrélées entre elles, avec des coefficients de corrélations supérieurs à .50 entre la perception du contexte organisationnel et la perception du contexte social ($r = .51, p < .01$) et du contexte physique ($r = .52, p < .01$). La corrélation entre ces deux dernières est de $r = .37 (p < .01)$.

La matrice corrélationnelle montre des corrélations significatives pour tous les liens stipulés dans les deux modèles à tester. Par conséquent, cette condition préalable à l'analyse de modèles d'équation structurale est remplie de manière satisfaisante.

4.4.2. Modèle structural « individuel » du comportement de gestion des déchets au travail

Ce modèle se distingue du modèle suivant par la prise en compte du prédicteur « comportement de gestion des déchets au domicile » qui n'est pas intégré dans le deuxième modèle. Ce dernier comprend la « perception du contexte social » en tant que variable prédictrice, ce qui n'est pas le cas du modèle ci-dessous. Il en résulte un ensemble de liens différents.

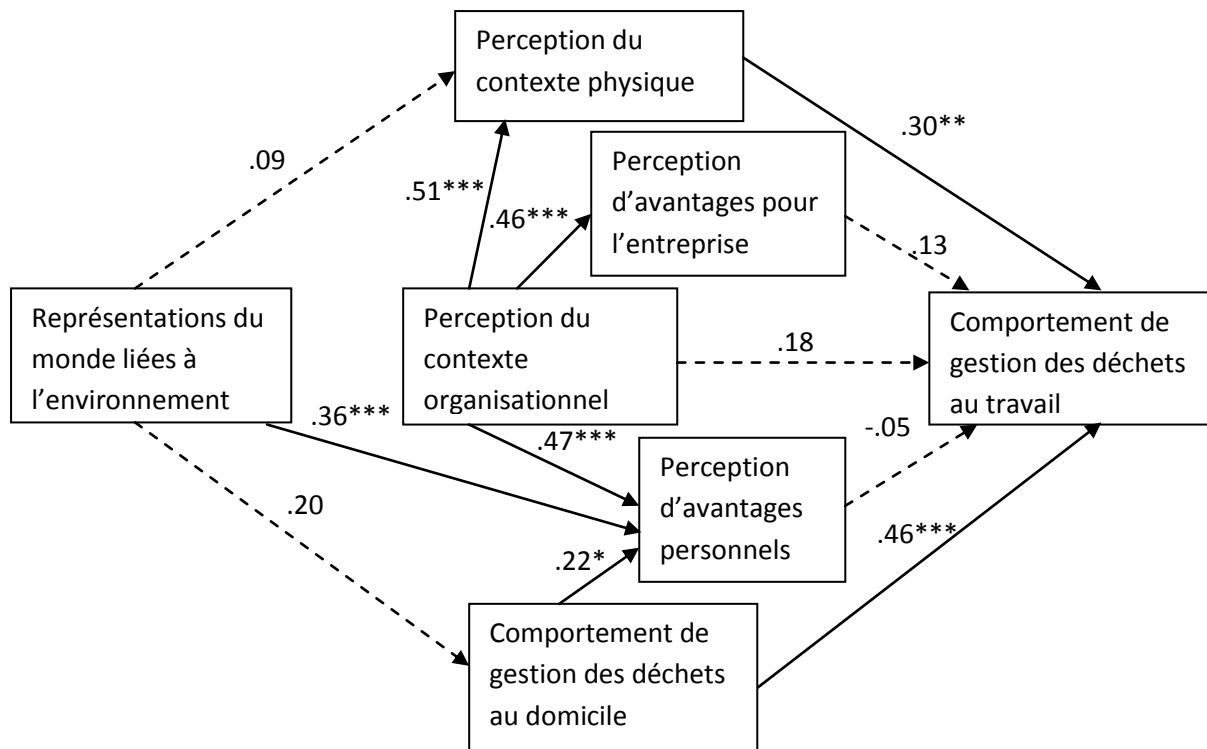


Figure 17 Modèle structural « individuel » des prédicteurs du comportement de gestion des déchets au travail (* $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$)

A partir des coefficients de régression standardisés, deux prédicteurs directs du comportement de gestion des déchets au travail ressortent de l'analyse. Il s'agit du comportement de gestion des déchets au domicile ($r = .46$, $p < .001$) et de la perception du contexte physique ($r = .30$, $p < .01$). Le comportement de gestion des déchets à domicile s'avère aussi un prédicteur de la perception d'avantages personnels ($r = .22$, $p < .05$). Comme la perception d'avantages personnels et d'avantages pour l'entreprise qui ne se révèlent pas prédictrices du comportement de gestion des déchets au travail ($r = -.05$, n.s. et $r = .13$, n.s. respectivement), la perception du contexte organisationnel ne contribue pas à expliquer ce comportement ($r = .18$, n.s.). Par contre, la perception de ce contexte joue un rôle prédicteur pour la perception du contexte physique ($r = .51$, $p < .001$), qui est un prédicteur du comportement de gestion des déchets au travail. La perception du contexte organisationnel est également prédictrice de la perception d'avantages personnels ($r = .47$, $p < .001$) et d'avantages pour l'entreprise ($r = .46$, $p < .001$). Les représentations du monde représentent un prédicteur de la perception d'avantages personnels ($r = .36$, $p < .001$) mais ne sont prédictrices ni du comportement de gestion des déchets au domicile ($r = .20$, n.s.) ni de la perception du contexte physique ($r = .09$, n.s.).

Tableau 18 Les indices d'ajustement pour le modèle structural "individuel"

Indices absolus d'ajustement	
Chi ² (CMIN)	5.96 (p = .74)
Ddl (DF)	9
RMSEA	.000
Intervalles de confiance	LO90 = .000 ; HI90 = .097
GFI	.977
AGFI	.927
Hoelter	197 (.05) ; 252 (.01)
Indices incrémentaux	
NFI	.953
IFI	1.026
CFI	1.000
Indice de parcimonie	
Chi ² normé (CMIN/DF)	.662

Les indices d'ajustement sont plutôt encourageants pour le modèle structural proposé. En effet, aussi bien les indices absolus que les indices incrémentaux et les indices de parcimonie sont favorables pour ce modèle. Le chi-deux est non significatif ($\chi^2 = 5.96$, n.s.) et la valeur .000 du RMSEA est bien inférieure à .05 avec un intervalle de confiance à 90% de .000 à .097 qui respecte bien les limites, aussi bien la limite inférieure ($\leq .05$) que supérieure ($< .10$). Prenant des valeurs de .977 et .927 respectivement, le GFI et l'AGFI dépassent le seuil requis de .90, ce qui témoigne également d'une bonne acceptabilité du modèle proposé. Avec des valeurs de 197 (.05) et 252 (.01) l'indice Hoelter est proche des 200 requises pour une bonne adéquation du modèle mais des valeurs plus élevées semblent préférables. Les indices incrémentaux sont tous supérieurs à .90 (NFI = .953 ; IFI = 1.026 ; CFI = 1.000). Par contre, le Chi² normé se situe avec une valeur de .66 en dessous de l'intervalle souhaitable indiqué par Schumacker et Lomax (1996) et qui comprend une valeur entre 1 et 5.

4.4.3. Modèle structural « social » du comportement de gestion des déchets au travail

Comme indiqué précédemment, ce modèle, reposant notamment sur les résultats obtenus pour l'échantillon « centre commercial » de l'étude 1, inclut la perception du contexte social mais ne tient pas compte du comportement de gestion des déchets en dehors du travail.

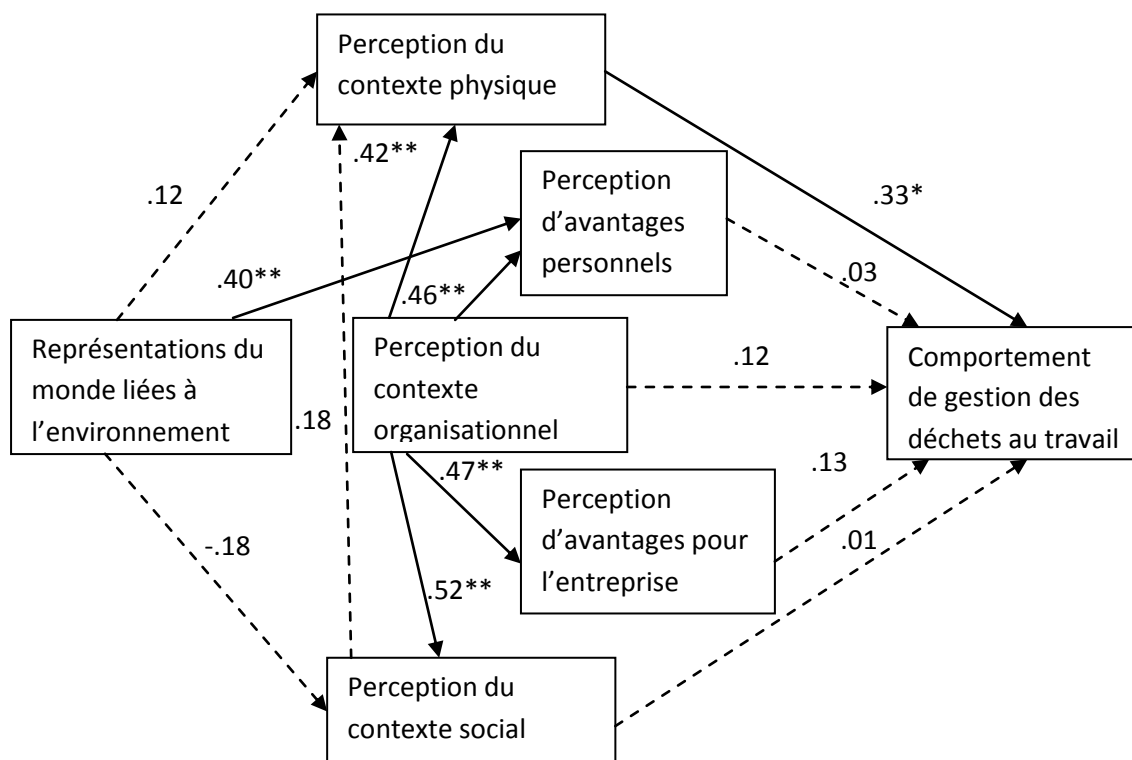


Figure 18 Modèle structural « social » des prédictors du comportement de gestion des déchets au travail (* $p < .01$, ** $p < .001$)

Seulement la moitié des liens prévus par le modèle s'avèrent significatifs. La perception du contexte physique représente le seul prédicteur direct ($r = .33$, $p < .01$) du comportement de gestion des déchets au travail. Cette perception est elle-même influencée par la perception du contexte organisationnel ($r = .42$, $p < .001$) qui ne contribue pas à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail de manière directe ($r = .12$, n.s.). La perception du contexte organisationnel a un impact sur la perception du contexte social ($r = .52$, $p < .001$), la perception d'avantages personnels ($r = .46$, $p < .001$) et d'avantages pour l'organisation ($r = .47$, $p < .001$). Les représentations du monde liées à l'environnement

s'avèrent prédictrices d'une seule variable, à savoir la perception d'avantages personnels ($r = .40, p < .001$).

Tableau 19 Les indices d'ajustement du modèle structural "social"

Indices absolus d'ajustement	
Chi ² (CMIN)	4.194 ($p = .84$)
Ddl (DF)	8
RMSEA	.000
Intervalles de confiance	LO90 = .000 ; HI90 = .082
GFI	.983
AGFI	.940
Hoelter	256 (.05) ; 331 (.01)
Indices incrémentaux	
NFI	.966
IFI	1.033
CFI	1.000
Indice de parcimonie	
Chi ² normé (CMIN/DF)	.524

Pour ce modèle, le chi-deux est non significatif ($\chi^2 = .4194, p = .84$) et le RMSEA de .000, c'est-à-dire nettement en dessous de .05. Le GFI et l'AGFI atteignent des valeurs de .983 et de .940, ce qui les situe à un niveau satisfaisant pour le modèle. De même l'indice Hoelter dépasse la valeur minimale de 200 (Hoelter de 256 (.05) et 331 (.01)).

Au niveau des indices incrémentaux, les trois indices pris en compte vont dans le sens d'un bon ajustement du modèle puisque les valeurs sont supérieures à .90 (NFI = .966 ; IFI = 1.033 et CFI = 1.000). L'indice de parcimonie est faible avec un Chi² de .52 et n'atteint pas la limite inférieure (qui est égale à 1) de l'intervalle requis par Schumacker et Lomax (1996).

5. Discussion

Cette étude avait pour objectif d'approfondir et compléter la première étude en se centrant sur un seul type d'organisation et un seul domaine comportemental, la gestion des déchets et en prenant en compte des prédicteurs potentiels supplémentaires, notamment dans la perspective du paradigme du dilemme commun.

Sur la base d'études antérieures et des résultats de la première étude de cette recherche, deux modèles ont été proposés à l'issue de la première étude et complétés pour la présente étude. Cela a amené à formuler un certain nombre d'hypothèses qui seront discutées ici au vu des résultats obtenus. Nous allons dans un premier temps reprendre la pertinence des différents prédicteurs du comportement de gestion des déchets au travail avant d'aborder dans un second temps la pertinence des deux modèles proposés.

5.1. Les prédicteurs contextuels du comportement de gestion des déchets communs aux deux modèles

5.1.1. La perception du contexte physique et du contexte organisationnel

Conformément à l'hypothèse, la perception du contexte physique s'avère prédictrice du comportement de gestion des déchets au travail et ce aussi bien pour le modèle « individuel » que pour le modèle « social ». Ce résultat vient corroborer le résultat de la première étude qui indiquait un pouvoir explicatif de ce prédicteur pour le comportement proenvironnemental au travail. De même, ce résultat est cohérent avec l'importance accordée au contexte physique par différents auteurs (e.g. Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Ölander & Thøgersen, 1995 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004, Stern, 2000, Van Raaij, 2002) pour expliquer le comportement plus ou moins écologique des citoyens.

Par contre, la perception du contexte organisationnel, bien que corrélée positivement avec le comportement de gestion des déchets au travail tel que stipulé par l'hypothèse, ne contribue pas significativement à expliquer directement ce comportement. L'effet de cette variable semble plutôt indirect, par l'intermédiaire de la perception du contexte physique, confirmant ainsi l'hypothèse concernant la contribution de la perception du contexte organisationnel à l'explication de la perception du contexte physique.

Nous pouvons percevoir à travers ces résultats le rôle clé de la disponibilité des moyens « physiques » pour la mise en place de comportements de gestion des déchets au travail. De

même, les résultats montrent l'importance de l'articulation de la perception de ces aménagements avec la perception d'un contexte organisationnel favorable. Les mesures « physiques » de ce dernier pourraient représenter une sorte d'engagement concret soutenu par une entreprise convaincue de la pertinence de ces mesures et véhiculant une culture organisationnelle favorable. La perception d'un contexte organisationnel porteur de projets de développement durable et qui y accorde de l'importance pour le travail, pourrait motiver les employés à accorder plus d'attention aux moyens mis à leur disposition et les conduire à en percevoir une plus grande efficacité et faisabilité.

L'importance du contexte organisationnel qui a été soulignée par plusieurs auteurs (e.g. Gladwin, Kennelly & Krause, 1995 ; Lee, De Young & Marans, 1995 ; Schelly, Cross, Frnzen, Hall & Reeve, 2011 ; Tudor, Barr & Gilg, 2008), semble confirmée par les résultats obtenus dans la présente étude. En effet, bien que le lien avec le comportement de gestion des déchets au travail soit seulement indirect, les résultats concernant le contexte organisationnel et ses liens avec d'autres variables montrent qu'il semble jouer un rôle central. Nous allons revenir sur ces différentes relations pour chacune des variables liées lors de la discussion des autres résultats les concernant.

5.1.2. Les prédicteurs propres au dilemme commun : la perception d'avantages pour soi et pour l'entreprise

Partant de l'idée, inhérente au paradigme de dilemme commun, que l'individu va tenir compte des avantages pour soi et pour autrui, nous avons émis l'hypothèse que la perception de ces avantages joue un rôle dans la mise en place d'un comportement de gestion de déchets au travail. De même, nous nous attendions à ce que la perception du contexte organisationnel soit prédictrice de la perception d'avantages personnels et pour l'entreprise.

Les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle la perception du contexte organisationnel contribue à expliquer la perception d'avantages pour l'entreprise et pour soi, soutenant ainsi le rôle clé de la perception du contexte organisationnel évoqué précédemment. Ils sont cependant moins compatibles avec l'hypothèse qui prévoit un pouvoir explicatif de la perception d'avantages pour l'entreprise et pour soi sur le comportement de gestion des déchets au travail. En effet, seules des corrélations significatives sont observées. Les coefficients de régression ne sont pas significatifs, par conséquent nous ne pouvons confirmer l'hypothèse formulée à ce sujet.

Suite à ces résultats, nous pouvons nous demander si la prise en compte de ces variables est pertinente dans la mise en place de conduites de gestion des déchets par les employés. Un doute peut également être émis quant à un éventuel effet de désirabilité sociale à ce sujet. Ce dernier point pose aussi la question de la mesure, directe, des avantages perçus. Enfin, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de tenir compte des avantages en tant que mesure relative au dilemme commun. Cette considération des avantages ne se fait peut-être pas de manière aussi explicite, consciente pour l'individu.

5.1.3. Le prédicteur les « représentations du monde liées à l'environnement »

Les représentations du monde liées à l'environnement sont bien corrélées avec la perception du contexte physique et la perception d'avantages personnels comme le prévoit l'hypothèse. Toutefois, le pouvoir explicatif de ces représentations n'est confirmé par une régression significative uniquement pour la perception d'avantages personnels. Comme attendu, des représentations du monde plutôt écocentriques semblent favoriser la perception d'avantages ce qui renvoie d'une certaine manière à une appréciation de la part de l'individu d'un lieu de travail qui est cohérent avec ses croyances environnementales.

Concernant la perception du contexte physique, ces résultats diffèrent des résultats obtenus lors de la première étude ce qui semble témoigner d'une certaine fragilité du lien entre les deux variables. Si nous regardons également les autres prédicteurs potentiels de la perception du contexte physique, à savoir la perception du contexte organisationnel et, pour le modèle « social », du contexte social, nous remarquons que seule la perception du contexte organisationnel ressort comme variable prédictrice.

5.2. Les prédicteurs spécifiques des deux modèles

5.2.1. Le comportement de gestion des déchets au domicile

Comme prévu, le comportement de gestion des déchets au domicile ressort comme un prédicteur du comportement de gestion des déchets au travail. Ce résultat vient corroborer les résultats de Lee, de Young et Marans (1995) dans le domaine du recyclage et de Tudor, Barr et Gilg (2008) pour la gestion des déchets. Effectivement, leurs résultats montrent un impact du comportement au domicile sur celui adopté au travail. Lorsque l'individu a franchi le pas au domicile, qu'il a pris l'habitude des gestes, il semble plus facilement étendre ces comportements au cadre professionnel.

Contrairement aux attentes, les représentations du monde liées à l'environnement ne s'avèrent pas prédictrices du comportement de gestion des déchets au domicile. Ce résultat diffère de ce que les corrélations observées lors de la première étude laissent penser. Nous retrouvons ici la fragilité du lien entre ces deux variables qui ressort de la revue de littérature au sujet des croyances environnementales et leur lien avec les comportements. En effet, tandis que certaines études ont réussi à montrer un lien (e.g. Black, Guppy & Urmetzer, 1997 ; Roberts & Bacon, 1997 ; Scott & Willits, 1994 ; Stern, Dietz & Guagnano, 1995), d'autres n'ont pas mis en évidence une telle relation (e.g. Nooney, Woodrum, Hoban & Clifford, 2003). Nous pouvons également nous demander si cette différence constatée entre les résultats de l'étude 1 et de la présente étude n'est pas liée à la mesure comportementale, générale dans la première étude et spécifique dans la seconde. Derksen et Gartrell (1993) par exemple montrent que la participation au recyclage est surtout expliquée par un contexte physique facilitateur. McKenzie-Mohr, Nemiroff, Beers et Desmarais (1995) ont par ailleurs trouvé que les comportements de recyclage et d'économie d'énergie ne reposent pas sur les mêmes prédicteurs.

En plus de sa contribution à l'explication du comportement de gestion des déchets au travail, le comportement de gestion des déchets au domicile s'avère prédicteur de la perception d'avantages personnels. Le fait de pratiquer ces gestes chez soi semble donc aider à apprécier ces démarches sur le lieu de travail et, d'une manière indirecte, être signe des croyances environnementales sous-jacentes au comportement au domicile malgré l'absence de lien observé avec ces dernières.

5.2.2. La perception du contexte social

La perception du contexte social a joué un rôle important dans l'explication du comportement proenvironnemental de l'échantillon « centre commercial » lors de l'étude 1. Ce constat avait conduit à proposer un second modèle qui intègre la perception du contexte social en tant que prédicteur du comportement de gestion des déchets. Les résultats de la présente étude ne vont pas dans le sens de l'hypothèse posée. Effectivement, bien qu'une corrélation significative soit observée, la perception du contexte social ne s'avère pas prédictrice du comportement de gestion des déchets. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que le contexte social ne représente pas une variable distinctive au sein de l'échantillon, ce qui est cohérent avec l'étude 1 puisque ce contexte n'a contribué à expliquer le comportement écologique au travail pour l'échantillon « entreprise ».

L'hypothèse concernant le lien entre la perception du contexte social et la perception du contexte physique n'est également pas confirmée. Cela appuie encore l'idée que le contexte social ne constitue pas un élément décisif lorsque nous souhaitons comprendre les conduites proenvironnementales, en l'occurrence celles liées à la gestion des déchets, au sein d'une entreprise.

5.3. L'évaluation globale des modèles

Les différents indices pris en compte indiquent un bon ajustement des deux modèles proposés à l'exception de l'indice de parcimonie qui est insuffisant dans les deux cas, puisqu'il ne dépasse pas le seuil inférieur de l'intervalle conseillé. De ce fait, il est difficile de se prononcer plutôt en faveur de l'un ou de l'autre modèle, contrairement à ce qui est prévu par la dernière hypothèse. L'indice de parcimonie est un peu mieux pour le modèle « individuel ». Par contre, l'indice de Hoelter est plus satisfaisant dans le modèle « social ».

Pour comprendre davantage cet état des faits, nous allons regarder de nouveau les liens entre les variables comprises dans chacun des modèles. Nous pouvons constater que les variables les plus importantes sont la perception du contexte physique et la perception du contexte organisationnel, deux variables qui sont communes aux deux modèles. Les deux variables qui distinguent les deux modèles à savoir la perception du contexte social et le comportement de gestion des déchets au domicile jouent des rôles différents.

La perception du contexte social s'avère non prédictive du comportement de gestion des déchets au travail. Nous pouvons toutefois noter qu'un impact non négligeable de la perception du contexte organisationnel sur la perception de ce contexte est constaté. Par ailleurs, la perception du contexte social manque de contribuer de manière significative à la perception du contexte physique. Ces résultats laissent penser que, bien que la perception du contexte organisationnel ait un impact positif sur la perception du contexte social, cette dernière ne joue pas de rôle notable dans la mise en place de conduites de gestion des déchets sur le lieu de travail. Concernant le comportement de gestion des déchets au domicile, les résultats confirment le rôle prédictif de la variable pour le comportement de gestion des déchets sur le lieu de travail. Par conséquent, cette variable semble avoir sa place dans un modèle explicatif du comportement de gestion des déchets au travail.

Devant ces résultats, malgré les indices similaires, le modèle « individuel » semble préférable au modèle « social ». Ce constat est d'ailleurs compatible avec l'hypothèse émise à

ce sujet. Cela vient corroborer le modèle « individuel » pour comprendre les comportements proenvironnementaux en entreprise.

6. Conclusion

6.1. Les prédicteurs du comportement de gestion des déchets en entreprise

Les résultats de la présente étude permettent de faire ressortir, en cohérence avec la première étude, l'importance de la perception du contexte dans la mise en place de démarches de développement durable. Plus précisément, ils indiquent le rôle important de la perception du contexte physique mais aussi du contexte organisationnel. Le contexte social ne représente pas un facteur décisif dans cette étude, ce qui est en accord avec l'idée qui émerge de l'étude 1 à savoir que ce contexte intervient davantage dans les organisations tels qu'un centre commercial, que dans les entreprises.

Il paraît ainsi indispensable pour l'entreprise de proposer un contexte physique propice aux comportements proenvironnementaux mais aussi de montrer son propre engagement sincère dans les démarches en intégrant le développement durable pleinement dans la culture organisationnelle et en montrant l'intérêt de ces démarches et pour l'employeur et pour le travail à proprement dit.

Le poids des variables contextuelles paraît d'autant plus important que les représentations du monde liées à l'environnement n'interviennent que très peu. Par contre, le comportement proenvironnemental au domicile représente un autre prédicteur important du comportement proenvironnemental au travail. De ce fait, connaître le comportement de ses employés au domicile, leurs pratiques et connaissances préalables en termes de gestes écologiques semble un élément intéressant pour les entreprises désireuses de mettre en place des comportements proenvironnementaux. D'autant plus qu'elles pourraient ainsi profiter des expériences et suggestions des individus dans le domaine.

Les résultats obtenus pour le contexte social et pour le comportement proenvironnemental au domicile nous laissent privilégier le modèle « individuel » malgré des indices d'ajustement qui ne permettent pas de départager clairement les deux modèles.

Bien que cette étude ne comporte pas de comparaison entre différents types d'organisation, les résultats soutiennent globalement le modèle élaboré en cohérence avec les résultats pour l'échantillon « entreprise » de l'étude 1. Adapter les démarches en fonction du

type d'organisation et des prédictors potentiels pour le type d'organisation concerné paraît donc une piste intéressante pour améliorer le suivi des démarches.

6.2. La pertinence du paradigme de dilemme commun

En ce qui concerne l'objectif lié à la place du paradigme de dilemme commun dans la mise en place de conduites proenvironnementales en entreprise, les résultats ne permettent pas de mettre en évidence la pertinence de ce paradigme. En effet, la perception d'avantages aussi bien pour soi que pour l'entreprise ne contribue pas à expliquer le comportement de gestion des déchets au travail. Le contexte social, dont nous pouvons aussi supposer un rôle important en lien avec ce paradigme, se montre également non décisif. Seul le contexte organisationnel pourrait ici avoir un lien avec un raisonnement dans le sens d'une conduite plus ou moins coopérative.

De manière générale, nous pouvons nous interroger sur la pertinence du paradigme de dilemme commun pour expliquer les conduites plus ou moins écologiques en entreprise. En effet, si une démarche participative est préconisée pour les démarches de développement durable, cela demande des changements d'habitudes, dont nous savons qu'ils sont souvent difficiles à mettre en place, de la part de la direction mais aussi de la part des employés. L'importance du contexte organisationnel qui ressort des résultats pour la perception du contexte physique et du contexte social peut être un indice d'une orientation des employés en fonction de la position de la direction et notamment de la culture organisationnelle, des intérêts et des valeurs de l'entreprise qui sont véhiculés par les dirigeants, les supérieurs hiérarchiques. Cela correspond plutôt à une organisation hiérarchique classique, autrement dit une situation de dilemme social asymétrique, qu'à une organisation « participative » qui implique plutôt une situation de dilemme social symétrique. Nous pouvons imaginer que l'organisation avec une structure hiérarchique est plutôt vectrice de l'adoption de solutions structurales. Or ces dernières effacent en quelque sorte le dilemme. Ce qui amène à se demander si la culture organisationnelle « traditionnelle » est ancrée, difficile à changer et rend difficile, voire empêche, la mise en place d'une démarche participative qui demande des adaptations de part et d'autre par les supérieurs hiérarchiques et les employés.

6.3. Limites et perspectives

Cette étude comporte une limite majeure, à savoir la taille de l'échantillon qui est assez faible. Cela demande la plus grande vigilance lors de l'interprétation des résultats et

limite la portée de ces derniers. Il est indispensable d'approfondir ces résultats par des recherches supplémentaires avec des échantillons plus conséquents. Toutefois, cette étude donne des pistes intéressantes à explorer lors d'études ultérieures.

La taille de l'échantillon étant liée à une difficulté de mobiliser les entreprises et les employés pour cette étude, il se pose aussi un certain nombre de questions en termes de présentation de l'étude et des outils utilisés. Nous pouvons par exemple nous interroger sur la mise en page des documents, la formulation des questions, la longueur du questionnaire ou encore sur le temps nécessaire pour répondre aux questions.

Une deuxième limite concerne les mesures liées au paradigme du dilemme commun qu'il serait certainement intéressant de revoir ces mesures et de les étudier dans un premier temps indépendamment d'un modèle comprenant également d'autres facteurs.

En tenant compte de la première et de la seconde étude, il serait intéressant de mener une recherche comparative avec des échantillons plus importants et intégrant le contexte organisationnel en tant que prédicteur dans le modèle.

DISCUSSION GÉNÉRALE ET CONCLUSION

1.	Discussion générale	223
1.1.	Le rôle du contexte : la perception du contexte physique et du contexte organisationnel.....	223
1.2.	Les prédictors du comportement proenvironnemental au travail en fonction du type d'organisation	225
1.3.	Le paradigme du commun et les conduites écologiques des employés dans le cadre organisationnel.....	226
2.	Conclusion	227
2.1.	Implications théoriques et pratiques des résultats dilemme	227
2.2.	Réflexions méthodologiques	230
2.3.	Limites.....	231

1. Discussion générale

L'objectif principal de ce travail de thèse était d'étudier les facteurs qui entrent en jeu dans l'adoption d'un comportement proenvironnemental par les employés d'organisations qui mettent en place des démarches de développement durable. Afin de répondre à cet objectif, deux études ont été réalisées. La première étude visait à identifier des prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail en portant un intérêt particulier à la perception du contexte physique et social aux comportements écologiques au domicile et aux croyances environnementales. De plus, une approche comparative de trois types d'organisation a été adoptée. La deuxième étude était centrée sur les conduites de gestion des déchets des employés dans des entreprises. Les modèles testés étaient des prolongements des modèles proposés suite aux résultats de la première étude pour un échantillon « entreprise » en prenant en compte le contexte organisationnel et le paradigme du dilemme commun en tant que prédicteur du comportement proenvironnemental.

Trois points essentiels semblent à retenir des résultats à l'issu de ces deux études. Premièrement nous pouvons souligner l'importance du contexte, et plus particulièrement du contexte physique et du contexte organisationnel. Deuxièmement, au vu des résultats, les prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail semblent dépendre du type d'organisation. Le comportement proenvironnemental au domicile ressort comme prédicteur pour les organisations de type entreprise ou université, le contexte social s'avère important pour les organisations de type centre commercial. Troisièmement, la pertinence du paradigme du dilemme commun et la manière de mesurer les facteurs relevant de ce paradigme dans le cadre d'une organisation soulèvent plusieurs questions et demandent un approfondissement.

1.1. Le rôle du contexte : la perception du contexte physique et du contexte organisationnel

L'importance du contexte physique dans les deux études vient appuyer l'intérêt accordé à ce facteur par un certain nombre d'auteurs (e.g. Gatersleben, Steg & Vlek, 2002 ; Ölander & Thøgersen, 1995 ; Poortinga, Steg & Vlek, 2004, 2009 ; Stern, 2000 ; Van Raaij, 2002) dans le cadre des conduites écologiques du citoyen. Par ailleurs, en ce qui concerne la deuxième étude, centrée sur les conduites environnementales liées à la gestion des déchets, cet impact de la perception du contexte physique est cohérent avec d'autres travaux dans ce domaine (e.g. Barr, 2007 ; Boldero, 1995; Derksen & Gartrell, 1993).

Nous pouvons également remarquer que, dans ces études, le rôle de la perception du contexte semble primer nettement sur celui des croyances environnementales des individus. Les facteurs individuels ne jouent ici un rôle que par le biais des conduites proenvironnementales au domicile. Concernant les résultats de notre deuxième étude, nous pouvons ainsi dire qu'ils vont dans le sens du rôle secondaire joué par l'intérêt accordé à l'environnement dans le domaine du tri des déchets (Derksen & Gartrell ; 1993). De manière plus générale, ces résultats sont cohérents avec le constat que le rôle des variables contextuelles est souvent prévalent par rapport à celui des variables personnelles pour les conduites écologiques (Corraliza & Berenguer, 2000).

Concernant le contexte organisationnel, sa pertinence a déjà été soulevée par plusieurs chercheurs (e.g. Gladwin, Kennelly & Krause, 1995 ; Ramus & Steger, 2000 ; Schelly, Cross, Franzen, Hall & Reeves, 2011 ; Tudor, Barr & Gilg, 2008). Ces auteurs ont pris en compte des variables contextuelles telles que le centre d'intérêt de l'organisation, la culture organisationnelle ou encore la structure organisationnelle. Lors de la première étude, nous retrouvons notamment un impact de la structure organisationnelle par l'intermédiaire du type d'organisation. Pour la deuxième étude, nous avons pu mettre en évidence l'impact d'une mesure globale du contexte organisationnel, englobant différents aspects de ce contexte, au sein des modèles proposés.

Le type d'organisation dans la première étude et le contexte organisationnel dans la seconde étude, montrent l'importance du cadre particulier qui est celui du travail. D'une certaine manière, nous pouvons retrouver ici, et particulièrement dans la relation entre cet aspect organisationnel et le contexte physique, l'importance des considérations liées au travail en lui-même pour le comportement plus ou moins écologique rapporté par les participants. Si nous nous référons à des travaux réalisés récemment par Weiss, Moser et Germann (2006), Tudor, Barr et Gilg (2008) et Lo, Peters et Kok (2012), nous pouvons voir dans l'intérêt accordé aux aspects organisationnels et physiques, un raisonnement en termes d'impact sur l'activité professionnelle (aussi bien par l'impact sur le travail réalisé par l'employé que sur l'organisation en tant que lieu de travail). En effet, ces auteurs mettent tous en évidence que les conséquences perçues pour l'activité professionnelle jouent un rôle primordial dans les conduites proenvironnementales adoptées dans le cadre professionnel.

1.2. Les prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail en fonction du type d'organisation

Les résultats des deux études réalisées dans le cadre de ce travail de thèse mettent en évidence que le comportement proenvironnemental au domicile ainsi que la perception du contexte social sont des prédicteurs potentiels du comportement proenvironnemental au travail. Toutefois, leur pertinence s'avère fonction du type d'organisation lors de l'étude 1 qui comporte une comparaison entre différents types d'organisation.

Bien qu'un seul type d'organisation ait été pris en compte, les résultats de la deuxième étude sont cohérents avec ceux de la première étude. En effet, dans les deux études, pour le type d'organisation « entreprise », le comportement proenvironnemental au domicile ressort comme prédicteur du comportement proenvironnemental au travail tandis que la perception du contexte social ne contribue pas de manière significative à l'explication de ce comportement au travail. Le même constat au sujet de ces prédicteurs est fait pour l'échantillon « université » (pour cet échantillon, la perception du contexte social n'entretient même aucune corrélation avec les autres variables). Nous pouvons remarquer que le seul cas où le contexte social constitue une variable prédictrice du comportement proenvironnemental au travail est l'échantillon « centre commercial ». Le rôle des comportements proenvironnementaux au domicile mis en évidence dans les deux études est cohérent avec des travaux antérieurs (e.g. Lee, De Young & Marans, 1995 ; Tudor, Barr & Gilg, 2008). L'importance du contexte social a été montrée par Olli, Grendstad et Wolleback (2001) par exemple.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer le fait que la perception du contexte social ne joue pas un rôle plus important dans la présente recherche. D'une part, la perception du contexte social s'avère la plus explicative pour l'échantillon où le score lié à cette variable est le plus faible. Nous pouvons donc nous demander si cette variable n'entre pas en compte seulement lorsqu'elle peut constituer un élément critique, un frein potentiel. D'autre part, nous pourrions d'une certaine manière regrouper le contexte organisationnel et le contexte physique sous les « conditions de travail ». Dans ce sens, nous pouvons nous demander si, dans une situation de travail, ces éléments ne primeraient pas sur les autres aspects. Cette explication serait d'ailleurs compatible avec les travaux, présentés précédemment, qui montrent le rôle clé de l'activité professionnelle dans la mise en place ou non de conduites écologiques (Lo & al., 2012 ; Tudor & al., 2008 ; Weiss & al., 2006). Enfin

une autre explication, toujours en lien avec la situation particulière qui est celle du travail, pourrait provenir du paradigme du dilemme commun qui sera justement discuté ci-après.

1.3. Le paradigme du dilemme commun et les conduites écologiques des employés dans le cadre organisationnel

Plusieurs chercheurs (e.g. Hardin, 1968 ; Vlek & Keren, 1992) ont souligné l'intérêt du paradigme du dilemme social pour aborder les problèmes environnementaux et les comportements écologiques. D'autres (e.g. Mannix, 1991, 1993 ; Wilke, van Dijk, Morel, Monnikhof & Zandvliet, 1996) ont montré que ce paradigme est également adapté pour des comportements développés dans le cadre organisationnel. Par conséquent, intégrer ce paradigme dans la deuxième étude semblait pouvoir contribuer à une meilleure compréhension des comportements proenvironnementaux au travail.

Toutefois, nous ne sommes pas parvenus à montrer la pertinence de ce paradigme dans notre deuxième étude. Cela pourrait s'expliquer par des problèmes d'ordre méthodologique. En effet, une mesure directe de la perception d'avantages n'est peut être pas adaptée pour rendre compte du dilemme commun. Il pourrait être intéressant d'adopter une démarche qualitative dans une prochaine étude pour repérer d'autres possibilités de mesure. En tenant compte de la perception du contexte social et du contexte organisationnel qui paraissent également intéressants pour analyser les résultats dans la perspective du dilemme commun, des arguments théoriques peuvent être soumis à réflexion. Nos échantillons semblent quelque peu différents de ceux étudiés par Mannix (1991, 1993) et Wilke, van Dijk, Morel, Monnikhof et Zandvliet (1996). Nous pouvons penser que leurs participants avaient un rôle beaucoup plus actif dans les prises de décisions quant à la répartition des ressources et les actions à mener que les participants de cette recherche. La situation de dilemme se présentait différemment pour les participants de Mannix (1991, 1993) et Wilke et al. (1996), avec une marge de manœuvre plus importante. Dans les deux études menées dans le cadre de cette thèse, les participants sont plutôt mis devant le fait des décisions prises par les supérieurs hiérarchiques et ont principalement à décider s'ils acceptent de suivre ces décisions et de quelle manière ils le font. Comme nous avons déjà pu l'évoquer, nous pouvons nous demander si, dans le cadre d'une organisation, les solutions structurales face à un dilemme ne sont pas toujours beaucoup plus utilisées qu'une démarche participative. Or, les solutions structurales apportent une sortie du dilemme en « supprimant » son existence. A l'inverse, une démarche participative invite les individus à s'impliquer plus activement face à un dilemme donné. Si la démarche

participative répond davantage aux démarches de développement durable et représente la démarche recherchée dans ce domaine, les solutions structurales comportent certains avantages pour l'organisation et les employés. Elles sont moins coûteuses en temps, demandent moins d'implication personnelle de la part des employés et sont plus confortables pour les supérieurs hiérarchiques puisqu'ils n'ont pas à céder une part de leur pouvoir. Les solutions structurales sont plus dans les habitudes d'une organisation hiérarchique classique et ne mettent pas en cause le rôle de chacun.

Enfin, il semblerait intéressant d'étudier la pertinence de ce cadre théorique auprès d'un échantillon « centre commercial » puisque la perception du contexte social s'est avérée prédictrice du comportement proenvironnemental pour ce type d'organisation. De plus, sa structure se distingue d'une certaine manière de la structure habituelle d'une organisation.

2. Conclusion

Dans ce travail de thèse nous nous sommes intéressés à la participation des employés aux démarches de développement durable dans les organisations et, plus particulièrement, à leurs comportements proenvironnementaux. Ces comportements sur le lieu de travail ont fait l'objet de relativement peu d'études en psychologie, et nous trouvons encore moins d'études comparatives de différents types d'organisation. De même, le paradigme du dilemme commun a été peu investi par la recherche dans le domaine des comportements écologiques au sein des organisations. Par conséquent, les résultats de cette recherche sont susceptibles de présenter un intérêt en termes d'implications théoriques et pratiques mais aussi méthodologiques notamment en termes de prédicteurs potentiels et de leurs articulations sous forme de modèle. Outre cet intérêt, cette recherche comporte toutefois aussi des limites.

2.1. Implications théoriques et pratiques des résultats

Chacun des trois points abordés au niveau de la discussion générale présente de l'intérêt aussi bien d'un point de vue théorique que pratique.

Concernant le premier point, les résultats suggèrent que la recherche au sujet des démarches de développement durable sur le lieu de travail, devrait accorder une attention particulière au contexte dans lequel le comportement est réalisé et à ses différentes facettes. De plus, il semble pertinent de ne pas se limiter aux facteurs explicatifs liés à l'environnement mais d'intégrer aussi pleinement l'intérêt en termes d'activité professionnelle dans les études

des conduites écologiques au travail. Si ces pistes de recherche ont déjà été indiquées d'une certaine manière dans des travaux antérieurs, les résultats de la présente recherche appuient leur pertinence. Ils apportent notamment une comparaison entre différents types d'organisations qui souligne le rôle du contexte physique indépendamment du type d'organisation et les différences liées au cadre organisationnel entre organisations. L'articulation entre les deux facteurs contextuels permet d'enrichir les réflexions sur les comportements proenvironnementaux au travail.

D'un point de vue pratique, l'importance des deux variables contextuelles et leurs articulations montrent le rôle crucial de la manière de présenter les démarches mais aussi, et surtout, cela indique l'importance de faire des démarches de développement durable une partie intégrante de la culture organisationnelle, des intérêts affichés,... Il faudrait que les démarches aient un caractère de priorité pour l'organisation, particulièrement si l'organisation souhaite dépasser le stade d'une « simple démarche environnementale » pour adopter une démarche de développement durable avec ses trois dimensions. De plus, il paraît important de mettre en avant des arguments qui permettent aux employés de percevoir l'intérêt de ces démarches pour leur activité professionnelle.

Au sujet du deuxième point, nous pouvons retenir que, aussi bien pour la recherche que pour l'application sur le terrain, il ne semble pas y avoir un modèle unique, valable pour tout type d'organisation, mais au moins deux modèles distincts du comportement proenvironnemental des employés au travail. Pour la recherche, cela implique premièrement d'être vigilante lors du choix du terrain, du type d'organisation et des prédicteurs. Deuxièmement, cela montre l'importance des caractéristiques de l'organisation, un point qui mérite d'être approfondi par des recherches dans l'avenir. En effet, ici, le lien est principalement fait avec la structure particulière d'un centre commercial, les différentes directions des enseignes impliquées et le manque de visibilité des démarches des autres membres du centre. Toutefois, il serait intéressant de creuser davantage cette question. D'ailleurs, lors de la deuxième étude, le contexte organisationnel a été appréhendé à l'aide d'une mesure globale qui englobe un ensemble d'éléments liés à ce contexte. Effectivement, il s'est avéré que l'échelle globale obtenait une bonne consistance interne. Néanmoins, il pourrait être pertinent de distinguer des sous-dimensions afin de mieux cerner le rôle joué par différents aspects du contexte organisationnel.

En ce qui concerne les conséquences pratiques, ces résultats permettent d'attirer l'attention des organisations sur des prédicteurs particuliers en fonction du type

d'organisation. Il paraît par exemple pertinent pour les entreprises ou des organisations publiques telles qu'une université, de s'intéresser aux comportements proenvironnementaux que leurs employés ont déjà l'habitude d'appliquer à leur domicile. Nous pouvons imaginer que les freins face à un comportement proenvironnemental à mettre en place au travail sont moindres si l'individu a déjà l'habitude de le réaliser au domicile. Ces comportements pourraient servir en quelque sorte de porte d'entrée pour d'autres comportements proenvironnementaux au travail.

Le troisième point concernant le paradigme du dilemme social, et plus particulièrement du dilemme commun, pose deux grandes questions qui méritent d'être investies par des recherches. Premièrement, des études ont montré la pertinence de ce paradigme dans le domaine des conduites proenvironnementales du citoyen. Toutefois, il ne semble pas possible d'étendre ce constat au contexte professionnel. Nous avons vu que, dans le paradigme du dilemme social, un rôle important revient aux caractéristiques de la situation, or, celles-ci diffèrent sur au moins deux points entre le contexte professionnel et le contexte privé. En effet, au travail, des intérêts professionnels semblent primer sur les considérations écologiques et les individus se trouvent insérés dans une structure hiérarchique au lieu d'être à un niveau égal. Ces éléments ressortent comme des éléments clés dans la présente recherche à travers les variables prises en compte, et nous pouvons souligner leur intérêt pour des recherches ultérieures. En particulier, il serait intéressant d'étudier l'articulation entre intérêts professionnels et écologiques et/ou de comparer entre des organisations (d'un même type) en fonction de l'approche structurale ou participative adoptée. Deuxièmement, comme évoqué précédemment, des recherches concernant les variables à prendre en compte et la manière de les mesurer semblent importantes. Notamment, il s'agirait de trouver des alternatives aux situations expérimentales souvent utilisées dans l'étude du paradigme du dilemme social. En effet, la démarche expérimentale semble peu adaptée pour le contexte organisationnel.

Pour les organisations, le paradigme de dilemme commun paraît intéressant lorsqu'elles souhaitent adopter une démarche participative ou au niveau d'un comité chargé des démarches de développement durable par exemple. Pour des mesures s'approchant de solutions structurales, ce paradigme s'avère moins pertinent. Cependant, les démarches de développement durable impliquent l'adoption d'une démarche participative. Nous pouvons penser que, au fil du temps, les organisations vont de plus en plus tendre vers une intégration des trois dimensions du développement durable et l'adoption d'une démarche participative. A ce moment là, le paradigme du dilemme commun pourrait s'avérer utile pour comprendre les

freins et les leviers des comportements proenvironnementaux au travail et pour adapter les démarches.

2.2. Réflexions méthodologiques

Un autre point, d'ordre méthodologique, mérite également d'être discuté. En effet, une difficulté majeure de ce travail de thèse s'est trouvée liée au recueil des données. Il n'a, avant tout, pas été évident de trouver des organisations qui acceptent de participer aux études. Ensuite, pour les organisations qui ont accepté de participer, le taux de réponses parmi les employés était généralement faible.

Face à ce constat, nous pouvons nous interroger sur la collaboration entre la recherche et les organisations, autrement dit, entre la recherche et le terrain. Si une démarche commune des deux acteurs semble bénéfique pour les deux par les apports théoriques et pratiques qu'elle est susceptible de générer, elle leur demande aussi un certain nombre d'efforts. En effet, elle demande aussi bien aux chercheurs qu'aux interlocuteurs organisationnels de faire preuve d'une certaine ouverture envers un monde assez différent du leur. De plus, les exigences des uns et des autres en temps, confidentialité, productivité et éthique requièrent une adaptation réciproque.

Par exemple, les organisations sont plutôt demandeuses de connaissances et de suggestions d'applications « clé en main » mais elles ne sont pas forcément intéressées par la participation à des études longues (sur des mois voir des années) et coûteuses par le recueil de données qu'elles nécessitent. A l'inverse, les chercheurs ont tendance à proposer des outils et des méthodologies qui correspondent à leurs interrogations de recherche et aux exigences propres à la recherche mais qui peuvent se montrer peu adaptés au terrain « organisation ». Les entretiens sont généralement assez coûteux en temps et les questionnaires sont souvent trop longs, trop sobres dans leur présentation et trop compliqués. En bref, ils demanderaient un effort de mise en page et d'adaptation à l'utilisateur (sans perdre de vue la crédibilité, le sérieux de la recherche). Une collaboration entre les chercheurs et les organisations, à la fois pour élaborer des outils adaptés aussi bien aux exigences scientifiques qu'aux exigences du terrain, mais aussi pour les apports en termes de recherche et d'applications concrètes, pourrait être enrichissant pour les deux acteurs.

Enfin, nous pouvons noter que, si les mesures du paradigme de dilemme commun demandent à être améliorées, les échelles utilisées pour rendre compte des différents contextes, en particulier dans la seconde étude, ont montré une bonne consistance interne.

2.3. Limites

Cette recherche présente une limite majeure, à savoir la taille des échantillons. Bien que suffisante pour effectuer les traitements statistiques, il aurait été préférable d'avoir des échantillons plus importants, d'autant plus que l'objectif était de tester des modèles avec un ensemble de facteurs.

Outre les raisons méthodologiques, il paraît important de noter ici le contexte économique dans lequel cette recherche s'est déroulée, afin d'expliquer ces faibles effectifs. Effectivement, la recherche d'organisations a débuté peu avant la crise économique actuelle. Cette dernière a amené des organisations, qui avaient initialement donné leur accord pour participer, à renoncer à leur participation en raison des préoccupations économiques, voire même de chômage technique. D'autres organisations qui ont été sollicitées par la suite ont également préféré refuser en raison de la situation de crise.

Une autre lacune de cette recherche qui demande à être étudiée, est constituée par la mesure des facteurs liés au paradigme du dilemme commun comme cela a été évoqué à plusieurs reprises. De même, nous ne pouvons exclure que les effets des types d'organisation soient également liés à d'autres caractéristiques de l'organisation. Les résultats de la seconde étude viennent soutenir le modèle pour une entreprise en montrant qu'il s'avère plus pertinent que le modèle retenu pour un autre type d'organisation. Malgré cela, il conviendrait d'inclure davantage de variables liées aux caractéristiques des différentes organisations et de contrôler plus de facteurs organisationnels que cela a pu être le cas dans la présente étude.

Pour conclure nous pouvons dire que cette recherche a permis d'identifier des prédicteurs du comportement proenvironnemental au travail communs et spécifiques à différents types d'organisation. Plus précisément, elle a souligné l'importance du contexte physique et organisationnel (mesure en tant que variable indépendante ou en tant que prédicteur au sein d'un modèle). De même, elle a confirmé le rôle du comportement écologique au domicile pour les organisations de type entreprise et université, ainsi que du rôle de la perception du contexte social pour les centres commerciaux. Elle montre donc l'importance d'adapter le modèle théorique et les démarches concrètes au type d'organisation. Ainsi, elle ouvre des pistes intéressantes en termes de recherche et d'applications sur le terrain. Mais elle montre aussi les efforts encore nécessaires pour comprendre la place du paradigme du dilemme commun lorsque nous souhaitons comprendre les conduites

écologiques au travail, ainsi que pour trouver et élaborer les outils adaptés au terrain « organisation ».

BIBLIOGRAPHIE

- Aggeri, F., Pezet, E., Abrassart, C., & Acquier, A. (2004). *L'entreprise à l'épreuve du développement durable : Une analyse comparative des pratiques des entreprises en matière de développement durable*. Retrieved may 27th, 2008, from <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12393>
- Aggeri, F., Pezet, E., Abrassart, C., & Acquier, A. (2005). *Organiser le développement durable : expériences des entreprises pionnières et formation de règles d'action collective*. Paris : Vuibert.
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). *Understanding attitudes and predicting social behavior*. New Jersey: Prentice-Hall.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179-211.
- Allison, S. T., McQueen, L. R., & Schaerfl, L. M. (1992). Social decision making processes and the equal partitionment of shared resources. *Journal of Experimental Social Psychology*, 28(1), 23-42.
- Allison, S. T., & Messick, D. M. (1990). Social decision heuristics in the use of shared resources. *Journal of Behavioral Decision Making*, 3(3), 195- 204.
- Ambourgey, J. W., & Thoman, D. B. (2012). Dimensionality of the New Ecological Paradigm: Issues of factor structure and measurement. *Environment and Behavior*, 44(2), 235-256.
- Andersson, L., Shivarajan, S., & Blau, G. (2005). Enacting ecological sustainability in the MNC: A test of an adapted value-belief-norm framework. *Journal of Business Ethics*, 59(3), 295–305.
- Andersson, L. M., & Bateman, T. S. (2000). Individual environmental initiative: Championing natural environmental issues in U.S. business organizations. *Academy of Management Journal*, 43, 548–570.
- Armitage, C. J., & Conner, M. (1999). The theory of planned behaviour: Assessment of predictive validity and 'perceived control'. *British Journal of Social Psychology*, 38, 35–54.

- Armitage, C. J., & Connor, M. (2001). Efficacy of the theory of planned behaviour : a meta-analytic review. *British Journal of Social Psychology*, 40, 471-499.
- Au, W. T., & Kwong, J. Y. Y. (2004). Measurements and effects of social-value orientation in social dilemmas: a review. In R. Suleiman, D. V. Budescu, I. Fischer, & D. M. Messick (Eds.), *Contemporary psychological research on social dilemmas* (pp.71-98).Cambridge: Cambridge University Press.
- Bamberg, S. (2003). How does environmental concern influence specific environmentally related behavior? A new answer to an old question. *Journal of Environmental Psychology*, 23(1), 21-32.
- Bamberg, S., Ajzen, I., & Schmidt, P. (2003). Choice of travel mode in the theory of planned behavior: the roles of past behavior, habit, and reasoned action. *Basic and Applied Social Psychology*, 25, 175-187.
- Bamberg, S., Hunecke, M., & Blöbaum, A. (2007). Social context, personal norms and the use of public transportation: two field studies. *Journal of Environmental Psychology*, 27(3), 190-203.
- Bamberg, S., & Möser, G. (2007). Twenty years after Hines, Hungerford, and Tomera: A new meta-analysis of psycho-social determinants of pro-environmental behaviour. *Journal of Environmental Psychology*, 27(1), 14-25.
- Bamberg, S., & Schmidt, S. (1999). Regulating transport: behavioural changes in the field. *Journal of Consumer Policy*, 22, 479-509.
- Bandura, A. (1977). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, 84, 191-215.
- Bansal, P., & Gao, J. J. (2006). Building the future by looking to the past: Examining research published on organizations and environment. *Organization & Environment*, 19(4), 458–478.
- Bansal, P., & Roth, K. (2000). Why companies go green: A model of ecological responsiveness. *Academy of Management Journal*, 43, 717–736.
- Bardin, L. (2003). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Barr, S. (2007). Factors influencing environmental attitudes and behaviors : A U.K. case study of household waste management. *Environment and Behavior*, 39(4), 435-473.

- Barr, S., Gilg, A. W., & Ford, N. J. (2001a). Differences between household waste reduction, reuse and recycling behaviour. A study of reported behaviours, intentions and explanatory variables. *Journal of Environmental and Waste Management*, 4, 1-14.
- Barr, S., Gilg, A. W., & Ford, N. J. (2001b). A conceptual framework for understanding and analysing attitudes towards household waste management. *Environment and Planning A*, 33(11), 2025-2048.
- Bechtel, R. B., Corral-Verdugo, V., Asai, M., & Riesle, A. G. (2006). A cross-cultural study of environmental belief structures in USA, Japan, Mexico, and Peru. *International Journal of Psychology*, 41(2), 145-151.
- Bechtel, R. B., Corral-Verdugo, V., & Pinheiro, J. (1999). Environmental belief systems: United States, Brazil, and Mexico. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 30(1), 122-128.
- Beedell, J. D. C., & Rehman, T. (1999). Explaining farmers' conservation behaviour: Why do farmers behave the way they do? *Journal of Environmental Management*, 57, 165-176.
- Bentler, P. M., & Bonett, D. G. (1980). Significance tests and goodness of fit in the analysis of covariance structure. *Psychological Bulletin*, 88(3), 588-606.
- Berenguer, J., Corraliza, J. M., & Martin, R. (2005). Rural-urban differences in environmental concern, attitudes, and actions. *European Journal of Psychological Assessment*, 21(2), 128-138.
- Biel, A., & Gärling, T. (1995). The role of uncertainty in resource dilemmas. *Journal of Environmental Psychology*, 15(3), 221-233.
- Björkman, M. (1984). Decision making, risk taking and psychological time: review of empirical findings and psychological theory. *Scandinavian Journal of Psychology*, 25, 31-49.
- Black, J. S., Stern, P. C., & Elworth, J. T. (1985). Personal and contextual influences on household energy adaptations. *Journal of Applied Psychology*, 70(1), 3-21.
- Blake, D. E., Guppy, N., & Urmetzer, P. (1997). Canadian public opinion and environmental action. *Canadian Journal of Political Science*, 30, 451-472.
- Boldero, J. (1995). The prediction of household recycling of newspapers: the role of attitudes, intentions and situational factors. *Journal of Applied Social Psychology*, 25(5), 440-462.

- Bratt, C. (1999). The impact of norms and assumed consequences on recycling behavior. *Environment and behavior*, 31(5), 630-656.
- Brewer, M. B., & Kramer, M. R. (1986). Choice behavior in social dilemmas: Effects of social identity, group size and decision framing. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(3), 543-549.
- Budescu, D. V., Rapoport, A., & Suleiman, R. (1990). Resource dilemmas with environmental uncertainty and asymmetric players. *European Journal of Social Psychology*, 20(6), 475-487.
- Budescu, D. V., Rapoport, A., & Suleiman, R. (1992). Simultaneous versus sequential requests in resource dilemmas with incomplete information. *Acta Psychologica*, 80, 297-310.
- Budescu, D. V., Rapoport, A., & Suleiman, R. (1995). Common pool resource dilemmas under uncertainty: Qualitative tests of equilibrium solutions. *Games and Economic Behavior*, 10, 171-201.
- Budescu, D. V., Suleiman, R., & Rapoport, A. (1995). Positional order and group size effects in resource dilemmas with uncertain resources. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 61, 225-238.
- Carrico, A. R., & Riemer, M. (2011). Motivating energy conservation in the workplace: an evaluation of the use of group-level feedback and peer education. *Journal of Environmental Psychology*, 31(1), 1-13.
- Casey, P. J., & Scott, K. (2006). Environmental concern and behavior in an Australian sample within an ecocentric-anthropocentric framework. *Australian Journal of Psychology*, 58(2), 57-67.
- Chandler, E. W., & Dreger, R. M. (1993). Anthropocentrism: construct validity and measurement. *Journal of Social Behavior and Personality*, 8, 169-188.
- Cheung, S. F., Chan, D. K. S., & Wong, Z. S. Y. (1999). Reexamining the theory of planned behavior in understanding wastepaper recycling. *Environment and Behavior*, 31(5), 587-612.
- Chung, S.-S., & Poon, C. S. (2001). A comparison of waste-reduction practices and new environmental paradigm of rural and urban Chinese citizens. *Journal of Environmental Management*, 62, 3-1.

- Clarkson, M. B. (1995). A stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social performance. *Academy of Management Review*, 20, 92–117.
- Collins, C., & Chambers, S. (2005). Psychological and situational influences on commuter transport-mode choice. *Environment and Behavior*, 37(5), 640-661.
- Corraliza, J. A., & Berenguer, J. (2000). Environmental values, beliefs and actions: A situational approach. *Environment and Behavior*, 32(6), 832-848.
- Corral-Verdugo, V. (1997). Dual ‘realities’ of conservation behavior: Self- reports vs observations of reuse and recycling behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 17(2), 135-145.
- Corral-Verdugo, V., & Armendáriz, L. I. (2000). The “New Environnemental Paradigm” in a Mexican Community. *Journal of Environmental Education*, 31(3), 25-31.
- Corral-Verdugo, V., Bechtel, R. B., & Fraijo-Sing, B. (2003). Environmental beliefs and water conservation: An empirical study. *Journal of Environmental Psychology*, 23(3), 247-257.
- Cordano, M., & Frieze, I. (2000). Pollution reduction preferences of U.S. environmental managers: Applying Ajzen’s theory of planned behavior. *Academy of Management Journal*, 43, 627–641.
- Cordano, M., Welcomer, S. A., & Scherer, R. F. (2003). An analysis of the predictive validity of the new ecological paradigm. *Journal of Environmental Education*, 34(3), 22-28.
- Cordano, M., Welcomer, S., Scherer, R. F., Pradenas, L., & Parada, V. (2011). A cross-cultural assessment of three theories of pro-environmental behavior: A comparison between business students of Chile and the United States. *Environment and Behavior*, 43(5), 634-657.
- Daamen, D., Staats, H., Wilke, H., & Engelen, M. (2001). Improving environmental behavior in companies: The effectiveness of tailored versus nontailored interventions. *Environment and Behavior*, 33(2), 229–248.
- Dancey, C. P., & Reidy, J. (2007). *Statistiques sans maths pour psychologues*. Bruxelles : de boeck.
- Dake, K. (1992). Myths of nature: Culture and the social construction of risk. *Journal of Social Issues*, 48(4), 21-37.

- Dawes, R. M. (1980). Social Dilemmas. *Annual Review of Psychology*, 31, 169-193.
- Dawes, R. M., van de Kragt, A. J. C., & Orbell, J. M. (1990). Cooperation for the benefit of us-not me, or my conscience. In J. Mansbridge (Ed.), *Beyond self-interest* (pp.97-110). Chicago: The University of Chicago Press.
- De Cremer, D., & Van Vugt, M. (1999). Social identification effects in social dilemmas: a transformation of motives. *European Journal of Social Psychology*, 29, 871-893.
- De Groot, J. I. M., & Steg, L. (2007). Value orientations and environmental beliefs in five countries: Validity of an instrument to measure egoistic, altruistic and biospheric value orientations. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 38(3), 318-332.
- De Groot, J. I. M., & Steg, L. (2008). Value orientations to explain beliefs related to environmental significant behavior. *Environment and Behavior*, 40(3), 330-354.
- De Kwaadsteniet, E. W., van Dijk, E., Wit, A., & de Cremer, D. (2006). Social dilemmas as strong versus weak situations: social value orientations and tacit coordination under resource size uncertainty. *Journal of Experimental Social Psychology*, 42, 509-516.
- Derksen, I., & Gartrell, J. (1993). The social context of recycling. *American Sociological Review*, 58, 434-442.
- De Vries, S., & Wilke, H. A. M. (1992). Constrained egoism and resource management under uncertainty. In W. B. G. Liebrand, D. M. Messick, & H. A. M. Wilke (Eds.), *Social dilemmas: Theoretical issues and research findings* (pp.81-100). Oxford, England: Pergamon Press.
- Dietz, T., Dolšák, N., Ostrom, E., & Stern, P.C. (2002). The Drama of the Commons. In Committee on the Human Dimensions of Global Change (Ed.), *The Drama of the Commons* (pp. 1-36). Washington, DC: National Academy Press.
- Dietz, T., & Stern, P. C. (1995). Toward a theory of choice: Socially embedded preference construction. *Journal of Socio-Economics*, 24, 261-279.
- Dietz, T., Stern, P. C., & Guagnano, G. A. (1998). Social structural and social psychological bases of environmental concern. *Environment and Behavior*, 30(4), 450-471.
- Dubigeon, O. (2005). *Mettre en pratique le développement durable: quels processus pour l'entreprise responsable ?* Paris : Pearson Education France.

- Dunlap, R. E. (2008). The New Environmental Paradigm scale: From marginality to worldwide use. *Journal of Environmental Education*, 40(1), 3-18.
- Dunlap, R. E., & Van Liere, K. D. (1978). The "New Environmental Paradigm". *Journal of Environmental Education*, 9, 10-19.
- Dunlap, R. E., Van Liere, K. D., Mertig, A. G., & Jones, R. E. (2000). Measuring endorsement of the New Ecological Paradigm: A revised NEP scale. *Journal of Social Issues*, 56(3), 425-442.
- Dutton, J. E. (1993). The making of organizational opportunities: An interpretive pathway to organizational change. *Research in Organizational Behavior*, 15; 195-226.
- Dutton, J. E. & Ashford, S. J. (1993). Selling issues to top management. *Academy of Management Review*, 18(3), 397-428.
- Ellis, R. J., & Thompson, F. (1997). Seeing green: Cultural biases and environmental preferences. In R. J. Ellis, & M. Thompson (Eds.), *Cultural matters: Essays in honour of Aaron Wildavsky* (pp. 169-188). Oxford, UK: Westview.
- Epstein, S. (1983). Aggregation and beyond: some basic issues on the prediction of behavior. *Journal of Personality*, 51, 360-392.
- Fielding, K. S, McDonald, R., & Louis, W. R. (2008). Theory of planned behaviour, identity and intentions to engage in environmental activism. *Journal of Environmental Psychology*, 28, 318-326.
- Fielding, K. S., Terry, D. J., Masser, B. M., & Hogg, M. A. (2008) Integrating social identity theory and the theory of planned behavior to explain decisions to engage in sustainable agriculture practices. *British Journal of Social Psychology*, 47, 23-48.
- Flannery, B. L., & May, D. R. (2000). Environmental ethical decision making in the U.S. metal-finishing industry. *Academy of Management Journal*, 43(4), 642-662.
- Fujii, S. (2006). Environmental concern, attitude toward frugality, and ease of behavior as determinants of pro-environmental behavior intentions. *Journal of Environmental Psychology*, 26(4), 262-268.
- Fujii, S., Gärling, T., & Kitamura, R. (2001). Changes in drivers' perceptions and use of public transport during a freeway closure: effects of temporary structural change on cooperation in a real-life social dilemma. *Environment and Behavior*, 33(6), 796-808.

- Fujii, S., & Kitamura, R. (2004). What does a one-month free bus ticket do to habitual drivers? An experimental analysis of habit and attitude change. *Transportation*, 30, 81-95.
- Furman, A. (1998). A note on environmental concern in a developing country: Results from an Istanbul survey. *Environment and Behavior*, 30 (4), 520-534.
- Gamba, R. J., & Oskamp, S. (1994). Factors influencing community residents' participation in commingled curbside recycling programs. *Environment and Behavior*, 26(5), 587-612.
- Gärling, T., Biel, A., & Gustafsson, M. (2002). The new environmental psychology: the human interdependence paradigm. In R. Bechtel, & A. Churchman (Eds.), *Handbook of Environmental Psychology* (pp.85-94).
- Gärling, T., Fujii, S., Gärling, A., & Jakobsson, C. (2003). Moderating effects of social value orientation on determinants of proenvironmental behavior intention. *Journal of Environmental Psychology*, 23(1), 1-9.
- Gärling, T., Gustafsson, M., & Biel, A. (1999). Managing uncertain common resources. In M. Foddy, M. Smithson, S. Schneider, & M. Hogg (Eds.), *Resolving social dilemmas. Dynamic, structural and inter-group aspects* (pp. 219-226). Brighton: Psychology Press.
- Garvill, J. (1999). Choice of transportation mode: factors influencing drivers' willingness to reduce personal car use and support car regulations. In M. Foddy, M. Smithson, S. Schneider, & M. Hogg (Eds.), *Resolving social dilemmas. Dynamic, structural and inter-group aspects* (pp. 263-279). Brighton: Psychology Press.
- Gatersleben, B., & Vlek, C. (1998). Household consumption, quality-of-life and environmental impacts: a psychological perspective and empirical study. In K .J. Noorman & A.J.M. Schoot Uiterkamp (Eds.), *Green households? Domestic consumers environment and sustainability* (pp.141-179). London: Earthscan.
- Gatersleben, B., Steg, L., & Vlek, C. (2002). Measurement and determinants of environmentally significant behavior. *Environment and Behavior*, 34(3), 335-363.
- Geller, E. S., & Lasley, P. (1985). The new environmental paradigm scale: A re-examination. *Journal of Environmental Education*, 17, 9-12.
- Geller, E. S. (1995). Actively caring for the environment: an integration of behaviourism and humanism. *Environment and Behavior*, 27(2), 184-195.

- Geller, E. S. (2002). The challenge of increasing proenvironmental behavior. In R. Bechtel, & A. Churchman (Eds.), *Handbook of Environmental Psychology* (pp.525-540).
- Gladwin, T. N., Kennelly, J. J., & Krause, T. (1995). Shifting paradigms for sustainable development: Implications for management theory and research. *Academy of Management Review*, 20, 874-907.
- Gooch, G.F. (1995). Environmental beliefs and attitudes in Sweden and the Baltic States. *Environment and Behavior*, 27(4), 513-539.
- Gonzalez-Benito, J., & Gonzalez-Benito, O. (2005). An analysis of the relationship between environmental motivations and ISO 14001 certification. *British Journal of Management*, 16, 133-148.
- Guagnano, G. A., Dietz, T., & Stern, P. C. (1994). Willingness to pay for public goods: A test of the contribution model. *Psychological Science*, 5, 411-415.
- Guagnano, G. A., Stern, P. C., & Dietz, T. (1995). Influence on attitude-behavior relationships. A natural experiment with curbside recycling. *Environment and Behavior*, 27(5), 699-718.
- Gunert, S. C., & Juhl, H. J. (1995). Values, environmental attitudes and buying of organic foods. *Journal of Economic Psychology*, 16, 39-62.
- Gustafsson, M., Biel, A., & Gärling, T. (1999a). Overharvesting of resources of unknown size. *Acta Psychologica*, 103, 47-64.
- Gustafsson, M., Biel, A., & Gärling, T. (1999b). Outcome-desirability bias in resource management problems. *Thinking and Reasoning*, 5, 327-337.
- Gustafsson, M., Biel, A., & Gärling, T. (2000). Egoism explanation in social dilemmas with resource uncertainty. *Group Process and Intergroup Relations*, 4, 351-365.
- Gustafsson, M., Eek, D., & Gärling, T. (2004). Asymmetrical access to information in social dilemmas with resource uncertainty. In R. Suleiman, D.V. Budescu, I. Fischer, & D.M. Messick (Eds.), *Contemporary psychological research on social dilemmas* (pp.361-375).Cambridge: Cambridge University Press.
- Guyonnaud, M.-F., & Willard, F. (2004). *Du management environnemental au développement durable des entreprises*. Retrieved february 7th, 2008, from www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=CA5E776686803FD351A19464BE56E4FB11168

[36466310.pdf](#)

- Hall, C., & Moran, D. (2006). Investigating GM risk perceptions: A survey of anti-GM and environmental campaign group members. *Journal of Rural Studies*, 22(1), 29-37.
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the Commons. *Science*, 162, 1243-1248.
- Harland, P., Staats, H., & Wilke, H.A.M. (2007). Situational and personality factors as direct or personal norm mediated predictors of pro-environmental behavior: Questions derived from norm-activation theory. *Basic and Applied Social Psychology*, 29(4), 323-334.
- Hawcroft, L. J., & Milfont, T. L. (2010). The use (and abuse) of the new environmental paradigm scale over the last 30 years: A meta-analysis. *Journal of Environmental Psychology*, 30(2), 143-158.
- Hellervik, L. W., Hazucha, J. F., & Schneider, R. J. (1992). Behavior change: Models, methods, and a review of evidence. In M. D. Dunnette, & L. M. Hough (Eds.), *Handbook of industrial and organizational psychology* (2nd ed., vol 3, pp. 823-895). Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press.
- Higgs, A. L., & McMillan, V. M. (2006). Teaching through modeling: Four schools' experiences in sustainability education. *Journal of Environmental Education*, 38, 39-53.
- Hillary, R. (2004). Environmental management systems and the smaller enterprise. *Journal of Cleaner Production*, 12(6), 561-569.
- Hine, D.V., & Gifford, R. (1996). Individual restraint and group efficiency in commons dilemmas: The effects of uncertainty and risk-seeking. *Journal of Applied Social Psychology*, 26(11), 993-1009.
- Hines, J. M., Hungerford, H. R., & Tomera, A. N. (1986/87). Analysis and synthesis of research on responsible environmental behaviour: A meta-analysis. *Journal of Environmental Education*, 18, 1-8.
- Holt, D. T., & Lofgren, S. T. (2005). Examination of the New Environmental Paradigm in a Military Sample. *Perceptual and Motor Skills*, 100(3), 791-794.
- Hopper, J. R., & Nielsen, J. M. (1991). Recycling as altruistic behavior: normative and behavioral strategies to expand participation in a community recycling program. *Environment and Behavior*, 23(2), 195-220.
- Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles: de boeck.

- Hunecke, M., Blöbaum, A., Matthies, E., & Höger, R. (2001). Responsibility and environment: ecological norm orientation and external factors in the domain of travel mode choice behavior. *Environment and Behavior*, 33(6), 830-852.
- Hunecke, M., Haustein, S., Grischkat, S., & Böhler, S. (2007). Psychological, sociodemographic, and infrastructural factors as determinants of ecological impact caused by mobility behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 27(4), 277-292.
- Hunter, L. M., & Rinner, L. (2004). The association between environmental perspective and knowledge and concern with species diversity. *Society and Natural Resources*, 17, 517-532.
- Jansson, J., Marell, A., & Nordlund, A. (2011). Exploring consumer adoption of a high involvement eco-innovation using the value-belief-norm theory. *Journal of Consumer Behavior*, 10, 51-60.
- Ji, C.-H. C. (2004). Factor structure of the New Environmental Paradigm Scale: Evidence from an urban sample in southern California. *Psychological Reports*, 94(1), 125-130.
- Johnson, C. Y., Bowker, J. M., & Cordell, H. K. (2004). Ethnic variation in environmental belief and behavior: an examination of the New Ecological Paradigm in a social psychological context. *Environment and Behavior*, 36(2), 157-186.
- Joireman, J. A., Lasane, T. P., Bennett, J., Richards, D., & Solaimani, S. (2001). Integrating social value orientation and the consideration of future consequences within the extended norm activation model of proenvironmental behaviour. *British Journal of Social Psychology*, 40(1), 133-155.
- Joireman, J. A., Van Lange, P. A. M., & Van Vugt, M. (2004). Who cares about the environmental impact of cars? Those with an eye toward the future. *Environment and Behavior*, 36(2), 187-206.
- Jørgensen, T. (2000). Environmental management systems and organizational change. *Eco-Management and Auditing*, 7(2), 60-66.
- Jorgenson, D. O., & Papciak, A. S. (1981) The effects of communication, resource feedback, and identifiability on behavior in a simulated commons. *Journal of Experimental Social Psychology*, 17(4), 373-385.
- Kaiser, F.G. (1998). A general measure of ecological behaviour. *Journal of Applied Social Psychology*, 28, 395-422.

- Kaiser, F. G., & Biel, A. (2000). Assessing general ecological behavior: a cross-cultural comparison between Switzerland and Sweden. *European Journal of Psychological Assessment*, 16(1), 44-52.
- Kaiser, F. G., Doka, G., Hofstetter, P., & Ranney, M. A. (2003). Ecological behavior and its environmental consequences: A life cycle assessment of a self-reported behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 23(1), 11-20.
- Kaiser, F. G., Hübner, G., & Bogner, F. X. (2005). Contrasting the theory of planned behavior with the value-belief-norm model in explaining conservation behavior. *Journal of Applied Social Psychology*, 35(10), 2150-2170.
- Kaiser, F. G., & Keller, C. (2001). Disclosing situational constraints to ecological behavior: A confirmatory application of the mixed Rasch model. *European Journal of Psychology Assessment*, 17(3), 212-221.
- Kaiser, F. G., & Wilson, M. (2000). Assessing general ecological behavior: A cross-cultural measure. *Journal of Applied Social Psychology*, 30(5), 952-978.
- Kaiser, F.G., & Wilson, M. (2004). Goal-directed conservation behavior: The specific composition of a general performance. *Personality and Individual Differences*, 36, 1531-1544.
- Kaiser, F. G., Wölfling, S., & Fuhrer, U. (1999). Environmental attitude and ecological behaviour. *Journal of Environmental Psychology*, 19(1), 1-19.
- Kerr, N. L. (1996). "Does my contribution really matter?": Efficacy in social dilemmas. *European review of social psychology*, 7, 209-240.
- Kerr, N. L., & Kaufman-Gilliland, C. M. (1994). Communication, commitment, and cooperation in social dilemmas. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66(3), 513-529.
- Kirkland, L. H., & Thompson, D. (1999). Challenges in designing, implementing and operating an environmental management system. *Business Strategy and the Environment*, 8(2), 128-143.
- Kline, R. B. (2005). *Principles and practice of structural equation modeling*. New York: The Guilford Press.

- Klößner, C. A., & Friedrichsmeier, T. (2011). A multi-level approach to travel mode choice: How person characteristics and situation specific aspects determine car use in a student sample. *Transportation Research Part F*, 14, 261-277.
- Klößner, C. A., & Oppedal, I. O. (2011). General vs. domain specific recycling behavior: applying comprehensive action determination model to recycling in Norwegian student homes. *Resources, Conservation and Recycling*, 55, 463-471.
- Klößner, C. A., & Blöbaum, A. (2010). A comprehensive action determination model: toward a broader understanding of ecological behaviour using the example of travel mode choice. *Journal of Environmental Psychology*, 30(4), 574-586.
- Knussen, C., Yule, F., MacKenzie, J., & Wells, M. (2004). An analysis of intentions to recycle household waste: the roles of past behaviour, perceived habit, and perceived lack of facilities. *Journal of Environmental Psychology*, 24(2), 237-246.
- Komorita, S. S., & Parks, C. D. (1996) (Eds.), *Social Dilemmas*. Oxford: Westview Press.
- Kopelman, S. (2009). The effect of culture and power on cooperation in commons dilemmas: Implications for global resource management. *Organizational Behavior and Human Decision Process*, 108, 153-163.
- Kopelman, S., Weber, M., & Messick, D. M. (2002). Factors influencing cooperation in commons dilemmas: A review of experimental psychological research. In Committee on the Human Dimensions of Global Change (Ed.), *The Drama of the Commons* (pp. 113-156). Washington, DC: National Academy Press.
- Kortenkamp, K. V., & Moore, C. F. (2001). Ecocentrism and anthropocentrism: moral reasoning about ecological commons dilemmas. *Journal of Environmental Psychology*, 21(3), 261-272.
- Kortenkamp, K. V., & Moore, C. F. (2006). Time, uncertainty, and individual differences in decisions to cooperate in resource dilemmas. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 32(5) 603-615.
- Kramer, R. M., McClintock, C. G., & Messick, D.M. (1986). Social values and cooperative response to a simulated resource conservation crisis. *Journal of personality*, 54, 576-591.
- Laville, E. (2007). *L'entreprise verte: le développement durable change l'entreprise pour changer le monde*. Paris : Pearson Education France.

- Lee, Y., De Young, R., & Marans, R. (1995). Factors influencing individual recycling behavior in office settings: A study of office workers in Taiwan. *Environment and Behavior*, 27(3), 380–403.
- Lefcourt, H. M. (1996). Perspective- taking humor and authoritarianism as predictors of anthropocentrism. *International Journal of Humor Research*, 9(1), 57-71.
- Liebrand, W. B. G. (1983). A classification of social dilemma games. *Simulation and Games*, 14, 123-138.
- Liebrand, W. B. G. (1984). The effect of social motives, communication and group size on behavior in N-person multi-stage mixed-motive game. *European Journal of Social Psychology*, 14, 239-264.
- Liebrand, W. B., Jansen, R. W., Rijken, V. M., & Suhre, C.J. (1986). Might over morality: Social values and the perception of other players in experimental games. *Journal of Experimental Social Psychology* 22(3):203-215.
- Lima, M. L., & Castro, P. (2005). Cultural theory meets the community: Worldviews and local issues. *Journal of Environmental Psychology*, 25(1), 23-35.
- Lloyd, W. F. (1833). Two lectures on the checks to population. Oxford, England: Oxford University Press. Retrieved January 23th 2009 from http://books.google.fr/books?id=kQt9Kg-chXAC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
- Lo, S. H., Peters, G. Y., & Kok, G. (2012). Energy-related behaviors in office buildings: a qualitative study on individual and organizational determinants. *Applied psychology*, 61(2), 227-249.
- Lubell, M., Vedlitz, A., Zahran, S., & Alston, L. T. (2006). Collective action, environmental activism, and air quality policy. *Political Research Quarterly*, 59, 149-160.
- Lubell, M., Zahran, S., & Vedlitz, A. (2007). Collective action and citizen responses to global warming. *Political Behavior*, 29, 391-413.
- Mannix, E. A. (1991). Resource dilemmas and discount rates in decision making groups. *Journal of Experimental Social Psychology*, 27, 379-391.
- Mannix, E. A. (1993). Organisations as resource dilemmas: The effects of power balance on

- coalition formation in small groups. *Organizational behavior and human decision processes*, 55, 1-22.
- Matheau-Police, A., & Moser, G. (2002). L'élasticité des conduites de tri sélectif. Recherche expérimentale : le comportement de tri des journaux et magazines des Parisiens du 14^{ème} arrondissement. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 52, 79-88.
- Mannetti, L., Pierro, A., & Livi, S. (2004). Recycling: Planned and self-expressive behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 24(2), 227-236.
- McClintock, C. G. (1972) Social motivation: A set of propositions. *Behavioral Science*, 17(5), 438-455.
- McKenzie-Mohr, D., Nemiroff, L. S., Beers, L., & Desmarais, S. (1995). Determinants of responsible environmental behavior. *Journal of Social Issues*, 51(4), 139-156.
- Messick, D. M. (2000). Context, norms, and cooperation in modern society. A postscript. In M. Van Vugt, M. Snyder, T. N. Tyler, & A. Biel (Eds.), *Cooperation in modern society* (pp.231-240). London/New York: Routledge.
- Messick, D. M., Allison, S. T. & Samuelson, C. D. (1988). Framing and communication effects on group members' responses to environmental and social uncertainty. *Applied Behavioral Economics*, 2, 677-700. Retrieved march 16th, 2012 from [http://tamu.academia.edu/CharlesSamuelson/Papers/671465/Framing and Communication Effects on Group Members Responses to Environmental and Social Uncertainty](http://tamu.academia.edu/CharlesSamuelson/Papers/671465/Framing_and_Communication_Effects_on_Group_Members_Responses_to_Environmental_and_Social_Uncertainty)
- Messick, D. M., & Brewer, M. B. (1983). Solving social dilemmas: A review. *Review of personality and social psychology*, 4, 11-44.
- Messick, D. M., & McClintock, C. (1968). Motivational bases of choice in experimental games. *Journal of Experimental Social Psychology*, 4, 1-25.
- Messick, D. M., & Schell, H. (1992). Evidence for an equality heuristic in social decision making. *Acta Psychologica*, 80, 311-323.
- Messick, D. M., Wilke, H. A. M., Brewer, M. B., Kramer, R. M., Zemke, P. E., & Lui, L. (1983). Individual adaptations and structural change as solutions to social dilemmas. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44(2), 294-309.
- Midden, C., Kaiser, F., & McCalley, T. (2007). Technology's four roles in understanding individuals' conservation of natural resources. *Journal of Social Issues*, 63(4), 155-174.

- Montada, L., & Kals, E. (2000). Political implications of psychological research on ecological justice and proenvironmental behavior. *International journal of psychology*, 35(2), 168-176.
- Mosler, H. J., & Brucks, W. M. (2003). Integrating commons dilemma findings in a general dynamic model of cooperative behaviour in resource crises. *European Journal of Social Psychology*, 33, 119-133.
- Moutamalle, L. (2004). *L'intégration du développement durable au management quotidien d'une entreprise*. Paris : L'Harmattan.
- Moxen, J., & Strachan, P. A. (2000). ISO 14001: a case of cultural myopia. *Eco-management and Auditing*, 7(2), 82-90.
- Mullins, L. J. (1999). *Management and organisational behaviour* (5th ed.). London: Financial Times, Pitman.
- Noe, F. P., & Hammitt, W. E. (1992). Environmental attitudes and the personal relevance of management actions in a park setting. *Journal of Environmental Management*, 35, 205-216.
- Noe, F. P., & Snow, R. (1989/1990). Hispanic cultural influence on environmental concern. *Journal of Environmental Education*, 21(2), 27-34
- Noe, F. P., & Snow, R. (1990). The new environmental paradigm and further scale analysis. *Journal of Environmental Education*, 21(4), 20-26.
- Nooney, J. G., Woodrum, E., Hoban, T. J., & Clifford, W. B. (2003). Environmental worldview and behavior: Consequences of dimensionality in a survey of North Carolinians. *Environment and Behavior*, 35(6), 763-783.
- Nordlund, A. M., & Garvill, J. (2002). Value structures behind proenvironmental behavior. *Environment and Behavior*, 34(6), 740-756.
- Nordlund, A.M., & Garvill, J. (2003). Effects of values, problem awareness, and personal norm on willingness to reduce personal car use. *Journal of Environmental Psychology* 23(4), 339-347.
- Nunnally, J.C. (1978). *Psychometric theory*. New York: McGraw Hill.
- O'Connor, R. E., Bord, R. J., & Fisher, A. (1999). Risk perceptions, general environmental beliefs, and willingness to address climate change. *Risk Analysis*, 19, 461-471.

- Ölander, F. & Thøgersen, J. (1995). Understanding of consumer behavior as a prerequisite for environmental protection. *Journal of Consumer Policy*, 18, 345-385.
- Olli, E., Grendstad, G., & Wollebeak, D. (2001). Correlates of environmental behaviors: Bringing back social context. *Environment and Behavior*, 33(2), 181-208.
- Olsen, M. E. (1981). Consumers' attitudes toward energy conservation. *Journal of Social Issues*, 37(2), 108-131.
- Oom do Valle, P., Rebelo, E, Reis, E., & Menezes, J. (2005). Combining behavioral theories to predict recycling involvement. *Environment and Behavior*, 37(3), 364-396.
- Oreg, S., & Katz-Gerro, T. (2006). Predicting proenvironmental behavior cross-nationally: values, the theory of planned behavior, and the value-belief-norm theory. *Environment and Behavior*, 38(4), 462-483.
- Oskamp, S. (1995). Resource conservation and recycling: behavior and policy. *Journal of Social Issues*, 51(4), 157-177.
- Oskamp, S., Williams, R., Unipan, J., Steers, N., Mainieri, T., & Kurland, G. (1994). Psychological factors affecting paper recycling by businesses. *Environment and Behavior*, 26(4), 477-503.
- Ostrom, E. (1990) (Ed.), *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. New York: Cambridge University Press.
- Parks, C. D. (1994). The predictive ability of social values in resource dilemmas and public good games. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 20, 431-438.
- Pierce, J. C., Lovrich, N. P., Tsurutani, T., & Abe, T. (1987). Environmental belief systems among Japanese and American elites and publics. *Political Behavior*, 9(2), 139-159.
- Platt, J. (1973). Social traps. *American Psychologist*, 28(8), 641-651.
- Pol, E. (2003). De l'intervention à la gestion environnementale. In G. Moser, & K. Weiss (Eds.), *Espaces de vie: Aspects de la relation homme-environnement* (p.305-330).
- Poppe, M. (2005). The specificity of social dilemma situations. *Journal of Economic Psychology*, 26, 431-441.
- Poppe, M., & Zwikker, M. (1996). The effect of threshold level on greed, fear, and cooperation in step-level give-some games. In W. B. G. Liebrand, & D. M. Messick (Eds.), *Frontiers in social dilemma research* (pp.185-204). Berlin: Springer.

- Post, J. E., & Altman, B. W. (1992). Models of corporate greening: How corporate social policy and organizational learning inform leading-edge environmental management. In J. E. Post (Ed.), *Research in corporate social performance and policy*, vol. 13: 3-30. Greenwich, CT: JAI Press.
- Poortinga, W., Steg, L., & Vlek, V. (2001). Myths of nature and environmental management strategies: A field study on energy savings in traffic and transport. In G. Moser, E. Pol, Y. Bernard, M. Bonnes, J. Corraliza, & M.V. Giuliani (Eds.), *People, Places, and Sustainability* (p.280-289). Göttingen : Hogrefe & Huber.
- Poortinga, W., Steg, L., & Vlek, C. (2004). Values, environmental concern, and environmental behavior: A study into household energy use. *Environment and Behavior*, 36 (1), 70-93.
- Ramus, C.A., & Steger, U. (2000). The roles of supervisor support behaviors and environmental policy in employee “ecoinitiatives” at leading-edge European companies. *Academy of Management Journal*, 43 (4), 605-626.
- Rapoport, A., Budescu, D. V., Suleiman, R., & Weg, E. (1992). Social dilemmas with uniformly distributed resources. In W. B. G. Liebrand, D. M. Messick, & H. A. M. Wilke (Eds.), *Social dilemmas: Theoretical issues and research findings* (pp.45-57). Oxford: Pergamon Press.
- Ratiu, E. (2003). L'évaluation de l'environnement. In G. Moser and K. Weiss (Eds.), *Espaces de vie: Aspects de la relation homme-environnement* (p.85-112).
- Raymond, C.M., Brown, G., & Robinson, G.M. (2011). The influence of place attachment, and moral and normative concerns on the conservation of native vegetation: a test of two behavioural models. *Journal of Environmental Psychology*, 31(4), 323-335.
- Roberts, L. (1996). Improving the environmental performance of firms: The experience of two metal working companies. *Journal of Cleaner Production*, 4, 175-187.
- Roberts, J. A., & Bacon, D. R. (1997). Exploring the subtle relationship between environmental concern and ecologically conscious consumer behavior. *Journal of Business Research*, 40, 79-89.
- Roch, S. G., & Samuelson, C. D. (1997). Effects of environmental uncertainty and social value orientation in resource dilemmas. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 55, 171-194.

- Rost, J. (1999). Was ist aus dem Rasch-Modell geworden ? (Where has the Rasch model gone?). *Psychologische Rundschau*, 50, 140-156.
- Roussel, P., Durrieu, F., Campoy, E., & El Akremi, A. (2002). *Méthodes d'équations structurelles : recherche et applications en gestion*. Paris : Economica.
- Samuelson, C. D., & Allison, S. T. (1994). Cognitive factors affecting the use of social decision heuristics in resource-sharing tasks. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 58(1), 1-27. Retrieved march 16th, 2012, from http://tamu.academia.edu/CharlesSamuelson/Papers/671464/Cognitive_Factors_Affecting_the_Use_of_Social_Decision_Heuristics_in_Resource-Sharing_Tasks
- Samuelson, C. D. Messick, D. M., Rutte, C. G. & Wilke, H. A. M. (1984). Individual and structural solutions to resource dilemmas in two cultures. *Journal of Personality and Social Psychology*, 47(1), 94-104.
- Schelling, T. C. (1980). *The strategy of conflict*. Cambridge, MA : Harvard University press.
- Schelly, C., Cross, J. E., Franzen, W. S., Hall, P., & Reeve, S. (2011). Reducing Energy Consumption and Creating a Conservation Culture in Organizations: A Case Study of One Public School District. *Environmmment and Behavior*, 43(3), 316-343.
- Schneider-Maunoury, G. (2006). Finance et développement durable. In E. Reynaud (Ed.), *Le développement durable au cœur de l'entreprise : pour une approche transverse du développement durable*, pp.151-202. Paris : Dunod.
- Schultz, P. W. (2000). Empathizing with nature: The effects of perspective taking on concern for environmental issues. *Journal of Social Issues*, 56(3), 391–406.
- Schultz, P. W. (2001). The structure of environmental concern: concern for self, other people, and the biosphere. *Journal of Environmental Psychology*, 21(4), 327-339
- Schultz, P. W., Oskamp, S., & Mainieri, T. (1995). Who recycles and when? A review of personal and situational factors. *Journal of Environmental Psychology*, 15(2), 105-121.
- Schultz, P. W., & Oskamp, S. (1996). Effort as a moderator of the attitude-behavior relationship: General environmental concern and recycling. *Social Psychology Quaterly*, 59(4), 375-383.
- Schultz, P. W., Unipan, J. B., & Gamba, R. J. (2000). Acculturation and ecological worldview among Latino Americans. *Journal of Environmental Education*, 2000(31), 22-27.

- Schultz, P. W., & Zelenzy, L. (1998). Values and proenvironmental behavior. A five country survey. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 29, 540-558.
- Schultz, P. W., & Zelenzy, L. (1999). Values as predictors of environmental attitudes: evidence for consistency across 14 countries. *Journal of Environmental Psychology*, 19(3), 255-265.
- Schumacker, R. E., & Lomax, R. G. (1996). *A beginner's guide to structural equation modeling*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Schwartz, S. H. (1968a). Awareness of consequences and the influence of moral norms on interpersonal behavior. *Sociometry*, 31, 355-369.
- Schwartz, S. H. (1968b). Words, deeds and the perception of consequences and responsibility in action situations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 10(3), 232-242.
- Schwartz, S. H. (1970). Elicitation of moral obligation and self-sacrificing behavior. . *Journal of Personality and Social Psychology*, 15(4), 283-293.
- Schwartz, S. H. (1973). Normative explanations of helping behavior: A critique, proposal, and empirical test. *Journal of Experimental Social Psychology*, 9, 349-364.
- Schwartz, S.H. (1977). Normative influences on altruism. *Advances in Experimental Social Psychology*, 10, 221-279.
- Schwartz, S. H. (1992). Universals in the content and structure of values: Theoretical advances and empirical tests in 20 countries. *Advances in Experimental Social Psychology*, 25, 1-65.
- Schwartz, S. H. (1994). Are there universal aspects in the structure and contents of human values? *Journal of Social Issues*, 50(4), 19-45.
- Schroeder, D. A., Jensen, T. D., Reed, A. J., Sullivan, D. K., & Schwab, M. (1983). The actions of others as determinants of behavior in social trap situations. *Journal of Experimental Social Psychology*, 19, 522-539.
- Scott, D., & Willits, F. K. (1994). Environmental attitudes and behavior: A Pennsylvania survey. *Environment and Behavior*, 26(2), 239-260.
- Sharma, S. (2000). Managerial interpretations and organizational context as predictors of corporate choice of environmental strategy. *Academy of Management Journal*, 43, 681-697.

- Sherbaum, A. C., Popovich, P. M., & Finlinson, S. (2008). Exploring Individual-Level Factors Related to Employee Energy-Conservation Behaviors at Work. *Journal of Applied Social Psychology*, 38(3), 818-835.
- Shetzer, L., Stackman, R. W., & Moore, L. F. (1991). Business-environmental attitude and the new environmental paradigm. *Journal of Environmental Education*, 22(4), 14-21.
- Shields, D. J., Solar, S. V., & Martin, W. E. (2002). The role of values and objectives in communicating indicators of sustainability. *Ecological Indicators*, 2, 149-160.
- Shrivastava, P. (1995). Ecocentric management for a risk society. *Academy of Management Review*, 20(1), 118-137.
- Siero, F. W., Bakker, A. B., Dekker, G. B., & Van den Burg, M. T. C. (1996). Changing organizational energy consumption behaviour through comparative feedback. *Journal of Environmental Psychology*, 16(3), 235-246.
- Siero, S., Boon, M., Kok, G., & Siero, F. (1989). Modification of driving behavior in a large transport organization: A field experiment. *Journal of Applied Psychology*, 74, 417-423.
- Slimak, M. W., & Dietz, T. (2006). Personal values, beliefs, and ecological risk perception. *Risk Analysis*, 26(6), 1689-1705.
- Smith, J. M., & Bell, P. A. (2001). Environmental concern and cooperative-competitive behavior in a simulated commons dilemma. *Journal of Social Psychology*, 132(4), 461-468.
- Snelgar, R.S. (2006). Egoistic, altruistic, and biospheric environmental concerns: measurement and structure. *Journal of Environmental Psychology*, 26(2), 87-99.
- Sparks, P., & Shepherd, R. (1992). Self-identity and the theory of planned behaviour: Assessing the role of identification with "green consumerism". *Social Psychological Quarterly*, 55, 388-399.
- Starik, M., & Rands, G. P. (1995). Weaving an integrated web: Multilevel and multisystem perspectives of ecologically sustainable organizations. *Academy of Management Review*, 20, 908-935.
- Steg, L., Dreijerink, L., & Abrahamse, W. (2005). Factors influencing the acceptability of energy policies: A test of VBN theory. *Journal of Environmental Psychology*, 25(4), 415-425.

- Steg, L., & Sievers, I. (2000). Cultural theory and individual perceptions of environmental risks. *Environment and Behavior*, 32(2), 250-269.
- Steg, L., & Vlek, C. (2009). Encouraging pro-environmental behavior: an integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology*, 29(3), 309-317.
- Steger, M. A. E., Pierce, J. C., Steel, B. S., & Lovrich, N. P. (1989). Political culture, postmaterial values, and the new environmental paradigm: A comparative analysis of Canada and the United States. *Political Behavior*, 11(3), 233-254.
- Stern, P.C. (1992). Psychological dimensions of global environmental change. *Annual Review of Psychology*, 43, 269-302.
- Stern, P. C. (1999). Information, incentives, and proenvironmental consumer behavior. *Journal of Consumer Policy*, 22, 461-478.
- Stern, P. C. (2000). Toward a coherent theory of environmentally significant behavior. *Journal of Social Issues*, 56(3), 407-424.
- Stern, P. C., & Dietz, D. (1994). The value basis of environmental concern. *Journal of Social Issues*, 50(3), 65-84.
- Stern, P. C., Dietz, T., Abel, T., Guagnano, G. A. & Kalof, L. (1999). A value-belief-norm theory of support for social movements: The case of environmental concern. *Human Ecology Review*, 6, 81-97.
- Stern, P.C., Dietz, T., & Guagnano, G. A. (1995). The new ecological paradigm in social-psychological context. *Environment and Behavior*, 27(6), 723-743.
- Stern, P. C., Dietz, D., & Kalof, L. (1993). Value orientation, gender, and environmental concern. *Environment and Behavior*, 25(3), 322-348.
- Stern, P. C., Dietz, D., Kalof, L., Guagnano, G. A. (1995). Values, beliefs, and proenvironmental action: attitude formation toward emergent attitude objects. *Journal of Applied Social Psychology*, 25(18), 1611-1636.
- Stern, P. C. & Gardner, G. T. (1981). Psychological research and energy policy. *American Psychologist*, 36, 329-342.
- Stern, P. C., & Oskamp, S. (1987). Managing scarce environmental resources. In D. Stokols, & I. Altman (Eds.), *Handbook of environmental psychology* (vol. 2, pp 1043-1088). New York : Wiley.

- Stevens, J. (1996). *Applied multivariate statistics for the social sciences*. Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Suleiman, R., Rapoport, A., & Budescu, D.V. (1996). Fixed position and property rights in sequential resource dilemmas under uncertainty. *Acta Psychologica*, 93, 229-245.
- Tajfel, H., & Turner, J. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. In W. G. Austin, & S. Worchel (Eds.), *The social psychology of intergroup relations* (pp.33-47). Monterey, CA: Brooks/Cole.
- Takigawa, T., & Messick, D. M. (1993). Group size uncertainty in shared resource use. *Japanese Psychological Research*, 35, 193-203.
- Tanner, C., Kaiser, F.G., & Wölfling Kast, S. (2004). Contextual conditions of ecological consumerism: A food-purchasing survey. *Environment and Behavior*, 36 (1), 94-111.
- Tarrant, M. A., & Cordell, H. K. (1997). The effect of respondent characteristics on general environmental attitude-behavior correspondence. *Environment and Behavior*, 29 (5), 618-637.
- Taylor, S. & Todd, P. (1995). An integrated model of waste management behavior: a test of household recycling and composting intentions. *Environment and Behavior*, 27(5), 603-630.
- Taylor, S. & Todd, P. (1997). Understanding the determinants of consumer composting behavior. *Journal of Applied Social Psychology*, 27 (7), 602-628.
- Terry, D. J., & O'Leary, J. E. (1995). The theory of planned behaviour: The effects of perceived behavioural control and self-efficacy. *British Journal of Social Psychology*, 34, 199-220.
- Terry, D. J., Hogg, M. A., & White, K. M. (1999). The theory of planned behaviour: Self-identity, social identity and group norms. *British Journal of Social Psychology*, 38, 225-244.
- Thompson, S. C. G., & Barton, M. A. (1994). Ecocentric and anthropocentric attitudes toward the environment. *Journal of Environmental Psychology*, 14(2), 149-157.
- Thøgersen, J. (2005). How may consumer policy empower consumers for sustainable lifestyles? *Journal of Consumer Policy*, 28, 143-178.

- Tudor, T. L., Barr, S. W., & Gilg, A. W. (2005). The role of sustainability within service delivery in the National Health Service in Cornwall (UK). *Proceedings of the ISWA 2005 World Congress and Exhibition. Towards integrated urban solid waste management*. 6-10 November. Buenos Aires, Argentina. Retrieved may 15th, 2012, from http://www.iswa.org/uploads/tx_iswaknowledgebase/hcw_2005_032tu.pdf
- Tudor, T. L., Barr, S. W., & Gilg, A. W. (2008). A novel conceptual framework for examining environmental behavior in large organizations: A case study of the Cornwall National Health Service (NHS) in the United Kingdom. *Environment and Behavior*, 40(3), 426-450.
- Van de Kragt, A., Orbell, J., & Dawes, R. M. (1983). The minimal contributing set as a solution to public step good. *American Political Science Review*, 77, 112-122.
- Van Dijk, E., & Wilke, H. (1993). Differential interests, equity, and public good provision. *Journal of Experimental Social Psychology*, 29, 1-16.
- Van Dijk, E., & Wilke, H. (1995). Coordination rules in asymmetric social dilemmas: A comparison between public good dilemmas and resource dilemmas. *Journal of Experimental Social Psychology*, 31(1), 1-27.
- Van Dijk, E., & Wilke, H. (1996). Tacit coordination and fairness judgments in social dilemmas. In W. B. G. Liebrand, & D. M. Messick (Eds.), *Frontiers in social dilemmas research* (pp. 11-38). Berlin: Springer.
- Van Dijk, E., & Wilke, H. (1999). Conditional Contributions and Public Good Provision: Perceptions, Motives, and Behavioral Reactions. *Group Processes & Intergroup Relations*, 2(3), 245-258.
- Van Dijk, E., & Wilke, H. (2000). Decision-induced focusing in social dilemmas: give-some, keep-some, take-some and leave-some dilemmas. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78(1), 92-104.
- Van Dijk, E., Wilke, H., Wilke, M., & Metman, L. (1999). What information do we use in social dilemmas? Environmental Uncertainty and the employment of coordination rules. *Journal of Experimental Social Psychology*, 35(2), 109-135.
- Van Dijk, E., Wit, A., Wilke, H., & Budescu, D.V. (2004). What we know (and do not know) about the effects of uncertainty on behavior in social dilemmas. In R. Suleiman, D. V. Budescu, I. Fischer, & D. M. Messick (Eds.), *Contemporary psychological research on*

- social dilemmas* (pp.315-331).Cambridge: Cambridge University Press.
- Van Lange, P. A. M. (1992). Rationality and morality in social dilemmas: the influence of social value orientations. In W. B. G. Liebrand, D. M. Messick, & H. A. M. Wilke (Eds.), *Social dilemmas: Theoretical issues and research findings* (pp.3-28). Oxford, England: Pergamon Press.
- Van Lange, P.A.M., De Bruin, E.M.N., Otten, W., & Joireman, J. A. (1997). Development of prosocial, individualistic, and competitive orientations: Theory and preliminary evidence. *Journal of Personality and Social Psychology*, 73(4), 733-746.
- Van Lange, P. A. M., Liebrand, W. B. G., Messick, D. M, & Wilke, H. A. M. (1992). Introduction and literature review. In W. B. G. Liebrand, D. M. Messick, & H. A. M. Wilke (Eds.), *Social dilemmas: Theoretical issues and research findings* (pp.3-28). Oxford: Pergamon Press.
- Van Lange, P., Van Vugt, M., & De Cremer, D. (2000). Choosing between personal comfort and the environment: solutions to the transportation dilemma. In M. Van Vugt, M. Snyder, T. R. Tyler, & A. Biel (Eds.), *Cooperation in modern society: Promoting the welfare of communities, states and organizations* (pp.45-63). Oxon: Routledge.
- Van Raaij, W. F. (2002). Stages of behavioural change: motivation, ability and opportunity. In G. Bartels, & W. Nelissen (Eds.). *Marketing for sustainability: towards transactional policy-making* (pp.321-333). Amsterdam, the Netherlands: IOS Press.
- Van Vugt, M. (1997). Concerns about the privatization of public goods: A social dilemma analysis. *Social Psychology Quarterly*, 60, 355-367.
- Van Vugt, M., Meertens, R. M., & Van Lange, P. A. M. (1995). Car versus public transportation? The role of social value orientations in a real-life social dilemma. *Journal of Applied Social Psychology*, 25(3), 258-278.
- Van Vugt, M., Van Lange, P. A. M., & Meertens, R. M. (1996). Commuting by car or public transportation? A social dilemma analysis of travel mode judgements. *European Journal of Social Psychology*, 26(3), 373-395.
- Varughese, G., & Ostrom, E. (2001). The contested role of heterogeneity in collective action: some evidence from community forestry in Nepal. *World development*, 29(5), 747-765.

- Vlek, C. (1996). Collective risk generation and risk management: The unexploited potential of the social dilemmas paradigm. In W. B. G. Liebrand, & D. M. Messick (Eds.), *Frontiers in social dilemmas research* (pp. 11-38). Berlin: Springer.
- Vlek, C., & Keren, G. (1992). Behavioral decisions, theory and environmental risk management: Assessment and resolution of four “survival” dilemmas. *Acta Psychologica*, 80, 249-278.
- Vikan, A., Camino, C., Biaggio, A., & Nordvik, H. (2007). Endorsement of the new Ecological Paradigm: A comparison of two Brazilian samples and one Norwegian sample. *Environment and Behavior*, 39(2), 217-228.
- Wall, R., Devine-Wright, P., & Mill, G. A. (2007). Comparing and combining theories to explain proenvironmental intentions: the case of commuting-mode-choice. *Environment and Behavior*, 39(6), 731-753.
- Weiss, K., Moser, G., & Germann, C. (2006). Perception de l’environnement, conceptions du métier et pratiques culturelles des agriculteurs face au développement durable. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 56, 73–81.
- Welford, R. (1998). *Corporate environmental management. Systems and strategies*. (2nd ed.). London: Earthscan Publications.
- Widgren, O. (1998). The new environmental paradigm and personal norms. *Environment and Behavior*, 30 (1), 75-100.
- Wilke, H. A. M. (1991). Greed efficiency and fairness in resource management situations. *European Review of Social Psychology*, 2, 165-187.
- Wilke, H. A. M., & Braspenning, J. (1989). Reciprocity: Choice shift in a social trap. *European Journal of Social Psychology*, 19, 317-326.
- Wilke, H., Van Dijk, E., Morel, K., Monnikhof, M.O., & Zandvliet, M. (1996). Concentration and dispersion of resources in simulated organizations characterized by equal or unequal power relations. In W. B. G. Liebrand, & D. M. Messick (Eds.), *Frontiers in social dilemmas research* (pp. 77-99). Berlin: Springer.
- Wit, A., van Dijk, E., Wilke, H., & Groenenboom, A. (2004). The interplay between environmental and social uncertainty in social dilemmas. In R. Suleiman, D. V. Budescu, I. Fischer, & D. M. Messick (Eds.), *Contemporary psychological research on social dilemmas* (pp.376-398).Cambridge: Cambridge University Press.

- Wit, A. & Wilke, H. (1998). Public good provision under environmental and social uncertainty. *European Journal of Social Psychology*, 28, 249-256.
- Yamagishi, T. (1986). The structural goal/expectation theory of cooperation in social dilemmas. In E.J. Lawler (Ed.), *Advances in group processes* (vol.3, pp.51-87). Greenwich, CT: JAI Press.

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Table des figures

Figure 1: Le modèle de l'activation de normes de Schwartz	21
Figure 2 : Théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991)	24
Figure 3 : La théorie de valeur-croyance-norme (VBN) de Stern, Dietz, Abel, Guagnano & Kalof (1999)	30
Figure 4 : Le modèle compréhensible de la détermination de l'action	34
Figure 5 : Modèle de Mosler et Brucks (2003)	71
Figure 6 : Modèle des principaux déterminants du comportement de gestion durable des déchets pour le service national de santé de Cornwall de Tudor, Barr et Gilg (2008).....	94
Figure 7 : Modèle relatif aux prédicteurs contextuels du comportement écologique au travail	140
Figure 8 : Corrélations et régressions échantillon « entreprise »	170
Figure 9 : Corrélations et régressions échantillon « université »	171
Figure 10 : Corrélations et régressions échantillon « centre commercial »	171
Figure 11 : Le modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial »	181
Figure 12 : Le modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université »	181
Figure 13 : Rappel du modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université »	185
Figure 14 : Rappel du modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial »	185
Figure 15 Extension du modèle proposé à partir des résultats des échantillons « entreprise » et « université » ; le modèle « individuel »	186
Figure 16 : Extension du modèle proposé à partir des résultats de l'échantillon « centre commercial » ; le modèle « social »	187
Figure 17 Modèle structural « individuel » des prédicteurs du comportement de gestion des déchets au travail	210
Figure 18 Modèle structural « social » des prédicteurs du comportement de gestion des déchets au travail	212

Table des tableaux

Tableau 1 L'homogénéité des échelles	156
Tableau 2 Statistiques descriptives pour les variables contextuelles : échantillon entreprise	157
Tableau 3 Statistiques descriptives pour les variables contextuelles : échantillon université	158
Tableau 4 Statistiques descriptives pour l'échantillon centre commercial	159
Tableau 5 Matrice des corrélations pour l'échantillon entreprise	160
Tableau 6 Matrice des corrélations pour l'échantillon université	161
Tableau 7 Matrice des corrélations pour l'échantillon centres commerciaux	162
Tableau 8 Régression multiple pour les variables explicatives du comportement proenvironnemental au travail : échantillon entreprise	163
Tableau 9 Régression multiple pour les variables explicatives du comportement proenvironnemental au travail : échantillon université	164
Tableau 10 Régression multiple pour les variables explicatives du comportement proenvironnemental au travail : échantillon centres commerciaux.....	165
Tableau 11 Test de la normalité en fonction des échantillons	166
Tableau 12 Test de Levene pour l'ensemble des variables.....	167
Tableau 13 Comparaison des rangs moyens en fonction de l'échantillon : test de Kruskal- Wallis	168
Tableau 14 Test post hoc.....	169
Tableau 15 La fiabilité des échelles	206
Tableau 16 Statistiques descriptives de l'étude 2.....	207
Tableau 17 Matrice des corrélationspour l'étude 2	208
Tableau 18 Les indices d'ajustement pour le modèle structural "individuel"	211
Tableau 19 Les indices d'ajustement du modèle structural "social"	213

ANNEXES

ANNEXE 1 : Guide d'entretien de la préenquête étude 1 en version entreprise	263
ANNEXE 2 : Guide d'entretien de la préenquête étude 1 en version centre commercial	265
ANNEXE 3 : Questionnaire étude 1 en version entreprise	268
ANNEXE 4 : Questionnaire étude 1 en version université	271
ANNEXE 5 : Questionnaire étude 1 en version centre commercial	274
ANNEXE 6 : Qustrionnaire étude 2.....	277

ANNEXE 1 : Guide d'entretien de la préenquête étude 1 en version entreprise

Consigne :

Bonjour, dans le cadre de ma thèse de doctorat en sciences humaines et sociales à l'université de Nantes, je fais une étude sur les démarches de développement durable dans les entreprises.

Je tiens à vous informer que cet entretien sera enregistré pour un meilleur traitement de vos réponses, mais que celles-ci restent anonymes et ne seront présentées que sous forme de résultats globaux de l'ensemble des personnes ayant participé.

Thèmes :**- Protection de l'environnement et développement durable**

Quelle importance accordez-vous à la protection de l'environnement ?

Selon vous, qui doit intervenir dans cette protection ?

Quelles mesures vous semblent pertinentes ?

Est-ce que vous pensez que les risques environnementaux sont réels ?

A votre avis, qui est concerné par ces risques ?

Que signifie pour vous l'expression développement durable ?

- L'entreprise et les démarches de développement durable*Les démarches de développement durable*

Pouvez-vous me parler des mesures de développement durable dans votre entreprise ?

Selon vous, ces mesures sont-elles utiles ?

A votre avis, quelle est leur importance pour l'image de l'entreprise ?

D'après vous, quel est l'impact écologique de votre entreprise ?

Selon vous, l'entreprise trouve-t-elle des avantages à adopter des mesures de développement durable ?

S'agit-il d'une adaptation à des exigences externes ?

Application concrète des démarches

Pouvez-vous me parler de la manière dont les démarches de protection de l'environnement sont mises en application dans l'entreprise ?

Qui prend les décisions à ce sujet ?

Comment ces démarches vous sont-elles présentées ?

Que pouvez-vous me dire sur la communication au sujet du développement durable au sein de l'entreprise ?

Selon vous, cette communication est-elle semblable ou différente de la manière générale de communiquer au sein de l'entreprise ?

Que pensez-vous de la rapidité de la transmission des informations ?

Qui vous demande d'appliquer les démarches de protection de l'environnement ?

Est-ce que quelqu'un contrôle la manière dont les démarches sont appliquées ?

De manière générale, comment évaluez-vous l'efficacité actuelle de l'entreprise dans le domaine ?

Est-ce qu'il vous semble facile d'appliquer ces démarches dans votre contexte de travail ?

Cela vous demande-t-il des efforts particuliers ?

Le fait que vous appliquez ces démarches peut-il contribuer à la protection de l'environnement ?

Le fait que les membres de l'entreprise appliquent ces démarches peut-il contribuer à la protection de l'environnement ?

Pouvez-vous me parler de la manière dont vous participez à ces démarches dans l'entreprise ?

Pouvez-vous me parler de la manière dont vous participez à de telles démarches dans la vie privée ?

Est-ce que vous estimez que cela est efficace ?

Selon vous, les démarches de développement durable de l'entreprise reposent-elles sur une démarche collective (travail et entente en groupe) ?

(Sinon : A votre avis, ces démarches dépendent plutôt d'une démarche personnelle ?)

Questionnaire de fin d'entretien :

Quelle est votre fonction dans l'entreprise ?

Depuis combien de temps travaillez-vous dans l'entreprise ?

Quel âge avez-vous ?

Quelle est votre situation familiale ?

Dans quel type de logement habitez-vous ? (maison, appartement...)

Votre logement se situe - en ville

- en périphérie d'une grande ville

- en milieu rural ?

ANNEXE 2 : Guide d'entretien de la préenquête étude 1 en version centre commercial

Consigne :

Bonjour, dans le cadre de ma thèse de doctorat en sciences humaines et sociales à l'université de Nantes, je fais une étude sur les démarches de développement durable dans les entreprises. Je tiens à vous informer que cet entretien sera enregistré pour un meilleur traitement de vos réponses, mais que celles-ci restent anonymes et ne seront présentées que sous forme de résultats globaux de l'ensemble des personnes ayant participé.

Thèmes :- **Protection de l'environnement et développement durable**

Quelle importance accordez-vous à la protection de l'environnement ?

Selon vous, qui doit intervenir dans cette protection ?

Quelles mesures vous semblent pertinentes ?

Est-ce que vous pensez que les risques environnementaux sont réels ?

A votre avis, qui est concerné par ces risques ?

Que signifie pour vous l'expression développement durable ?

- **Le centre commercial et les démarches de développement durable***Les démarches de développement durable*

Pouvez-vous me parler des mesures de développement durable dans le centre commercial ?

Pouvez-vous me parler des mesures de développement durable dans votre boutique ?

Selon vous, ces mesures sont-elles utiles ?

A votre avis, quelle est leur importance pour l'image du centre commercial ?

A votre avis, quelle est leur importance pour l'image de votre boutique ?

D'après vous, quel est l'impact écologique du centre commercial ?

D'après vous, quel est l'impact écologique de votre boutique ?

Selon vous, le centre commercial trouve-t il des avantages à adopter des mesures de développement durable ?

Selon vous, votre boutique trouve-t elle des avantages à adopter des mesures de développement durable ?

S'agit-il d'une adaptation à des exigences externes ?

Application concrète des démarches

- dans le centre commercial

Pouvez-vous me parler de la manière dont les démarches de protection de l'environnement sont mises en application dans le centre commercial ?

Qui prend les décisions à ce sujet ?

Comment ces démarches vous sont-elles présentées ?

Que pouvez-vous me dire sur la communication au sujet du développement durable au sein du centre commercial ?

Selon vous, cette communication est-elle semblable ou différente de la manière générale de communiquer au sein du centre commercial ?

Que pensez-vous de la rapidité de la transmission des informations ?

Qui vous demande d'appliquer les démarches de protection de l'environnement ?

Est-ce que quelqu'un contrôle la manière dont ces démarches sont appliquées ?

De manière générale, comment évaluez-vous l'efficacité actuelle du centre commercial dans le domaine ?

Selon vous, les démarches de développement durable du centre commercial reposent-elles sur une démarche collective (travail et entente en groupe) ?

- dans votre boutique

Pouvez-vous me parler de la manière dont les démarches de protection de l'environnement sont mises en application dans votre boutique ?

Qui prend les décisions à ce sujet ?

Comment ces démarches vous sont-elles présentées ?

Que pouvez-vous me dire sur la communication au sujet du développement durable au sein de la boutique ?

Selon vous, cette communication est-elle semblable ou différente de la manière générale de communiquer au sein de la boutique ?

Que pensez-vous de la rapidité de la transmission des informations ?

Qui vous demande d'appliquer les démarches de protection de l'environnement ?

Est-ce que quelqu'un contrôle la manière dont ces démarches sont appliquées ?

De manière générale, comment évaluez-vous l'efficacité actuelle de la boutique dans le domaine ?

Selon vous, les démarches de développement durable du centre commercial reposent-elles sur une démarche collective (travail et entente en groupe) ?

(Sinon : A votre avis, ces démarches dépendent plutôt d'une démarche personnelle ?)

Est-ce qu'il vous semble facile d'appliquer ces démarches dans votre contexte de travail ?

Cela vous demande-t-il des efforts particuliers ?

Le fait que les membres du centre commercial appliquent ces démarches, peut-il contribuer à la protection de l'environnement ?

Le fait que les membres de la boutique appliquent ces démarches, peut-il contribuer à la protection de l'environnement ?

Le fait que vous appliquiez ces démarches, peut-il contribuer à la protection de l'environnement ?

Pouvez-vous me parler de la manière dont vous participez à ces démarches dans la boutique ?

Pouvez-vous me parler de la manière dont vous participez à ces démarches dans la vie privée ?

Est-ce que vous estimez que cela est efficace ?

Questionnaire de fin d'entretien

Quelle est votre fonction dans la boutique ?

Depuis combien de temps travaillez-vous dans la boutique ?

Quel âge avez-vous ?

Quelle est votre situation familiale ?

Dans quel type de logement habitez-vous ? (maison, appartement,...)

Votre logement se situe - en ville

- en périphérie d'une grande ville
- en milieu rural

ANNEXE 3 : Questionnaire étude 1 en version entreprise

Bonjour, dans le cadre d'une étude menée par l'Université de Nantes, je vous remercie de bien vouloir répondre le plus sincèrement possible aux questions qui vont suivre, sans revenir en arrière une fois que vous avez répondu à une question. Les questions concernent les démarches de développement durable au sein de l'entreprise. Ce qui m'importe, c'est de connaître votre avis. Cela prendra environ 10 minutes. Vos réponses resteront anonymes et serviront uniquement dans le cadre de cette étude.

Le développement durable est un développement qui prend en compte à la fois les dimensions économique, écologique et sociale. Ce développement a pour objectif de répondre aux besoins des populations actuelles en prenant également en compte les besoins des générations futures.

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Pour cela choisissez la réponse qui vous convient en faisant une croix dans la case correspondant à votre choix. Sachant que: 1 = pas du tout d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Nous approchons du nombre limite d'êtres humains que la Terre puisse supporter.	1	2	3	4	5
Les hommes ont le droit de modifier l'environnement naturel pour leurs besoins.	1	2	3	4	5
Lorsque l'homme empiète sur la nature, cela produit souvent des conséquences désastreuses.	1	2	3	4	5
L'ingéniosité humaine fera en sorte que la Terre restera toujours vivable.	1	2	3	4	5
Les hommes ont fortement dégradé l'environnement.	1	2	3	4	5
La Terre possède suffisamment de ressources naturelles à condition que nous apprenions à les exploiter.	1	2	3	4	5
Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les êtres humains.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est assez solide pour faire face à l'impact des industries modernes.	1	2	3	4	5
Malgré ses compétences spécifiques, l'homme reste soumis aux lois de la nature.	1	2	3	4	5
La prétendue crise écologique à laquelle est confrontée l'humanité est considérablement exagérée.	1	2	3	4	5
La Terre peut être comparée à un vaisseau spatial avec un espace restreint et des ressources limitées.	1	2	3	4	5
Les hommes sont faits pour gouverner la nature.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est très fragile et risque d'être facilement détruit.	1	2	3	4	5
Les hommes finiront par connaître suffisamment le fonctionnement de la nature pour être capable de la contrôler.	1	2	3	4	5
Si les choses se poursuivent comme elles ont commencé, nous connaissons rapidement une catastrophe écologique majeure.	1	2	3	4	5

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes.

Sachant que: 1 = pas du tout, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 =

Mon contexte de travail est peu adapté à la mise en place des démarches environnementales de l'entreprise.	1	2	3	4	5
Je ne dispose pas d'un réseau de transports en commun adapté pour me rendre au travail.	1	2	3	4	5
Je dispose de bacs de tri près de mon poste de travail.	1	2	3	4	5
La réalisation des démarches environnementales me demande peu d'efforts.	1	2	3	4	5
L'entreprise met un maximum de moyens à notre disposition pour nous faciliter la réalisation des gestes écologiques.	1	2	3	4	5

tout à fait d'accord

Mes collègues...

... viennent au travail en vélo ou avec les transports en commun.	1	2	3	4	5
... s'impliquent tellement dans la protection de l'environnement que je me sens obligé d'en faire autant.	1	2	3	4	5
... trient leurs déchets au travail.	1	2	3	4	5
... ont une faible conscience environnementale.	1	2	3	4	5
... sont peu informés sur les gestes écologiques.	1	2	3	4	5
... laissent la lumière allumée en quittant un lieu.	1	2	3	4	5
... me rappellent les gestes écologiques si je les oublie ou si je fais des erreurs.	1	2	3	4	5

Veillez indiquer dans quelle mesure vous effectuez les gestes suivants. Sachant que: 1 = jamais, 2 = rarement, 3 = de temps en temps, 4 = presque tout le temps, 5 = toujours

Dans le cadre de l'entreprise...

... je trie les déchets.	1	2	3	4	5
... j'éteins les lumières inutiles.	1	2	3	4	5
... je suis les réunions et/ou formations dans l'entreprise avec intérêt.	1	2	3	4	5
... j'éteins les appareils électriques (ordinateur, machines) quand ils ne sont pas utilisés.	1	2	3	4	5
... j'évite toute consommation non nécessaire (impressions, chutes dans les ateliers,...).	1	2	3	4	5
... je me rends au travail avec ma voiture.	1	2	3	4	5
... je lis attentivement les informations sur les démarches environnementales de l'entreprise.	1	2	3	4	5

Dans le cadre de ma vie privée...

... j'utilise les transports en commun ou le vélo dès que possible.	1	2	3	4	5
... j'utilise des ampoules économiques.	1	2	3	4	5
... j'éteins les lumières inutiles.	1	2	3	4	5
... je laisse couler l'eau pendant que je prends une douche.	1	2	3	4	5
... je bois l'eau de robinet.	1	2	3	4	5
... je ne laisse pas couler l'eau pendant que je me brosse les dents.	1	2	3	4	5
... je trie le verre.	1	2	3	4	5
... je ne jette pas le papier et les cartons dans la poubelle ordinaire.	1	2	3	4	5
... je trie le plastique en adéquation avec le dispositif de tri dans mon quartier.	1	2	3	4	5
... je tiens compte de la protection de l'environnement lorsque j'achète des équipements nouveaux (électroménager, chaudière, voiture, panneaux solaires,...).	1	2	3	4	5

Je vous demanderais, pour finir, de répondre à ces quelques questions générales vous concernant.

Q1. Quel âge avez-vous ?

Q2. Etes-vous... 1. un homme
 2. une femme

Q3. Quelle est votre profession ?

Q4. Quel est votre niveau d'étude ?

Q5. Depuis combien d'années travaillez-vous dans l'entreprise?

Q6. Résidez-vous... 1. dans une grande ville (Nantes, Bordeaux,...)
 2. à la périphérie d'une grande ville (précisez)
 3. dans une petite ville
 4. à la campagne

Q7. Habitez-vous dans ... 1. Une maison individuelle
 2. Un appartement dans un immeuble collectif

Merci pour votre participation !!!

ANNEXE 4 : Questionnaire étude 1 en version université

Bonjour, dans le cadre d'une étude menée par l'Université de Nantes, je vous remercie de bien vouloir répondre le plus sincèrement possible aux questions qui vont suivre, sans revenir en arrière une fois que vous avez répondu à une question. Les questions concernent les démarches de développement durable au sein de l'Université. Ce qui m'importe, c'est de connaître votre avis. Cela prendra environ 10 minutes. Vos réponses resteront anonymes et serviront uniquement dans le cadre de cette étude.

Le développement durable est un développement qui prend en compte à la fois les dimensions économique, écologique et sociale. Ce développement a pour objectif de répondre aux besoins des populations actuelles en prenant également en compte les besoins des générations futures.

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Pour cela choisissez la réponse qui vous convient en faisant une croix dans la case correspondant à votre choix. Sachant que: 1 = pas du tout d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Nous approchons du nombre limite d'êtres humains que la Terre puisse supporter.	1	2	3	4	5
Les hommes ont le droit de modifier l'environnement naturel pour leurs besoins.	1	2	3	4	5
Lorsque l'homme empiète sur la nature, cela produit souvent des conséquences désastreuses.	1	2	3	4	5
L'ingéniosité humaine fera en sorte que la Terre restera toujours vivable.	1	2	3	4	5
Les hommes ont fortement dégradé l'environnement.	1	2	3	4	5
La Terre possède suffisamment de ressources naturelles à condition que nous apprenions à les exploiter.	1	2	3	4	5
Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les êtres humains.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est assez solide pour faire face à l'impact des industries modernes.	1	2	3	4	5
Malgré ses compétences spécifiques, l'homme reste soumis aux lois de la nature.	1	2	3	4	5
La prétendue crise écologique à laquelle est confrontée l'humanité est considérablement exagérée.	1	2	3	4	5
La Terre peut être comparée à un vaisseau spatial avec un espace restreint et des ressources limitées.	1	2	3	4	5
Les hommes sont faits pour gouverner la nature.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est très fragile et risque d'être facilement détruit.	1	2	3	4	5
Les hommes finiront par connaître suffisamment le fonctionnement de la nature pour être capable de la contrôler.	1	2	3	4	5
Si les choses se poursuivent comme elles ont commencé, nous connaissons rapidement une catastrophe écologique majeure.	1	2	3	4	5

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Sachant que: 1 = pas du tout d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Mes collègues...

... viennent au travail en vélo ou avec les transports en commun.	1	2	3	4	5
... s'impliquent tellement dans la protection de l'environnement que je me sens obligé d'en faire autant.	1	2	3	4	5
... trient leurs déchets au travail.	1	2	3	4	5
... ont une faible conscience environnementale.	1	2	3	4	5
... sont peu informés sur les gestes écologiques.	1	2	3	4	5
... laissent la lumière allumée en quittant un lieu.	1	2	3	4	5
... me rappellent les gestes écologiques si je les oublie ou si je fais des erreurs.	1	2	3	4	5

Mon contexte de travail est peu adapté à la mise en place des démarches environnementales de l'Université.	1	2	3	4	5
Je ne dispose pas d'un réseau de transports en commun adapté pour me rendre au travail.	1	2	3	4	5
Je dispose de bacs de tri près de mon poste de travail.	1	2	3	4	5
La réalisation des démarches environnementales me demande peu d'efforts.	1	2	3	4	5
L'Université met un maximum de moyens à notre disposition pour nous faciliter la réalisation des gestes écologiques.	1	2	3	4	5

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous effectuez les gestes suivants. Sachant que: 1 = jamais, 2 = rarement, 3 = de temps en temps, 4 = presque tout le temps, 5 = toujours

Dans le cadre de l'Université...

... je trie mes déchets.	1	2	3	4	5
... j'éteins les lumières inutiles.	1	2	3	4	5
... je suis les réunions et/ou formations dans l'Université avec intérêt.	1	2	3	4	5
... j'éteins les appareils électriques (ordinateur, machines) quand ils ne sont pas utilisés.	1	2	3	4	5
... j'évite toute consommation non nécessaire (impressions, ...).	1	2	3	4	5
... je me rends au travail avec ma voiture.	1	2	3	4	5
... je lis attentivement les informations sur les démarches environnementales de l'Université.	1	2	3	4	5

Dans le cadre de ma vie privée...

... j'utilise les transports en commun ou le vélo dès que possible.	1	2	3	4	5
... j'utilise des ampoules économiques.	1	2	3	4	5
... j'éteins les lumières inutiles.	1	2	3	4	5
... je laisse couler l'eau pendant que je prends une douche.	1	2	3	4	5
... je bois l'eau de robinet.	1	2	3	4	5
... je ne laisse pas couler l'eau pendant que je me brosse les dents.	1	2	3	4	5
... je trie le verre.	1	2	3	4	5
... je ne jette pas le papier et les cartons dans la poubelle ordinaire.	1	2	3	4	5
... je trie le plastique en adéquation avec le dispositif de tri dans mon quartier.	1	2	3	4	5
... je tiens compte de la protection de l'environnement lorsque j'achète des équipements nouveaux (électroménager, chaudière, voiture, panneaux solaires,...).	1	2	3	4	5

Je vous demanderais, pour finir, de répondre à ces quelques questions générales vous concernant.

Q1. Quel âge avez-vous ?

Q2. Etes-vous... 1. un homme
2. une femme

Q3. Quelle est votre profession ?

Q4. Quel est votre niveau d'étude ?

Q5. Depuis combien d'années travaillez-vous à l'Université?

Q6. Résidez-vous... 1. dans une grande ville (Nantes, Bordeaux,...)
2. à la périphérie d'une grande ville (précisez)
3. dans une petite ville
4. à la campagne

Q7. Habitez-vous dans ... 1. Une maison individuelle
2. Un appartement dans un immeuble collectif

Merci pour votre participation !!!

ANNEXE 5 : Questionnaire étude 1 en version centre commercial

Bonjour, dans le cadre d'une étude en science humaines et sociales menée par le centre commercial ... et l'Université de Nantes, je vous remercie de bien vouloir répondre le plus sincèrement possible aux questions qui vont suivre, sans revenir en arrière une fois que vous avez répondu à une question. Cela prendra environ 15 minutes. Les questions concernent les démarches de développement durable au sein du centre commercial et dans les boutiques. Ce qui m'importe, c'est de connaître votre avis. Vos réponses resteront anonymes et serviront uniquement dans le cadre de cette étude.

Le développement durable est un développement qui prend en compte à la fois les dimensions économique, écologique et sociale. Ce développement a pour objectif de répondre aux besoins des populations actuelles en prenant également en compte les besoins des générations futures.

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Pour cela choisissez la réponse qui vous convient en faisant une croix dans la case correspondant à votre choix. Sachant que: 1 = pas du tout d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Nous approchons du nombre limite d'êtres humains que la Terre puisse supporter.	1	2	3	4	5
Les hommes ont le droit de modifier l'environnement naturel pour leurs besoins.	1	2	3	4	5
Lorsque l'homme empiète sur la nature, cela produit souvent des conséquences désastreuses.	1	2	3	4	5
L'ingéniosité humaine fera en sorte que la Terre restera toujours vivable.	1	2	3	4	5
Les hommes ont fortement dégradé l'environnement.	1	2	3	4	5
La Terre possède suffisamment de ressources naturelles à condition que nous apprenions à les exploiter.	1	2	3	4	5
Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les êtres humains.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est assez solide pour faire face à l'impact des industries modernes.	1	2	3	4	5
Malgré ses compétences spécifiques, l'homme reste soumis aux lois de la nature.	1	2	3	4	5
La prétendue crise écologique à laquelle est confrontée l'humanité est considérablement exagérée.	1	2	3	4	5
La Terre peut être comparée à un vaisseau spatial avec un espace restreint et des ressources limitées.	1	2	3	4	5
Les hommes sont faits pour gouverner la nature.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est très fragile et risque d'être facilement détruit.	1	2	3	4	5
Les hommes finiront par connaître suffisamment le fonctionnement de la nature pour être capable de la contrôler.	1	2	3	4	5
Si les choses se poursuivent comme elles ont commencé, nous connaissons rapidement une catastrophe écologique majeure.	1	2	3	4	5

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Sachant que: 1 = pas du tout, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Mes collègues...

... viennent au travail en vélo ou avec les transports en commun.	1	2	3	4	5
... s'impliquent tellement dans la protection de l'environnement que je me sens obligé d'en faire autant.	1	2	3	4	5
... trient leurs déchets au travail.	1	2	3	4	5
... ont une faible conscience environnementale.	1	2	3	4	5
... sont peu informés sur les gestes écologiques.	1	2	3	4	5
... laissent la lumière allumée en quittant un lieu.	1	2	3	4	5
... me rappellent les gestes écologiques si je les oublie ou si je fais des erreurs.	1	2	3	4	5

Mon contexte de travail est peu adapté à la mise en place des démarches environnementales de la boutique.	1	2	3	4	5
Je ne dispose pas d'un réseau de transports en commun adapté pour me rendre au travail.	1	2	3	4	5
Je dispose de bacs de tri à proximité dans le centre commercial.	1	2	3	4	5
La réalisation des démarches environnementales me demande peu d'efforts.	1	2	3	4	5
Le centre commercial met un maximum de moyen à notre disposition pour nous faciliter la réalisation des gestes écologiques.	1	2	3	4	5

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous effectuez les gestes suivants. Sachant que: 1 = jamais, 2 = rarement, 3 = de temps en temps, 4 = presque tout le temps, 5 = toujours

Dans le cadre de la boutique au sein du centre commercial...

... je trie les déchets.	1	2	3	4	5
... j'éteins les lumières inutiles.	1	2	3	4	5
... je suis les réunions et/ou formations dans le centre commercial ou la boutique avec intérêt.	1	2	3	4	5
... j'éteins les appareils électriques (ordinateur, machines) quand ils ne sont pas utilisés.	1	2	3	4	5
... j'évite toute consommation non nécessaire (impressions, sacs plastiques, ...).	1	2	3	4	5
... je me rends au travail avec ma voiture.	1	2	3	4	5
... je lis attentivement les informations sur les démarches environnementales de l'entreprise.	1	2	3	4	5

Dans le cadre de ma vie privée...

... j'utilise les transports en commun ou le vélo pour des petits trajets/ dès que possible.	1	2	3	4	5
... j'utilise des ampoules économiques.	1	2	3	4	5
... j'éteins les lumières inutiles.	1	2	3	4	5
... je laisse couler l'eau pendant que je prends une douche.	1	2	3	4	5
... je bois l'eau de robinet.	1	2	3	4	5
... je ne laisse pas couler l'eau pendant que je me brosse les dents.	1	2	3	4	5
... je trie le verre.	1	2	3	4	5
... je ne jette pas le papier et les cartons dans la poubelle ordinaire.	1	2	3	4	5
... je trie le plastique en adéquation avec le dispositif de tri dans mon quartier.	1	2	3	4	5
... je tiens compte de la protection de l'environnement lorsque j'achète des équipements nouveaux (électroménagers, chaudière, voiture, panneaux solaires,...).	1	2	3	4	5

Je vous demanderais, pour finir, de répondre à ces quelques questions générales vous concernant.

Q1. Quel âge avez-vous ?

Q2. Etes-vous... 1. un homme

2. une femme

Q3. Quelle est votre profession ?

Q4. Quel est votre niveau d'étude ?

Q5. Depuis combien d'années travaillez-vous dans la boutique?

Q6. Résidez-vous... 1. dans une grande ville (Nantes, Bordeaux,...)

2. à la périphérie d'une grande ville (précisez)

3. dans une petite ville

4. à la campagne

Q7. Habitez-vous dans ... 1. Une maison individuelle

2. Un appartement dans un immeuble collectif

Merci pour votre participation !!!

ANNEXE 6 : Questionnaire étude 2

Bonjour,

Merci d'avoir accepté de participer à l'étude menée par l'Université de Nantes sur les démarches de développement durable dans l'entreprise.

Je vous remercie de bien vouloir répondre le plus sincèrement possible aux questions qui vont suivre, sans revenir en arrière une fois que vous avez répondu à une question. Merci de veiller à répondre à toutes les questions. Cela prendra environ 15 minutes.

Vos réponses resteront anonymes et serviront uniquement dans le cadre de cette étude.

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Pour cela choisissez la réponse qui vous convient en faisant une croix dans la case correspondant à votre choix. Sachant que: 1 = pas du tout d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Nous approchons du nombre limite d'êtres humains que la Terre puisse supporter.	1	2	3	4	5
Les hommes ont le droit de modifier l'environnement naturel pour leurs besoins.	1	2	3	4	5
Lorsque l'homme empiète sur la nature, cela produit souvent des conséquences désastreuses.	1	2	3	4	5
L'ingéniosité humaine fera en sorte que la Terre restera toujours vivable.	1	2	3	4	5
Les hommes ont fortement dégradé l'environnement.	1	2	3	4	5
La Terre possède suffisamment de ressources naturelles à condition que nous apprenions à les exploiter.	1	2	3	4	5
Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les êtres humains.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est assez solide pour faire face à l'impact des industries modernes.	1	2	3	4	5
Malgré ses compétences spécifiques, l'homme reste soumis aux lois de la nature.	1	2	3	4	5
La prétendue crise écologique à laquelle est confrontée l'humanité est considérablement exagérée.	1	2	3	4	5
La Terre peut être comparée à un vaisseau spatial avec un espace restreint et des ressources limitées.	1	2	3	4	5
Les hommes sont faits pour gouverner la nature.	1	2	3	4	5
L'équilibre de la nature est très fragile et risque d'être facilement détruit.	1	2	3	4	5
Les hommes finiront par connaître suffisamment le fonctionnement de la nature pour être capable de la contrôler.	1	2	3	4	5
Si les choses se poursuivent comme elles ont commencé, nous connaissons rapidement une catastrophe écologique majeure.	1	2	3	4	5

La gestion des déchets sur mon lieu de travail

Adopter des démarches de tri, de recyclage etc. présente des avantages pour l'entreprise parce que...

... cela permet de réaliser des économies financières.	1	2	3	4	5
... cela donne une bonne image de l'entreprise vis-à-vis des médias (opinion publique) et des gens qui vivent ou travaillent dans le quartier où l'entreprise est implantée	1	2	3	4	5
... cela permet de se distinguer de la concurrence.	1	2	3	4	5
... elles permettent d'obtenir des aides de l'Etat.	1	2	3	4	5
... elles permettent de répondre à la demande des clients pour qui ces démarches constituent un critère de choix.	1	2	3	4	5

Personnellement, cela me permet...

... de contribuer à la protection de l'environnement dans lequel je vis.	1	2	3	4	5
... d'aider à préserver l'environnement pour mes enfants.	1	2	3	4	5
... de travailler dans de meilleures conditions.	1	2	3	4	5
... de travailler dans une entreprise qui partage les mêmes valeurs que moi.	1	2	3	4	5

Le tri des déchets s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable de l'entreprise.	1	2	3	4	5
L'entreprise informe régulièrement sur la gestion des déchets (résultats, démarches,...) par voie d'affichage ou lettre d'information.	1	2	3	4	5
La démarche de l'entreprise me permet de m'y impliquer personnellement.	1	2	3	4	5
La direction de l'entreprise accorde peu d'importance à la dimension écologique du tri des déchets.	1	2	3	4	5
L'adoption d'un dispositif de tri constitue une obligation réglementaire.	1	2	3	4	5
Chaque membre de l'entreprise peut suggérer de nouvelles démarches ou des améliorations des démarches existantes.	1	2	3	4	5
Mon responsable d'équipe veille au respect des consignes par son équipe.	1	2	3	4	5
La direction est très impliquée dans la mise en œuvre du tri.	1	2	3	4	5
Il y a un échange entre le/les décideur(s) et les personnes sur le terrain concernant la faisabilité des démarches et les difficultés rencontrées.	1	2	3	4	5
Pour la direction de l'entreprise, l'obtention d'une certification par une norme telle que l'ISO 14001 ou l'adoption d'un Agenda 21 est valorisante.	1	2	3	4	5
La direction prête peu d'attention au suivi des consignes par les employés.	1	2	3	4	5
Le développement durable fait partie de la culture/l'identité de l'entreprise.	1	2	3	4	5
Mon responsable s'implique personnellement dans les démarches de tri.	1	2	3	4	5
L'entreprise est actuellement très efficace dans le domaine du tri des déchets.	1	2	3	4	5
Il y a une réelle implication de l'entreprise ce qui me pousse à agir.	1	2	3	4	5
La mise en place du tri par l'entreprise contribue à la protection de l'environnement.	1	2	3	4	5
Les démarches de tri des déchets dans l'entreprise pourraient être améliorées.	1	2	3	4	5

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Sachant que: 1 = pas du tout, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = plutôt d'accord, 5 = tout à fait d'accord

Mes collègues...

... trient les déchets à leur poste de travail.	1	2	3	4	5
... s'impliquent tellement dans le tri des déchets pour protéger l'environnement que je me sens obligé d'en faire autant.	1	2	3	4	5
... estiment que la communication, autour du tri des déchets, avec les responsables de ces démarches, est suffisante.	1	2	3	4	5
... apprécient les initiatives de l'entreprise concernant le tri des déchets.	1	2	3	4	5
... évitent toute consommation non nécessaire (impressions, chutes dans les ateliers,...).	1	2	3	4	5
... ont une faible conscience environnementale.	1	2	3	4	5
... sont peu informés sur les gestes de tri.	1	2	3	4	5
... trient leurs déchets pendant leurs pauses (gobelets etc.).	1	2	3	4	5
... pensent que notre participation aux démarches de tri contribue à la protection de l'environnement.	1	2	3	4	5
... trouvent que le système de tri mis en place dans l'entreprise est compliqué.	1	2	3	4	5
... me rappellent les gestes de tri si je les oublie ou si je fais des erreurs.	1	2	3	4	5
... utilisent des produits à usage unique (cartouches, lingettes...)	1	2	3	4	5
... sont convaincus de l'implication de la direction dans ces démarches.	1	2	3	4	5

Le dispositif de tri adopté par l'entreprise est facile à comprendre.	1	2	3	4	5
Je ne dispose pas d'un dispositif de tri dans les lieux de repos/pause.	1	2	3	4	5
Je dispose de bacs de tri près de mon poste de travail.	1	2	3	4	5
La réalisation du tri sélectif me demande peu d'efforts.	1	2	3	4	5
Le dispositif de tri adopté par l'entreprise est facile à utiliser.	1	2	3	4	5
Le système de tri est propre et esthétique.	1	2	3	4	5
L'entreprise met un maximum de moyens à notre disposition pour nous faciliter la réalisation du tri des déchets.	1	2	3	4	5

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous effectuez les gestes suivants. Sachant que: 1 = jamais, 2 = rarement, 3 = de temps en temps, 4 = presque tout le temps, 5 = toujours

Dans le cadre de l'entreprise...

... je trie le papier et les cartons.	1	2	3	4	5
... je trie tous les autres déchets que l'entreprise propose de recycler.	1	2	3	4	5
... il m'arrive d'avoir des doutes concernant les consignes de tri.	1	2	3	4	5
... j'évite toute consommation non nécessaire (impressions, chutes dans les ateliers,...).	1	2	3	4	5
... il m'arrive de mélanger les déchets.	1	2	3	4	5
... je lis attentivement les informations sur la gestion des déchets de l'entreprise.	1	2	3	4	5
... j'essaie de motiver mes collègues à participer au tri.	1	2	3	4	5

Dans le cadre de ma vie privée...

... je trie le verre.	1	2	3	4	5
... je ne jette pas le papier et les cartons dans la poubelle ordinaire.	1	2	3	4	5
... je trie le plastique en adéquation avec le dispositif de tri dans mon quartier.	1	2	3	4	5
... je trie les canettes et les boîtes de conserves.	1	2	3	4	5
... je dépose les piles dans des containers de tri spécifiques.	1	2	3	4	5
... je trie les ampoules.	1	2	3	4	5
... j'utilise des piles ou batteries rechargeables.	1	2	3	4	5
... j'évite tout gaspillage (papier, encre, produits ménagers,...).	1	2	3	4	5
... j'utilise des produits en matière recyclée (papier recyclé,...).	1	2	3	4	5
... je me sers des sacs plastiques à usage unique pour faire mes courses.	1	2	3	4	5
... j'imprime ou écris en recto-verso sur le papier.	1	2	3	4	5
... j'utilise des produits à usage unique (cartouches, récipients de savon, lingettes...).	1	2	3	4	5

Je vous demanderais, pour finir, de répondre à ces quelques questions générales vous concernant.

Q1. Quel âge avez-vous ?

Q2. Etes-vous... 1. un homme
2. une femme

Q3. Quelle est votre profession ?
Est-ce une activité de bureau ? oui non

Q4. Quel est votre niveau d'étude ?

Q5. Depuis combien d'années travaillez-vous dans l'entreprise?

Q6. Résidez-vous... 1. dans une grande ville (Nantes, Bordeaux, Paris...)
2. à la périphérie d'une grande ville (précisez)
3. dans une petite ville
4. à la campagne

Q7. Habitez-vous dans ... 1. Une maison individuelle
2. Un appartement dans un immeuble collectif

Q8. Quels dispositifs de tri vous sont proposés par votre commune ?
1. Points de collecte volontaire (bac à verre,...)
2. Collecte sélective à domicile (tri sac, bac jaune,...)
3. Déchetterie
4. Aucun dispositif

Q9. Faites vous partie d'une organisation de protection de l'environnement ? oui non

Merci pour votre participation !!!

La participation des employés à des démarches de développement durable dans les organisations : approche psycho-sociale

Résumé

A travers deux études, l'objectif de cette recherche est d'identifier des prédicteurs du comportement proenvironnemental des employés au sein d'organisations. La première étude est centrée sur des prédicteurs du comportement écologique au travail au sein de différents types d'organisation. Les résultats identifient un prédicteur commun, la perception du contexte physique, et des prédicteurs plus spécifiques, le comportement proenvironnemental au domicile pour les échantillons « entreprise » et « université » et la perception du contexte social pour l'échantillon « centre commercial ». Dans un modèle plus complexe intégrant la perception du contexte organisationnel et le paradigme du dilemme commun, la deuxième étude, menée auprès d'entreprises, confirme les prédicteurs isolés pour l'échantillon « entreprise » et montre l'impact de la perception du contexte organisationnel.

Mots-clés : comportement proenvironnemental – organisations – employés – contexte - dilemme commun

The participation of employees in sustainable development actions in organizations: social-psychological approach

Abstract

In two studies, the purpose of this research is to identify indicators of environmental behavior of employees in organizations. The first study is centered on indicators of ecological behavior at work in different types of organizations. The results identify one shared indicator, the perception of the physical context, and specific indicators, the environmental behavior at home for the “business” and “university” samples and the perception of social context for the “shopping center” sample. Within a more complex model including the perception of the organizational context and the commons dilemma paradigm, the second study, with a business sample, confirms the indicators identified for the business sample and shows an impact of the perception of the organizational context.

Keywords: proenvironmental behavior – organizations – employees- context – commons dilemma

Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 - 44312 Nantes Cedex 3